N° 10 1957 Décembre

NOUVELLE
REVUE THEOLOGIQUE

La théologie aux XII^e, XIII^e et XX^e siècles

Dans cet article, nous voudrions résumer deux livres du P. Chenu [1] et suivre *le mouvement de la théologie* se constituant en science dans la lumière de la foi, aux XII^e et XIII^e siècles, puis dégager les conclusions immédiatement pratiques, ou plutôt l'appel pressant aux théologiens d'aujourd'hui dont sont prégnantes ces deux admirables études.

Nous partagerons cet article en trois parties : une sommaire introduction ; la fermentation de la théologie du XII^e siècle aboutissant à la grande *Scolastique,* à la *science* théologique du XIII^e ; les conclusions actuelles auxquelles conduisent les rapprochements maintes fois suggérés par l'exposé très objectif de l'auteur et par son hésitation même devant l'*imparfaite* subalternation, d'après saint Thomas, de la science théologique à la Science incréée de Dieu.

I

INTRODUCTION

Dans son premier volume, « *La théologie au XII^e siècle* », le P. Chenu ne fait pas l'histoire des doctrines enseignées dans les abbayes ou par les écolâtres. Avec une prodigieuse érudition, et surtout avec un sens profondément « intérieur » de la vie de l'intelligence sous l'emprise de la foi, il retrouve, « en y participant », l'effort spirituel, la lente et laborieuse *genèse* d'une *science* théologique qui, au XIII^e

1. M.-D. Chenu, O.P., *La théologie au douzième siècle.* Coll. *Etudes de philosophie médiévale,* XLV. Paris, Vrin, 1957, 25 × 17 cm., 413 p. (Abréviation : *XII).* — *La théologie comme science au XIII^e siècle,* Coll. *Bibliothèque thomiste,* XXXIII. Paris, Vrin, 1957, 25 × 17 cm., 112 p. (Abréviation : *XIII).*

siècle, prendra structure aristotélicienne; il en discerne les multiples et complexes composantes; sans le dire nulle part explicitement, il démontre à l'évidence qu'à l'effort temporel de la science théologique, sous la motion de l'éternelle et infinie science de Dieu, il restera toujours du mouvement pour aller plus loin. Nous le montrerons, aussi sobrement et clairement que possible, dans la troisième partie de cet article.

Pour cerner les méthodes de la théologie au XII^e siècle et pour en pénétrer la mentalité implicite, il faut remettre « les maîtres en pensée... dans les ensembles contemporains, disons, puisqu'il s'agit de théologie, dans la communauté d'Eglise qui les porta » (*XII*, 12). La théologie, en effet, résulte de la prise de conscience collective, par le peuple chrétien, de l'économie de salut dans laquelle il est engagé et qu'il cherche à se rendre intelligible (*ibid.*). Les mouvements évangéliques naissants au XII^e siècle et la joie de saint François ont plus d'importance, pour la connaissance du Christ, que la déposition de Jean sans Terre ou la condamnation du nihilisme christologique par Alexandre III (*ibid.*). Mais la joie du Poverello « ne peut être définie dans sa spiritualité originale et dans son problème institutionnel qu'à l'intérieur d'une évolution sociale qui tend à déclasser l'ancienne pauvreté monastique liée au régime féodal » (*XII*, 13).

Bref, se demande le P. Chenu, « *comment faire l'histoire théologique de l'Eglise sans l'histoire de l'Evangile dans l'Eglise?* »

Un simple gland, tombé dans l'anfractuosité d'un rocher, fera un jour éclater la pierre, sous la poussée de la vie dont il portait le germe. De quelle vie est porteuse la simple question posée par le P. Chenu?... Elle fait penser aux réflexions récentes d'Etienne Gilson sur la philosophie des Scolastiques : comment la comprendra-t-on, objectivement, dans son intention profonde, sans retourner à la théologie? Comment comprendre saint Thomas, si on l'isole de la vie de l'Eglise?

Nous en convenons, les questions ici posées anticipent sur la troisième partie de notre étude. Elles étaient nécessaires, cependant, pour comprendre *et* l'intention profonde du P. Chenu, *et* la vraie *réalité*, « intérieure à ses manifestations historiques », de la théologie aux XII^e et XIII^e siècles. Les innombrables textes que le P. Chenu commente avec une si pénétrante fidélité resteront lettre morte pour qui consentirait à lire avec lui manuscrits et in-folios, mais sans s'associer à la méditation intérieure et silencieuse qui inspire et éclaire ses recherches et ses interprétations. « Par toute son habitude de pensée autant que par sa vocation religieuse, écrit Gilson dans la préface qu'il consacre à son ami, le P. Chenu se trouve naturellement chez lui dans le climat de la théologie thomiste... Pour un fils de saint

Dominique surtout, ce que l'on nomme « thomisme » est, ensemble et indivisément, une philosophie, une théologie, une spiritualité et une mystique ; le tout germant du sein de la Parole de Dieu, s'en nourrissant et l'éclairant à son tour de sa lumière » (*XII*, 8).

*
* *

Philosophe et théologien comme au moyen âge, le vrai disciple de saint Thomas ne doit-il pas être encore, aujourd'hui, un historien, nourri, lui aussi, et éclairé par la lumière de Dieu ? Mais que sera une histoire de la théologie nourrie et éclairée par la lumière divine ? Plus de vingt ans avant le P. Chenu, le P. Maréchal l'esquissait sommairement en dessinant le cadre général où s'inscrivent les grandes phases du développement de la mystique catholique :

« Parmi les traits permanents de la vie contemplative au sein de l'Eglise, tels ou tels semblent prendre, depuis les derniers siècles, un relief nouveau. Faut-il parler d'une évolution de l'expérience mystique même, ou seulement d'une conscience plus explicite — et d'une expression littéraire plus avertie — de certains aspects de cette expérience ? Quoi qu'il en soit, nous songeons surtout, en écrivant ces lignes, au rôle central de la médiation du Christ dans la piété chrétienne, médiation nécessaire jusqu'au sommet de l'union mystique ; ou encore à l'intention sociale, « universaliste », aujourd'hui plus évidente que jamais dans l'oraison contemplative ; et nous constatons aussi que cette intention d'universelle et surnaturelle charité rejoint volontiers le sentiment avivé de l'appartenance au « corps mystique » dont le Christ est le Chef.

« L'allusion, que nous venons de faire à quelques tendances actuelles, assez apparentes, de la mystique catholique, pourrait n'être pas dépourvue de signification rétrospective. L'évolution générale de la piété moderne ne marquerait-elle pas, sur le plan mystique même, un retour vers cette plénitude chrétienne de vie spirituelle dont les écrits apostoliques demeurent la charte authentique ? Ce retour signifie, si nous ne nous trompons, que, pour les contemplatifs catholiques, la phase pseudo-dionysienne, trop abstraitement spéculative, trop asservie à un rythme philosophique d'emprunt, est désormais close »...

Mais « la nuée obscure, le θεῖος γνόφος, ne saurait être, en chrétienté, le dernier mot de la mystique spéculative : une synthèse plus large s'impose.

» Cette synthèse, réalisée vitalement à toute époque dans l'âme des mystiques, semble en voie de s'expliciter de plus en plus dans les doctrines : nous comprenons mieux que le mystique catholique n'est pas seulement, par rapport aux autres fidèles, un séparé, un évadé vers une indistincte transcendance ; que l'ascension mystique est faite d'« intégrations » plus que de « retranchements » ; qu'elle ne doit effacer, de la commune vie chrétienne, aucun trait spécifique ; bref, que le parfait mystique serait, en cela même, le parfait chrétien, et nous entendons un chrétien que les plus hautes faveurs divines n'arrachent pas à la solidarité des souffrances et des conquêtes de l'Eglise militante [2] ».

Le P. Chenu s'est-il jamais arrêté aux lignes que nous venons de citer ? Il est d'autant plus éclairant et réconfortant de découvrir dans

2. Joseph Maréchal, *Etudes sur la Psychologie des Mystiques*, t. II, Bruxelles-Paris, 1937, p. 13-15.

ses deux derniers livres une merveilleuse illustration de la perspective du P. Maréchal sur la parfaite mystique et la perfection chrétienne [3].

L'histoire de la théologie qu'il nous fait découvrir, en effet, est celle d'un progrès (Richard de Saint-Victor, par exemple, Adélard de Bath et Hadewijck, la moniale de chez nous) qui se heurte aux tenants de la tradition (à Geroch de Reichersberg, par exemple), conflit ou plutôt tension dont Innocent III (« qui est très loin d'avoir eu l'intention de toutes les choses qu'il a faites ») « domine l'évolution et l'équilibre » (conclusion de *XII*).

Ce progrès, plus profondément, est celui d'une renaissance assumée par un évangélisme (conclusion de *XIII*). Nous sommes ici au foyer de la vision du P. Chenu et, croyons-nous, au cœur de la réalité « intérieure » de l'histoire.

« Ni la querelle des universaux, ni l'entrée d'Aristote, ni la pression des divers platonismes, ne peuvent être les causes propres et immédiates du progrès d'une théologie dont le principe est la lumière de la foi. Avant ces ressources rationnelles, et les mettant d'ailleurs bientôt en œuvre, commandent deux richesses intérieures de la foi et de son donné : la découverte accélérée de la tradition grecque, procurant aux Latins mal préparés l'*Orientale lumen*, et, à la faveur d'une profonde transformation institutionnelle (le passage de la féodalité au régime communal), un réveil évangélique » (*XII*, 223).

Un tel réveil est possible « aux époques où l'homme découvre, en lui et autour de lui, par une prise de conscience collective, des valeurs nouvelles jusque-là silencieusement vécues ». Il est une animation, par l'Esprit, d'un « monde en transformation », d'une « autre humanité, en communion de laquelle d'abord il faut vivre, pour lui parler la parole de Dieu » (*XII*, 248). « Il peut se définir par une présence de l'Evangile, non seulement du fait qu'on en reprend le texte dans sa lecture directe et sa densité littérale (par opposition aux interprétations allégorisantes), mais aussi et solidairement parce que la Parole de Dieu est annoncée *comme actuelle*, par l'action de l'Esprit, *dans une Eglise maîtresse*, et dans une théologie renouvelée » (*XII*, 273 ; nous soulignons).

Est-ce à dire que, dans la vie intellectuelle du XII[e] et du XIII[e] siècle, la découverte de la théologie grecque et le réveil évangélique constituent des facteurs prépondérants et qu'il faille réduire l'importance communément attribuée à l'entrée d'Aristote en Occident?

---

3. C'est-à-dire, croyons-nous, sur le quatrième degré de l'amour de Dieu (*amare SE propter Deum TANTUM*) dont saint Bernard n'osait affirmer qu'il est possible ici-bas. Sainte Thérèse de Lisieux aura, sereinement, cette audace. Cfr A. Hayen, S. J., *Saint Thomas d'Aquin et la vie de l'Eglise*, Louvain-Paris, 1952, p. 10-22. Nous y évoquions déjà la fin du texte du P. Maréchal que nous venons de citer.

Telle est, à première vue, l'interprétation de l'histoire que suggère la lecture du P. Chenu. Est-ce bien sa pensée et la vérité? Nous le verrons en conclusion, après avoir suivi, aussi fidèlement que possible, l'exploration à laquelle nous sommes conviés.

II

LA THEOLOGIE AUX XII^e ET XIII^e SIECLES

A. LE DOUZIÈME SIÈCLE

Les composantes du mouvement théologique sont complexes. Impossible d'en faire un classement systématique : chevauchements et interférences empêchent toute distinction adéquate. On peut distinguer cependant facteurs d'ordre littéraire et d'ordre vital. On peut distinguer encore comme un couple de forces commandant, au XII^e siècle, ce tournant de l'histoire de la théologie chrétienne : les forces anciennes en expansion; l'irruption des forces nouvelles se heurtant à la résistance des anciennes.

1. — *Forces anciennes en expansion.*

D'abord celle de *la grammaire* (chapitre IV : grammaire et théologie). Smaragdus, abbé de Saint-Michel, au IX^e siècle n'admettait pas que les théologiens suivent l'autorité de Donat (*XII*, 90); Jean de Garlande, au début du XIII^e, ne permet pas à la grammaire de régenter la théologie. Mais cela n'empêche nullement celle-ci d'accepter et même de rechercher les services de celle-là. L'application de la grammaire à la théologie ouvre la porte à la logique et à Aristote. Elle révèle surtout la portée d'un problème fondamental : celui « d'une science divine parlant la langue des hommes... Disons, pour poser ce problème en termes contemporains, que les « sept arts », en entrant au service de la *sacra doctrina,* y apportent leurs lois et leur dynamisme, ce qui les amène à réclamer un jour, jusque dans le plus fidèle service, l'autonomie de leurs démarches et de leurs méthodes » (*XII*, 90).

Au détriment de la théologie? — Bien au contraire, conclut le P. Chenu : « quelles qu'aient été les solutions adoptées, les excès de dialectique ou les confusions de méthode, il reste que les théologiens, en principe et en instrumentation technique, prirent conscience de la légitimité et de la valeur d'une discipline qu'une certaine mystique de la foi avait longtemps répudiée [4].

4. C'est la même mysticité qui suggérait, au premier abord, de répondre affirmativement à la question terminant notre introduction : il faut réduire la place d'Aristote pour faire, à la foi, la sienne.

» Les règles de Donat ne commandent pas en théologie, car le mystère les met en échec ; la *doctrina sacra* les emploie comme des « servantes », comme des moyens, pour pénétrer dans la parole de Dieu. Mais plus la théologie est fidèle à son objet transcendant, plus, chez elle, la grammaire joue selon ses lois propres. Ainsi dans la parole de Dieu elle-même. Au XII[e] siècle, ce sont ceux qui pratiquèrent la meilleure critique grammaticale, qui avaient chance d'être les meilleurs théologiens » (*XII*, 107).

Plus importante, plus immédiatement évidente que celle de la grammaire, est l'influence *des platonismes* sur la théologie au XII[e] siècle. Le pluriel qu'emploie le P. Chenu mérite de retenir notre attention. Assurément, ces platonismes ont des traits majeurs communs, des intuitions communes. Tous sont néoplatoniciens, tous ont une orientation religieuse qui explique leur crédit (*XII*, 108-109). Tous opposent deux mondes, celui de la transcendance et celui de l'immanence ; l'assimilation à Dieu est le sommet de l'activité humaine ; l'image de la lumière a la plus haute importance. Devant ces divers platonismes cédant à la dualité de l'esprit humain et s'écartant de la réalité concrète où l'action de Dieu s'incarne pour récapituler la création dans sa matière même (*XII*, 140), la conscience chrétienne a la même réaction : refus des intermédiaires ; création immédiate de la matière elle-même (*XII*, 108-109, 110-112). Partout se fait sentir la présence permanente du platonisme d'Augustin, son crédit philosophique aussi grand que son crédit religieux (*XII*, 115).

De profondes différences distinguent cependant le platonisme du *Timée* et de ses mythes, tournés à Chartres en allégorie décorative (*XII*, 122, 123), — celui de *Boèce* qui veut concilier Aristote et Platon et qui, le premier, emploie en théologie la logique aristotélicienne (*XII*, 124, 127), — celui de *Denys* dont la hiérarchie brise l'emprisonnement de chaque nature aristotélicienne dans son périmètre ontologique (*XII*, 131), mais qui prête flanc à un danger d'agnosticisme : cascade d'illuminations à partir d'un Dieu invisible en lui-même, diffusion généreuse du Bien menaçant l'irréductible originalité chrétienne de l'Incarnation, jeu symbolique où est complètement évacuée et méprisée l'*historia* (*XII*, 133), — celui des *Arabes* et du *Liber de Causis* qui transpose en création la « procession » (panthéiste ?) néoplatonicienne (*XII*, 135 et 137).

Une attention spéciale doit être accordée à *Boèce*, maître immédiat de la méthode scolastique (*XII*, 148). Pour les augustiniens du XII[e] siècle, ce n'est pas un théologien mais un philosophe qui s'en tient aux conclusions de la raison, en marge de la foi (*XII*, 154). On reconnaîtra à bon droit en lui un humaniste, retournant aux anciens, par un effort modeste, non génial, d'assimilation personnelle (*XII*, 157).

Un autre trait caractéristique du XII^e siècle, c'est sa *mentalité symbolique*, la conviction que toute réalité naturelle ou historique a une signification (*XII*, 161). L'allégorisation intellectualiste à laquelle engage cette mentalité, tendra à éliminer le mystère des symboles. La messe tendra à devenir « une figuration savante et compliquée des épisodes de la Passion, plutôt qu'un repas de sacrifice » (*XII*, 178 et 181).

« Le ressort le plus profond de la pensée du siècle est *une unique dialectique du symbole* ». On ne s'étonnera pas de voir l'allégorie fort pratiquée par les théologiens : mais bien avant que saint Thomas rejette le sens spirituel — et donc l'allégorisme victorin — hors de la « construction » d'une théologie (*XII*, 207), Hugues de Saint-Victor, contre lequel réagit la théologie thomiste, réagit déjà lui-même contre une allégorisation prématurée, en faveur de l'*historia* et de son irremplaçable valeur (*XII*, 200).

On retrouve sans peine, sous-jacente à cette mentalité, une philosophie platonicienne, voyant dans l'univers des symboles plutôt que des effets et tentée d'évacuer la densité des choses (*XII*, 182). Et pourtant, regardez les chapiteaux du XII^e siècle. Leurs sculpteurs aiment la nature pour elle-même. « De même, les théologiens chartrains honorent le Créateur dans la dignité de sa création même ». Leur philosophie platonicienne appelle celle d'Aristote : de plus en plus, l'image symbolique « prend densité dans son contenu sensible » (*XII*, 183).

Dernière composante discernée par le P. Chenu : l'*Ancien Testament* : « Dans une théologie qui, non seulement par ses bases, mais par ses visées et ses techniques, est encore une méditation de la *pagina sacra*, il est à prévoir que l'Ancien Testament tiendra une place majeure, tant comme terrain de travail que comme perspective doctrinale » (*XII*, 210).

Ce recours à l'Ancien Testament a d'immenses avantages. Mais ces avantages ont leur rançon : surcharge de la théologie du baptême, de celle du sacrifice eucharistique, de la législation morale et sacramentelle du mariage. Celle-ci est, entre toutes, appesantie par ses références à l'Ancien Testament (*XII*, 215). C'est lui encore qui fait « prévaloir, dans cette Eglise puissante, peuple choisi parmi les gentils plus que corps mystique du Christ, l'idée de la séparation vis-à-vis du monde ; elle est le parti de Dieu... » (*XII*, 218).

*
* *

Malgré ces surcharges, remarque le P. Chenu, « le sens des progrès irréversibles demeure efficace » (*XII*, 218). Voici que s'éveille une

conscience active de l'histoire humaine (*XII*, 62). Le christianisme prend conscience de son devenir historique (*XII*, 89). Dans la méditation d'un saint Bernard, « toute l'*historia Verbi* se ramène à un progrès de l'amour ». Chez Hugues de Saint-Victor, au contraire, ou chez Anselme de Havelberg, se fait jour « la conscience réfléchie de l'historicité de la Bible et donc de l'homme religieux, dont le principe est la maîtrise de Dieu non seulement sur le cosmos, mais sur les événements » (*XII*, 69-71). Nous sommes loin encore d'une véritable théologie de l'histoire. Chez nos théologiens, une pièce essentielle de l'histoire est sans doute « le destin, la prédestination de l'empire romain » (*XII*, 78). Pour Othon de Freising, le conflit des deux cités est résolu, malgré les querelles avec le Sacerdoce, par l'unité du Saint-Empire (*XII*, 81, 85).

Orderic Vital, au contraire, n'est pas né en terre d'empire. Il vit l'épopée de son peuple normand, de la croisade, de l'expansion monastique, « sans les référer du tout à une quelconque mystique impériale ». Jean de Salisbury pressent la consistance en soi de l'ordre social et politique, distinct et irréductible à l'Eglise (*XII*, 85-86).

Cette prise de conscience de l'histoire, par les théologiens et les historiens comme aussi par le menu peuple, s'accompagne d'un « *sens nouveau du rôle de l'homme* dans l'univers, et, au delà, dans l'histoire religieuse de cet univers. L'homme n'est pas une créature de remplacement, mais le démiurge de ce monde, qui, en se révélant, révèle l'homme à lui-même » (*XII*, 60).

D'une manière plus générale et plus explicite, le XII^e^ siècle fait la « *découverte religieuse de l'univers,* dans une nature qui, selon le mot du très profane Jean de Meung, est la chambrière de Dieu » (*XII*, 51).

Progressivement, on distingue « le miracle du surnaturel de la grâce, qui de soi n'a rien à voir avec le merveilleux » (*XII*, 28). On s'intéresse moins aux *mirabilia* qu'au cours quotidien de la nature (*XII*, 30). Les hommes se mettent à la recherche des causes, et cette recherche ne va pas sans hésitations. Il semble d'abord qu'on fasse tort à la recherche de la Cause suprême; sous la séduction de Denys et de son explication hiérarchique de l'univers, le symbolisme risque de revêtir l'univers de valeur sacrale et d'éliminer la science des causes et des effets au profit de la considération ingénieuse des symboles (*XII*, 33-34).

Mais ces défaillances et ces déviations n'arrêteront pas le progrès de la pensée, de la reconnaissance de la nature profane, de sa consistance propre et de sa valeur religieuse. A vrai dire, ce progrès de la pensée est avant tout un progrès de la vie : « De cette solida-

rité, physique et spirituelle, de l'homme et de l'univers, de ce nouvel équilibre de la grâce et de la nature, ce ne sont pas d'ailleurs les théologiens qui, à l'Ecole, furent les protagonistes. Du moins ils n'en énoncèrent les lois qu'à partir de la vie même de l'Eglise qui, spirituellement et pastoralement, se construisait en ce XII^e siècle dans des formes et des états nouveaux... Dans un double et unique réflexe, le retour à la *vita apostolica* primitive hors le féodalisme monastique, appelait et procurait une présence au monde... Rencontre de l'Eglise et du monde, qui s'accomplit dans un témoignage pur et abrupt, mais tout sensible aux valeurs d'un homme nouveau, plus que dans l'appareil d'une chrétienté puissante — et compromise — par son établissement. On ne sera donc pas surpris que ce soit parmi ces évangéliques que se recruteront, dans les générations suivantes, les théologiens de cette nouvelle chrétienté, où la raison elle-même, cette fine pointe de la nature humaine, entrera dans la construction terrestre de la science de Dieu » (*XII*, 44).

2. — *Irruption de forces nouvelles.*

Grammaire et dialectique, multiples platonismes, mentalité et théologie symboliques, utilisation parfois trop rigide de l'Ancien Testament, tous ces facteurs ne suffisent pas à rendre compte de l'éveil de la conscience de l'histoire, de la valeur unique de l'homme, de la consistance de la nature et de sa portée religieuse. Il y faut encore d'autres composantes.

Suivons avec le P. Chenu l'apparition des *magistralia* — *moderni magistri* —, à côté des *auctoritates* — les *Sancti* —; examinons la technique des « autorités » (*XII*, 351). Voyons comment se forge peu à peu un vocabulaire théologique sévère et précis (*XII*, 366). Assistons à l'éveil métaphysique d'un siècle où se répand la notion de cause (*XII*, 309), où les philosophes antiques attirent de plus en plus l'attention des théologiens (*XII*, 316), où la découverte progressive de l'œuvre presque entière d'Aristote va exercer une influence décisive (*XII*, 320). Reconnaissons, à côté de la « crue de l'aristotélisme », la « crue de la théologie grecque et l'aurore de l'*Orientale lumen* qui monte d'un Grégoire de Naziance, d'un Denys, d'un Maxime » (*XII*, 274, 290). Etudions l'opposition entre les écoles abbatiales et les écoles nouvelles.

Que signifie le contraste entre la *collatio* monastique et la *lectio* des *magistri*? Que signifie la solidarité entre ces derniers et « les bourgeois qui dans les communes s'émancipaient, non sans violence... Détachés des économies terriennes pour s'intéresser aux affaires et négoces, dans une mobilité qui les enrichissait, les exaltait et les déclassait en même temps dans la vieille société, parfois conseillers des

princes, petits et grands, ils étaient ouverts à toute curiosité comme à toute aventure, impatients de toute liberté du corps et de l'esprit » (*XII*, 324-325) ? Quelle est la signification religieuse de ce contraste et de cette solidarité ? Pour le comprendre, il faut dégager « *le nœud même de l'évolution de la théologie de ce siècle* » (*XII*, 15). L'apparition de la culture scolastique après la culture monastique (*XII*, 325), la naissance des universités, l'élaboration d'une théologie où l'on ne discute plus seulement en fonction des textes, sacrés ou « authentiques », mais de la nature de l'homme et des lois de l'esprit (*XII*, 335), la maturité d'une raison devenant adulte (*XII*, 338), tout cela ne se peut comprendre qu'au carrefour de la vie évangélique (*XII*, 225), à la lumière du réveil évangélique du XII^e^ siècle et du début du XIII^e^ (*XII*, 252). Nous sommes, si l'on ose dire, au « nœud théologal » de l'histoire et au « cœur apostolique » de l'œuvre du P. Chenu [5] : le réveil évangélique du XII^e^ siècle.

*
* *

De ce réveil, il faut à présent décrire la genèse et en suivre le développement jusqu'à l'élaboration d'une théologie scientifique. La vie monastique, à juste titre, se prétendait, elle aussi, évangélique ou apostolique (les deux adjectifs sont synonymes) : vie commune à base économique de pauvreté et de bienfaisance (*XII*, 228). Mais, comme un organisme parvenu à sa taille adulte, elle a, pour ainsi dire, atteint son plafond. Lequel est préférable pour l'Eglise, se demande Othon de Freising, « de l'humilité et de la pauvreté des premiers temps ou de sa grandeur présente : Le premier état, répond-il mélancoliquement, est le meilleur mais le second est plus heureux ! Qu'Othon, théologien du Saint-Empire, fît cette réponse, cela était normal ; mais une génération allait se lever qui ne donnerait pas son consentement à une Eglise « heureuse », et rêverait de lui rendre sa qualité première » (*XII*, 253).

Au temps du Saint-Empire qui a surmonté dès ici-bas, croit Othon de Freising, le conflit des deux cités, la sérénité triomphante du monastère, *splendor monachici ordinis* (Rupert de Deutz), règne dans l'humanité et l'identification s'est faite explicitement entre communauté chrétienne et monastère : « sacralisation » et rétrécissement de la « sainteté » de l'Eglise et de son universalité ouverte au monde entier (*XII*, 232). C'est l'époque où Gratien distingue les « clercs »,

5. Qu'on nous permette de le souligner, la manière dont nous venons de nous exprimer réveille la question qui concluait notre introduction : faut-il réduire l'importance de la crue de l'aristotélisme et de la théologie grecque, etc., pour estimer à sa juste mesure celle du réveil évangélique ? Le moment approche où cette question pourra recevoir une réponse définitive.

élus, « convertis », voués à la contemplation et les « laïcs », la grande masse des gens à qui l'on accorde (*concessum est*) de se marier, de travailler la terre, d'engager des procès. Cette distinction, dans son contexte historique, tend à faire des « clercs », seuls « convertis », les seuls chrétiens authentiques. Les laïcs sont, pour ainsi dire, laissés pour compte dans un monde profane, assez méprisable. « La référence monastique à Dieu tendait à réduire la vérité et la causalité des choses à n'être que des symboles ou des occasions de la grâce, et donc leur usage une concession » (*XII*, 242-243).

« Le monde monastique, au début du XII^e siècle, est secoué par un puissant appel à l'apostolat, et il revendique, avec de glorieuses références à Boniface, à Augustin, le droit de prêcher... Mais les revendications des fonctions apostoliques restent courtes, et comme imprégnées de ressentiment » (*XII*, 232-233). L'*acte* apostolique se réduit chez Rupert à la sainteté personnelle : le moine est désormais coupé du monde (*XII*, 233, n. 2). Vains seront, pendant la seconde moitié du siècle, les appels de Rome à l'évangélisation du petit peuple et d'un monde déchristianisé, et la mission des cisterciens parmi les Albigeois et les Cathares ne parviendra pas à établir efficacement le contact (*XII*, 233). « L'épisode est bien connu, voire même symboliquement grossi, de frère Dominique relayant la mission cistercienne de Narbonnaise, et l'établissant, à l'encontre de l'appareil des prélats et de leurs procédés politiques, sur le programme évangélique de saint Luc : « agissant et prêchant à l'exemple du Maître, allant à pied, sans or et sans argent, imitant en toutes choses la forme des apôtres ». Ce n'était pas seulement ni toujours, chez ces prélats et ces moines, tiédeur ni ignorance, mais *une espèce d'incapacité à prendre langue avec ce peuple chrétien, au milieu desquels ces féodaux se trouvaient déconcertés comme dans une terre nouvelle,* alors que les nouveaux apôtres portaient leur témoignage dedans des solidarités humainement contractées et spirituellement éprouvées » (*XII*, 256. Nous soulignons).

Voici, en effet, qu'avec la réforme canoniale et même avec Etienne de Grandmont qui prépare François d'Assise, apparaît la *vita VERE apostolica* (*XII*, 234-235). On ne trahirait pas, croyons-nous, la pensée du P. Chenu ni la réalité « théologale » de l'histoire en voyant dans ce surgissement le passage du troisième degré de l'amour selon saint Bernard au quatrième : de la contemplation encore imparfaite de qui aime *Dieu* pour *Lui-même,* à la contemplation parfaite de celui qui désormais s'aime *soi-même (et toute la création)* pour *Dieu SEUL* [6].

6. Le texte du P. Maréchal cité dans l'introduction peut éclairer le rapprochement que nous venons de faire et qui sera repris dans la conclusion.

Mais voici que surgit une question, très proche de celle qui, par trois fois, s'est déjà posée à nous : faudrait-il conclure de ce rapprochement que moines

Le P. Chenu souligne le caractère démocratique de cette insertion nouvelle de l'Evangile dans le monde : « Les nouvelles formations — corporations, communes, fraternités — substituant à la fidélité verticale et paternaliste un engagement horizontal et fraternel » (*XII*, 270). Son interprétation, nous semble-t-il, devrait être nuancée. Là où il voit une « substitution », nous reconnaîtrions plutôt un prolongement, mieux, un *épanouissement*, car la fidélité verticale n'est pas, croyons-nous, purement « paternaliste », mais aussi *filiale*.

Quoi qu'il en soit de cette mise au point, il faut le reconnaître, dans ce réveil évangélique le rôle des laïcs est plus important que celui des clercs, tenus dans le réseau des institutions (*XII*, 237 et 266) : François d'Assise est un laïc, comme Ignace de Loyola au XVI^e^ siècle, Charles de Foucauld au XX^e^ et, à l'origine de la vie monastique elle-même, Benoît d'Aniane [7]. La vie commune s'étend aux gens mariés (*XII*, 238) et la notion de vocation, aux états de vie profane (*XII*, 240).

« Du choc apostolique, en effet, le principe et les lois se situent au delà de la distinction clercs-laïcs » (*XII*, 266). Pour notre part, nous dirions plutôt que le principe (ou la Source) de ce choc apostolique se situe *en amont* de la distinction clercs-laïcs. Dans la conclusion, nous verrons que cette nuance de langage ne corrige pas, mais précise et renforce la pensée du P. Chenu.

Les laïcs jouent, dans le réveil évangélique, un rôle prépondérant. Il faut préciser davantage : ces laïcs appartiennent avant tout aux milieux nouveaux des négociants (Pierre Valdo), des tisserands (François d'Assise). Ce ne sont pas des hors-la-loi, mais des « hors-la-société » ; il n'y a pas de place pour eux dans les *ordines* existants. C'est pourquoi leur pauvreté évangélique s'avère être une force de rupture sociale, « une force de désintégration de cet aggloméré social qu'était la chrétienté féodale ; et de fait l'Eglise protégeait par des interdits le régime féodal dont elle était bénéficiaire. Ce n'est point que les pauvres du Christ s'attaquent à des problèmes sociaux ; c'est leur pureté évangélique qui détermine leur intention dont les effets temporels, si puissants soient-ils dans la civilisation en cours, ne règlent point leur inspiration. Ce qui n'empêchait pas cette pauvreté d'être redoutable et équivoque, comme l'expérience le montra, tant le refus des économies terrestres est un efficace dissolvant » (*XII*, 255).

---

et moniales sont désormais condamnés à ne pas dépasser le troisième degré de l'amour ici-bas? Seuls y auraient accès les mendiants, prêcheurs ou mineurs vraiment évangéliques — lesquels connaîtraient à leur tour la « régression » bénédictine, le jour où ils deviendraient incapables de « solidarités humainement contractées et spirituellement éprouvées »? La conclusion de l'article suivant répondra à cette question. L'allusion faite à sainte Thérèse de Lisieux dans la note 3 permet d'entrevoir dès maintenant quelle doit être cette réponse.

7. Mais il faut reconnaître aussi que ces initiateurs ne resteront pas laïcs : presque tous deviendront religieux ou fondateurs d'ordres religieux.

Chacune de ces lignes du P. Chenu mérite d'être méditée et sera reprise dans notre conclusion. Soulignons tout de suite la dernière phrase : dans ce réveil évangélique, il y eut bien des équivoques et des déviations malsaines, voire hérétiques, dont *le danger le plus redoutable,* dans ce désétablissement social de l'Eglise, fut de « *compromettre gravement, parfois, la vérité même du lien infrangible entre l'Esprit Saint et l'Eglise visible* : on attribue à l'Esprit, par delà les appareils terrestres, le réveil évangélique, dans une Eglise désormais purgée de ses tares temporelles et tendue vers les derniers temps annoncés... Le nom seul de Joachim de Flore illustre l'ambiguïté de cet attribut prophétique des ' pauvres du Christ ' ainsi que le discernement de l'Eglise romaine qui, respectueuse des saintetés personnelles, sauvera contre les spiritualismes dévergondés, les institutions transmettrices authentiques de la Parole de Dieu et des sacrements du Christ » (*XII,* 256-257; nous soulignons).

Car, si les « nouveaux ' mouvements ' apostoliques répugnent à endosser les formes classiques de la vie religieuse..., Innocent III les fera sagement évoluer vers une vie plus institutionnelle... Ainsi, dans l'Eglise *en acte* apostolique, se résout le problème de la continuité entre mystère et institution, dans l'unité de l'Esprit » (*XII,* 265; nous soulignons). Le réveil apostolique constitue, en effet, un renouveau théologal (*XII,* 264), c'est-à-dire accompli « en Dieu » (*Io.,* III, 21), au nom du Christ (*Mt.,* XVIII, 20 et *Mc,* IX, 37). Le principe en est Dieu en lui-même, Dieu collaborant personnellement avec l'instrument humain qu'il assume. Voici qu'est désormais expliquée la définition déjà rencontrée du réveil évangélique : « *présence de l'Evangile... parce que la Parole de Dieu est annoncée comme actuelle, par l'action de l'Esprit, dans une Eglise Maîtresse, et dans une théologie renouvelée* » (*XII,* 273; nous soulignons).

Ce renouvellement « théologal » de la théologie va faire de celle-ci une science. C'est ce que nous découvrirons au XIII^e siècle, en nous laissant guider par le second livre du P. Chenu.

La théologie monastique se construisait à l'intérieur du monde sacré que constituent les ensembles cultuels. Le moine mène sur terre une vie céleste. Sa théologie est, pour ainsi dire, une « théologie céleste » (*XII,* 347). Celle des « évangéliques » au contraire est une « théologie terrestre », engagée, de toute la force de Dieu, dans le monde de la matière et des hommes, tout entier révélable » [8]. Elle « retrouve le dynamisme du dialogue avec le monde auquel elle s'adresse, soit en proclamation évangélique, soit en controverse avec l'hérétique, soit dans la prise en charge théologique de la raison [9] ».

8. Voir, dans l'article suivant, un essai de mise au point de la notion de révélable.

9. *XII,* 260. Triple est, en effet, la fonction du *magister* : *legere, disputare* (pas nécessairement avec l'hérétique), *praedicare* (*ib.,* 261).

Sous deux aspects différents, subordonnés l'un à l'autre comme la création l'est à Dieu, cette théologie sera à la fois scientifique et évangélique. Dans l'élaboration de cette théologie, en effet, « c'est la foi qui est en cause... : ces pauvres du Christ, si peu enclins qu'ils soient en général à l'intellectualité, vont renouveler les ressources du sol théologique, jusque dans les écoles. Ce sont eux qui demain vont être les maîtres de l'Université [10], laissant à son destin le traditionalisme monastique, créant dans l'Eglise une nouvelle méthode de théologie, en même temps qu'un nouvel exemplaire de sainteté » (*XII*, 257).

Par conséquent, « ce n'est pas Aristote qui commande *premièrement* le développement de la doctrine sacrée, pas plus que ce n'est, chez un François d'Assise, une aspiration sociale et politique qui détermine le mouvement apostolique laïc, là même où, la prenant en charge, il l'évangélise » [11]. Et « lorsque saint Thomas d'Aquin déterminera la transcendance de la grâce en recourant à la notion aristotélicienne de la nature, ce ne sera pas le fait d'une option rationnelle en faveur du Philosophe; ce sera l'expression suprême de cette chrétienté où le retour à l'Evangile a procuré au croyant une présence au monde, au théologien une sensibilité parfaite à la nature, et à l'apôtre une intelligence efficace de l'homme » (*XII*, 251).

Cet achèvement scientifique d'une théologie vraiment évangélique, c'est au siècle suivant qu'il nous sera donné de le contempler.

B. AU TREIZIÈME SIÈCLE

Voici que la théologie s'équipe en discipline scientifique et assume à son service la raison aristotélicienne (*XIII*, 106). Il ne faut pas y voir une rupture avec le passé, mais un achèvement : l'élargissement, la transposition même de l'intellectualisme de saint Anselme (*XIII*, 13) et de saint Augustin (*XIII*, 105-106), nullement sa répudiation.

Comment s'explique ce progrès? Par la découverte des écrits d'Aristote et la crue de son rationalisme, au temps de Frédéric II et des légistes (*XIII*, 102)? Pas exactement. « Dans la chrétienté du XIII[e] siècle, la renaissance s'inscrit dans un évangélisme » (*XIII*, 103). « Ce qui va soutenir et alimenter effectivement la théologie en plein essor », c'est cet esprit évangélique et, « dans la poussée de cette sève, à l'Université de Paris, nous devons reconnaître non la découverte des textes d'Aristote, mais le réveil d'une foi nourrie des textes sacrés » (*XIII*, 103).

Et le P. Chenu de préciser sa pensée : « La théologie, la *science*

10. La formule trahit un peu la pensée du P. Chenu : il connaît fort bien l'existence de Guillaume de Saint-Amour, de Siger de Brabant, de Henri de Gand...

11. Ici encore, la formule employée suggère la question : faut-il donc restreindre l'importance du rôle d'Aristote?...

théologique n'est concevable et réalisable que par et dans une foi en pleine efficacité; la qualité scientifique de cette théologie se mesure, non pas premièrement à la rigueur des instruments rationnels utilisés, mais premièrement à la puissance de la foi, — assentiment et lumière, *oboedientia et lumen* (nous avons vu que ce sont deux éléments indissociables). La plus fruste obéissance à la parole de Dieu et à ses organes autorisés la fonde, en vitalité et en vérité; mais la science théologique n'a sa stature parfaite et son opulence spirituelle que si cette foi s'exerce elle-même selon sa perfection. Cela ne dispense certes pas les instruments rationnels d'être vrais, d'être techniquement parfaits, eux aussi; mais l'âme vient d'ailleurs. C'est l'évangélisme qui commande en renaissance chrétienne, non l'imitation de l'Antiquité, ni l'utilisation de ses philosophes » (*XIII*, 106).

C'est dans ce sens-là que doit se comprendre la formule, à première vue ambiguë, de la préface : « C'est le titre scientifique lui-même de la théologie qui requerra la présence mystique de la foi » (*XIII*, 12) : la première condition de possibilité d'une théologie objectivement scientifique est la foi théologale du « savant » qui va élaborer cette science.

*
* *

Comment va s'opérer cette élaboration? — Elle consiste dans le passage « d'un régime de révélation à un régime de savoir scientifique » (*XIII*, 37 b).

Voici que parvient à maturité le progrès que, d'Alcuin à Bérenger et Abélard, suscite « le ferment de la critique grammaticale » (*XIII*, 19) : « la raison s'installe à l'intérieur du donné et de la lumière de la foi; elle y travaille selon ses propres lois; servante encore, sans doute, mais apportant, dans le climat de la parole de Dieu, sa conception de l'homme, de l'esprit, de la vie, du monde » (*XIII*, 27).

Ce progrès ne s'accomplit pas sans résistance ni sans protestations. Tel Guillaume d'Auxerre qui, dans son respect de la transcendance divine, refuse d'utiliser les *rationes propriae rerum naturalium* (*XIII*, 31). Tel Robert Grossetête qui, très justement, recommande aux maîtres d'Oxford de construire la théologie sur le fondement de l'Ecriture, et, pour cela, de faire la *lectio ordinaria* sur le texte du Nouveau ou de l'Ancien Testament. Tel surtout l'impétueux Roger Bacon, « obstinément retardataire », estime le P. Chenu, mais qui n'a pas entièrement tort [12] de se plaindre « en 1267, que, depuis trente ans, le

12. Cfr deux siècles et demi plus tard, « le témoignage accablant » (Gilson, *Jean Duns Scot*, Paris, 1952, p. 45, n. 1) de Maurice du Port : « Loca autem Scripturarum, in quibus hae propositiones habentur, adducat Lector quae hic

goût des *quaestiones* ait fait abandonner le *textus de ore Dei* et son commentaire littéral, et attribuer une malsaine importance au livre du Lombard qui n'est qu'une *summa magistralis* » (*XIII*, 27). Pour Alexandre de Halès, la théologie est une sagesse : son objet est la cause des causes ; sa fin est de provoquer l'amour. Elle n'est pas une science, car elle ne procède pas par voie de conviction rationnelle acquise, mais par voie d'inspiration (*XIII*, 38). Richard Fishacre et Robert Kilwardy reconnaîtront, dans la théologie, une science. Mais les sciences humaines restent à l'extérieur de cette science ; extrinsèque, elle aussi, et accidentelle, l'élaboration rationnelle : *haec scientia non decurrit a praemissis in conclusionem.* Bref, pour ces maîtres, théologie inspirée et science aristotélicienne sont science dans un sens équivoque (*XIII*, 47-52). De même, Roland de Crémone : la théologie est une sagesse, non une science, car elle n'est pas l'effet d'une démonstration (*XIII*, 61).

Guillaume d'Auxerre, cependant, avait déjà fait une suggestion que Roland, Eudes Rigaud et d'autres laissent tomber, mais qui sera reprise par saint Thomas : l'adhésion de foi est, à son plan, de même type que l'*assentiment* aux principes premiers de la raison : *articuli fidei sunt principia per se nota* (*XIII*, 59).

Saint Bonaventure ne se demande pas si la théologie est une science au sens strict, quoiqu'il l'admette implicitement : ses œuvres mêmes en témoignent. Il laisse tomber la suggestion de Guillaume, mais chez lui se fait jour une nouvelle notion, celle de la *subalternation* [13] (*XIII*, 56), qui va jouer un rôle décisif (*XIII*, 12).

Saint Thomas, lui, retient et la suggestion de Guillaume d'Auxerre et la notion de subalternation. Désormais, l'insertion d'une science dans la foi devient possible : pas plus que l'*habitus naturalis principiorum*, l'*habitus* infus de la foi n'est *acquis* par le théologien, *sed acquiritur habitus eorum quae ex eis deducuntur* (*In I Sent., Prol.* ; *XIII*, 66).

Cette insertion reste pourtant difficile ; elle semble même impossible : contrastes multiples entre la science, acquise, universelle, autonome, procédant à partir d'une évidence, et la foi infuse, portant sur des faits singuliers, obéissant, dans l'inévidence, à la vérité première.

La distinction entre l'*habitus* infus de la foi et l'*habitus* acquis de la science théologique résout en partie cette difficulté grâce à l'ana-

---

omitto, coactus temporis angustia, et ne curiosis Scholasticis sacra verba nauseam generent, quod abhorreo dicere, et magis ita esse ».

13. Saint Thomas définira plus tard cette notion, empruntée aux *Posteriora Analytica* d'Aristote, dans les termes que voici : il y a subalternation d'une science (*quia*, à posteriori) à une autre science (*propter quid*, à priori), lorsque ces deux sciences *sic se habent ad invicem, quod altera est sub altera.* Ce qui suppose que : *subiectum inferioris scientiae non est species subiecti superioris scientiae, sed subiectum inferioris scientiae comparatur ad subiectum superioris, sicut materiale ad formale* (*In Post. Anal.*, I, *lect.* 25, n. 208).

logie : $\frac{\textit{lumen fidei}}{\textit{auditus}} = \frac{\textit{intellectus principiorum}}{\textit{sensibilia}}$ (*XIII*, 66, n. 1). Elle reste cependant insuffisante. La clé de la solution est dans la théorie de la subalternation : « la ' docilité ' du théologien qui ' croit ' ses principes sans en avoir l'évidence n'est qu'un cas particulier du régime des sciences », où le physicien, par exemple, emprunte certaines évidences au mathématicien (*XIII*, 71).

Cette subalternation fait que toutes les sciences humaines et l'univers entier, tout le révélable, est assumé par la science théologique dans la lumière théologale de la foi. Cette assomption est l'inverse du processus classique de la logique formelle : *peiorem sequitur semper conclusio partem* [14].

Mais, remarque saint Thomas, la subalternation ne va pas sans une certaine continuation. « Qui possède une science ' subalternée ' ne connaît pas de connaissance rigoureusement scientifique, s'il n'y a pas une certaine continuité entre sa connaissance et la connaissance du savant qui possède la connaissance ' subalternante ' [15] ».

C'est pourquoi la foi qui engendre la théologie « n'est pas une acceptation purement passive des dogmes auxquels nous donnons notre assentiment. Elle est une force qui, de l'intérieur, meut l'intelligence à l'assentiment et cette force est une lumière que Dieu infuse à l'esprit humain [16] ».

« Par conséquent, conclut avec rigueur le P. Chenu, l'exigence mystique qui refuse de considérer comme une véritable connaissance religieuse une dialectique rationnelle suspendue à une adhésion noncroyante aux articles de foi, trouve sa confirmation dans cette loi de la subalternation des sciences selon laquelle la ' continuité ' des disciplines subordonnées est la condition de leur valeur et de leur vitalité. Cela même par quoi la théologie est science est ce par quoi elle est « mystique » [17]. La théorie de la subalternation n'est que la formule technique de cette exigence structurale du savoir théologique.

« L'article de foi trouve son « lieu » dans l'immense genèse de vérité qui va de Dieu, vérité première, à la modeste conclusion théologi-

---

14. Cfr l'opposition entre saint Thomas et saint Bonaventure au sujet de « l'eau » de la philosophie et du « vin » de la doctrine sacrée (*In Boeth. de Trin.*, 2, 3, 5 et *Collat. in Hexaëm.*, XIX, n. 14-15 ou, dans l'édition du P. Delorme, *Visio*, III, *Coll.* VII, n. 14-15. Cfr *La Communication de l'être*, t. I, Paris-Louvain, 1957, p. 78-79 et 117, n. 4).

15. « Ille qui habet scientiam subalternatam non perfecte attingit ad rationem sciendi, nisi in quantum eius cognitio continuantur quodammodo cum cognitione eius qui habet scientiam subalternantem » (*De Ver.*, q. 14, a. 9, ad 3; *XIII*, 73).

16. « In fide qua in Deum credimus non solum est acceptio rerum quibus assentimus, sed aliquid quod inclinat ad assensum, et hoc est lumen quoddam divinitus menti humanae infusum » (*In Boeth. de Trin.*, q. 3, a. 1, ad 4; *XIII*, 73).

17. Cfr Bañez, *Scholastica commentaria in universam Primam Partem*, q. 1, a. 2, *dub.* 1, *ad secundum* : *negatur quod haereticus possit esse verus theologus.*

que : la théorie de la science qui semblait devoir à jamais consacrer l'hétérogénéité de la lumière divine de la foi avec la laborieuse et humaine spéculation du théologien, en souligne au contraire, sous les distinctions nécessaires, la féconde continuité » (*XIII,* 73-74).

Ainsi conçue et pratiquée, la théologie est une science authentique, science plus parfaite que celle d'Aristote, quoique moins parfaite que celle dont nous jouirons au ciel [18].

Sa perfection lui vient de sa « continuité avec la science de Dieu : de droit la théologie est pieuse ; en elle, la communion est parfaite de la valeur religieuse et de la qualité scientifique » (*XIII,* 77 c).

C'est-à-dire qu'au principe de la théologie, « l'induction » qui lui est propre et qui constitue ses principes est l'*auditus fidei,* l'attention surnaturelle à la révélation de Dieu dans son Eglise, à laquelle la lumière infuse de la foi « incline » l'intelligence (*ibid.*).

Au terme, elle s'achève dans la vision de Dieu tel qu'il se révèle à nous, c'est-à-dire dans la vision que Dieu a de lui-même (*XIII,* 78 b).

Cette vision dans sa plénitude, c'est la vision béatifique, au delà de la mort. Mais, de même que, selon Bañez par exemple, la science théologique ne sera pas supprimée, ni remplacée, mais accomplie, au ciel, ainsi la « vision divine » commence dès ici-bas, au delà de la foi et de son déploiement en science théologique, par la connaissance de

---

18. Cfr Bañez et Capreolus, cités par Grabmann, dans *Die theologische Erkenntnis- und Einleitungslehre des hl. Thomas von Aquin,* dans *Thomistische Studien,* IV, Fribourg (Suisse), 1948, p. 318-382. Remarquer la manière dont s'exprime Capreolus : la théologie (*sacra doctrina*) *non est aeque perfecte et proprie scientia sicut... metaphysica.* Nous sommes dans une perspective où la difficulté que le P. Chenu va soulever ne peut être résolue.

Bañez se place dans une autre perspective, beaucoup plus juste et beaucoup plus thomiste, croyons-nous : *Si theologia secundum se consideretur, hoc est secundum propriam speciem et obiectum, propriissime et exactissime scientia est et perfectiori modo quam aristotelica praecepta postulant.*

Bañez lui-même est-il rigoureusement fidèle à saint Thomas? Dans le passage même que nous venons de citer, il peut paraître subir l'influence de Duns Scot et accepter la distinction, scotiste, mais non thomiste, entre théologie en soi (*secundum propriam speciem et obiectum*) et théologie en nous (*secundum quod in nobis viatoribus est*). Mais le contexte impose une interprétation toute différente : Bañez est bien dans la ligne de saint Thomas. Voir, dans son commentaire de la *Somme théologique, In I,* q. 1, a. 2, la fin de la *solutio* du *dubium primum,* sur l'infériorité *secundum quid* et la supériorité *simpliciter* de la théologie comparée aux autres sciences. De même, à cet endroit et dans la *solutio* du *dubium tertium,* la première preuve de la *prima conclusio,* sur la croissance de la théologie passant du régime de la foi et de son obscurité à celui de la vision et de l'évidence des principes.

Sur la perspective de Duns Scot, voir E. Gilson, *Jean Duns Scot,* Paris, 1952, p. 45-52, surtout p. 47, et, mieux encore, Robert Guelluy, dans *Philosophie et Théologie chez Guillaume d'Ockham,* Louvain-Paris, 1947, p. 68 (cfr la confrontation sommaire de ces deux interprétations, dans *Deux Théologiens : Jean Duns Scot et Thomas d'Aquin,* dans *Revue philosophique de Louvain,* 1953, p. 239-241 et 274).

Dieu que saint Jean discerne dans la pratique de la charité [19] et qui constitue l'exercice concret de la vie contemplative [20].

*
* *

Mais voici que surgit une grave difficulté. Saint Thomas lui-même le reconnaît [21] et, après lui, des interprètes tels que Bañez [22] et Jean de Saint-Thomas [23] : la théologie ne peut être dite science subalternée au sens strict, mais seulement *quasi subalternata.* Son objet, ou plutôt, en termes médiévaux, son sujet est le même que celui de la science divine. Elle est subalternée *non ratione subiecti,* mais *ratione modi cognoscendi.*

Or, pour qu'une science subalternée soit une science au sens propre, ne faut-il pas qu'elle soit subalternée *ratione subiecti*? La question embarrasse fort le P. Chenu qui perçoit avec acuité les raisons qui faisaient reconnaître de plus en plus, aux maîtres de cette génération, que la « théologie, selon l'état de la vie présente, n'est pas une science proprement dite [24] ». « Ce n'est pas sans hésitation, écrit le P. Chenu, que, maintenant ainsi, fût-ce dans cette débilité, le caractère proprement scientifique de la théologie, nous prenons position contre la première génération des disciples et interprètes de saint Thomas [25] ».

Le motif qui le fait hésiter est que « dans la théologie suspendue toute à la foi, la *resolutio* ne peut jamais se faire qu'en des principes obscurs. C'est dire que la *doctrina sacra* ne peut être science qu'imparfaitement » (*XIII,* 84).

Un autre motif, c'est que, sous peine de perdre son autonomie, son originalité propre, sa spécificité, et de se laisser absorber par la science subalternante, la science subalternée doit avoir un objet formel distinct, une propriété épistémologique « qui le tire hors le champ d'intelligibilité de la science subalternante ». C'est ainsi que la perspective est une science bien définie, distincte de la géométrie, parce

---

19. *I Io.,* IV, 7-8; cfr aussi IV, 12a.
20. *II^a II^ae,* q. 180, a. 1, in c. et la définition de saint Grégoire citée dans le *sed contra.*
21. *In I Sent., Prol.,* a. 3, sol. III.
22. *Loc. cit., dub. secundum, ad tertium.*
23. *Cursus theol., In Primam Partem,* q. 1, *disput.* 2, a. 5, n. 5. Ed. Desclée, t. I, p. 363.
24. Formule de dom J. Leclercq, que nous retrouverons dans l'article suivant. Elle est citée dans *XIII,* 85, n. 1.
25. Hervé Noël, Jacques de Metz, etc., *XIII,* 84-85.
Des textes inédits que l'article suivant empruntera à une étude du P. C. Dumont ne permettront pas au P. Chenu de rester hésitant : en prenant position contre ces interprètes de saint Thomas, il rejoint les tout premiers disciples et les plus fidèles, tels Jean Quidort et Guillaume de Peyre de Godin.

que son objet n'est pas la ligne ou la grandeur mesurable, mais la ligne et la grandeur *in quantum visuales*.

Il n'est pas impossible, cependant, de surmonter cette hésitation et le P. Chenu lui-même nous fournit les principes qui permettent et qui imposent de le faire.

Ce dépassement est au delà du XIII^e siècle et des admirables livres du P. Chenu, comme le fruit est au delà de la fleur dans laquelle il se noue.

Il est au XX^e siècle et constitue la tâche à laquelle notre auteur nous prépare et nous achemine [26].

(*à suivre*) André Hayen, S. J.

---

26. Nous voudrions signaler au P. Chenu et à ses lecteurs quelques détails qui ont frappé notre attention.

Pour que soit mieux comprise par un lecteur qui n'est pas historien, son étude sur *La théologie au XII^e siècle*, il serait utile de l'éclairer par un livre tel que *Les lignes de faîte du moyen âge* de Léopold Génicot, dont l'inspiration est très proche de celle du P. Chenu. Les interférences et les chevauchements de *la théologie au XII^e siècle* gêneront parfois le lecteur : Boèce - Denys - les Platoniciens; symbolisme (mentalité et théologie) et théologie grecque; théologie et histoire — théologie symbolique et platonicienne. Seuls en feront grief à l'auteur ceux pour qui l'histoire doit être démontrée *more geometrico*.

Mais on regrettera de nombreuses coquilles qui, parfois, masquent le sens, signalons : *Paris-Magazine* au lieu de *Mazarine*; *profanas nativitates* au lieu de *profanas novitates devita...*). Le *Liber sex principiorum* est attribué sans hésitation à Gilbert de la Porrée alors que, dans sa réédition de 1954, Heysse est de moins en moins certain de la légitimité de cette attribution. Nous avons signalé en passant (p. 1020) qu'il faudrait nuancer l'opposition entre horizontale et verticale durcissant l'opposition des mendiants et des moines.

La troisième édition de *La théologie comme science au XIII^e siècle* assouplit la première édition (en particulier, à propos de la fonction déductive dans la raison théologique : *XIII*, 11). Elle met en meilleure lumière le rôle d'autres théologiens dont saint Thomas est tributaire. Elle permet aussi de comprendre le vrai sens de la « mise en question » dont parle l'*Introduction à l'étude de saint Thomas d'Aquin* (p. 241) : elle doit être comprise comme « l'assomption » d'une science subalternée dans une lumière subalternante.

Il faudrait vérifier sur l'autographe de *In III Sent., dist.* 24, q. 2, II, ad 3 et sur sa transcription par Uccelli, si le texte cité *XIII*, 76, n. 2 et qui *semble* ébranler l'interprétation du P. Chenu n'appartient pas, en réalité, à une revision ultérieure du commentaire sur le troisième livre des *Sentences* (cfr l'hypothèse que j'avais émise dans les *Rech. de théol. anc. et méd.*, 1937, p. 219-236, et que critiquèrent le P. Dondaine dans *Bull. Thom.*, t. VI, p. 100-108, et Mgr Grabmann dans sa 3^e édition de *Die Werke des hl. Thomas von Aquin*, 1949, p. 288-289).

Ordinations anglicanes et intention du ministre

UNE FUSION QUI CREE PLUS DE PROBLEMES QU'ELLE N'EN RESOUD

Le 15 septembre 1947, les quatre diocèses anglicans du Sud de l'Inde se séparèrent de leur Eglise-mère pour fusionner avec les Presbytériens, les Congrégationalistes et les Méthodistes de cette partie de l'Inde. La nouvelle entité ainsi formée prit le nom de *Church of South India* (*C.S.I.*). La fusion avait été préparée par de longues et difficiles négociations [1].

Le point le plus délicat concernait les ordinations, sur la signification desquelles les groupements en cause différaient profondément. Pour les Eglises épiscopaliennes, telle l'Eglise anglicane, comme pour l'Eglise catholique, dans l'ordination, c'est le Christ lui-même qui se choisit son représentant et lui confère pouvoir et autorité. Il le fait par l'imposition des mains d'un évêque qu'une chaîne ininterrompue de pasteurs rattache aux Apôtres, premiers détenteurs de ces pouvoirs et chargés de les perpétuer dans son Eglise. Les Eglises presbytérales et congrégationalistes au contraire s'appuyent sur la théorie protestante du sacerdoce général des fidèles pour rejeter la nécessité d'intermédiaires humains que l'ordination revêtirait d'un caractère sacerdotal spécial : dans leur conception, c'est l'Eglise qui, par l'ordination, se choisit ses propres représentants et leur confère autorité pour une charge qu'ils exercent au nom de la communauté [2].

Réconcilier des vues aussi divergentes pouvait paraître impossible et le projet fut sur le point d'échouer. Grâce toutefois à de larges concessions de part et d'autre, on parvint néanmoins à un compromis. L'on adopterait le ministère à trois degrés : Evêques, « Presbytres [3] » et Diacres, et les nouvelles ordinations seraient toujours conférées par un évêque. Toutefois la notion même de cet épiscopat « historique [4] » était délibérément laissée dans l'imprécision. Que l'on en juge

---

1. Cfr J. Hamer, O.P., *Tension au sein de l'anglicanisme,* dans *N.R.Th.,* 1948, p. 67-79, et Louis Bouyer, *L'union des Eglises du Sud de l'Inde,* dans *Istina,* 1955, p. 215-237.

2. Cfr J. Hamer, *ibid.,* p. 67-68.

3. La dénomination de « prêtre » était délibérément écartée et remplacée par celle de « presbytre », qui est le nom même que les Presbytériens donnent à leurs pasteurs. Cfr *ibid.,* p. 73 et Maurice Bévenot, S. J., *Dr. Mascall's Mishap,* dans *The Tablet,* 12 nov. 1955, p. 478.

4. Cette expression remonte au « Lambeth Quadrilateral », ou exposé des quatre points fondamentaux de l'orthodoxie anglicane (cfr *Lambeth Conference,* 1888, *Resolutions,* n. 11, dans *The Five Lambeth Conferences* (édité par Randall T. Davidson), Londres, S.P.C.K., 1920, p. 120). L'abstention de toute interpré-

par les déclarations suivantes : « Etant donné que l'épiscopat a été accepté dans l'Eglise depuis les temps anciens, il peut à bon droit être appelé historique dans ce sens... Toutes les interprétations additionnelles, même tenues par des membres individuels, ne lient pas la *C.S.I.*... (En conséquence l'acceptation de l'épiscopat) n'engage pas celle-ci à une interprétation déterminée de l'épiscopat ou à une vue ou croyance déterminée concernant les ordres du ministère. » Plus précisément encore : « en prenant cette disposition d'ordination et de consécration par un évêque, la *C.S.I.* déclare que son intention et sa décision est d'assurer de la sorte l'unification du ministère, mais que cela n'inclut aucun jugement sur la validité ou la régularité d'aucune autre forme du ministère, et que le fait que d'autres Eglises ne suivent pas la règle de l'ordination par un évêque ne lui interdira pas par lui-même d'avoir avec celles-ci des relations de communion et de bons rapports [5] ».

Que valent les ordinations conférées dans ces conditions, avec un Ordinal fort semblable, à la Préface près [6], à celui de l'Eglise d'Angleterre? Bon nombre d'anglicans, surtout parmi les anglo-catholiques, se l'étaient demandé à l'époque. La question revint sur le tapis, plus brûlante encore, lorsqu'il fut question en 1955, pour les Convocations d'York et de Cantorbéry de définir l'attitude de l'Eglise

---

tation déterminée de l'épiscopat a été prônée comme moyen de favoriser la réunion par le Dr A. C. Headlam, dans *The Doctrine of the Church and Christian Reunion* (*Bampton Lectures for 1920*), Londres, 1923, 2e édition. Depuis lors la suggestion a été reprise dans maint document « unionique ».

5. *The Constitution of the Church of South India,* Christian Literature Society for India, 1952, p. 9-11 et 76-77. Nous traduisons sur les citations qu'en fait Walton Hannah, dans A. Stephenson, S. J., *Anglican Orders, Appendix III* (reproduction d'une lettre parue dans *The Month,* août 1955, p. 124-127), p. 71. Citons encore (*ibid.,* p. 72) : « Certains regardent l'épiscopat purement comme une forme de gouvernement ecclésiastique qui a persisté dans l'Eglise au cours des siècles et peut comme telle être appelée historique, et qui, à l'heure actuelle, est avantageuse pour la *C.S.I.* D'autres croient que l'épiscopat est d'institution divine, et que l'ordination épiscopale est une garantie essentielle des sacrements de l'Eglise. D'autres encore tiennent diverses positions intermédiaires. L'acceptation de l'épiscopat par les Eglises qui s'unissent et dans lesquelles existent de telles divergences de vues et de croyances à ce sujet et en ce qui concerne les degrés du ministère, ne doit pas être prise comme engageant l'Eglise unie à l'acceptation d'une interprétation déterminée de l'épiscopat, et une telle interprétation ne sera point demandée d'un ministre ou d'un membre quelconque de l'Eglise unie. » Cfr J. Hamer, *art. cité, N.R.Th.,* 1948, p. 72-73, qui traduit le passage correspondant du *Proposed Scheme of Church Union in South India.*

6. Cette « Préface » — qui est une introduction mise en tête de l'ouvrage par les éditeurs et non un texte liturgique intervenant dans le rite lui-même — est célèbre dans la controverse sur les ordinations anglicanes parce qu'elle contient le passage suivant : « il est évident... que depuis le temps des Apôtres ont existé dans l'Eglise ces ordres de ministres (que sont) les Evêques, les Prêtres et les Diacres... Et en conséquence, dans le but que ces ordres soient continués... dans cette Eglise d'Angleterre... » Bon nombre d'Anglicans voient dans ces mots le texte majeur où l'intention de l'Eglise anglicane apparaît clairement conforme à celle de la vraie Eglise et du Christ.

d'Angleterre en face de la *C.S.I.* Comme l'on pouvait s'y attendre après les événements de 1947 [7], la solution adoptée fut un compromis, une « intercommunion limitée » : les ministres n'ayant pas reçu l'ordination des mains d'un évêque (c'est le cas des ministres ordonnés avant l'union dans les sectes non-épiscopaliennes et des missionnaires en provenance des communautés de ces mêmes sectes établies dans la mère-patrie) ne peuvent, dans les églises d'Angleterre, être normalement admis qu'à prêcher ; par contre tous les ministres de la *C.S.I.* ordonnés par un évêque, avant ou après la constitution de celle-ci, peuvent être invités à remplir, dans une église anglicane, toutes les fonctions de leur ordre, y compris la célébration de la Sainte Communion, au même titre que les ministres ordonnés dans l'Eglise anglicane [8]. Comme le notait fort pertinemment Hugh Ross Williamson, c'était non seulement reconnaître la validité des ordinations dans la *C.S.I.*, mais encore leur parfaite équivalence avec celles de l'Eglise d'Angleterre [9].

Outre d'assez nombreuses publications du côté anglican [10], ce renouveau d'intérêt pour une question qui risque de rester longtemps encore d'actualité dans l'Eglise anglicane [11], a provoqué du côté catholique deux études, l'une plus polémique [12], l'autre de caractère plus sa-

---

7. Cfr, dans l'article cité de J. Hamer, *N.R.Th.*, 1948, p. 75, les mesures provisoires adoptées alors. Cette solution nous semble bien dans la ligne de la *via media* chère aux anglicans. Cfr Y. M. J. Congar, O.P., *Brève histoire des courants de pensée dans l'Anglicanisme*, dans *Istina*, 1957, p. 133-164.

8. On trouvera dans le *Church Times* du 8 juillet 1955, p. 7 le texte complet de la résolution approuvée ; p. 8, 9, 12 et 13, le compte rendu des débats des deux assemblées.

9. Cfr l'*Appendix IV* du livre cité ci-dessus, note 4 (ou *The Month*, nov. 1955, p. 267-270).

10. L'une des plus importantes pour l'influence qu'elle aura eu sur la décision de 1955, est la brochure du Dr Mascall, *The Convocation and South India*, Londres, Mowbray, 1955.

11. Le problème de « l'intercommunion » entre l'Eglise anglicane et les Eglises non-épiscopaliennes de Grande-Bretagne reste en effet à l'ordre du jour, comme le prouve la parution, en mai 1957, de : *Relations between anglican and presbyterian Churches. A joint Report.* Comme en Inde, le problème de l'ordination restera la difficulté majeure, difficulté avouée d'ailleurs par les auteurs de ce « Rapport commun ». Pour éviter des remous analogues à ceux de 1955, ceux-ci recommandent d'éviter toute précipitation et souhaitent que l'on se contente actuellement de l'étude du projet aux différents échelons des communautés intéressées. Cfr la note de R. Rouquette, S. J., à ce sujet, dans les *Etudes*, tome 295 (1957), p. 113-115, et une traduction française du *Rapport*, dans *Verbum Caro*, 1957, p. 313-334.

12. Anthony A. Stephenson, S. J., *Anglican Orders*, Londres, Burns & Oates, 1956, 22 × 14 cm., 76 p. Prix : 7 sh. 6 d. Cet ouvrage reproduit, légèrement modifiés, quatre articles d'abord publiés par l'auteur dans les numéros de juillet, août, septembre et décembre 1955 de *The Month* (N.S. vol. 14, p. 30-37, 79-86, 152-159 et 354-364), une réplique du Dr Mascall et la réponse du P. Stephenson (*The Month*, février 1956, N.S. vol. 15, p. 87-94 et 94-104). Deux des quatre appendices reproduisent également des textes parus dans la même revue, à savoir une lettre de Walton Hannah (août 1955, p. 124-126) et une déclaration de Hugh Ross Williamson (novembre 1955, p. 267-270).

vant [13], que nous voudrions présenter aux lecteurs de la revue en même temps que quelques autres ouvrages de théologie sacramentaire [14].

LE PROBLEME DES ORDINATIONS ANGLICANES

Il ne sera pas mauvais de rappeler d'abord les grandes lignes de l'histoire des ordinations anglicanes [15]. Si Henri VIII, devant le refus de Clément VII de reconnaître la nullité de son mariage avec Catherine d'Aragon si complaisamment déclarée par Cranmer, se fit proclamer chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, il resta toujours, sur les autres points de doctrine, le *defensor fidei* qu'avait loué Léon X. Il n'en alla plus de même lorsqu'Edouard VI, âgé de neuf ans, lui succéda en 1557. Les modifications aux rites et, à travers elles, les atteintes aux dogmes et aux croyances se multiplièrent rapidement sous l'active impulsion d'Edouard Seymour, Lord Protecteur, et de Cranmer : *Livre d'Homélies,* dont la lecture en chaire est imposée dans tout le royaume (31 juillet 1547), communion sous les deux espèces (4 novembre 1547), suppression de divers sacramentaux (6 février 1548), ordre d'enlever des églises et de détruire statues et tableaux (21 février 1548), nouvel *Order of Communion* (rite pour la distribution de la communion durant la messe), le premier texte à utiliser la langue anglaise dans la liturgie (8 mars 1548), premier *Prayer Book* (21 janvier 1549), autorisation à tous les membres du clergé de se marier (session 1548/1549 du Parlement), nouvel *Ordinal* (février 1550), deuxième *Prayer Book* (avril 1552) ; imposition du *Short Catechism* de John Ponet (début 1553), Bill des 42 articles (12 juin 1553) ; la mort d'Edouard VI le 6 juillet 1553 empêcha Cranmer d'obtenir du Parlement l'approbation d'un autre ouvrage rédigé par lui, un nouveau code de droit canonique.

Le bref règne de Marie Tudor (1553-1558), avec son retour intégral au catholicisme et aux livres liturgiques anciens, ne fut qu'une parenthèse de courte durée : elle donna néanmoins à l'Eglise Romaine une première occasion de prendre officiellement position en ce qui concerne la validité des ordinations conférées selon l'Ordinal d'Edouard VI.

---

13. Francis Clark, S. J., *Anglican Orders and Defect of Intention,* Londres, Longmans, Green & C°, 1956, 22 × 14 cm., XX-215 p. Prix : 25 sh.

14. Gulielmus (= William A.) Van Roo, S. J., *De Sacramentis in genere,* Rome, Université Grégorienne, 1957, 23 × 15 cm., XVI-376 p. Prix : 1.800 lires. — Bernard Leeming, S. J., *Principles of Sacramental Theology,* Londres, Longmans, Green & C°, 1956, 22 × 14 cm., LVIII-690 p. Prix : 30 sh. — Id., *Presumption of Intention,* dans *The Irish Theological Quarterly,* 23 (1956), p. 325-349.

15. Cfr sur tout ceci, et sur l'histoire générale de cette période, le magistral ouvrage de Philip Hughes, *The Reformation in England,* Londres, Hollis & Carter, 3 vol., 3e édit., 1954. Toutefois, sur l'importance du nouvel Ordinal, on consultera plutôt les ouvrages cités ci-dessus de A. Stephenson et de Fr. Clark.

Marie Tudor mourut le 17 novembre 1558. Le 29 avril de l'année suivante, l'*Acte de Suprématie* abolit de nouveau toute juridiction étrangère et donne à la reine Elisabeth le titre de « Régulatrice suprême de l'Eglise d'Angleterre ». L'*Acte d'Uniformité* remet en vigueur, avec quelques changements [16], le *Prayer Book* de 1552. Un serment de soumission à la suprématie religieuse de la Reine est imposé, sous de lourdes peines. Parmi les évêques, tous, sauf un qui s'abstint dans la suite de toute activité épiscopale, le refusèrent et furent en conséquence déposés et incarcérés. Au début de novembre 1559, il ne restait donc plus, dans l'Eglise élisabéthaine, aucun évêque en activité. Force fut de créer de toutes pièces un nouvel épiscopat. Aussi procéda-t-on tout d'abord à la consécration du nouvel archevêque de Cantorbéry, Mathieu Parker. La cérémonie eut lieu de grand matin, le 17 décembre 1559, dans la chapelle de Lambeth [17]. Le prélat consécrateur était William Barlow, consacré sous Henri VIII évêque de St. David (Bath) ; il était assisté de John Scory, sacré sous Edouard VI évêque de Chichester, de Miles Coverdale, sacré à la même époque évêque d'Exeter, et de John Hodgkin, sacré sous Henri VIII évêque suffragant de Bedford. Le rite employé fut l'*Ordinal* de 1552. Dans les mois qui suivirent, Parker consacra lui-même, toujours avec l'*Ordinal* d'Edouard VI, treize évêques : la hiérarchie de l'Eglise d'Angleterre était ainsi reconstituée, tout entière en dépendance de Parker. Mais que valait l'ordination épiscopale de celui-ci ?

Des quatre prélats qui officièrent à son sacre, l'un, Hodgkin, était certainement revêtu du caractère épiscopal, l'ordination de deux autres, Scory et Coverdale, accomplie selon le rite édouardien, pose de ce fait le même problème que celle de Parker ; quant au caractère épiscopal de Barlow, le principal consécrateur, il a été mis en doute par certains à cause du silence des documents, mais les historiens le considèrent aujourd'hui soit comme un fait acquis [18], soit comme un point non encore éclairci, mais d'importance secondaire. Le problème principal reste celui de la validité du rite en lui-même. Notre intention n'est pas de retracer, même brièvement, la genèse et l'évolution de ce problème, ni de rappeler comment à la suite du mouvement de rapprochement auquel restent liés les noms de Lord Halifax et de l'Abbé Portal, Rome fut amenée à faire étudier à nouveau la ques-

16. Dont la disparition de la célèbre « rubrique noire » ajoutée en dernière minute (et pour cette raison, imprimée en noir et non en rouge, comme les autres) à la demande d'Edouard VI, pour expliquer que le fait de communier à genoux n'impliquait aucune adoration de la présence réelle.

17. Le silence dont on entoura longtemps cet acte donna lieu à la légende calomnieuse dite du « Nags' Head » (tête de cheval) : dans l'auberge de Cheapside ornée de cette enseigne, Scory aurait « ordonné » Parker en lui posant une Bible sur la tête et en lui disant : « Reçois pouvoir de prêcher la parole de Dieu dans sa pureté ».

18. L. Marchal, au mot *Ordinations anglicanes*, dans le *D.T.C.*, XI, 2, col. 1159 (Paris, 1932).

tion [19]. Il suffira à notre propos d'exposer brièvement le contenu de la décision finale de Léon XIII [20].

L'argumentation de la Bulle *Apostolicae Curae* [21] peut se résumer comme suit. Après avoir rappelé la discipline constante de l'Eglise Romaine, qui fut toujours de recommencer absolument les ordinations faites avec l'*Ordinal* d'Edouard VI, Léon XIII examine une nouvelle fois le fond de la question. Son verdict est le suivant : ces ordinations sont invalides et par défaut de forme et par défaut d'intention. Défaut de forme, car nulle part dans l'Ordinal anglican n'existe de signification indubitable du vrai sacerdoce, tant parce que gestes (l'imposition des mains) et paroles (*Accipe Spiritum Sanctum*) n'ont point par eux-mêmes de signification déterminée, que parce que le rite tout entier a été délibérément expurgé de toute allusion au pouvoir de consacrer et d'offrir le sacrifice, ce qui vide les expressions employées de leur sens catholique. A ce défaut de forme se joint un défaut d'intention que le Pape caractérise comme suit : le choix d'un pareil rite à la place du rite catholique, en opposition à l'Eglise, révèle chez ceux qui l'utilisèrent non seulement l'absence de volonté de faire ce que fait l'Eglise, mais encore une volonté contraire au sacrement.

Chose étonnante à première vue, ces affirmations, qui paraissent si claires et si limpides, ont donné lieu, même du côté catholique, à des explications assez différentes. Que l'on en juge. On s'est demandé tout d'abord : faut-il voir dans ces défauts de forme et d'intention deux aspects complémentaires d'un seul et même défaut, ou, au con-

19. On trouvera de bonnes indications dans l'article cité de L. Marchal, et la bibliographie des travaux plus récents dans Fr. Clark, *op. cit.*, p. 203-210.

20. Est-ce un document du Magistère infaillible? Il ne le semble pas, comme le fait remarquer L. Marchal, dans l'article cité du *D.T.C.*, col. 1166. En effet, bien que Léon XIII, dans une lettre subséquente (5 nov. 1896) au cardinal Richard, ait déclaré que, dans ce document : « consilium fuit absolute iudicare penitusque dirimere. Idque sane perfecimus eo argumentorum pondere eaque formularum tum perspicuitate tum auctoritate ut sententiam Nostram... catholici... omnes omnino deberent obsequio amplecti tamquam perpetuo firmam, ratam, irrevocabilem » (texte dans *Le Canoniste contemporain*, t. 20, 1897, p. 380), le même Souverain Pontife avait conclu la Bulle par les mots suivants : « ...considerantibus Nobis ut idem *caput disciplinae* (nous soulignons), etsi iure iam definitum, a quibusdam revocatum sit in controversiam... omnibus Pontificum Decessorum in hac ipsa causa decretis usquequaque assentientes, eaque plenissime confirmantes ac veluti renovantes auctoritate Nostra, motu proprio certaque scientia pronunciamus et declaramus, ordinationes ritu anglicano actas, irritas prorsus fuisse et esse, omninoque nullas. » (*Acta Sanctae Sedis*, 29, 1896/97, p. 202). Il s'agit donc d'une décision disciplinaire définitive : pareilles décisions « prises par le chef de l'Eglise, sont obligatoires même si elles ne sont pas infaillibles » (L. Marchal, *loc. cit.*). L'on notera toutefois que le texte officiel paru dans le tome 16 des *Leonis XIII Pontificis Maximi Acta*, Rome, Vaticane, 1897, a biffé le mot « disciplinae ». On trouvera une bonne discussion de la portée de cette correction dans G. D. Smith, *The Church and her Sacraments*, dans *The Clergy Review*, 33 (1957), p. 228-230.

21. Texte officiel dans *Leonis XIII Pontificis Maximi Acta*, Rome, Vaticane, tome 16, 1897, p. 257-275.

traire, deux défauts distincts, capables chacun pour soi de rendre nulles les ordinations en cause? L'étude de détail ne révèle pas moins de divergences : à propos du seul défaut d'intention, le P. Clark ne relève pas moins de sept types d'interprétations différentes [22]. Cette constatation a pu être interprétée par certains de nos frères séparés comme un indice de la faiblesse de notre thèse [23]; elle peut parfois étonner, voire même troubler certains catholiques, moins au fait de la science théologique et du respect constant du Magistère pour les diverses théories librement enseignées dans l'Eglise.

Le donné révélé et intangible, dont l'Eglise n'a que la garde, n'est pas un ensemble figé de formules toutes faites qu'il suffirait de se transmettre d'âge en âge; c'est un dépôt dont l'Eglise prend de plus en plus clairement conscience sous la sauvegarde du Magistère infaillible. Ce donné divin, objet de notre foi, est aussi la matière sur laquelle s'exerce une science, humaine par sa nature et ses procédés, et qui est proprement la théologie : essai de synthèse « humaine » des vérités révélées. Pour ramener à l'unité l'ensemble des affirmations dogmatiques, le théologien essayera de dégager les connexions, nécessaires ou de conve-

---

22. Aurait-il été amené à classer dans une huitième catégorie la position du P. Henry St. John, O.P., dans sa lettre à l'éditeur de *Theology* (nov. 1936, p. 295-298) dont nous n'avons pas trouvé mention dans son ouvrage? Nous ne croyons pas. Voici en effet comment cet auteur s'exprime sur le défaut d'intention : « Si une personne fait correctement et sérieusement usage de la forme et de la matière prescrites par l'Eglise, il est considéré par le fait même comme faisant ce que fait l'Eglise. Son intention interne, en effet, n'a pas d'autre manifestation extérieure que la forme et la matière ainsi prescrites : et cela exprime effectivement l'intention de l'Eglise. Mais si la forme ou la matière prescrite est changée, avec l'intention manifeste d'introduire un autre rite non approuvé par l'Eglise ou de rejeter ce que l'Eglise enseigne, alors non seulement l'intention correcte fait défaut, mais l'intention existante est opposée au sacrement et destructive de celui-ci. L'intention interne, en effet, de la personne qui use d'une nouvelle forme ou matière, non autorisée par l'Eglise, et rejetant ce que celle-ci enseigne, a une nouvelle manifestation externe à laquelle fait défaut l'autorité de l'Eglise et qui est contraire à son intention. Une personne faisant usage de pareille nouvelle forme ou matière ne veut donc pas faire ce que fait l'Eglise ». Pour autant que l'on puisse juger un auteur sur quelques lignes, il nous semble devoir être rangé parmi les tenants de l'intention « externe ». Sa position comporte en plus une nuance intéressante, l'importance qu'il accorde en matière de rite sacramentel à l'approbation de l'Eglise. Nous aurons à revenir sur cet aspect du problème.

23. Voici, par exemple, ce qu'écrit le Dr Mascall, dans une réponse à des critiques faites par d'autres anglicans à sa brochure *The Convocation and South India,* réponse parue dans le *Church Times* du 28 septembre 1955, p. 11 : « Bien loin qu'il soit clair que la condamnation des ordinations anglicanes en 1896 reposait sur l'application obvie d'un principe théologique simple, il est bien connu que les théologiens catholiques ont été incapables de se mettre d'accord sur ce qu'était le défaut d'intention que le Pape Léon XIII affirmait discerner dans les ordinations anglicanes. L'accord ne s'est même pas fait sur le point de savoir s'il pensait qu'il y avait défaut d'intention dans le rite comme tel, de telle sorte qu'une ordination accomplie de la sorte serait invalide même si le Pape lui-même officiait, ou s'il pensait que l'usage du rite dans les circonstances particulières du XVI[e] siècle impliquait un défaut d'intention chez ceux qui alors s'en servirent. »

nance, qui les relient, et même d'en découvrir les implications plus ou moins immédiates. Ce faisant, il aura nécessairement recours à une philosophie; comme les esprits humains diffèrent, ainsi différeront les philosophies. Or l'Eglise, quelle que soit sa prédilection pour un système philosophique, s'est toujours refusée à en canoniser aucun et n'a condamné que ceux dont les conclusions allaient à l'encontre du dépôt dont elle a la garde. Même, elle s'abstient délibérément, tant qu'une question n'est pas mûre, de trancher en faveur d'une des opinions tenues par des catholiques; ce principe a été plusieurs fois explicitement rappelé au Concile de Trente, notamment dans notre matière. Ainsi, pourvu qu'il reconnaisse, avec l'Eglise, qu'il existe un lien infaillible entre la position correcte du rite sacramentel et le don de la grâce par Dieu à qui n'y met pas obstacle [24], un catholique peut expliquer la chose en termes de causalité morale, de causalité physique dispositive ou perfective, de causalité intentionnelle ou même de simple causalité occasionnelle [25]. De même il avait le choix, et il le garde pour le passé, entre six théories sur la matière et la forme précises de l'ordination [26]. De même encore, il peut, dans certaines limites, choisir entre la théorie de l'intention « externe » et celle de l'intention « interne » [27]. Qui s'étonnerait après cela de certaines divergences dans l'explication dernière que les théologiens des diverses écoles donneront d'un acte pontifical déterminé? Ces divergences ne seraient un indice de faiblesse dans le document en cause que si le désaccord touchait au fond même du problème [28]. Dans le cas considéré, il s'accompagne, on oublie peut-être parfois de le noter, d'un accord fondamental pour reconnaître dans les modifications apportées par les réformateurs à l'*Ordinal* et dans la rupture qui en est résultée avec l'institution voulue par le Christ la source de l'invalidité de leurs ordinations. Que chacun développe ultérieurement ces considérations à sa façon ne supprime pas la réalité de cet accord de base.

---

24. C'est en effet le seul point que les Pères du Concile de Trente aient voulu définir contre les négations protestantes, comme l'a montré D. Iturrioz, S. J. dans *La definición del Concilio de Trento sobre la causalidad de los Sacramentos*, Madrid, 1951 (cfr *N.R.Th.*, 1952, p. 873-874).

25. On trouvera l'exposé de ces divers systèmes dans G. Van Roo, *op. cit.*, p. 263-342, ou dans B. Leeming, *op. cit.*, p. 283-380.

26. On peut en voir le détail dans G. M. Van Rossum (cardinal), *De Essentia Sacramenti Ordinis*, 2e édit., Rome, 1932, ou trouver un résumé de la première édition dans le *D.T.C.*, à l'article *Ordre*, t. XI, 2, col. 1322-1328 (A. Michel), Paris, 1932.

27. Cfr *N.R.Th.*, 1955, p. 800-821 et 1067-1077.

28. Illustrons ceci d'un exemple pris aux doctrines christologiques. L'Eglise a successivement condamné et rejeté de son sein tous ceux dont les théories, souvent ingénieuses, mirent en danger le dogme d'une unique Personne subsistant en deux natures complètes et distinctes, mais elle laisse depuis des siècles les théologiens opter entre les explications de Scot, de Tiphaine, de Suarez, de Cajetan et de Capreolus (pour ne citer que les chefs de file) sur le constitutif formel de la personnalité. Tous ces systèmes en effet, pour irréconciliables qu'ils soient entre eux, sont cependant d'accord pour admettre comme point de départ de leurs spéculations le dogme défini à Chalcédoine.

Il est une seconde raison à la multiplication des théories, et c'est la controverse elle-même et les « glissements de terrain » qui s'y produisent souvent, à l'insu parfois des combattants eux-mêmes. Dans la discussion, l'on n'a que trop souvent tendance à faire flèche de tout bois. Que l'adversaire avance une conclusion contestable, on s'empressera de la réfuter, sans toujours se rendre compte que, pour être efficace, la riposte aurait dû s'attaquer non à la conclusion, correctement déduite, mais à l'une des prémisses du raisonnement : c'était là, parfois à l'insu des deux parties, que gisait la source de l'erreur [29]. De là, dans la réplique, des faiblesses qu'un adversaire perspicace ne manque pas de relever; et la querelle continue sans profit, jusqu'à ce que, d'un côté ou de l'autre, on réentreprenne l'examen du présupposé source de tout le mal. L'exemple des controverses christologiques est bien connu et vient d'être, il y a peu, magistralement remis en lumière par le P. Grillmeier [30], celui de l'Eucharistie ne l'est pas moins [31].

---

29. Le P. Stephenson n'aurait-il pas été victime de pareille méprise dans certaines des critiques qu'il adresse (*op. cit.*, p. 45 et sv.) au critère d'identificabilité proposé par le Dr Mascall? La suggestion avait été faite par celui-ci dans la lettre mentionnée ci-dessus et parue dans le *Church Times* du 28 octobre 1955 en réponse à des critiques anglicanes à sa position sur la validité des ordres conférés par la *C.S.I.* Après avoir rappelé que « intention » est un terme qui, au sens strict, ne peut s'appliquer qu'à la volonté actuelle ou virtuelle du ministre, le Dr Mascall continue : « Ce que le rite peut faire, dans sa formulation, son accomplissement, etc., est de rendre évident ce qui est en train de se faire, par exemple qu'un évêque est consacré et non un bébé baptisé ou un hélicoptère bénit. Le problème de « l'intention » de l'Ordinal de la *C.S.I.*, donc, est de savoir s'il rend possible l'identification de la cérémonie qui est accomplie comme étant la collation à un homme d'un ordre déterminé parmi les trois que comporte le ministère historique; je ne vois pas comment celui qui a étudié la Constitution et l'Ordinal de la *C.S.I.* peut avoir le moindre doute à ce sujet. Leurs exposés de la nature et des pouvoirs de ces ordres peuvent être gravement insuffisants; s'il en est ainsi, c'est très regrettable; mais cela ne concerne pas le point en discussion, qui s'occupe seulement de l'identification de l'acte qui est posé. Un rite est un moyen de faire quelque chose, non un exposé théologique de la nature de ce qui se fait (p. 11). » Nous verrions volontiers dans le critère proposé par le Dr Mascall une paraphrase de la définition traditionnelle du sacrement comme signe sensible. En cette qualité, il doit évidemment signifier ce qui se fait et donc permettre de l'identifier de façon indubitable. De même, nous lui accordons volontiers que l'Ordinal de la *C.S.I.* (comme d'ailleurs celui de l'Eglise anglicane) permet la parfaite identification « de ce qui se fait ». Où nous cessons d'être d'accord, comme l'a bien montré le P. Stephenson (par exemple, p. 18 et sv.), c'est sur la nature de la réalité signifiée et donc produite par ces rites : pour le Dr Mascall, c'est le sacerdoce authentique; pour nous, ce ne l'est pas.

30. Dans A. Grillmeier et H. Bacht, *Das Konzil von Chalkedon,* tome I, Wurzbourg, 1951, p. 67-120. L'auteur y montre le temps qu'il fallut à la théologie des Pères grecs, malgré les erreurs d'Arius et d'Apollinaire, pour se dégager du schéma « Logos-sarx », dans lequel l'âme humaine du Christ, même lorsqu'elle n'était pas niée comme chez ces hérétiques, était au moins dangereusement passée sous silence : Saint Athanase lui-même, malgré la part active qu'il prit au bon combat, n'y parvint peut-être que vers la fin de sa carrière.

31. La théologie commence seulement à se dégager du présupposé qui voit dans l'immolation-destruction l'essence même du sacrifice (comme si la destruction

Aussi doit-on être reconnaissant au P. Clark d'avoir consacré ses efforts à déblayer le terrain et montré — définitivement, croyons-nous — que le défaut d'intention relevé par Léon XIII doit se comprendre de l'intention du ministre dans l'acte même de l'ordination. Non que les autres interprétations, qu'il relève et examine longuement [32], si l'on excepte celle qui y voit l'intention collective de l'Eglise anglicane [33], ne correspondent à l'un ou l'autre des aspects de l'ensemble du problème [34]. Ainsi l'intention des auteurs et rédacteurs de l'Ordinal est l'un des indices relevés par le Pape pour conclure à l'invalidité de la forme; l'*intentio circa significationem formae* (ou intention servant à préciser le sens d'un rite de signification ambiguë) touche un autre aspect, noté par le Souverain Pontife, de ce même défaut de forme, l'insuffisante précision du geste essentiel et des paroles qui l'accompagnent; le motif antécédent qui a poussé le ministre à choisir ce rituel entraîne, par sa persévérance au moins virtuelle dans l'acte de l'ordination, le défaut proprement dit d'intention; l'intention ou signification objective du rite dans son contexte historique concerne de nouveau l'invalidité de la forme. Il ne reste donc en présence que deux interprétations de l'intention proprement dite du ministre dans l'acte même d'administration du sacrement : ce sont les deux opinions bien connues dites de l'intention « externe » et de l'intention « interne ».

---

de ce que Dieu a créé procurait par elle-même sa gloire), présupposé qui a donné lieu à l'étonnante variété de théories immolationnistes dont on peut voir l'exposé dans tous les manuels.

32. Chap. I-III, p. 11-77.

33. Le P. Clark, *op. cit.*, p. 12, signale que c'est la position de nombreux commentateurs anglicans de la Bulle. Pas de tous cependant, car voici ce que note le Dr Mascall, dans l'article déjà cité du *Church Times* du 28 octobre 1955 (ce passage fait immédiatement suite à celui que nous avons traduit ci-dessus, note 29) : « La question a été soulevée de « l'intention de l'Eglise » dans les ordinations de la *C.S.I.*, ce qui signifie probablement l'intention de la *C.S.I.* Celle-ci est sûrement sans rapport (avec notre problème) : il n'y a pas d'entité *théologique* (souligné par l'auteur) appelée la « *C.S.I.* » (ou la « C. of E. » — Church of England — quoi qu'on en dise), en tant que distincte de l'Eglise catholique (*Note du traducteur* : ces mots ne recouvrent pas exactement ce que des lecteurs catholiques non avertis auraient tendance à y voir), dont on aurait à tenir compte pour décider de la validité (de ces ordinations). La *C.S.I.* est en cause simplement en tant qu'elle fournit l'Ordinal et le cadre dans lequel il est utilisé; c'est, en premier lieu, l'Ordinal et non la *C.S.I.* qui doit être examiné pour voir si le rite identifie suffisamment ce qui se fait par son moyen; si cela est clair, aucune référence ultérieure à la *C.S.I.* n'est réellement *ad rem.* »

34. Il n'est pas mauvais de le noter, ne serait-ce que pour prévenir des malentendus dans le genre de celui-ci : « Je ne sais pas comment les collègues catholiques romains du P. Clark réagiront à sa thèse, mais je suis sûr que les Anglicans devraient la recevoir avec reconnaissance. Il est vrai que, s'il a raison, la plupart des défenses que les Anglicans ont opposées aux accusations de défaut d'intention ont été inefficaces, mais cela vient uniquement de ce que les accusations l'étaient aussi » (Dr Mascall, *Intention and Form in Anglican Orders*, dans *The Church Quarterly Review*, 158 (1957), p. 15).

L'INTENTION DU MINISTRE

Avant d'étudier leur application au cas des ordinations anglicanes, nous voudrions ouvrir une parenthèse pour étudier l'exposé de cette question dans certaines publications récentes.

Dans son *De Sacramentis in genere*, le P. W. Van Roo, S. J., consacre à cette question une trentaine de pages : après l'exposé des opinions théologiques jusqu'au Concile de Trente (avec une bonne discussion des divers textes où S. Thomas touche la question de l'intention), puis de la controverse sur l'intention externe ou interne (Catharin, Farvacques, Serry, etc.), l'auteur étudie le problème théorique et conclut que « la valeur du sacrement dépend... de l'intention interne du ministre de faire ce que fait l'Eglise [35] ». Aux arguments classiques, il ajoute la considération suivante : toute intention, même prise au sens large d'acte de volonté regardant les moyens, participe nécessairement au mouvement vers la fin, qui spécifie l'intention au sens propre. Or le rite extérieur, même parfaitement accompli, pourrait rester une action profane [36] ; pour lui faire dépasser ce niveau, il faut que la volonté du ministre se porte, fut-ce de façon implicite, sur la réalité sacrée.

Le P. Leeming a étudié le problème dans deux publications [37] et il propose de remplacer cette terminologie « peu heureuse et passablement obscure » par les deux propositions suivantes, empruntées, avec une légère modification, au Code de Droit canon (canon 1086, sur le mariage) :

« L'intention du ministre est toujours présumée être celle qu'expriment les mots et les signes utilisés dans l'administration du sacrement.

» Mais si le ministre, par un acte positif de volonté, exclut ce que fait l'Eglise, ou un élément essentiel du sacrement, il ne confère pas validement celui-ci [38] ».

Les avantages de cette formulation sont évidents ; le principal nous paraît être d'attirer l'attention sur le fait qu'un acte *positif* de volonté est requis pour invalider un sacrement. Ceci aidera tous ceux qui seraient prédisposés au scrupule à l'éviter en cette matière : dès là qu'ils n'ont pas eu cette volonté positive contraire au sacrement, tout doute sur l'invalidité de celui-ci par défaut d'intention est exclu : l'invalidité par pure absence d'intention n'existe pas.

Du même coup, cette formulation enlève aux partisans de l'intention externe sinon peut-être leur meilleur argument, au moins celui qui fait souvent la plus grosse impression : « Si tout dépend d'une intention de

35. *Op. cit.*, p. 157 sv.
36. L'exemple classique en cette matière est celui du jeune prêtre répétant avec grand soin toutes les cérémonies de la messe.
37. Cfr ci-dessus, note 14.
38. *Presumption of Intention*, p. 340.

sa nature inscrutable, aucune certitude n'est possible pour aucun sacrement [39] ». Au contraire, la présomption est toujours en faveur de la validité du sacrement accompli de façon normale; cette présomption se change en certitude morale si l'on remarque, avec le P. Leeming, qu'en dehors du mariage les cas de sacrements nuls par défaut occulte d'intention doivent être très rares [40], car, sauf pour ce sacrement, les motifs qui pourraient pousser un ministre à garder le silence sur son intention perverse sont difficiles à imaginer; sans être impossibles, de pareils cas doivent être tout à fait exceptionnels.

Ne pourrait-on point toutefois faire à cette formule un reproche analogue à celui que le Dr Mascall fait à certains arguments du P. Clark : « Remarquons en passant qu'il est toujours dangereux de tirer argument du mariage en faveur des autres sacrements, étant donné le caractère particulier de ce sacrement; c'est particulièrement dangereux dans le cas présent, vu la difficulté d'éviter la confusion entre les éléments du consentement et l'intention [41] ». Certes le mariage est un contrat, qui n'existe donc que s'il y a accord des volontés quant à l'essentiel de celui-ci. Mais précisément parce que les époux sont à la fois parties contractantes et ministres l'un pour l'autre du sacrement, leur intention ministérielle coïncide, nous semble-t-il, avec leur intention contractuelle : ce qu'ils doivent, de l'un et l'autre point de vue, vouloir au moins confusément et ne peuvent en aucun cas exclure par un acte positif de volonté, c'est, avec tous ses éléments essentiels, la réalité préalablement donnée qui est à la fois contrat matrimonial et sacrement. Aussi la transposition que fait le P. Leeming nous paraît-elle parfaitement justifiée et correctement formulée. Dans le premier principe toutefois, nous ferions volontiers mention du contexte dans lequel se fait l'administration du sacrement : lui aussi intervient normalement pour orienter la volonté du ministre. C'est la part de vérité que renferme certainement la position des défenseurs récents de l'intention externe, leur erreur consistant, à notre avis, à exagérer cette influence de « la signification objective du sacrement, inséré dans un rite accompli sérieusement, dans un contexte vital levant toute ambiguïté [42] ».

Mais ne conviendrait-il pas de retoucher aussi le second principe, pour l'étendre à tous les cas d'invalidité par défaut d'intention? Il semble en effet à première vue qu'il ne joue pas dans des cas comme celui d'un jeune prêtre faisant, avec le sérieux qu'on peut supposer, une dernière répétition avant sa messe de prémices. Mais il suffit de

---

39. E. Mascall, article cité du *Church Quarterly Review*, 1957, p. 14.
40. *Principles of Sacramental Theology*, p. 491-493.
41. Article cité du *Church Quarterly Review*, 1957, p. 12.
42. E. Bouëssé, O.P., *Intention du ministre et validité des sacrements*, dans la *N.R.Th.*, 1955, p. 1073 (le P. Bouëssé est un partisan de l'intention externe).

constater qu'existe en pareil cas, chez l'intéressé, une volonté *positive* de faire une pure répétition, volonté qui exclut *ipso facto* celle de poser un geste sacramentel : le principe s'applique donc. Qui plus est, cet exemple, classique bien qu'assez enfantin, éclaire le sens à donner à l'expression « exclure par acte positif de la volonté ». Cette exclusion peut se faire de deux façons : soit que la volonté se porte directement sur le rejet du sacrement ou de l'un de ses éléments essentiels, soit que, plus souvent, croyons-nous, elle vise directement un objet, réel ou imaginaire, incompatible avec la réalité sacramentelle. Point n'est donc besoin de retoucher ce second principe.

Est-ce à dire toutefois que la formulation proposée par le P. Leeming, et dont les avantages, redisons-le, sont évidents, ait dissipé l'obscurité que lui-même relève dans les définitions de l'intention interne données par les défenseurs de celle-ci [43] ? L'auteur lui-même ne le pense pas puisqu'il écrit : « cet exposé est négatif : il n'essaie pas de définir ce que doit être l'objet de l'intention du ministre, à part l'enseignement défini qu'il doit être « ce que fait l'Eglise » et l'addition « un élément essentiel du sacrement ». « Ce que fait l'Eglise » dans chaque sacrement est difficile à définir dans l'abstrait, comme le montrera un coup d'œil sur les ouvrages classiques ; l'addition « un élément essentiel du sacrement » est de même très générale, peut-être même vague... elle signale qu'un élément essentiel d'une chose est quelque chose sans laquelle cette chose ne peut exister même si à première vue cet élément peut ne point paraître essentiel [44]. »

Ne pourrions-nous — ce serait notre modeste contribution au dialogue si courtoisement et si aimablement engagé par le P. Leeming dans l'article en question — dépasser cette formulation assez négative ? Il nous semble possible de montrer que, s'il reste sans doute chez les partisans de l'intention interne des nuances dans la manière de la décrire et une certaine imprécision dans les termes, leur accord est plus grand que ne pense le P. Leeming et le vague de leurs formules découle de la nature même des choses. Comme l'a noté dans une formule très expressive le P. Stephenson [45], l'intention du ministre peut être « aveugle » : il suffit en effet, pour la validité, que celui-ci pose l'acte qu'on lui demande en acceptant de confiance que ce geste ait la signification voulue par ceux qui le demandent. L'on oublie parfois, lorsqu'on examine les textes où les auteurs décrivent l'intention requise, de se demander s'ils s'essayent à décrire ce minimum tel qu'il doit être consciemment présent dans l'esprit et la volonté d'un ministre agissant de la sorte « à l'aveugle », ou si, au contraire, ils cherchent à expliciter le contenu implicite de ce vouloir.

43. *Presumption of Intention*, p. 335-339.
44. *Ibid.*, p. 342.
45. *Anglican Orders*, p. 12, note.

Tout en décrivant la même réalité, ces exposés différeront autant que la description d'un éléphant faite par le même individu à l'usage d'un aveugle ou de personnes jouissant d'une vue normale.

Ce que doit être en lui-même l'objet de cette intention interne nous paraît facile à déterminer : c'est le rite formellement en tant qu'il est un sacrement de la Loi nouvelle. Nous croyons même qu'il n'y a pas à l'heure actuelle d'auteur catholique, fut-ce parmi les tenants de l'intention externe, qui n'admette cette position. Elle n'est, somme toute, qu'une transposition de la formule « vouloir ce que fait l'Eglise », car il est certain que l'Eglise non seulement fait un geste qui est sacré, mais le fait en tant qu'il est sacré. Où commencent, entre auteurs catholiques contemporains, les divergences, soit d'expression, soit même d'opinions, c'est devant le problème psychologique concret : quel est le minimum requis d'un ministre déterminé pour que sa volonté rejoigne cette intention nécessaire à la validité du sacrement? Ici se présentent deux séries de questions : l'une est celle du lien entre la position extérieure sérieuse du rite et l'intention du ministre, et elle divise les théologiens catholiques en deux camps; l'autre est celle du minimum d'intention requise dans les cas d'ignorance, d'erreur ou de volonté perverse du ministre.

A la première question les partisans de l'intention externe répondront « que la signification objective du sacrement inséré dans un rite accompli sérieusement, dans un contexte vital enlevant toute ambiguïté » impose par elle-même et nécessairement au ministre l'intention interne correspondante, de telle sorte que toute volonté contraire de sa part en devienne pure velléité [46]. L'on voit par ceci que reconnaître la réelle difficulté de distinguer entre de tels partisans de l'intention externe et les défenseurs de l'intention interne n'implique point que « l'on désespère de définir une intention « interne » et que l'on admet implicitement que le nœud de toute la discussion se ramène à la considération de ce que la volonté exclut, et non de ce qu'elle embrasse positivement [47] ». C'est au contraire reconnaître que, dans l'état actuel de la théologie et malgré les explications qui traînent encore dans les manuels, la distinction entre partisans de l'intention externe et de l'intention interne ne porte plus, comme elle l'a fait jadis, sur l'objet de cette intention, mais bien sur les conditions requises pour que cette intention interne, exigée de part et d'autre, soit présente; les uns tiennent que, dans le contexte voulu, la position sérieuse du rite entraîne nécessairement la présence de l'intention conforme à la signification objective de celui-ci; les autres estiment que c'est chose

46. H. Bouëssé, article cité de la *N.R.Th.*, 1955, p. 1067-1070; cfr, du même auteur, *Le Sauveur du Monde*, IV, *L'économie sacramentaire*, Paris, 1951, p. 353-368.

47. *Presumption of Intention*, p. 338.

normale, mais non infaillible. Au fond, comme on l'a remarqué depuis longtemps [48], ce qui est en cause, plutôt que l'intention requise, c'est l'idée même que l'on se fait du ministre et de sa fonction ministérielle dans l'administration du sacrement. Sous cette forme, le dialogue vaudra la peine d'être continué, car il aidera à clarifier l'idée même que nous nous faisons de l'économie sacramentaire.

A la seconde série de problèmes se rattache notamment le texte de S. Robert Bellarmin rappelé par la S.C. de la Propagande : « Le Concile de Trente, dans son canon 11, ne parle pas de la fin du sacrement, ni ne dit qu'il faut que le ministre veuille ce que veut l'Eglise, mais bien ce que fait l'Eglise. Or ce que fait l'Eglise indique non la fin, mais l'action. Enfin cela est évident par la pratique. Car ni l'Eglise ancienne ne rebaptisait les enfants baptisés par les pélagiens, ni nous-mêmes ne rebaptisons ceux qui l'ont été par les zwingliens et les calvinistes et cependant nous savons que tous ces (hérétiques) baptisent sans l'intention de la vraie fin qui est d'ôter le péché originel [49]. » Il n'est donc pas requis pour la validité du sacrement que le ministre veuille avec l'Eglise les effets de sanctification que celle-ci a en vue, pourvu qu'il veuille faire ce qu'elle fait. C'est que, comme le note fort à propos Franzelin, « l'intention du ministre n'est pas requise pour que le sacrement soit efficace, mais bien pour que le sacrement existe [50] ». Il en résulte que, dès là que le ministre a le minimum d'intention requise pour que le sacrement existe, non seulement aucune erreur de sa part, mais même aucune volonté de s'opposer à l'effet que doit produire le sacrement, ne peut ni invalider le sacrement, ni l'empêcher de produire cet effet dans un sujet bien disposé.

Mais il se peut que l'ignorance, l'erreur ou la mauvaise volonté porte sur les éléments essentiels à l'existence même du sacrement. Le principe classique, maintes fois réaffirmé, est que la simple erreur concomitante n'est point par elle-même cause d'invalidité. Il faut pour cela que l'acte de volonté soit en cause. Ainsi, si l'ignorance de la nature sacrée du geste demandé pouvait être totale, il apparaîtrait bien impossible en pareil cas d'avoir encore le minimum d'intention requise. N'existerait-il pas aussi des cas d'athéisme militant où la conviction de la non-existence du surnaturel et de la vanité de tout geste religieux serait si forte qu'elle rendrait psychologiquement impossi-

---

48. Bellarmin, *De sacramentis in genere*, L. I, ch. 27, *secunda ratio* (*Opera omnia*, Naples, 1857, tome 3, p. 77); Billuart, *Summa S. Thomae...*, tome 16, *De sacramentis in communi*, diss. 5, art. 7, § 1, obj. 3, inst. 2; Billot, *De Ecclesiae sacramentis*, tome I, 6ª edit., Rome, 1924, p. 197; Franzelin, *Tractatus de sacramentis in genere*, 4ª edit., Rome, 1888, p. 206-207; B. Leeming, *Principles of Sacramental Theology*, p. 484 et sv., *Presumption of Intention*, p. 346-348.

49. *Collectanea S.C. de Propaganda Fide*, Rome, 1907, tome II, p. 100, n. 1465.

50. *Tractatus de sacramentis in genere*, Rome, 4ª edit., 1888, p. 230.

ble même ce minimum : « J'accepte de poser le geste tel qu'il m'est demandé pour le cas où cela aurait peut-être un sens » ?

RETOUR AUX ORDINATIONS ANGLICANES

Ces cas extrêmes, pour épineux qu'ils puissent être en pratique, ne présentent cependant guère de difficulté en théorie. Il en va autrement des problèmes de conflit d'intentions. Que penser de la validité d'un sacrement administré d'une part avec la volonté générale de se conformer à l'institution voulue par le Christ, de l'autre avec celle d'exclure l'un des éléments essentiels de ce sacrement? Ceci nous ramène à l'étude que le P. Clark consacre aux ordinations anglicanes. Après avoir en effet montré que le défaut d'intention décelé par Léon XIII doit s'entendre de l'intention interne du ministre [51], il se trouve avoir à faire face à diverses objections.

La plus sérieuse est celle que les auteurs anglicans tirent de certains textes qu'ils empruntent à des théologiens catholiques de renom, tels S. Alphonse de Liguori et Franzelin, et où ils lisent qu'il est pratiquement impossible à un ministre désireux de faire ce que le Christ a voulu de manquer de l'intention nécessaire au sacrement, quelles que soient par ailleurs ses croyances erronées et les répercussions de celles-ci sur sa volonté [52].

Le P. Clark procède en deux étapes. Dans la première il établit — définitivement, croyons-nous — que la validité d'un sacrement dé-

---

51. Certes, comme le note l'auteur, « il aurait été tout à fait contraire à la pratique du Saint-Siège de s'écarter de sa route dans un document tel qu'*Apostolicae Curae* pour rejeter une opinion (celle de l'intention externe) qu'un petit nombre d'auteurs considéraient toujours comme théoriquement admissible et qu'il n'y avait pas de nécessité actuelle de condamner... Il n'est donc pas surprenant que la décision de la Bulle *puisse* (souligné par l'auteur) être réconciliée avec les vues de Catharin (*op. cit.*, p. 71) ». C'est même, quoi qu'en aient pensé de nombreux apologistes anglicans, la théorie la plus défavorable à la validité de leurs ordinations : selon celle-ci en effet, le ministre qui pose sérieusement un rite a toujours et nécessairement l'intention correspondant à la signification objective de celui-ci; tout défaut de forme entraîne automatiquement défaut d'intention. Le problème au contraire renaît si ces deux défauts doivent être démontrés chacun pour soi, obligation qui incombe aux partisans de l'intention interne.

52. Saint Alphonse de Liguori, *Theologia moralis*, L. VI, Tract. 1, n. 24 : « Quaeritur, si minister habeat duas intentiones contrarias, quaenam debeat praevalere?... Si voluntates istae sint simul, praevalet praedominans : nempe quae eligeretur, cognita incompossibilitate. » — Franzelin, *Tractatus de sacramentis in genere*, 4ª edit., Rome, 1888, p. 231 : « Videndum ergo est, quaenam ex intentionibus oppositis, quae ambae simul non possunt esse efficaces, praevaleat... Qui... absolute vult exclusionem sacramenti ita ut, sub hypothesi veritatis sacramenti, nolit consecrare aut contrahere, is tali efficaci intentione opposita excludit simul consecrationem vel contractum. Generatim loquendo, talis exclusio efficax sacramenti non potest habere locum nisi ex reflexa, obstinata et rarissime in animis humanis occurente malitia ». Voir aux pages 125-130 de son ouvrage la discussion de ces textes par le P. Clark.

pend toujours de l'intention que le ministre a réellement (que ce soit de façon actuelle ou virtuelle) au moment même où il accomplit le rite, et jamais de l'intention qu'il aurait eue (mais en fait n'a pas eue) si certaines conditions en fait non réalisées s'étaient alors vérifiées. On ne peut donc recourir au principe de l'intention « interprétative » pour déterminer laquelle, de deux intentions simultanées et contraires, a réellement prévalu dans la volonté du ministre. Si celui-ci s'est rendu un certain compte de leur opposition au moins possible, il aura normalement choisi d'en vouloir une absolument et aura par le fait même opté pour ou contre la validité du sacrement. Mais, dans le cas où le ministre croit ses deux intentions compatibles et les veut donc d'un seul et même vouloir, comment résoudre la difficulté?

C'est ici qu'intervient le second principe mis en avant par le P. Clark, celui qu'il appelle « d'exclusion positive » et formule comme suit : « Lorsque la volonté du ministre élicite une intention positive et explicite de rejeter ce qui est en réalité (qu'il le sache ou non) un élément essentiel ou propriété du sacrement tel que le Christ l'a institué, son intention sacramentelle est alors inévitablement défectueuse, et le sacrement invalide. Cela ne fait aucune différence qu'il ait aussi et en même temps l'intention positive et générale d'agir comme ministre chrétien (même pas si nous pouvons raisonnablement supposer qu'il *choisirait* ce que le Christ a réellement institué s'il connaissait l'incompatibilité de ses deux intentions). En pareil cas, cette dernière intention générale ne peut prévaloir sur l'intention particulière qui lui est contraire, et la nullité doit en résulter [53]. »

L'application qu'en fait l'auteur aux ordinations anglicanes est la suivante : « les changements et omissions faits par les réformateurs anglicans dans tout le rite d'ordination indiquent si clairement un dessein d'en faire un instrument dirigé contre le sacerdoce consécratoire et sacrificiel catholique et (après le rejet sans ambiguïté de ce rite par l'Eglise catholique durant le règne de Marie Stuart) les ministres élisabéthains s'associèrent si clairement eux-mêmes à ce dessein par leur libre choix que l'on disposait d'une évidence solide sur laquelle on pouvait baser un jugement sûr concernant leur défaut d'intention interne dans l'acte de l'ordination. Ils n'avaient pas seulement dans l'intelligence une erreur concomitante, ou dans la volonté, une absence d'intention pleinement catholique, mais leur acte de choisir d'utiliser cet Ordinal dans ce contexte historique montre qu'ils élicitèrent une intention positive contre ce qui est en fait essentiel au sacrement de l'Ordre [54]. »

Le Dr Mascall n'aurait-il pas répondu d'avance à cette présentation

---

53. *Anglican Orders and Defect of Intention*, p. 117.
54. *Ibid.*, p. 106-107.

du défaut d'intention lorsqu'il écrivait en réponse au P. Stephenson : « Au sens strict, on ne peut pas vouloir explicitement exclure un effet à moins que l'on ne croie que l'effet se produirait si l'on ne voulait pas l'exclure. S'il en est ainsi, les Réformateurs anglicans ne peuvent certainement pas être accusés d'un défaut d'intention. Car personne ne les a jamais accusés de croire que l'ordination conférait normalement un sacerdoce sacrificiel, en même temps qu'ils auraient explicitement voulu que leurs propres ordinations ne le confèrent pas ; l'accusation a toujours été qu'ils ne croyaient pas que le sacerdoce sacrificiel put être conféré par une ordination quelle qu'elle soit. Ils avaient, en fait, une erreur de croyance, non une intention mal orientée [55]. »

Il nous semblerait difficile de ne pas accorder au Dr Mascall l'exactitude de son raisonnement : « on ne peut vouloir exclure un effet à la réalité duquel on ne croit pas ». Et dans la mesure où la thèse du P. Clark s'appuyerait sur l'existence, chez les ministres anglicans, d'une volonté explicite d'exclure du sacerdoce qu'ils voulaient conférer le pouvoir sacrificiel à la réalité duquel ils auraient en même temps cru, elle aurait à être revisée sur ce point. L'on ne peut nier qu'il donne parfois, au moins dans sa manière de s'exprimer, l'impression de considérer les choses de la sorte. Si cette impression était fondée, la correction à apporter à son œuvre ne serait en tout cas pas bien considérable. Il suffirait à l'auteur de faire remarquer que le seul fait pour le ministre de vouloir d'une intention positive et explicite un objet incompatible avec qui est en fait essentiel à l'existence du sacrement tel que le Christ l'a voulu, implique *ipso facto*, que le ministre s'en rende compte ou non, l'intention positive d'exclure la réalité sacramentelle, défaut que ne peut corriger la volonté simultanée d'agir en ministre du Christ. Car, et ici nous rejoignons les principes formulés par le P. Leeming, « l'intention du ministre est toujours présumée être celle qu'expriment les mots et les signes utilisés dans l'administration du sacrement ». Or le moins qu'on puisse dire de l'Ordinal d'Edouard VI, c'est que le sacerdoce qu'il décrit est un sacerdoce sans pouvoir sur le Corps physique du Christ. Pareil sacerdoce n'existe pas ; l'intention du ministre qui adopte cet Ordinal est donc nulle, faute d'objet [56].

---

55. Dans A. Stephenson, *Anglican Orders*, p. 52. L'auteur continue : « Même ceci est largement une supposition... ». Nous aurons à revenir dans un instant sur cet aspect du problème.

56. Cette manière de présenter l'argument, identique quant au fond, paraîtra sans doute plus claire à certains, qui verront mieux de la sorte où se situe le défaut d'intention et comment il agit pour invalider le sacrement. Si l'intention requise du ministre doit être actuelle ou au moins virtuelle, c'est parce qu'elle intervient pour procurer l'existence à ce qu'elle vise. Or toute intention est spécifiée par son objet : si celui-ci est un « cercle carré », résultant de la juxta-

A pareil exposé le Dr Mascall opposerait sans doute à nouveau les arguments suivants : « Il me semble qu'il est totalement inefficace de baser quoi que ce soit sur l'omission dans l'Ordinal anglican de toute référence directe au sacerdoce comme sacrificiel. Comme je l'ai montré dans mon livre *Corpus Christi,* à la fin du moyen âge toute la conception du sacrifice avait subi une telle déformation qu'il était impossible de discuter avec profit si l'Eucharistie est un sacrifice et si le ministre chrétien est un prêtre sacrificateur. Ce que l'Ordinal anglican rendait manifeste, c'était que le ministère historique à trois degrés avait à être continué [57] ». « Lorsque la préface mise à l'Ordinal anglican déclarait que son intention était continuation du ministère à trois degrés qui avait existé « depuis le temps des Apôtres », elle indiquait une réalité concrète et reconnaissable et il y avait de très solides raisons pour agir de la sorte. En premier lieu, en un temps où la nature essentielle du caractère sacerdotal n'était pas encore déterminée de façon définitive et où nombre de conceptions du sacerdoce sacrificiel alors prédominantes étaient telles que des théologiens catholiques eux-mêmes en viendraient plus tard à les rejeter comme erronées et superstitieuses, il ne manquait pas de raisons pour écarter des exposés théoriques qui risqueraient d'apparaître dans la suite comme ayant besoin de revision et pour se référer à leur place à la réalité concrète que l'on entendait perpétuer. En second lieu, sans dénier le moins du monde que l'ordination confère un caractère objectif (comme les Archevêques anglicans eux-mêmes y insistèrent dans leur réponse au Pape Léon XIII), je voudrais maintenir que l'effet *premier* de l'ordination à la prêtrise n'est pas de revêtir un individu du sacerdoce comme d'une *qualité,* mais de l'incorporer au Sacerdoce comme à une *entité organique.* Négliger ceci, c'est traiter le sacerdoce comme un universel logique plutôt que comme une réalité de chair et de sang dans le monde de l'espace et du temps, c'est faire des concessions au point de vue individualiste qui a fait tant de tort à la théologie médiévale et post-médiévale, et c'est détacher le prêtre individuel avec son caractère sacerdotal de l'Eglise comme d'un tout concret et organique... Le sacerdoce, à mon avis, n'est pas simplement ou premièrement un universel logique particularisé dans un nombre d'individus, mais bien une réalité concrète dans l'ordre de l'histoire, enracinée dans le Christ, le grand-prêtre qui est monté (aux cieux), et continuant dans le monde jusqu'à la fin des temps comme nous le savons. A la question « Qu'effectue l'ordination? », la réponse fondamentale est donnée non dans les termes d'un exposé abstrait (quelque exact que pareil exposé puisse être), mais par le ministère

---

position d'éléments incompossibles, la volonté ne produira que ce qu'elle a visé, c'est-à-dire en fait rien du tout.

57. Article cité du *Church Times,* 28 octobre 1955, p. 11.

comme un organe historique de l'Eglise historique ; non, en fait, en parlant du sacerdoce, mais en montrant des prêtres [58]. »

La première de ces objections soulève un grave problème historique, que nous ne pouvons qu'indiquer brièvement : quelles ont été, au sujet du sacerdoce et du sacrifice de la messe, les positions des réformateurs anglicans de la première période? Furent-elles bien cette opposition consciente et délibérée aux positions catholiques telles que le concile de Trente les définirait que le P. Clark, avec d'ailleurs un certain nombre d'auteurs anglicans, considère comme hors de doute [59]? Des travaux récents dans ce domaine encore insuffisamment étudié [60] soulèvent un sérieux doute à ce sujet. Leur continuation, que nous souhaitons, pourra être d'un grand secours pour une meilleure appréciation des données historiques de notre problème.

Ces recherches devraient s'accompagner d'une étude théologique — qui serait en même temps la réponse à la seconde des objections du Dr Mascall [61] — sur la nature du sacerdoce et donc du sacrifice : quelle est l'essence du sacerdoce? quel rapport y a-t-il entre le pouvoir qu'il donne sur le corps physique du Christ (consécration et sacrifice) et ceux qu'il confère sur son Corps mystique? Les travaux récents sur l'Eucharistie fournissent nombre d'éléments pour cette synthèse. Celle-ci, dans l'intérêt même de l'échange de vues entre catholiques et anglicans, devrait soigneusement distinguer ce qui est dogmatique et ne fait qu'expliciter notre foi, des systèmes et opinions théologiques dont même les plus respectables n'ont que le degré de certitude que leur confère la valeur de leurs arguments. En outre cette synthèse devrait, dans une recherche historique, retracer l'évolution de ce dogme, montrer comment, aux diverses époques, malgré les erreurs des uns, les théories parfois saugrenues des autres, cette vérité s'est conservée dans l'Eglise qui en prenait de plus en plus explicitement conscience. L'époque de la Réforme mériterait une attention toute spéciale, tant à cause de certaines opinions sur le sacrifice, dont l'étrangeté ne doit pas avoir été sans influence sur le rejet du sacerdoce sacrificiel par les Réformateurs, que de la réaction catholique unanime contre ce rejet radical.

L'ensemble de ces recherches — on peut déjà le pressentir — nous

---

58. Dans A. Stephenson, *Anglican Orders*, p. 55-56 (les soulignés sont de l'auteur). Cfr *ibid.*, p. 52, et dans le *Church Quarterly Review*, 1957, p. 17-18.
59. *Anglican Orders and Defect of Intention*, p. XVIII.
60. Cfr, dans les *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 33 (1957), le compte rendu que C. J. L. Napier consacre à l'ouvrage du P. Clark, p. 382.
61. « Il est remarquable que, malgré leurs nombreuses références au sacrifice et au sacerdoce sacrificiel, ni le P. Clark ni le P. Stephenson ne font aucun essai pour définir la notion du sacrifice lui-même dans le contexte de la théologie chrétienne. » (Article cité du *Church Quarterly Review*, 1957, p. 17).

donnerait une image plus nuancée, plus complexe, pour tout dire plus humaine de ce grand courant que fut la réforme anglicane. S'il charria nombre d'impuretés (mais il faudrait quelque naïveté pour lui en attribuer le monopole), s'il dévia par la malice ou la maladresse des hommes (ici aussi, que celui qui est sans péché leur jette la première pierre), la foi et la piété sincères qui animèrent et continuent d'animer les meilleurs de ses membres ne s'expliquent que parce qu'il y eut aussi à l'origine de ce mouvement un grand désir de retrouver, dans la foi comme dans la pratique, la pureté des origines. Et peut-être verrons-nous alors que le drame des ordinations anglicanes a été et reste que les réformateurs ont définitivement privé leur Eglise du sacerdoce authentique par les efforts mêmes qu'ils ont fait pour se rattacher à nouveau à celui-ci dans sa pureté originelle. En effet en modifiant délibérément le rite admis, en omettant volontairement toute allusion au sacerdoce sacrificiel [62], ils ont forgé non un rite rénové, mais un rite nouveau apte seulement à produire ce qu'il signifiait, et donc incapable, à cause même de ses mutilations délibérées, d'assurer la continuation du sacerdoce historique. Car une modification du rite met beaucoup plus facilement en danger l'existence même du sacrement que ne le font les croyances erronées du ministre qui continue à employer le rite traditionnel : tant que chez ce dernier la volonté de traduire en acte son erreur ne prévaut pas sur l'intention de poser le rite pour ce qu'il est, celui-ci continue à produire tout ce qu'il est apte à signifier et tous les effets qui découlent de son existence comme sacrement valide. Cette différence tient au rôle instrumental propre à chacun d'eux : le ministre est l'instrument du Christ et de l'Eglise précisément en tant qu'il accepte de poser le geste sacramentel pour ce qu'il est, et il peut le faire de confiance; le rite, lui, est instrument par sa signification même (« significando causant ») : toute modification essentielle de celle-ci le rend inapte à sa fonction [63].

Nous nous rendons parfaitement compte que ceci implique toute une conception de l'économie sacramentaire [64]. Qui plus est, à travers

---

62. Fut-ce, comme le pense le Dr Mascall, en croyant le faire pour d'excellentes raisons.

63. C'est en vertu du même principe que le retour délibéré à un rite ancien, jadis valide malgré une certaine imprécision, peut être cause d'invalidité par défaut de forme : en pareil cas, la formule qui, à un stade encore partiellement implicite de la foi de l'Eglise, marquait suffisamment pour l'époque et dans le contexte la signification correcte, prend un sens tout différent dans ces nouvelles circonstances : ce qui jadis se bornait à n'être pas explicité est maintenant délibérément passé sous silence, comme Léon XIII le reproche à la forme anglicane (cfr Fr. Clark, *op. cit.*, p. 179). On trouvera sur ceci d'intéressantes réflexions dans H. Schillebeeckx, O.P., *De sacramentele Heilseconomie*, Anvers, 1952, p. 447-450.

64. Et notamment le rejet, dans un certain sens au moins, de l'affirmation du Dr Mascall que « l'effet premier de l'ordination est d'incorporer un individu au Sacerdoce comme à une entité organique ». Telle que nous la comprenons — il nous excusera si nous interprétons mal sa pensée —, cette affirmation nous pa-

elle, c'est l'idée même que nous nous faisons de l'Eglise et de sa nature qui est en jeu, comme on l'a pertinemment relevé de part et d'autre [65].

Or la théologie catholique s'oriente actuellement vers une étude plus approfondie du rôle et du pouvoir de l'Eglise en matière sacramentaire. Quelques exemples récents le montreront. Le P. Van Roo, après examen de la définition classique du sacrement, propose de la remplacer (ou de la compléter) par la suivante : le sacrement de la Loi nou-

---

rait une pièce maîtresse de sa défense de la validité des ordinations dans la *C.S.I.* (et, par contre-coup, dans toute l'Eglise anglicane). Si l'on admet « qu'un rite est un moyen de faire quelque chose, non un exposé théologique sur la nature de ce qui est en train de s'accomplir » (ce qui est exact), si l'on admet que le but de toute ordination doit être de conférer à un individu un degré déterminé du ministère historique (ce qui est encore exact, puisque ce sacerdoce est en fait celui que le Christ a voulu), il ne reste plus qu'un pas à faire pour établir la validité de ces ordinations : admettre que « l'effet premier du rite est d'incorporer l'individu en cause au Sacerdoce comme à une entité organique » *de telle sorte que tout le reste en découle par voie de conséquence nécessaire* : alors le minimum requis d'un rite d'ordination, pour qu'il soit valide, sera qu'il marque sans ambiguïté cette cooptation du candidat dans ce corps sacerdotal : l'appartenance à celui-ci lui conférera par elle-même tous les pouvoirs qui en découlent, même ceux que le rituel en question omettrait ou rejetterait explicitement. Dès là que les hommes ont fait le nécessaire pour que le sacrement existe, il n'est plus en leur pouvoir de l'empêcher d'être tel que le Christ l'a voulu. Et donc la *C.S.I.* pourra accepter dans son sein des membres qui ne croient pas à l'origine divine de l'épiscopat, l'Ordinal d'Edouard VI pourra omettre toute mention du sacerdoce sacrificiel, qu'importe, puisque les deux rites manifesteront clairement qu'ils sont destinés à continuer l'épiscopat historique, qui est en fait celui que le Christ a voulu, et le sacerdoce authentique, auquel Notre-Seigneur a en fait confié le pouvoir de consacrer et de renouveler son sacrifice. Si le Dr Mascall considère bien les choses de la sorte, il n'est pas étonnant qu'il croie trouver une confirmation catholique de la solidité de sa thèse dans les décrets du Saint-Office sur la validité des baptêmes conférés dans certaines sectes protestantes (cfr, sur ceux-ci, *N.R.Th.*, 1950, p. 522-530) : malgré les erreurs professées dans celles-ci sur la nature et les effets de ce sacrement, cette Suprême Congrégation a refusé de les déclarer nuls de plein droit par défaut d'intention (celui-ci, qui reste possible, aurait à être démontré dans chaque cas particulier).

Pour ébranler cet édifice vraiment bien construit et montrer qu'il n'est malgré tout qu'un colosse aux pieds d'argile, nous ne voyons qu'un seul moyen (on nous excusera de l'indiquer seulement, sans même en esquisser la preuve) : montrer que, le sacerdoce institué par le Christ étant identiquement le pouvoir sur son Corps, physique et mystique, seuls les rites capables de communiquer ce pouvoir à l'âme selon la causalité instrumentale qui leur est propre, c'est-à-dire en le signifiant, seront par le fait même capables d'assurer l'insertion de nouveaux membres dans le corps sacerdotal. Si ce moyen indispensable fait défaut, aucune volonté d'atteindre néanmoins le vrai but ne peut aboutir.

65. Le Dr Mascall conclut son article du *Church Quarterly Review*, 1957, p. 18, par un paragraphe qu'il intitule *Le fond du problème* et qui débute par ces mots : « A ce point (de la discussion), il devient clair... qu'il y a des divergences fondamentales entre ces deux auteurs (les PP. Clark et Stephenson) et moi-même en ce qui concerne la structure même, la nature et la vie de l'Eglise ». On trouvait déjà un son de cloche analogue chez Henry St. John, O.P., dans sa lettre citée ci-dessus à l'éditeur de *Theology*, novembre 1936, p. 295 : « La question de leur validité (des ordinations anglicanes) est liée à la doctrine de l'intention de l'Eglise, et il est à peine possible de discuter la nature de l'intention de l'Eglise à part de la question plus fondamentale de la nature et de l'autorité de l'Eglise elle-même. »

velle est un acte extérieur du culte par lequel le Christ, par l'Eglise et le ministre, en représentant les mystères de sa chair, signifie et opère *ex opere operato* la sanctification de l'homme convenablement disposé [66]. De même, le P. Leeming consacre une de ses thèses à montrer que l'efficacité des sacrements découle de l'union qu'ils procurent au Corps Mystique du Christ, qui est l'Eglise, du fait que le sacrement, en unissant le sujet d'une manière spéciale à l'Eglise, exprime la volonté du Christ de lui conférer la grâce s'il n'y met pas obstacle [67]. Quant au P. Clark, il note que « les théologiens sont en train de mettre de plus en plus en évidence le pouvoir *effectif* (souligné par l'auteur) de l'Eglise de déterminer ce qui est suffisant et ce qui ne l'est pas pour conférer le sacrement que le Christ a institué [68]. » A l'appui de son affirmation, il mentionne tout d'abord une intéressante étude du chanoine G. D. Smith sur la nature du pouvoir de l'Eglise en matière sacramentaire [69]. Il cite également une note du P. Schillebeeckx, O.P., dans laquelle celui-ci affirme notamment : « Il appartient à la vraie Eglise de déterminer si un rite accompli dans des circonstances données est une « extériorisation » de sa propre foi, c'est-à-dire si c'est *son propre acte* (souligné par l'auteur), ou s'il est au contraire un acte exprimant la foi d'une autre Eglise, séparée, en tant que séparée [70], » Nous avons relevé ci-dessus l'importance accordée par le P. Henry St. John, O.P., à l'approbation par l'Eglise du rite sacramentel [71]. Dans le même sens, dom Jean Lebourlier suggère ce qui suit : « Que si maintenant le signe sacramentel n'est pas posé en forme catholique, c'est en vain que l'homme ou l'église séparée à laquelle il appartient prétendrait se rattacher directement au Christ. Le rite n'est valide que s'il est assumé par l'Eglise catholique ; il n'est assumé que s'il est assumable ; il n'est assumable que si la forme en est approuvée, et surtout d'abord n'en a pas été réprouvée, au moins implicitement, par l'Eglise catholique. Il est clair qu'un rite qui a été modifié, par

---

66. *De Sacramentis in genere,* p. 63 ; cfr *ibid.,* p. 128-134, le chapitre qu'il consacre au rôle de l'Eglise en ce domaine.

67. *Principles of Sacramental Theology,* p. 346-381.

68. *Anglican Orders and Defect of Intention,* p. 9.

69. *The Church and her Sacraments,* dans *The Clergy Review,* 33 (1957), p. 217-231. L'auteur propose de distinguer deux pouvoirs dans l'Eglise : son pouvoir suprême d'enseigner les vérités révélées (infaillibilité doctrinale) et son pouvoir suprême d'administrer les sacrements (jouissant de l'infaillibilité indirecte reconnue aux faits dogmatiques). Pour l'auteur, la décision finale d'*Apostolicae curae* n'est certainement pas une définition *ex cathedra,* puisque l'invalidité des ordinations anglicanes n'est pas contenue dans les sources de la révélation, mais bien une mise en œuvre du pouvoir infaillible de décision concernant un fait dogmatique.

70. *Ibid.,* p. 10. Bien que le second volume de l'ouvrage du P. Schillebeeckx, *De Sacramentele Heilseconomie,* lequel traitera *ex professo* de la définition du sacrement, n'ait hélas pas encore paru, il ne manque pas d'indices dans le premier volume (Anvers, 1952) sur le rôle que l'Eglise y jouera.

71. Voir la note 21.

opposition à l'Eglise catholique, et qui a rencontré dès le début l'opposition de l'Eglise catholique, ne remplit pas la condition [72]. »

Ces quelques citations suffisent à montrer les perspectives intéressantes qui s'ouvrent à la recherche théologique en ce domaine. Car — l'on nous excusera d'insister, dans l'intérêt même du dialogue oecuménique — outre que ces considérations n'ont pas toutes la même valeur [73], elles ne représentent, au stade actuel du développement théologique, que des « opinions » (ce qui n'exclut pas que certaines d'entre elles ne s'appuyent sur des arguments très solides). Il y aurait, croyons-nous, un réel avantage à ce que l'on en prenne toujours mieux conscience de part et d'autre. Du côté anglican, où l'on est — et cela se comprend historiquement— très sensible à tout ce qui concerne le pouvoir pontifical, l'on éviterait plus facilement l'agacement que provoquent assez naturellement ces nouveaux « empiètements romains » [74]. De la part des catholiques, sans manquer le moins du monde à la plus intransigeante fidélité à la vérité qui nous est confiée, cela nous aiderait à ne pas accroître par nos façons de faire ou de parler la très réelle difficulté que nos frères séparés ont à s'ouvrir à une vérité — celle de l'infaillibilité pontificale — qui heurte si profondément toute leur sensibilité.

Aussi approuvons-nous pleinement les sages remarques que l'éditeur de *Downside Review* a publiées, à l'occasion de cette controverse, sur l'autorité dans l'Eglise. Il distingue à son exercice trois domaines : le premier est celui des vérités que l'Eglise nous propose à croire, le second, celui des matières en rapport plus ou moins immédiat avec celles-ci, mais pour lesquelles l'Eglise ne nous demande pas (ou pas encore) un acte de foi ; le troisième enfin est celui des objets qui n'ont avec la foi qu'un rapport lointain. Le respect que nous devons à l'autorité dans ce dernier cas peut parfois se limiter au « silence respectueux » ; mais il y aurait grand danger à confondre en un même type d'assentiment intérieur la foi que nous devons aux vérités que l'Eglise nous propose à croire et l'obéissance sincère qui doit être la nôtre en face des décisions où l'Eglise n'engage pas notre foi. Car l'acte de foi, même lorsqu'il m'est imposé par l'Eglise, n'est pas motivé par le respect pour son autorité. A travers l'Eglise, qui s'efface en quelque sorte et perd toute la force persuasive normalement inhérente

72. *A propos des ordinations anglicanes,* dans les *Mélanges de Science Religieuse,* 1955, p. 207-208. L'auteur présente ceci comme une « tentative ».

73. Et le fait de les avoir citées n'implique nullement que nous les approuvions toutes.

74. On le décèle par exemple, même chez un interlocuteur aussi « fair-play » que le Dr Mascall, sous l'humour de certaines remarques, comme celle où il compare le Saint-Siège à un joueur qui réclamerait « non seulement le droit de fixer les règles du jeu, mais encore celui de les modifier au cours de la partie. » (Article cité du *Church Quarterly Review,* 1957, p. 15).

à une institution humaine, c'est la voix même de Dieu qui se fait alors entendre. A d'autres moments au contraire, et ce sont les plus nombreux, l'autorité me parlera avec une autre voix, dans laquelle l'humain est encore présent. Si j'acquiesce à cette voix de la même façon que j'acquiesce à la voix qui me fait connaître la Trinité, j'acquiescerai alors à la Trinité comme je le fais à la voix humaine de l'Eglise. Car, alors qu'il n'est pas réellement possible de donner un assentiment de foi à des vérités qui ne sont pas de foi, il n'est que trop possible de faire retomber l'assentiment de foi au niveau inférieur, plus humain, tellement plus facile à comprendre qu'est l'assentiment à l'autorité. Dans ce cas, la foi à la Trinité devient un acte de respect pour l'autorité, ce qui est un modernisme du genre bien élevé. Si la doctrine que l'Eglise me propose sans faire usage de son autorité infaillible appartient en fait au dépôt révélé — songeons par exemple à l'Immaculée Conception ou à l'Assomption de la Sainte Vierge avant leur définition — il se peut que ma réponse, sous l'action de la grâce, dépasse le stade de la docilité pour celui de la foi. Il n'en reste pas moins qu'en pareil cas ce dépassement relève purement de ma spontanéité sollicitée par Dieu lui-même. Car tant que l'Eglise, qui seule a autorité pour m'attester qu'une doctrine est révélée, ne le fait pas [75], personne ici-bas, fut-il théologien, ne peut se substituer à elle pour imposer à autrui la foi à quelque doctrine que ce soit [76].

Plus modeste, le rôle du théologien, en pareil cas, est de rechercher, avec toute la rigueur scientifique possible, et de présenter de son mieux les arguments *pro et contra*, sans demander à son interlocuteur d'autre assentiment que celui que mérite la valeur des preuves fournies [77]. Menés avec le sérieux et la courtoisie dont les discussions que nous venons de recenser nous ont donné un bel exemple, de tels échanges de vues obtiendront un jour de Dieu — c'est notre ferme espoir — la grâce qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur (*Jean*, X, 16).

L. Renwart, S. J.

---

75. Comme le fait remarquer l'auteur, c'est dans l'intérêt même de la sauvegarde de la foi qu'il faut rappeler combien sont strictes les conditions d'une définition infaillible.

76. *The Downside Review*, 75 (1957), p. 201-207. Ce que nous avons traduit librement se trouve aux pages 202-204.

77. Ceci vaut également, à notre avis, pour celui qui voit dans *Apostolicae curae* une décision infaillible portant sur un « fait dogmatique » (ce qui est l'avis de plusieurs théologiens catholiques) : ce sera la valeur des arguments mis en avant pour étayer cette affirmation qui pourra amener à reconnaître que cette décision appelle un acte de foi ecclésiastique.

Chrétien sur les routes

Une question, à brûle-pourpoint, à tous les confesseurs, directeurs et conseillers spirituels : avez-vous déjà reçu beaucoup de pénitents qui s'accusaient de rouler trop vite en voiture, de ne pas observer le code de la route, de conduire imprudemment, de provoquer un accrochage? Bien peu, j'en suis sûr!

Cette constatation on la retrouve dans une interview accordée par Monseigneur Rodhain, aumônier général du Secours Catholique en France : « Nous, prêtres, n'entendons jamais nos pénitents ou pénitentes s'accuser ainsi au confessionnal : Mon Père, je m'accuse d'avoir péché vis-à-vis du prochain et de ma famille, par excès de vitesse, en doublant en troisième position, en prenant le volant après un repas trop alcoolisé [1] ».

Ceci montre qu'en un tel domaine, la moralité en est à zéro. Elle n'a d'ailleurs jamais été plus haut. On ne l'a pas formée. Pas plus que les autres, nos chrétiens n'ont à ce propos le sens élémentaire de leurs responsabilités. Cependant les conséquences de cet amoralisme deviennent chaque jour plus désastreuses. A l'heure actuelle, la circulation sur les routes pose un problème moral extrêmement grave. Le premier objet de cet article sera de le prouver, en analysant la situation concrète. Après quoi, nous rappellerons les principes moraux et chrétiens.

Pour cela, nous avons eu recours à un spécialiste, Monsieur André Laurent, rédacteur en chef de la revue « Belgique Automobile », membre actif d'importants organismes nationaux et internationaux intéressés aux problèmes de la route. Celui-ci, très aimablement, nous a communiqué les statistiques qu'il suit lui-même depuis des années [2]. Surtout il les a interprétées et commentées sous l'angle que nous souhaitions. Bref, le concours parfait qu'un technicien peut apporter au moraliste. Pour reconnaître les mérites de cette collaboration, j'ai demandé qu'il veuille bien signer avec moi cette étude.

---

1. Voir dans la *Documentation Catholique,* 21 juillet 1957, la chronique « le danger de la route et la morale », p. 946.

2. On les retrouvera en partie dans le numéro de juin 1957 de *Belgique Automobile.* Pour l'année 1955, on trouvera dans le *Bulletin de Statistique,* sept. 1956, pp. 1628 et s., la *Statistique des accidents de roulage et de la circulation sur la voie publique — année 1955.*

LES FAITS

Venons-en donc aux faits.

Première constatation : notre pays est sûrement l'un des plus encombrés du monde. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la densité de la circulation et de la comparer avec celle d'autres territoires.

On pourrait croire que la chose est facile. Au premier abord, je pensais, moi aussi, qu'il suffisait de cueillir les chiffres. Prenant le nombre des voitures, on le comparerait avec la surface des terres. Erreur. Il se trouve des déserts immenses traversés par une seule piste que quelques véhicules suffisent à embouteiller. Ce qui importe, c'est le rapport au kilomètre de routes. Même quiconque voudrait en toute rigueur déterminer le degré d'encombrement, devrait tenir compte de la largeur des voies, calculer donc la surface du réseau routier, en déduire la place habituellement occupée par le parcage des voitures, lequel dépend surtout de l'intensité de la circulation locale, pour trouver enfin ce qui est praticable à tant ou tant de véhicules. En outre, attention si vous établissez un tableau comparatif entre divers pays. Qu'est-ce que chacun d'eux range sous le titre de « route »? Il n'est pas rare que tel y comprenne de vagues chemins de terre battue. Mais à quoi bon nous étendre? Aussi bien, il n'existe aucune statistique de ce genre qui nous permette ces précisions. Contentons-nous donc des chiffres les plus simples, pour nous faire une idée. Voici le nombre de véhicules — voitures et véhicules industriels — dans différents pays en 1956 :

Belgique	728.000 [3]	Pays-Bas	457.530
France	4.669.073	Allemagne	3.008.636
Suisse	371.636	Etats-Unis	65.212.510

Cette comparaison parle encore davantage, lorsqu'on se représente le paysage familier de notre pays.

Chez nous, la plus grande part de la circulation se concentre en quelques grosses agglomérations et sur les routes qui les relient entre elles. Ces routes mêmes sont le plus souvent de véritables boulevards, jalonnés de localités importantes, coupés par des lignes de tram. Quant aux centres urbains, ils ont tous de l'âge. Rien n'est moins adapté pour une circulation dense et rapide, ni pour un parcage permanent. Dans toutes les rues, les voitures stationnées encombrent considérablement le trafic proprement dit. Problème inextricable, toujours plus ardu, auquel les pouvoirs publics n'apportent jusqu'à présent que des palliatifs [3bis]. Ils restent incapables d'éliminer le parcage dans les artè-

3. Certaines statistiques ne signalent que les véhicules soumis au paiement de la taxe. Nous comptons également les véhicules exonérés d'impôts — quelque 38.000 — utilisés par l'armée ou les services publics.

3bis. Prenons le cas de Bruxelles. Sur une superficie beaucoup moindre, avec ses

res fréquentées. Qu'on se reporte aux polémiques récentes sur les aménagements de Bruxelles...

Ce qui rend la chose inquiétante, c'est le rythme auquel s'accroît notre parc automobile. Nous en sommes à 728.000 véhicules à moteur à quatre roues, alors que la Hollande, notre voisine, plus peuplée, n'a pas atteint les 458.000.

Notez que, par rapport à la population, le chiffre n'a rien d'excessif. Les Etats-Unis en ont quatre fois plus [4]. Notre standard de vie a de quoi monter encore. Le drame, c'est l'exiguïté relative du réseau routier. A ce point de vue, évidemment, aucune comparaison n'est possible avec un pays vaste et divers comme un continent.

Deuxième constatation : en notre pays, comme ailleurs du reste, les accidents atteignent une proportion alarmante.

Pour nous faire une idée des dangers de la circulation sur les routes, rien ne vaut une certaine statistique, celle des accidents. A elle seule, elle apprend plus que toutes les considérations théoriques. Encore faut-il l'interpréter correctement. Pour donner un échantillon de ce travail, nous nous permettons quelques commentaires.

Quand on parle d'accidents de la route, une question préalable revient toujours sur le tapis : est-ce pire chez nous qu'ailleurs? Il semble que non. La situation est sensiblement la même partout. Malheureusement... Cela signifie que la présente démonstration pourrait se faire, à partir d'autres chiffres, en n'importe lequel des pays voisins. Compte tenu des éléments comparables, les conclusions seraient presque identiques.

Remarquons d'abord combien la comparaison des situations en Belgique et à l'étranger reste aléatoire. Les conditions de circulation et, d'autre part, les procédés d'évaluation sont tellement différents.

En Belgique, les statistiques sont basées sur des constats de police mentionnant tous les accidents, y compris ceux qui ne comportent que des dégâts matériels; en outre, on sépare toujours les cas de blessés graves et de blessés légers. En France, les seuls accidents signalés sont ceux qui entraînent des dommages corporels, sans discrimination sur le degré des blessures. En Suisse, on néglige les accidents qui ont causé moins de 200 francs (suisses) de dégâts; tous les blessés, de même, sont réunis sous une seule rubrique. Et ainsi également en Allemagne pour ce qui concerne les blessures. Enfin — et ceci joue un rôle dans la portée des risques — la proportion des

---

rues étroites et tortueuses, Bruxelles supporte les 3/10e, presque le tiers, du trafic total de Paris. Aux heures de pointe, il circule 4 millions de personnes dans Paris et un million, soit le quart, à Bruxelles. Mais Paris dispose de 2.000 agents, et Bruxelles de 300 seulement.

4. Par contre, les Etats-Unis comptent 7 motos pour 1.000 voitures, l'Europe 400.

véhicules industriels, camions, camionnettes, autobus, autocars, par rapport à l'ensemble, varie légèrement entre les pays [5].

D'autres facteurs entrent encore en jeu qu'il est difficile de traduire en chiffres : la moyenne des personnes à bord, l'intensité de la circulation, l'état et l'adaptation de la voirie, le dégagement visuel des routes latérales, le tempérament local, le nombre des voitures étrangères, touristiques, etc.

Et encore...

A certaines périodes, dans les pays de tourisme, la circulation ne correspond plus du tout au nombre de voitures utilisées par les nationaux. En Suisse, dans certaines régions de la France, il arrive qu'elle soit doublée.

Dans de grands territoires, le kilométrage annuel de chacun est plus élevé qu'ailleurs, en raison de l'éloignement des centres.

Ailleurs, dans les pays aux localités fort rapprochées, les risques sont décuplés, mais avec des conséquences ordinairement moins graves. Bref, toute comparaison d'une région à l'autre reste approximative.

Malgré la diversité de ces facteurs, essayons de faire le point. En éliminant les données qui ne sont pas communes, en interprétant les autres avec prudence, en négligeant les pays par trop différents. Et venons-en aux chiffres.

I. ACCIDENTS AVEC SUITES CORPORELLES EN 1956 [6]

	Véhicules	*Accidents*	*Blessés*	*Tués*
Belgique	728.000	41.781	54.041	902
France	4.669.073	141.737	181.614	8.283
Suisse	371.636	22.860 [7]	29.033	1.028
Allemagne	3.008.636	287.000	361.000	12.823

II. PROPORTION DES VICTIMES

	par 1.000 véhicules			par 1.000 accidents corporels		
	Acc. corp.	*Blessés*	*Tués*	*Blessés*	*Tués*	*Total*
Belgique	57,3	73	1,24	1.274	21,6	1.295,6
France	30,4	39	1,8	1.274	58,4	1.332,4
Suisse	62	78	2,8	1.274	45	1.319
Allemagne	62	120	4,2	1.258	44,7	1.302,7

Examinons de plus près notre deuxième tableau, le plus suggestif, et d'abord la proportion des victimes par milliers de véhicules à quatre roues.

---

5. Voici quelques chiffres indiquant la proportion des véhicules industriels pour différents pays :

Belgique :	29 %	Pays-Bas :	28 %	Allemagne :	24 %
France :	28 %	Grande-Bretagne :	25 %	Italie :	27 %
Suisse :	14 %	Etats-Unis :	16,5 %	Luxembourg :	29 %

6. Il ne s'agit pas de l'ensemble de tous les accidents, mais uniquement de ceux qui ont comporté blessés ou tués.

7. Evaluation par recoupement.

Le cas de la France se présente un peu à part. La proportion d'accidents générateurs de blessés y est sensiblement moindre qu'ailleurs. Cette exception faite, la circulation en Belgique s'avère plutôt moins dangereuse que celle des autres pays mentionnés.

N'allons pas trop vite ! Cette légère supériorité peut très bien dépendre de conditions particulières. Certains autres pays attirent, par exemple, un nombre plus élevé de véhicules étrangers, lesquels s'ajoutent aux nationaux, sans que les statistiques établies en soient modifiées. Il n'empêche que nous sommes en bonne place, en ce qui concerne la proportion des blessés et, qui le croirait ?, nous avons le minimum de tués. Hélas, ce minimum est amplement suffisant pour nous alarmer ; nous le verrons dans un instant.

Avant cela, arrêtons-nous encore au second poste de ce même tableau : la proportion des victimes par mille accidents corporels.

A noter qu'ici la comparaison ne tient plus compte du nombre de véhicules. Comme — nous le savons déjà — ce nombre échappe en partie à nos calculs, la deuxième statistique en sera plus rigoureuse encore que la précédente. En outre, elle a l'avantage de nous donner, par recoupement, des indications très précieuses sur la gravité du sinistre en rapprochant le nombre proportionnel des blessés de celui des tués.

On y constate d'abord que la proportion des blessés par mille accidents est relativement stable d'un pays à l'autre. Par contre, la mortalité est beaucoup plus élevée ailleurs que chez nous. En France, par exemple... Il est probable que, chez nos voisins, ce soit dû en partie aux longs itinéraires, parfois difficiles, à la foule des touristes étrangers (plus le voyage est long, plus vite on va !), au développement de la circulation nocturne, tant urbaine que rurale, avec tous ses aléas ; on peut se demander également si certains abus éthyliques — l'alcool — ne se reflètent pas dans ces chiffres. Pour la Suisse, il est certain que le tourisme et les embûches de la montagne jouent un rôle prédominant. L'Allemagne, elle aussi, a son tourisme et son transit. Peut-être, là-bas, les trajets sur autostrades sont-ils en cause ? Lorsqu'après des heures de vitesse, on aborde une route normale ou une agglomération, on garde inconsciemment le même rythme, et il faut tout un temps, variable selon les individus, pour adapter l'allure.

Nous avons fait ces diverses confrontations, dans le but de satisfaire une curiosité fréquente et légitime chez nos lecteurs ; pour leur montrer aussi combien il est difficile de manier les chiffres.

Retournons maintenant à l'objet précis de notre étude : la situation en Belgique.

A partir de ce moment, nous citons les chiffres de 1955, les derniers qui nous aient été, à ce jour, communiqués complètement. Ceux de 1956 représenteront d'ailleurs une situation moins normale ; rappel-

lons-nous en effet, que, en fin d'année, la circulation fut considérablement réduite par suite de la pénurie d'essence. Malgré cela, hélas, les éléments que nous possédons déjà accusent pour l'an dernier une proportion plus élevée encore [7bis]. Qu'on ne nous accuse donc pas d'avoir sollicité les faits !

Deux remarques avant d'entrer dans le détail. On ne saurait être assez précis.

Tous les accidents de circulation, dont il sera fait mention, ne doivent pas être mis d'office à charge de l'automobile. En fait, cependant, celle-ci est impliquée dans la grande majorité des cas. On peut donc, à peu de choses près, mettre sur le même pied accidents de circulation et accidents de voitures.

En outre, à ce propos, on se croirait obligé de sous-distinguer les accidents isolés : dérapage, écrasement contre un arbre, chute dans le canal... et les collisions entre plusieurs véhicules. Eh bien, non. L'immense majorité des sinistres provient de collisions : exactement 90 % entre deux usagers, 3,3 % entre trois, 3,3 ‰ entre quatre et plus, contre 3,3 % sur obstacle fixe. A ce point que, sur l'ensemble, les dites collisions ont à leur actif 87 % des victimes et 80 % des tués sur place. Soit dit en passant, ce fait aggrave singulièrement le cas, les coupables entraînant presque toujours avec eux les innocents.

Finalement, nous nous croyons autorisés à appliquer en gros les statistiques des accidents de la circulation aux collisions entre usagers.

Voici le nombre d'accidents de roulage et leurs conséquences pour l'année 1955 :

Accidents :	125.240	
Victimes :	51.185 dont	40.670 blessés légers
		9.687 blessés graves
		828 tués sur place (soit 6,6 pour mille accidents) [8].

En 1955, il y eut donc 125.240 accidents déclarés. Il faudrait y ajouter les accidents non déclarés, mais qui, heureusement, sont bénins. Avec cela, 51.185 victimes, dont 828 tués sur place. Il est difficile de repérer ceux qui ont expiré quelques heures plus tard à l'hô-

7bis. Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, paraît la *Statistique* (officielle) *des accidents de roulage et de la circulation sur la voie publique — année 1956* dans le *Bulletin de Statistique*, sept-oct. 1957, p. 1602-1615, dont les chiffres confirment pleinement ce que nous écrivions ci-dessus. Voici quelques données essentielles :

	Accidents	*Tués sur place*	*Blessés graves*	*Blessés légers*
1955 :	125.240	828	9.687	40.670
1956 :	132.327 (+ 6 %)	902 (+ 9 %)	10.218 (+ 5 %)	43.823 (+ 8 %)

Au total, le nombre de victimes (54.943 en 1956 contre 51.185 en 1955) augmente de 7,3 %, tandis que le nombre de véhicules croît de 6 %.

8. Notons parmi les victimes : 462 conducteurs, 137 passagers et 229 piétons, dont 184 sont victimes d'automobile et 24 victimes de train ou de tram.

pital. En ajoutant ce nombre présumé, on en arrive au moins à 3 tués par jour en moyenne. Nous parlions de 1956 : on y trouve 132.327 accidents d'où 902 tués, malgré certaines circonstances plus favorables. Et la première moitié de 1957 annonce 63.667 accidents (5 % d'augmentation), les mois de juillet, août étant encore à venir. Je sais que le parc automobile va croissant, lui aussi. Tout de même, il est difficile de se montrer optimiste !

Avouez que cela mérite réflexion. Qui ne se sent effrayé ? Un millier de morts par an ; la plupart, hommes, femmes, en pleine santé, dans la force de l'âge, soutiens de famille, rouages actifs de la vie économique et sociale... Encore, si ces pertes étaient inévitables, s'il fallait les offrir sur l'autel du progrès ! Hélas, les statistiques sont implacables. Suivons-les. Elles nous enlèveront toute illusion.

Quelle est en effet la cause de ces malheurs ? Le hasard ? la malchance ? ou le comportement de l'homme ?

Ne vous fiez pas à vos impressions. Des optimistes ont prétendu en vrac que beaucoup d'accidents étaient attribuables, soit à des défauts mécaniques, soit à des défaillances physiques, malaise subit, infirmité, soit à l'inexpérience. D'où certains tiraient en particulier argument pour exiger le remède décisif : permis de conduire avec examen médical, technique et juridique.

En réalité, sur 125.240 accidents, 89.884 — 72 % — déjà sont imputables à trois causes précises qui dépendent manifestement de notre libre volonté : excès de vitesse proprement dits, priorités non observées, dépassements inconsidérés (ces deux derniers provenant presque exclusivement de l'excès de vitesse). Et à cause de cela, 360 tués sur place [9].

Quant aux accidents de véhicules dus à des inaptitudes ou à des malaises physiques du conducteur, ils s'élèvent à 467 (= 3,7 p.m.) ; ils ont causé la mort sur le coup de 21 victimes. Sans doute, l'indice de gravité est élevé : 21 tués pour 467 accidents. Mais une syncope subite expose directement à la mort et l'inaptitude, en cas de malheur, ne fait qu'aggraver la casse. Quoi qu'il en soit, par rapport aux autres catégories et à l'ensemble, ce poste paraît négligeable. La part des causes aveugles reste minime. Il faut chercher ailleurs.

Remarquons ici que de telles données ramènent à la juste mesure ce qu'on peut attendre du permis de conduire. La grande cause de nos misères n'est pas l'incapacité. Certes, celle-ci reste un facteur secondaire ; on pourrait s'efforcer de la réduire en exigeant plus de garanties de quiconque prétend se lancer sur les routes. La grande

9. Voici d'ailleurs le détail :

	1955	*1956*
Excès de vitesse :	21.619	20.971
Priorités non observées :	45.253	46.222
Dépassements inconsidérés :	23.012	21.391
Total :	89.884	88.584

cause est l'imprudence. Le drame provient du mauvais vouloir ou, à tout de moins, de l'inconscience des conducteurs. Tel passera un excellent examen sur le code de la route, exécutera parfaitement des manœuvres variées, qui deviendra par la suite un casse-cou, un danger public.

Chercher ailleurs? Essayons encore d'être indulgent. Ces bons automobilistes... On supposerait qu'ils provoquent plus d'accidents à mesure que la route devient difficile? que la vitesse ou les dépassements leur portent malheur dans les seuls cas de virages dangereux, de croisements aux carrefours, de mauvais temps?... A ce compte, ils ne seraient qu'à moitié responsables. Hélas... Je m'efface devant les chiffres.

Sur les 125.240 accidents, 10.212 se sont produits en virages et 43.310 aux carrefours et jonctions — en tout 45 % — mais 68.177 sur les lignes droites — soit 55 %. On dirait que plus la route est sûre, plus les hommes se montrent fous... et en paient les conséquences.

Dans les agglomérations, on compte 1,8 tués pour 1.000 accidents. Dans l'ensemble des communes de moins de 5.000 habitants, soit le plus souvent en route libre, le chiffre s'élève à 16 tués pour 1.000 accidents, c'est-à-dire neuf fois plus qu'en ville. Un exemple : il y a eu 14 tués à Bruxelles sur 11.599 accidents, et 11 à Lonzée, route de Namur, pour 22 accidents seulement.

Voici quelques précisions :

I

	Accidents		*Tués sur place*
Lignes droites :	68.177	(soit 55 %)	515 (= 7,6 p.m.)
Virages :	10.212	= 53.522 (45 %)	119 (= 1,2 p.m.)
Carrefours et jonctions (le plus souvent dans les agglomérations)	43.310		148 (= 3,5 p.m.)
	121.699		

II

	Cinq grands centres [10]	*Communes de moins de 5.000 h.* [11]
Accidents :	58.009	29.556
Blessés graves :	2.161 (= 37 p.m.)	4.193 (= 140 p.m. ; 3,8 fois plus)
Tués sur place :	103 (= 1,8 p.m.)	462 (= 16 p.m. ; 9 fois plus)

III

Quelques localités

	Bruxelles	*Anvers*	*Liège*	*Lonzée* [11]	*Bovenistier* [11]
Accidents :	11.599	10.756	4.686	22	6
Tués sur place :	14	15	5	11	3

10. Les cinq grands centres : Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, Charleroi. Les communes de moins de 5.000 habitants représentent la campagne, avec traversée occasionnelle de villages.

11. Lonzée : village sur la route Bruxelles-Namur ; Bovenistier, village aux environs de Liège.

Soit : pour Bruxelles, Anvers et Liège de 1 à 1,4 tués pour mille accidents ; pour Lonzée, Bovenistier 500 pour mille.

Et encore : pour mille accidents en temps sec, il y a 7,1 tués sur place. Sur sol mouillé, le chiffre tombe à 5,2 ; sur verglas à 3,2 et sur sol couvert de neige à 2,6 seulement. N'objectez pas qu'on sort moins par mauvais temps. Nous parlons ici, non du nombre de voitures en circulation, mais de la gravité des accidents provoqués. Nous constatons qu'ils sont d'autant plus graves que le risque semble moindre. On pourrait formuler cette loi paradoxale : la gravité des accidents augmente en proportion de la sécurité apparente de la route...

Comment, après cela, ne pas voir derrière ces chiffres le vrai coupable ? Non pas l'opposition de la nature et des éléments, ni la part inévitable de malchance, mais l'imprudence de l'homme.

De cette imprudence, peut-être pouvons-nous à présent étudier les visages divers.

Les statistiques, ici, seront d'un moindre secours. Par contre, nous recourrons à quelques remarques d'ordre technique.

Imprudent, on peut l'être de deux manières. Soit directement, en cherchant le danger pour le danger. Il en est qui aiment à éprouver le « frisson de la mort ». Soit indirectement, lorsque dans un autre but, amusement, sport, gain de temps, ou par suite d'une autre faiblesse, boisson, ignorance, négligence, on encourt témérairement ce même danger. Il ne s'agit pas jusqu'à présent d'établir une distinction morale. Nous ne considérons ni le degré de la faute ni à quel point l'attitude est préméditée. Tout cela viendra en son temps. Nous tâchons simplement d'inventorier les différentes formes d'inadaptation chez les automobilistes.

Imprudence directe : l'excès de vitesse pour le plaisir de la vitesse.

Entendons bien. Ce n'est pas toujours la vitesse prise en soi, la vitesse-record qui est en cause, quoique souvent elle constitue un gros risque. C'est la vitesse relative. Or, celle-ci varie suivant les lieux et les conditions de circulation. Les 100 kilomètres-heure, et parfois plus, sur une bonne route large, dégagée, en rase campagne, sans croisement, par grande visibilité, peuvent ne pas constituer une imprudence. Par contre, aborder un carrefour à 30 km.h. peut être dangereux en bien des cas. Il faut toujours tenir compte des capacités de freinage... et ne pas se fier trop à celles des autres, même si on est dans son droit. Savez-vous combien il faut de place pour s'arrêter à cette faible allure ? Le temps nécessaire aux réflexes étant compris, on a calculé — et contrôlé — qu'on prend de 8,60 mètres à 13 mètres. De quoi rendre la collision inévitable avec un autre monsieur aussi pressé. Et ceci vaut pour le seul beau temps... mais si le sol devient glissant...

Il est donc vrai, en un sens, qu'on peut être prudent et rouler vite. Tout dépend de la vitesse relative par rapport aux conditions con-

crêtes. Il y aura même des cas — par exemple, au cours d'un dépassement — où rouler trop lentement aggrave les risques. Avouons tout de même que, lorsqu'on est lancé, on se permet beaucoup plus facilement des dépassements téméraires, des virages dérapants, des carrefours brûlés. Les obstacles imprévus laissent, naturellement, moins de temps pour réagir et, en vertu des réflexes tardifs et de la force acquise, les moindres accrochages deviennent des catastrophes.

Ceci montre combien est délicat et, somme toute, assez peu opérant un règlement sévère de limitation de vitesse. Par ce moyen, on réduirait certainement la gravité des dégâts, mais ce serait un remède négatif ; trop absolu aussi, puisqu'il ne tient pas compte des conditions particulières de véhicule, de route, de saison ; un remède sacrifiant donc d'autres avantages. De toute façon, on n'atteindrait qu'indirectement par là la véritable cause, l'imprudence. On la contiendrait de l'extérieur, mais elle continuerait à sévir dans ses nouvelles frontières. Finalement, dans cette ligne, pour obtenir un résultat décisif, on supprimerait la circulation ! Pourtant, en des cas d'urgence, je comprends fort bien que les pouvoirs publics recourent à ces mesures extrêmes. Dans certains pays, les autorités ont déjà promulgué des limitations générales. Il dépend de nous que le fait ne se répète pas dans le nôtre.

Imprudence indirecte, tout ce qui nous empêche, par notre faute, de parer le mieux possible au danger. Il faudrait à ce propos mentionner toutes les dispositions défavorables, poursuite d'un but incompatible, manque de maîtrise de soi, qu'on néglige d'écarter avant de se mettre au volant. Tenons-nous en aux principales.

En premier lieu, *l'insouciance, l'inattention.* On s'attendrait peut-être à ce que nous citions ce facteur parmi les excuses. Ne rend-il pas la faute moins grave, puisqu'il diminue la préméditation ? Quand on n'a pas conscience des risques courus... Eh bien, non. Ce serait trop peu de voir en elle uniquement une cause fatale, irresponsable, de certains malheurs. Dans ce domaine, la légèreté elle-même est coupable. L'emploi de l'automobile, en effet, n'est moralement justifié qu'à la condition expresse qu'on y apporte toute son attention. On peut se montrer étourdi en pêchant à la ligne, mais non en maniant des explosifs ! Ici se cache peut-être la tentation la plus subtile, celle qui entraîne les conducteurs les plus consciencieux. L'habitude de rouler peut nous rendre trop sûrs de nous ; les soucis, les préoccupations nous empêcher d'être vigilants, de prévoir les obstacles, de réaliser à temps les situations ; le bien-être, la détente, l'agrément sportif nous pousser à une excentricité ; la conversation avec un passager, l'imprévu du paysage détourner notre regard. Et c'est juste quand on s'y attend le moins, la catastrophe [12] !

12. Voici quelques chiffres. Il y a eu 15.741 accidents dus à l'insouciance ou à la distraction, qui ont causé 167 tués sur place, soit 10,6 pour mille accidents.

On ne saurait trop le répéter, la conduite d'une automobile exige de la maturité, de l'équilibre, un sens suffisant des responsabilités, une ascèse continue d'attention, de la concentration d'esprit. Les plus consciencieux doivent se répéter incessamment à eux-mêmes des appels à la sagesse.

Après cela, *la boisson*. Nous ne parlons pas d'ivrognerie proprement dite. Les pochards ne conduisent plus ; ils restent là où ils sont. Mais du simple fait de boire un verre de trop.

De nouveau, les statistiques sont éloquentes.

Il n'est pas possible d'établir le nombre des conducteurs pris de boisson en un jour donné. Au moins, on peut comparer dans l'ensemble la gravité des accidents qu'ils provoquent. Ainsi, en 1955, 3.963 accidents causés par l'ivresse avérée (des conducteurs... ou des piétons) ont tué 85 personnes ; ce qui fait 21,5 tués pour 1.000 accidents ; alors que, dans l'ensemble, la proportion s'élève seulement à 6,6 p.m. En d'autres termes, les individus qui circulent sous l'influence de l'alcool font trois ou quatre fois plus de victimes que les gens présumés sobres. Comment s'étonner ? Leur réflexion s'émousse, leur faculté d'estimation diminue, l'exaltation leur fait sous-estimer le danger ; à moins qu'ils n'aient le vin triste et ne s'assoupissent au volant...

Il a d'ailleurs été démontré que la simple euphorie, due à un bon repas arrosé ou à de légères libations, fort éloignée de l'ébriété, est très dangereuse. Telle affiche porte dans les campagnes : « attention aux animaux qui vont à l'abreuvoir, et aux hommes qui en reviennent ». De fait, le voisinage des frontières et des lieux gastronomiques révèle une proportion accrue d'accidents graves. Les dimanches accusent une proportion de tués par 1.000 accidents deux fois plus élevée que les mardis, par exemple. Il en est de même des heures de nuit. Après 23 heures, la proportion des tués est de 10 à 20 fois plus grande que pendant le jour et, cependant, les artères des villes ou les routes de campagne sont infiniment plus libres.

Autre cause : l'*ignorance ou le mépris du code de la route*. Ce défaut amène à ne pas tenir sa droite, à négliger les priorités, à s'arrêter aux endroits interdits et dangereux (sommets des côtes, virages masqués par exemple), à confondre les signaux, à omettre de nuit l'éclairage réglementaire, etc.

Un petit exemple : l'éclairage insuffisant et déréglé ou l'éclairage abusif des véhicules a provoqué 1.553 accidents et causé la mort sur place de 36 victimes (soit 25,5 p.m.).

A ce propos, on peut dire, à la décharge des automobilistes, que tous les articles du règlement ne sont pas également faciles à comprendre, ni les signaux commodes à interpréter. Le code a été établi par des spécialistes, et il doit être appliqué par des profanes. Pour

ces derniers, l'usage de l'automobile n'est qu'une préoccupation parmi bien d'autres. S'ils trouvaient toujours des signaux suggestifs, ils n'auraient pas de peine à les observer. Mais de pures conventions, comme les triangles droits ou renversés, doivent être retenus de mémoire et interprétés sur le champ. D'où des hésitations et confusions. Quant aux articles du code, certains, concernant les priorités par exemple, sont d'une telle complexité que beaucoup d'hommes, même intelligents, s'y perdent. Il arrive fréquemment à des juges, au tribunal, de ne plus s'y retrouver. On devrait davantage simplifier, rationaliser, ce qui permettrait de vulgariser. Une loi d'usage quotidien pour tous doit être à la portée de l'esprit le moins subtil.

Ceci étant concédé, il reste inadmissible qu'un automobiliste — celui auquel je songe est un universitaire — vous déclare froidement : « le code de la route? je ne l'ai jamais ouvert! » Quand on sait combien de risques sont pris sur la foi de cette convention officielle... Le code n'est pas un recueil de tracasseries administratives; c'est une sorte de contrat, imparfait, certes, comme toute chose humaine, mais valable et liant en matière grave tous ceux qui usent de la route. L'ignorer ou le mépriser équivaut à se mettre en état chronique d'imprudence.

Quatrième cause enfin : la *négligence dans l'entretien du véhicule.* Plus fréquente lorsqu'on achète une voiture d'occasion ou qu'on roule de longues années sans renouveler. Il faudrait en appeler d'abord ici à la conscience des constructeurs, agents et réparateurs, au contrôle exercé par les pouvoirs publics. Mais occupons-nous toujours des automobilistes. Tel, pour faire de fausses économies, pose à la bohême, oublie de vérifier ses freins, de changer ses pneus, ne passe au garage qu'une fois la panne déclarée... Vienne l'accident, on le rangera probablement sous la rubrique : « causes techniques »; n'empêche qu'il provient, bel et bien, de l'imprudence du conducteur [13].

On pourrait joindre, à l'adresse surtout des camions de transport, la négligence dans l'arrimement de la marchandise qui sème caisses et tessons de bouteilles, ou laisse de longues traînées d'huile sur la route...

Arrêtons-nous. Cela pourrait continuer. L'enquête n'est sûrement pas close. Pour arriver, je crois, d'une manière toujours plus frappante, à la même conclusion.

II. LES DEVOIRS

Devant une pareille inconscience, un devoir s'impose à tous : pou-

13. Voici encore quelques chiffres : il y a eu 2061 accidents dus à des défauts techniques, avec 15 tués sur place, soit 7,5 pour mille accidents. Il faut noter que beaucoup d'autres cas se présentent sans doute, qui ne peuvent être reconnus, vu l'état du véhicule après l'accident.

voirs publics, chefs de famille, éducateurs, autorités religieuses, particuliers : lancer un cri d'alarme, éveiller l'opinion. Il faut à tout prix, psychologiquement et moralement, éduquer le public. Hélas, à en juger par les résultats, on n'en est nulle part. Raison de plus, de s'y mettre !

Concédons d'abord que ce n'est pas si facile.

L'automobiliste a sa psychologie. Il est mû par certains instincts qui facilement le dominent. Et la route, à bord d'une voiture moderne, engendre indubitablement certaine psychose.

Point n'est besoin d'avoir fait de longues recherches pour le constater. Souvent, il y a un monde entre cet homme au travail, dans l'intimité du foyer, en société, et le même dans sa voiture.

Imaginez-le dans le cadre quotidien : toujours soumis aux innombrables règles et sujétions de la vie en société, obligé de refréner constamment des humeurs ou des aspirations, d'obéir à des obligations professionnelles, privées, sociales, les plus diverses. Dès qu'il se met au volant, il éprouve une sensation de liberté, de puissance, d'indépendance. L'automobile devient pour lui le moyen idéal d'évasion. Il est tenté d'en user, même d'en abuser.

En abuser? C'est sûr ! Ne dispose-t-il pas, en plein confort, d'un engin aux possibilités énormes, obéissant aveuglément à ses impulsions, bonnes et mauvaises? Comparativement au petit homme soumis, écrasé qu'il était quelques minutes ou quelques heures plus tôt, il se croit dans la peau d'un dieu ou d'un surhomme. L'orgueil monte en lui, l'esprit primitif de compétition, l'instinct de puissance. Je comprends qu'au premier instant où il se laisse aller, il risque l'imprudence...

Outre cela, il reste, en chacun de nous ou à peu près, un côté enfantin du caractère que nous cachons soigneusement aux autres. A certaines occasions, ce fond réapparaît. Il n'est que de faire avec quelqu'un une partie de cartes pour entendre ses réflexions les plus naïves, de celles qu'en temps ordinaire, il rougirait d'exprimer. Sur la route plus qu'ailleurs, cet infantilisme revient à la surface. La voiture devient un jouet. Si elle est puissante, on en est fier, au point de ne supporter aucune autre supériorité. Si elle est petite, on lui fait rendre tout ce qu'elle peut, on lui demande de l'acrobatie. Et commencent les petits caprices d'enfant gâté. Que quelqu'un veuille dépasser, immédiatement on appuie sur l'accélérateur ; ou si la manœuvre échoue, on n'a de cesse qu'après avoir redépassé. Qu'un autre se permette d'être en difficulté, de faire attendre, ce sont les invectives, les sérénades d'avertisseur. Il n'est rien de plus expressif, de plus chargé de sens que les regards courroucés qu'échangent de leur cage de verre ces « frères » de la route ! Si leurs yeux étaient des révolvers... Plus on va vite d'ailleurs et plus on est impatient. Pourquoi faire la file? Il y a moyen de déborder par la gauche ; au moment critique, on se réinsé-

rera dans le rang en forçant les autres à faire place. Pourquoi, le soir, se fatiguer, à changer continuellement les feux? Pourquoi céder la priorité quand on est le plus fort? Le tram ne s'inquiète pas du camion, ni le camion de la voiture, ni la voiture de la motocyclette, ni celle-ci du piéton! Quel plaisir de démarrer dès qu'apparaît le signal rouge et vert. Ou, quand on est jeune, d'éblouir la galerie : improviser une course, rentrer de la fête au petit matin en traversant en trombe tous les carrefours. Ou quand on est saoul... Un professeur de l'Université de Liège a écrit un petit volume sur cette psychologie [14]. Il y analyse le comportement sur la route des débiles mentaux, des obsédés, des chauffards, des émotifs, des agressifs, des alcooliques, des surmenés, des gens malheureux en ménage ou en affaires, de ceux qui suivent l'instinct de puissance, le complexe de supériorité, ou que meut l'égoïsme, la vanité, la grossièreté, etc. Si vous voulez compléter le tableau, ajoutez les traits dominants du tempérament belge : individualiste, tire-au-flanc, pas toujours raffiné dans ses manières... De tout cela que peut-il résulter, sinon, toujours le même, l'imprudence?

Que faire pour réagir? Comment éduquer ce public automobiliste attardé au stade de l'enfance, à la remorque de ses instincts, si peu capable de se conduire en adulte?

Recourir aux moyens extérieurs, exercer une pression sociologique? On a tout essayé. En Belgique comme en maint autre pays, des « Semaines de la circulation », des « Journées sans accidents », la propagande par affiche pour plus de sobriété, de courtoisie... Hélas, avec des résultats fort décevants. Ce n'est pas une raison de renoncer. Au contraire. Mais d'intensifier. En ce domaine, comme dans tout ce qui touche à l'éducation, l'effort devrait être prolongé, permanent, sous peine de faire beaucoup de bruit pour rien.

Jusqu'à présent, le moyen extérieur le plus efficace, le seul, peut-on dire, qui donne des résultats, est encore la présence du gendarme ou de l'agent de police... Comme pour les enfants. Celui-là, au moins, inspire la crainte d'un procès ou d'une amende. Par ce biais, il rappelle au respect des lois. En ville, par exemple, on n'a pas enregistré de tués aux carrefours réglés par des policiers, mais 17 morts, face aux signaux rouge et vert et devant les stops. C'est l'occasion de souligner l'éminent service que rendent à la circulation ces forces de l'ordre. Agents des villes ou gendarmes de la route, ils devraient être considérés par les automobilistes comme des bienfaiteurs. On leur en saura gré d'autant plus si, bienfaiteurs, malgré leur énervement compréhensible, ils se montrent toujours sereins et souriants!

Puisque nous parlons des pouvoirs publics, ce n'est pas faire une

14. Robert Piret, *Psychologie de l'automobiliste et sécurité routière*, Liège, Desoer, 1952 (ou Paris, d'Exrolles).

digression que de relever l'inadaptation des sanctions prévues par la loi. La jurisprudence en la matière date du bon vieux temps, lorsque la circulation était faible et relativement sûre. Actuellement! Nous avons cité les chiffres de 1955 : 828 tués sur place... En 1956 il y en eut 902. C'est donc pire encore! Je conçois qu'aux âges où les accidents mortels étaient l'exception, on ait réprouvé en bloc et ramené à un seul grief toutes les infractions au règlement de la route. Aujourd'hui la disproportion devient flagrante. Vous stationnez à un endroit interdit — dont, peut-être, le signal était masqué —, procès-verbal. Il peut y avoir transaction. Le Parquet l'accorde d'ordinaire, à moins qu'il n'y ait des antécédents fâcheux ou que la faute ne se répète. En tout cas, si procès-verbal il y a, vous n'échappez pas à la sanction.

Le résultat de cette sévérité va à l'opposé de ce qu'on en attendait. Les procès de roulage n'ont plus aucune importance. Dans toutes les enquêtes sur la moralité, pour l'obtention d'un emploi, d'un certificat, que sais-je, on fait la distinction : casier judiciaire, rien, sauf procès de roulage... La législation devrait se montrer plus compréhensive pour les peccadilles et inexorable en cas d'imprudences graves. Parquer près d'une ligne jaune ne mérite pas de casier judiciaire; rouler comme un fou, monter sur le trottoir, faucher un enfant, requiert par contre un solide casier avec la mention : criminel!

On pourrait également alerter les autorités sur bien des problèmes pendants. Chez nous, les lourds camions sont beaucoup moins bien signalés qu'en France ou en Allemagne; la nuit surtout, ils en deviennent dangereux. Les pistes cyclables sont insuffisantes. On y relègue vélo-moteurs, bicyclettes et piétons (quand il n'y a pas de trottoir). Les vélo-moteurs, en particulier, ont beaucoup de peine à dépasser ou à croiser. Pis encore, ces pistes disparaissent de plus en plus. Il existe pas mal de grand'routes où tout est pris par les voitures. En ces parages, le soir, les piétons qui vont d'un village à l'autre n'ont qu'à frôler les arbres! ils sont en danger de mort. L'automobiliste, qui les voit surgir de l'ombre à quelques mètres, a juste le temps de les éviter. On finira bien par demander au simple passant de porter une lumière ou un catadioptre! Mais laissons...

Tous ces remèdes extérieurs, fussent-ils appuyés par une armée de gendarmes, ne suffiront pas à ramener la sécurité sur nos routes. Il faut finalement en venir au seul moyen vraiment efficace : la conscience intérieure de l'automobiliste. Un règlement n'atteint son résultat que s'il est admis de plein gré par les exécutants. Le gendarme n'est utile que s'il sert une fois de temps en temps à réveiller la bonne volonté foncière des conducteurs.

Les principes moraux mis en cause n'ont d'ailleurs rien d'abscons. Tout homme est tenu de respecter la vie : la sienne et celle des

autres ; de respecter de même le bien inappréciable de la santé et de l'intégrité corporelle : c'est le 5e commandement. Tout homme est tenu de respecter le bien d'autrui ; et, dans la mesure du possible, de faire un bon usage du sien : c'est le 7e commandement de Dieu.

Or, on peut transgresser ces préceptes de deux manières : soit directement, soit indirectement.

La distinction est bien connue des moralistes.

Un meurtre ou un vol est directement volontaire, lorsqu'il procède de la volonté positivement agissante. Donc si l'on tue ou qu'on dépouille délibérément. Ce n'est guère le cas des automobilistes.

Il est indirectement volontaire, lorsqu'il est imputable à la volonté en ce qu'elle omet de faire. Ainsi, en la matière, quand on agit sans regarder à léser autrui, entraînant à son détriment la mort, les blessures ou infirmités, les dégâts matériels, etc. Ici, nous sommes au fait.

Comment juger en pareille matière ?

Selon le principe bien connu du double effet. Ainsi qu'en toute action honnête dont les résultats sont bons en partie, en partie mauvais.

Il s'agit de savoir d'abord si, pris en soi-même, le fait de rouler en automobile est honnête et légitime. Personne, que je sache, n'a jamais osé le contester. L'automobile (voiture, car, camion de transport) est un instrument merveilleux de travail, et même d'agrément. Elle ne va pas sans dangers proportionnés. La vitesse qui permet de décupler le rendement, expose à des accrochages d'autant plus dangereux, voire mortels. Mais il est possible de réduire ces risques au minimum. Tout est même organisé dans ce but : les règlements de la circulation, la tenue des routes, l'équipement du véhicule, les conventions sociales et la bonne volonté présumée de tous les usagers. En ces conditions, le principe du double effet autorise une réponse positive : les motifs sont sérieux, le but est louable ; on veut un résultat qui de soi est bon ; il peut se faire que soient entraînés certains effets mauvais, mais on ne les a pas cherchés, bien plus, on fait tout pour les éviter et pour en réduire la portée ; ceux-ci se ramènent donc au risque inhérent à l'action, au danger normal que comporte la vie. Rouler en voiture est parfaitement honnête.

Mais rouler en voiture avec cette pureté d'intention, cette prudence d'exécution que nous venons de rappeler ! Or, ce n'est pas si facile. Nous donnons l'impression d'enfoncer une porte ouverte ? Ce principe, que nous venons d'établir, paraît un truisme ? En théorie, soit. Mais pas dans la pratique. Au contraire. Il reste une loi méconnue. Notre société l'oublie à ce point qu'elle se met, pour ainsi dire, en état chronique de péché collectif !

Voyons objectivement nos automobilistes à l'œuvre. Non pas selon nos goûts particuliers, mais tels que les révèlent les faits constatés. Celui-ci, visiblement, a la mine préoccupée ; il ne prête qu'une atten-

tion minime et démarre sans même regarder derrière lui. Cet autre a l'air de s'amuser; en tout cas, il se livre à tous ses caprices comme si personne d'autre ne disposait de la route. Ce jeune essaie sa nouvelle voiture sport; on dirait qu'il veut établir un record. Cette dame se moque des règlements et parque aux endroits défendus, etc., etc. Du coup, la marge du risque s'élargit démesurément. On compromet sa sécurité et celle des autres, puisque ni la route, ni les lois, ni les conventions tacites ne prévoient une telle anarchie.

Pour s'exposer et exposer autrui à de tels dangers, quels motifs? Aucun. Ou si peu qu'il ne vaut guère la peine d'en parler.

Prenons le cas de la vitesse. Je comprends que certaine urgence : secours à un malade, rendez-vous d'affaire important, longue étape, fasse appuyer sur l'accélérateur. Je n'approuve pas, certes, car même en redoublant de prudence dans les manœuvres délicates, cette allure forcée constitue toujours un danger. Je concède simplement qu'en des circonstances exceptionnelles, si elle n'est point sagesse, elle échappe à la folie! Mais pour le reste? La plupart du temps, on roule trop vite sans savoir pourquoi; bientôt l'allure nous grise, et c'en est fait de toute prudence.

Et les autres incartades? Insouciance, distraction, ébriété, mépris du code, négligence dans l'équipement de la voiture... que signifie? Tout simplement qu'on ne se donne pas la peine de concentrer son attention, d'exercer la maîtrise de soi, dans une activité extrêmement sérieuse, exposant à des dangers graves. Autrement dit, on assume à la légère le risque énorme de tuer, de mutiler autrui ou de léser notablement ses biens.

Impossible d'en douter, en n'importe lequel de ces cas, la faute est grave. Grave par ses conséquences désastreuses qu'on pourrait éviter. Grave, avant même qu'on ait effectivement provoqué l'accident, puisqu'on se place, sans nécessité, dans une occasion prochaine et libre d'homicide ou de vol. C'est bel et bien le péché de meurtre ou d'injustice indirecte.

Ainsi il ne suffit pas au moraliste de s'arrêter aux accidents commis, au mal irréparable, il faut plus encore insister sur les seuls risques courus, sur le mal à éviter. La morale d'ailleurs ne regarde pas en premier lieu le résultat, mais l'intention. Coupable, le seul fait de rouler comme un fou, sans prendre garde au danger, et non le plus ou moins de malchance qui entraîne la collision. Très grave en soi, criminelle, l'imprudence du chauffard; grave celle du monsieur qui cède largement à ses humeurs, à ses complexes, à ses instincts, à ses caprices ou ne lutte pas contre les distractions; légère l'acceptation de risque exagéré. Comme il s'agit ici de décisions rapides, de réactions instantanées, de manœuvres-éclairs, n'allons pas cataloguer chaque geste du conducteur pour lui accoler une qualification morale. Il arrive à tous de constater après coup que tel calcul a été inexact, tel

dépassement téméraire. Non, il faut prendre l'attitude foncière : sens des responsabilités, maîtrise de soi, mise en garde intérieure contre le danger.

On pourrait ajouter un corollaire plus précis sur la boisson. Le slogan : « si tu as bu, ne conduis pas ; si tu conduis, ne bois pas » est plus qu'un conseil en vue d'éviter ennuis et procès. C'est l'expression d'une règle morale. Rouler en ces conditions est d'ores et déjà se mettre, selon le degré, en état de péché véniel ou mortel.

Et encore... Toutes ces prescriptions ne suffisent pas au chrétien. Sur la route, comme partout ailleurs, celui-ci est tenu, non seulement d'éviter le mal, mais encore de faire le bien. Quel champ ouvert à la pratique des vertus quotidiennes : se montrer serviable pour ceux qui tombent dans l'embarras, patient pour les maladroits qui conduisent de travers, indulgent même envers ceux qui abusent, le céder poliment aux autres, faire la file, se plier aux contraintes du règlement... D'un mot exercer la charité chrétienne. On devrait, par tout moyen, remettre en œuvre cette force révolutionnaire, la seule qui puisse supplanter définitivement l'actuelle loi de la jungle et le droit du poing.

Il nous faut enfin aborder le chapitre plus pénible des *accidents*. La bêtise est faite... Reste à en apprécier la portée et à fixer la conduite à tenir. En pareil cas, un homme bien né ne se dérobe pas à ses responsabilités.

Il existe, à ce propos, dans les 5e et 7e commandements, une obligation précise. Lorsque, par sa faute, on a fait du tort à quelqu'un, on est tenu en conscience de le réparer. Certes, il n'est pas possible, après un accrochage sérieux, de combler le vide causé par un décès, de rétablir une santé altérée, de rendre un membre amputé, de supprimer une souffrance. Au moins peut-on couvrir les frais matériels, les dommages financiers qui en découleraient. L'hospitalisation, l'incapacité de travail, la voiture à réparer, tout cela incombe à celui qui est responsable du malheur. La conscience morale sanctionne ici ce que stipulent les lois civiles. Il commet donc un vol, celui qui se dérobe par la fuite, et le vol se chiffre tout de suite par milliers ou dizaines de milliers de francs. Il y ajoute un crime lâche et égoïste, s'il laisse la victime à son triste sort, méprisant une santé ou une vie d'homme. Il commet un vol et une calomnie celui qui, en arrageant son récit, rejette sur autrui (ou sur personne) la culpabilité [15].

Impossible de passer ici sous silence les devoirs des sociétés d'assurances. Celles-ci ont, certes, le droit de défendre leur client. Leurs experts, néanmoins, ne peuvent avoir pour consigne de rejeter à tout prix, à force de subtilité, le tort sur l'autre partie. Ce ne sont pas des spécialistes qui s'entraînent dans l'argutie et le sophisme. Ils sont là pour délimiter loyalement les charges respectives.

15. Voir dans la *Doc. Cath.*, 21 juillet 1957, p. 939, l'interview de Mgr Pietro Palazzini.

Ceci nous ramène à des faits quotidiens.

Quelqu'un gare sa voiture auprès de la vôtre. Au départ, le maladroit, il fait une fausse manœuvre, enfonce votre aile arrière, griffe le flanc droit, fait plusieurs bosses, et disparaît sans laisser d'adresse. Ni vu ni connu ! Coût : 3 à 4.000 francs peut-être. En bonne justice, n'est-ce pas un dommage grave ? On n'hésiterait pas s'il s'agissait d'autre chose. Pourquoi se dérober ici ?

Plus loin survient une collision. Pas mal de chauffeurs, au moment du choc, se font une idée bizarre de leurs responsabilités. Savez-vous ce qui les préoccupe au premier coup d'œil ? La question de l'assurance ! Encore un peu, ils iraient secouer le malheureux gisant sur le sol, pour lui demander : « êtes-vous assuré ? » On dirait que pour la plupart, l'assurance couvre tout : non seulement les frais matériels, mais la responsabilité morale. « Vous comprenez, je suis assuré ; je n'ai à m'occuper de rien ; on veille pour moi. » C'est un peu fort ! La seule raison d'être des assurances est de dédommager, en tout état de cause, la victime innocente, non de permettre au coupable de s'en tirer au meilleur compte. Eussiez-vous une omnium avec assurance sur la vie pour tous les passagers, vous gardez toujours exactement les mêmes responsabilités morales.

Mais voici l'affaire portée devant le tribunal. Pauvres tribunaux ! Pour commencer, les témoins se désistent ; que le droit soit reconnu ou non, est-ce leur affaire ? Puis les quelques volontaires qui déposent ne se gênent pas pour mentir. Il s'agit de faire plaisir à l'une ou l'autre partie, d'arranger les choses selon tel ou tel intérêt. Le plus souvent, après tout, cela n'atteint que les assurances ! Les juges se plaignaient déjà, dans les autres matières, de ne plus pouvoir s'appuyer sur la bonne foi des témoins et la valeur de leurs serments. Les procès de roulage, si cela continue, vont porter à leur confiance le dernier coup, tant on semble y faire litière de la vérité. Le public dont ils défendent, en somme, les intérêts, les abandonne pour faire, à vil prix, cause commune avec ses propres ennemis !

Quand l'affaire tourne mal, à la suite d'un décès, il arrive enfin que le tribunal condamne le coupable pour « homicide par imprudence ». Croiriez-vous que parfois ce dernier trouve dans ces termes une certaine excuse ? Encore un peu, il traduirait : « par malchance ». Mais la morale, elle, distingue entre imprudence coupable et imprudence quasi innocente, indélibérée. Tout dépend donc de ce qu'on a fait de son côté pour éviter les risques. Tel, malgré toutes les précautions, peut accrocher dans un léger dérapage un enfant qui vient justement frôler ses roues. Cet autre, par contre, en traversant la ville en trombe, fait avec lui-même un pari criminel. Il ne veut pas tuer, certes ; il ne manquerait que cela ! mais il ne fait rien pour éviter un meurtre probable.

Tels sont, en ébauche, du moins, les principes de la morale. D'autres

compétences viendront, j'espère, les préciser et les compléter. De toute façon, ils ne seront jamais théoriquement compliqués. Ils ne requièrent ni une grande science morale ni, dans l'application, une subtilité casuistique. Ils demandent simplement à être connus du public et mis en pratique.

La question, que nous posions au début, devrait nous inquiéter. Nous surtout, prédicateurs, catéchistes, confesseurs, conseillers spirituels, pédagogues, écrivains qui devons former les consciences chrétiennes. Je disais en commençant : comment se fait-il que les chrétiens s'accusent si peu en ce domaine? Soit, mais retournons le problème. Comment se fait-il que les moralistes, les directeurs d'âme en parlent si peu, n'en écrivent guère, songent rarement à attirer là-dessus l'attention de leurs pénitents? Voilà le véritable nœud.

Je sais, en ce domaine de la route, il est encore beaucoup de points connexes que nous avons négligés. On pourrait parler des devoirs du piéton; celui-ci devrait au moins apprendre à distinguer le signal rouge du vert, reconnaître un passage clouté ou une ligne de tram; il devrait se dire qu'on n'arrête pas une machine aussi facilement que ses jambes et ses pieds. Il faudrait traiter des dangers moraux (et civils) de l'auto-stop; de l'éducation des enfants, par exemple, par les équipes de jeunes agents de la circulation, comme il se fait en certaines communes. Les moins de 14 ans et les plus de 63 sont, parmi les non-motorisés, les deux espèces les plus dangereuses : 124 sur 229 piétons tués. Nous n'avons voulu viser ici que le cas de conscience de l'automobiliste. Et, de ce biais, remédier au drame social qui se joue sur notre route. Trois tués par jour, alors qu'avec un peu d'effort, en faisant la part inévitable des accidents techniques ou de la faiblesse humaine, on pourrait réduire des deux tiers ou des trois quarts!...

Le climat moral doit changer. Ou plutôt il doit naître. L'automobile n'est pas un jouet, ni la route une plaine de sport; on ne conduit pas pour se libérer de ses complexes ou pour établir les records de la marque. La circulation est pour nous tous un moyen de mener notre vie professionnelle, sociale. Elle nous apporte d'immenses avantages, même certains plaisirs; mais en même temps des responsabilités accrues. Il faut qu'en notre pays, elle devienne, comme le reste, un terrain d'entente, de courtoisie, et, pour nous chrétiens, de charité fraternelle.

Un cri d'alarme a été lancé par le Souverain Pontife. Le 4 octobre 1955, devant les membres du Congrès mondial de la Fédération routière, il disait : « Qui n'a pas été préoccupé du trop grand nombre d'accidents dont la route est le théâtre? Les véhicules toujours plus nombreux, plus rapides et plus lourds, se créent les uns aux autres et créent pour les piétons un danger toujours plus grand. Les causes en sont multiples, les unes matérielles, les autres psychologiques. Quant aux premières, on s'applique, nous l'espérons, à y remédier partout

efficacement. Mais il est aussi nécessaire d'inculquer à tous la notion du devoir grave de respecter la vie d'autrui. A cela contribuera sans doute la crainte salutaire de répressions immédiates et proportionnées, mais la police seule ne peut prévenir le péril créé par des conducteurs peu maîtres d'eux-mêmes, entraînés par la passion de la vitesse ou parfois intoxiqués par l'alcool. Il importe de faire observer spontanément une discipline exacte, conforme aux règlements universellement adoptés. Les conséquences si souvent dramatiques des infractions au Code de la route lui confèrent un caractère d'obligation extrinsèque beaucoup plus grave qu'on ne le pense généralement. Les automobilistes ne peuvent compter sur leur seule vigilance et leur seule habileté pour éviter les accidents; ils doivent encore maintenir une juste marge de sécurité, s'ils veulent être à même d'épargner les imprudents et d'obvier aux difficultés imprévisibles. Nous voulons croire que votre sollicitude, qui est aussi la nôtre, ne restera pas sans effet, et qu'une opinion publique mieux éduquée fera régner sur les routes un climat de courtoisie, de modération et de prudence conformes aux meilleures traditions de la civilisation chrétienne [16]. »

Les évêques font écho à ces paroles. Dans une lettre collective, l'épiscopat suisse parle de ces « attaques nombreuses et homicides contre la vie humaine dans le pays ». Et il déclare : « Les conducteurs qui prennent la route ne peuvent pas oublier qu'ils sont responsables devant Dieu et de leur propre vie et de la vie des autres. Celui qui conduit dangereusement, pèche gravement, et l'observation des lois de la circulation constitue matière sérieuse de conscience. »

Même position affirmée dans la revue « Palestra del clero » du Vicariat de Rome : « Respecter le code de la route est un devoir moral. Si bien que celui qui, par imprudence ou par excès de vitesse, met en danger sa vie et celle des autres, viole non pas seulement l'ordre juridique, mais l'ordre moral. Aussi un nouveau péché est entré dans la société, plus grave et plus fréquent qu'on ne pense. »

A tous ceux qui cherchent à bien faire, disons donc et répétons : « Votre manière de tenir la route couvre un secteur important de votre vie morale. Elle doit faire l'objet de vos examens de conscience. De grâce, que le civilisé que vous prétendez être — et tout particulièrement le chrétien — dompte le barbare qui subsiste en vous et resurgit à de telles occasions ». Il y va de vie ou de mort d'homme...

A. LAURENT. J. DELÉPIERRE, S. J.

16. Voir dans la *Doc. Cath.*, 21 juillet 1957, p. 949.

Actes du Saint-Siège

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Lettre encyclique « Miranda prorsus » du 8 septembre 1957 sur le cinéma, la radio et la télévision. — (Texte latin dans les *A.A.S.*, XXXXIX, 1957, pp. 765-805. — Trad. franç. dans *La Doc. Cath.*, 1957, c. 1221-1246).

Nous donnons ici le résumé de cet important document, dont les directives nettes et encourageantes précisent les exigences de la morale chrétienne dans le vaste domaine des techniques de l'information.

INTRODUCTION

Après avoir rappelé, en guise de préambule, que les merveilleux progrès techniques dont se glorifie notre époque, tout en étant les fruits du génie et du travail de l'homme n'en sont pas moins tout d'abord des dons de Dieu notre créateur, de qui dérive toute œuvre bonne, le Souverain Pontife expose les motifs particuliers qu'a l'Eglise de s'intéresser tout spécialement à celles d'entre ces techniques qui atteignent directement les foules humaines par la diffusion de l'image ou de la parole. Ces motifs sont : 1°) L'influence profonde exercée par ces techniques sur la manière d'agir et de penser des individus et des collectivités ; 2°) La mission d'enseignement confiée à l'Eglise par le Rédempteur. L'intérêt que leur accorde l'Eglise doit consister à la fois en un large accueil et en une prudente vigilance, la vigilance d'une Mère chargée de protéger ses fils engagés sur la voie du progrès.

Cet intérêt, l'Eglise l'a déjà manifesté à plusieurs occasions par l'organe de ses pasteurs suprêmes : En 1931, S.S. Pie XI adressait « à toutes les nations et à toute créature » son premier *message radiophonique* [1]. En 1936, le même pontife envoyait à l'épiscopat des Etats-Unis l'encyclique *Vigilanti Cura* [2], sur le bon usage du cinéma. Depuis les débuts de son pontificat, S.S. Pie XII a envoyé à ce sujet à plusieurs reprises des directives aux membres et aux sections de l'Action catholique ; au cours des nombreuses audiences accordées aux personnalités du monde du cinéma, de la radio et de la télévision, il leur a exprimé son admiration pour les progrès réalisés, leur a rappelé les responsabilités assumées et les a prévenus des dangers auxquels ils étaient exposés [3] ; il a créé à la Curie romaine une commission permanente chargée d'étudier les problèmes du cinéma, de la radio et de la télévision, se rapportant à la foi ou à la morale chrétienne ; il a eu fréquemment recours aux radiomessages permettant d'établir un contact direct entre le Pasteur suprême et son troupeau tout entier. Cette impulsion pontificale a déjà été féconde : création de rouages et d'œuvres diverses à l'échelon diocésain, national et international, collaboration de nombreuses personnalités influentes et de larges cercles de spectateurs pour obtenir dans les programmes

1. Cfr *N.R.Th.*, 1931, p. 445.
2. Cfr *N.R.Th.*, 1936, p. 1033-1044 et 961-977.
3. Cfr *N.R.Th.*, 1946, p. 96, 219 ; 1955, p. 83-84, 970-975, 1101-1105.

un plus grand respect des commandements de Dieu et de la dignité de la personne humaine. Malheureusement, pour des motifs de lucre, ou par suite d'une conception erronée de la liberté humaine et des lois de la production artistique, les enseignements pontificaux se heurtent trop souvent à de l'incompréhension, voire à une opposition violente.

Les moyens techniques de diffusion constituent donc des armes à deux tranchants. Ils « exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire, conduisant aussi bien dans le royaume de la lumière, de la noblesse, de la beauté, que dans le domaine des ténèbres et de la dépravation ». Ils risquent ainsi de provoquer un asservissement plus funeste encore que celui que l'on a parfois reproché au machinisme.

Répondant aux demandes qui lui ont été adressées, tant par des pasteurs très zélés que par des laïques compétents en ces techniques, le Saint-Père a jugé opportun de consacrer cette lettre encyclique à exposer la doctrine chrétienne en cette matière et à recommander quelques mesures à prendre en ce domaine.

PARTIE GENERALE

A. LA « DIFFUSION » EN GÉNÉRAL. SA NATURE ET SES LOIS.

Le concept général de « diffusion » peut se définir comme une « communication, faite sur une vaste échelle, des biens destinés à la communauté et à chacun des individus ». Dieu est l'auteur et le principe premier de toute diffusion. « Bien Suprême, Il accorde incessamment ses dons aux hommes, qu'il entoure d'une sollicitude particulière ». Biens du corps, biens de l'âme et, pour culminer, vision béatifique. « Désireux de retrouver en l'homme le reflet de ses propres perfections, Dieu l'a associé à son œuvre de donation des valeurs spirituelles en l'appelant à en être porteur et dispensateur, pour le perfectionnement des individus et de la société ». Depuis les origines, l'homme remplit cette tâche « au moyen de signes trouvés dans les choses matérielles et qu'il s'est efforcé d'amener à une perfection toujours plus grande ». Tous ceux qui coopèrent à une tâche de diffusion doivent se rendre compte de la noblesse de leur vocation, placée sous le patronage céleste de saint Gabriel, l'archange de l'Annonciation.

Cependant la diffusion peut aussi être mise au service du mal. Comment l'expliquer? « Le mal moral, certes, ne peut provenir de Dieu, perfection absolue, ni des techniques elles-mêmes qui sont ses dons précieux, mais seulement de l'abus qu'en fait l'homme, doué de liberté, en perpétrant et en diffusant le mal et en s'associant ainsi avec le prince des ténèbres ».

La véritable liberté de diffusion consiste donc dans son emploi au service « des valeurs qui contribuent à la vertu et au perfectionnement de notre nature ». L'Eglise a un « droit inaliénable » de recourir aux techniques de diffusion. Droit qui repose sur les exigences de sa mission universelle. Les catholiques doivent aider l'Eglise à profiter de ces inventions et à s'en servir pour la sanctification des âmes. Le recours aux moyens de diffusion dans un but conforme au bien commun peut aussi être revendiqué par la société civile et son accès doit être assuré aux particuliers.

A ce propos, plusieurs abus sont à condamner :

a) « en réserver l'usage exclusif à des buts politiques et de propagande »;

b) les « considérer... comme une pure affaire économique »;

c) revendiquer « la liberté de diffuser sans aucun contrôle tout ce que l'on veut, fût-ce immoral ou dangereux pour les âmes »;

d) reprocher à l'Eglise de prendre en ce domaine une attitude de vigilance;

e) oser affirmer que toute forme de diffusion peut être exploitée... pourvu qu'elle ait une valeur artistique et technique.

L'emploi des nouvelles techniques doit donc être soumis à une surveillance visant à sauvegarder la moralité publique. Cette action préservatrice incombe normalement à l'autorité publique qui peut être épaulée en ce domaine par le contrôle exercé par les groupements professionnels eux-mêmes. Si ces techniques sont laissées sans contrôle ou direction précise elles favoriseront l'abaissement du niveau culturel et moral des masses.

B. LA « DIFFUSION » AU MOYEN DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

« Les trois principales techniques audio-visuelles de diffusion : le cinéma, la radio et la télévision ne sont pas simplement des moyens de récréation et de détente (même si une grande partie des auditeurs et des spectateurs les considèrent avant tout sous cet aspect), mais ils transmettent des valeurs surtout culturelles et morales qui peuvent grandement contribuer au bien de la société moderne ». Elles offrent une plus grande possibilité de collaboration et d'échange que l'imprimerie.

Il importe donc souverainement qu'elles soient au service de la vérité et du bien. Elles réaliseront ce but :

a) « en resserrant davantage les liens entre les peuples, la compréhension mutuelle, la solidarité dans les épreuves, la collaboration entre les pouvoirs publics et les citoyens ;

b) en évitant toute attitude tendancieuse et partiale susceptible de propager des conceptions erronées de la vie ;

c) en contribuant à faire connaître à tous l'enseignement de Dieu et du Christ ;

d) en promouvant le perfectionnement moral de l'homme dans trois secteurs importants : information, enseignement, spectacle.

« Toute *information,* si objective soit-elle, a un certain aspect moral. L'aspect moral de toute nouvelle jetée dans le public ne doit jamais être négligé, car le rapport le plus objectif implique des jugements de valeur et suggère des décisions... ».

« A plus forte raison peut-on dire la même chose de l'*enseignement* auquel le film didactique, la radio et plus encore la télévision scolaire offrent de nouveaux secours... Il faut à tout prix veiller à ce qu'ils ne s'opposent ni aux commandements ni aux droits imprescriptibles de l'Eglise, ni à la bonne éducation de la jeunesse au foyer familial... Nous savons malheureusement qu'en certaines nations... les moyens audio-visuels sont exploités jusque dans les classes pour arracher la religion des âmes... En agissant de la sorte on tyrannise la conscience des jeunes, car on les empêche de connaître la vérité divinement révélée... ».

« Le *spectacle* comprend... non seulement une source de plaisir, mais aussi des éléments d'information et d'instruction... Pour que... le spectacle puisse remplir sa fonction, il faut un effort éducatif qui prépare le spectateur à comprendre le langage propre à chacune de ces techniques et à se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran et par le haut-parleur, afin de n'avoir pas — comme il arrive souvent — à subir passivement leur influence ».

Cette éducation du spectateur est nécessaire pour assurer une saine récréation et un vrai progrès culturel. De nombreuses initiatives furent prises en ce sens par les catholiques. « Ces initiatives, si elles suivent les lois de l'éducation chrétienne et sont données avec une compétence didactique et culturelle, non seulement méritent Notre approbation, mais Nous souhaitons vivement qu'on les introduise et les développe dans les écoles et les Universités, dans les Associations catholiques et dans les paroisses. La bonne formation des spectateurs diminuera les dangers moraux, tandis qu'elle permettra au chrétien de profiter de toutes les nouvelles connaissances qu'il acquerra pour élever son esprit vers la méditation des grandes vérités de Dieu ».

Il faut aussi que les spectacles soient adaptés aux capacités réceptives des différents âges. Problème spécialement grave puisque la radio et la télévision font pénétrer les spectacles jusqu'à l'intérieur des foyers, risquant d'y introduire « l'atmosphère empoisonnée de matérialisme, de fatuité et d'hédonisme ». Il importe donc de « préserver les jeunes de la pernicieuse influence des spectacles trop fréquents ou peu adaptés à leur âge ». Il faut que les jeunes eux aussi sachent exercer la prudence et la tempérance chrétiennes en dominant l'appétit déréglé du plaisir et en conservant leur cœur libre pour les vraies joies de l'esprit.

Désireuse d'accomplir sa mission qui n'est pas directement d'ordre culturel mais pastoral et religieux, l'Eglise a encouragé la constitution d'Offices nationaux du cinéma et d'organismes analogues pour la radio et la télévision. Dans tous les pays où ces offices n'existent pas encore, il importe de les créer au plus tôt et de les confier à la direction de personnes compétentes sous la conduite d'un prêtre choisi par les évêques. Il faut aussi promouvoir la collaboration des divers offices sur le plan national et international. Les sacrifices consentis dans ce but seront compensés par des fruits copieux.

PARTIE SPECIALE

A. CINÉMA

Depuis les soixante années qu'il existe, le cinéma « est devenu un des plus importants moyens d'expression de notre temps ». Cette importance résulte de la fascination qu'il exerce sur l'esprit de l'homme moderne, du grand nombre d'artistes et de techniciens de diverses compétences dont il exige la collaboration, de la puissante industrie à laquelle il a donné naissance.

Pour faire du cinéma « un instrument positif d'élévation, d'éducation et d'amélioration » il faut donc la « consciencieuse collaboration » de tous ceux qui y coopèrent :

1. — Les offices nationaux veilleront à publier aussi fréquemment que possible des listes des films avec leur *classification morale* établie par une « Commission spéciale composée de personnes de doctrine sûre et de grande expérience ». Les membres de cette commission devront « juger avec compétence de la valeur morale des œuvres cinématographiques et de l'influence qu'elles peuvent exercer sur les différentes catégories de spectateurs. Ils doivent tenir compte « du respect dû à l'homme, à la famille et à la sainteté, à l'Eglise et à la société civile ». Ils doivent éclairer l'opinion publique et bannir « toute indulgence pour les films qui, bien que présentant des qualités techniques, offensent l'ordre moral » ou seraient contraires à la foi catholique. Ils doivent classer les films dans les diverses catégories et les spectateurs ont le devoir de s'en informer. Si c'est utile, un dimanche de l'année pourra être consacré à éclairer les fidèles sur leurs devoirs en matière de cinéma.

2. — Le *critique cinématographique* catholique doit insister sur le point de vue moral, se garder d'un « déplorable relativisme » et respecter la hiérarchie des valeurs. Journaux et périodiques catholiques doivent avertir leurs lecteurs de la valeur morale des films.

3. — Les *exploitants,* malgré la concurrence de la télévision, ne peuvent attirer le public en lui présentant des films contraires à la foi ou à la morale; ils ne peuvent accepter des contrats qui les obligent à en projeter; ils doivent exclure toute publicité commerciale insidieuse ou indécente, même pour des films qui ne sont pas mauvais.

4. — Les *salles catholiques* doivent être spécialement irréprochables quant à la tenue morale des films projetés; les évêques rappelleront aux ecclésiastiques responsables (même s'ils sont des religieux exempts) leurs devoirs en la matière; il est à souhaiter que les salles catholiques se groupent en association pour mieux défendre leurs intérêts communs.

5. — Les *distributeurs* ont une responsabilité plus grande; ils ne peuvent considérer leur fonction comme purement technique ou commerciale, mais « ils participent... aux mérites et aux responsabilités morales pour tout ce qui regarde le bien ou le mal accompli par le cinéma ».

6. — Les *acteurs* doivent respecter leur dignité d'hommes et d'artistes, en refusant de se prêter à des scènes licencieuses ou à des films immoraux; ils doivent user de leur réputation pour susciter dans le public de nobles sentiments; ils doivent donner dans leur vie privée l'exemple de la vertu et ne pas se laisser idolâtrer par un public inconscient.

7. — Les *producteurs* et les *metteurs en scène* ont les plus grandes responsabilités; ils se trouveront parfois devant de difficiles problèmes moraux et religieux « qui, pour le bien spirituel des spectateurs et la perfection de l'œuvre elle-même, demanderont un jugement et des conseils compétents ». En ce cas, qu'ils consultent l'Office catholique du cinéma, lequel leur délèguera éventuellement un conseiller religieux. La valeur artistique de l'œuvre ne fera qu'y gagner. Ces collaborateurs ecclésiastiques devront se munir d'un mandat spécial de leurs supérieurs hiérarchiques. Producteurs et metteurs en scène ne peuvent concourir à la réalisation de films répréhensibles. Si cela arrivait, ils s'exposeraient à des sanctions éventuelles. Le meilleur moyen qui les aidera à « diriger... le cinéma vers les hauteurs du film idéal » est l'approfondissement de leur formation chrétienne. « Que les auteurs de films s'approchent des sources de grâce, qu'ils s'assimilent la doctrine de l'Evangile, qu'ils prennent connaissance de tout ce que l'Eglise enseigne sur les réalités de la vie, sur le bonheur et sur la vertu, sur la douleur et sur le péché, sur le corps et sur l'âme, sur les problèmes sociaux et sur les aspirations humaines : ils verront alors s'ouvrir devant eux des voies nouvelles et lumineuses, des inspirations fécondes pour des œuvres fascinantes et de valeur permanente ». Il faudra donc favoriser les initiatives destinées à développer leur vie intérieure et surtout la formation des jeunes qui se préparent aux professions cinématographiques.

8. — Les *autorités civiles* devront s'abstenir d'aider les mauvais films et encourager les bonnes productions, surtout pour la jeunesse. L'argent dépensé à cette fin est bien employé. Des prix internationaux ne peuvent être distribués et des distinctions accordées qu'aux films « qui se distinguent par leur valeur éducative et spirituelle ».

B. RADIO

La technique radiophonique bénéficie, elle aussi, de puissants atouts. « Elle a le privilège d'être comme affranchie des conditions d'espace et de temps qui empêchent ou retardent tous les autres moyens de communication entre les hommes... Elle porte en un instant, franchissant toute frontière, les messages qui lui sont confiés ». Elle peut rendre d'innombrables services, le plus noble étant « celui d'éclairer et d'éduquer l'homme en dirigeant son esprit et son cœur vers des sphères toujours plus élevées de l'esprit ». Elle permet d'entendre d'autres hommes et d'apprendre les événements lointains tout en restant chez soi et de « participer à distance aux manifestations les plus diverses de la vie sociale et culturelle ». Elle a connu un succès prodigieux et a réussi à pénétrer dans un nombre incalculable de foyers, y ouvrant « une mystérieuse fenêtre sur le vaste monde ».

Quelle différence entre les époques d'autrefois « où l'enseignement de la vérité, le précepte de la fraternité, les promesses de la béatitude éternelle, suivaient les pas lents des apôtres... et aujourd'hui où l'appel de Dieu peut atteindre au même instant des millions d'hommes » ! C'est une chose excellente que les fidèles puissent profiter de cette remarquable invention. Mais l'usage de la radio comporte aussi des responsabilités.

Les principaux *devoirs de l'auditeur* sont :

1. — *Choisir judicieusement ses programmes.* « Malheur à celui qui ne sait choisir les amis à introduire dans le sanctuaire de la famille ». Il ne faudra admettre que les programmes qui aident les membres de la famille dans l'accomplissement de leurs devoirs personnels et sociaux et qui tiennent compte éventuellement de la présence de jeunes et d'enfants. Les Offices catholiques de la Radio s'efforceront d'informer à l'avance les fidèles sur la valeur des programmes de transmission, là où c'est possible. Les pasteurs d'âmes doivent rappeler aux fidèles qu'il leur est interdit d'écouter des émissions nocives.

2. — *Faire connaître* aux responsables des programmes *leurs légitimes désirs et leurs objections.* Sinon, la radio risque de devenir une relation à sens unique entre celui qui transmet et celui qui écoute. On peut se servir à cette fin des méthodes modernes de sondage de l'opinion publique, avec toute la prudence qui s'impose. Les auditeurs catholiques doivent s'efforcer de « collaborer à la formation de cette opinion publique éclairée, capable d'exprimer... appréciations, encouragements et objections ». C'est en particulier le rôle des associations catholiques d'auditeurs et de spectateurs.

3. — *Soutenir les bonnes transmissions et les œuvres radiophoniques catholiques.* Devoir spécialement urgent de nos jours où « des millions d'hommes attendent encore l'aube de la bonne nouvelle ou une plus ample instruction sur leur foi », où « les malades ou ceux qui sont autrement empêchés attendent anxieusement de s'unir aux prières de la communauté chrétienne et au sacrifice du Christ ».

On a déjà fait beaucoup pour développer les *programmes religieux.* Il est à souhaiter que l'on fasse encore davantage et « il faudra préparer avec un soin spécial les prêtres et les laïcs destinés à cette importante activité ». Dans les pays les mieux organisés, il faudra établir des cours spéciaux de formation radiophonique qui permettront d'« assurer aux transmissions religieuses un niveau artistique et technique élevé ».

Les Offices nationaux veilleront à la coordination des programmes religieux et collaboreront autant que possible avec les diverses stations d'émission. Les stations catholiques méritent elles aussi d'être particulièrement encouragées. Le Souverain Pontife lui-même n'a cessé d'amplifier et de perfectionner la station de Radio Vatican.

Le Pape exprime enfin sa gratitude aux responsables des programmes dans les divers pays pour « la compréhension que beaucoup d'entre eux ont montrée, en mettant volontiers à la disposition de la Parole de Dieu le temps opportun et les moyens techniques nécessaires ». Ils ont part aux mérites de l'apostolat qui s'exerce sur leurs ondes. Qu'ils ne négligent pas, tout comme les cinéastes, de profiter largement des richesses de la culture chrétienne. Les autorités responsables auront à cœur d'établir leurs programmes en tenant compte du caractère sacré des jours de fête, sans oublier pour autant les besoins spirituels quotidiens des fidèles.

C. TÉLÉVISION

Cette technique de diffusion, qui a connu au cours de ces dernières années un très grand essor, apporte « de grandes espérances et de graves préoccupa-

tions ». Elle a en commun avec le cinéma qu'elle offre à la vue un spectacle de vie et de mouvement; elle recourt même à l'usage du film. Elle participe aussi de la nature de la radio, car elle atteint l'homme à l'intérieur de sa maison.

Les recommandations et considérations émises au sujet du cinéma et de la radio s'appliquent donc aussi pour une part à la télévision; spécialement le soin avec lequel il faut préparer et mettre au point les programmes religieux. Il est excellent que ceux-ci comprennent des transmissions télévisées de cérémonies liturgiques : elles sont susceptibles de produire « des fruits abondants d'augmentation de la foi et de sanctification des âmes ». Cependant la participation télévisée à la Sainte Messe ne remplacera jamais l'assistance physique au Saint Sacrifice. La réalisation de ces programmes religieux devra être confiée à l'Office national compétent.

Certains *problèmes spéciaux* résultent de la nature particulière de la télévision, qui permet de participer par la vue et par l'ouïe aux événements lointains au moment même où ils se déroulent. Sa force de suggestion est donc particulièrement importante; elle donne l'illusion d'un contact personnel établi dans l'intimité même de la vie familiale. Les jeunes spectateurs sont spécialement désarmés devant son influence. Or il importe que le sanctuaire de la famille ne soit pas profané par le mauvais usage de la télévision.

« Avec le grand avantage de maintenir plus facilement grands et petits à l'intérieur du foyer domestique, la télévision peut contribuer à renforcer les liens d'amour et de fidélité de la famille, mais toujours à condition qu'elle ne diminue pas les vertus mêmes de fidélité, de pureté et d'amour. »

Aucune objection ne peut tenir contre ces considérations : ni celle de la nécessité d'avoir un vaste choix de programmes pour remplir tout le temps prévu pour les transmissions, ni celle que la télévision s'adresse aussi aux adultes et pas seulement aux enfants. « Les difficultés sont réelles, mais leur solution ne peut être renvoyée à une période ultérieure, quand le manque de discrétion dans l'usage de la télévision aura provoqué de très graves dommages aux individus et à la société, dommages qu'il n'est pas encore possible jusqu'ici de bien mesurer. »

Il faut donc faire un effort spécial dans la réalisation des programmes. A cette fin, les catholiques qui le peuvent, le clergé et les congrégations religieuses auront à cœur de fournir une large collaboration. Il faudra assurer à la télévision les avantages d'une vigilance d'autant plus nécessaire que ces spectacles s'adressent aussi aux mineurs. Cette vigilance devra être doublée par celle des spectateurs : usage modéré, admission prudente des enfants, formation de leur jugement sur les spectacles qu'ils ont vu, éloignement des programmes qui ne leur conviennent pas. S'il le faut, les parents feront eux-mêmes le sacrifice de certains programmes. Ce n'est pas trop leur demander. C'est d'ailleurs chez tous les fidèles qu'il faut répandre la connaissance des devoirs chrétiens en matière de télévision.

CONCLUSION

En guise de conclusion le Saint-Père résume les principaux chapitres de son encyclique en les appliquant au clergé d'abord : dans quelle mesure il doit connaître les problèmes posés par les techniques de diffusion et éventuellement y collaborer; au peuple chrétien ensuite : avantages d'un bon usage, inconvénients d'un usage mal réglé, importance des responsabilités assumées, prudence requise; aux Offices nationaux enfin : préserver et défendre, diriger et coordonner, en vue de susciter « un esprit nouveau d'apostolat dans un domaine si riche en promesse ».

Dans cet espoir, le Saint-Père adresse à tous sa bénédiction apostolique.

LA MISSION ET L'APOSTOLAT DE LA FEMME CATHOLIQUE

Allocution de S.S. Pie XII aux participantes du XIVe Congrès international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques en date du 29 septembre 1957. — (Texte français dans *L'Oss. Rom.* des 30 sept.-1er oct. 1957).

Le 29 septembre 1957, le Souverain Pontife s'est adressé aux 700 déléguées de l'Union Mondiale des Organisations féminines catholiques rassemblées à Rome pour tenir les assises de leur XIVe congrès.

Le Saint-Père a souligné lui-même les dimensions et la portée de son discours en rappelant que cette « Union Mondiale » représente les 36 millions de femmes catholiques inscrites dans les divers organismes nationaux, et qu'elle possède à présent statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'O.N.U., auprès de l'U.N.E.S.C.O., de la F.A.O., de l'O.I.T., de l'U.N.I.C.E.F., du conseil de l'Europe et des Etats Américains.

Que ces 36 millions d'adhérentes prennent conscience de leur vocation chrétienne, du rôle irremplaçable qu'elles peuvent et doivent jouer dans la société, et c'est l'Eglise qui parviendra, par elles, à faire pénétrer, à faire accepter sa pensée, dans les secteurs les plus différents de l'opinion.

Le problème, qui est aujourd'hui « au premier plan » de nombreuses associations féminines internationales de tendances diverses, est celui du développement de la personnalité de la femme. Et dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, ces associations travaillent activement à donner à la femme la dignité et la place qui doivent être siennes dans la société.

L'Eglise ne saurait se désintéresser de ces efforts. Et c'est aux militantes catholiques qu'elle s'adresse : « dans un esprit de pleine fidélité à la doctrine chrétienne », il faut qu'elles sachent interpréter par leur action la volonté de l'Eglise. Il faut qu'elles rassemblent toutes leurs énergies pour travailler « à la rénovation chrétienne d'une civilisation entachée de laïcisme, de marxisme ou désorientée par des mouvements religieux aberrants ».

Mais par quoi sera caractérisé leur apostolat? Il devra tout simplement être à la fois une réponse et un remède : face à toutes les formes d'erreur, d'égoïsme et d'inertie, il se fera apostolat de la vérité, apostolat de l'amour et apostolat de l'action.

APOSTOLAT DE LA VÉRITÉ

Tout apostolat bien conçu doit commencer par la saisie intellectuelle des vérités de base sur lesquelles pourront s'appuyer les démarches ultérieures de l'apôtre : « Pour remettre sur le droit chemin une civilisation gravement désorientée, il faut commencer par rectifier les principes et les idées erronées qui commandent ses prises de position ».

Trois notions essentielles doivent former les convictions personnelles de la femme catholique et assurer ses interventions apostoliques : sa relation à Dieu, son appartenance au Christ et sa dépendance envers l'Eglise.

Relation à Dieu.

Le Souverain Pontife rappelle ici brièvement ce que la foi catholique enseigne sur l'origine divine de l'homme et de la femme. Vérité fondamentale, et cependant vérité qui semble la plus méconnue aux hommes d'aujourd'hui, au moins dans leur attitude courante. L'idée de Dieu apparaît comme de plus en plus superflue, dès que la science et la technique apportent leurs sécurités illusoires. Or cette atmosphère d'athéisme plus ou moins latent menace plus gravement la femme que l'homme : de par sa nature, elle est davantage en harmonie avec les

réalités spirituelles. Plus aisément que lui, elle les perçoit, elle en vit et sait les rendre sensibles aux autres. Il faut qu'elle ait conscience de cette sensibilité surnaturelle, de cette mission spirituelle, et donc en définitive de cette « proximité » de Dieu. Car il s'agit de la sauvegarder : « Quel progrès merveilleux sur tous les continents, quelle élévation radicale du niveau social et culturel des peuples, si toutes les femmes prenaient conscience de l'emprise de Dieu sur leur personne et consacraient leur influence à le faire connaître et aimer ! »

Ainsi, en se proposant de travailler de toutes leurs forces au relèvement de la femme, à l'expansion de son influence dans la vie sociale, les militantes catholiques doivent s'engager à ne développer ses dons que dans une perspective chrétienne, seule capable de leur conférer leur vraie et pleine valeur.

Appartenance au Christ.

Il faut ensuite que la femme catholique soit forte de son appartenance au Christ. Cette appartenance découle de la nature même de l'œuvre de la Rédemption : donner le Christ c'est déjà être du Christ. Telle est la conviction profonde qui doit pénétrer toute âme chrétienne, gouverner sa vie et diriger son apostolat.

Un des buts que se proposera l'apostolat envisagé ici, sera de rappeler fermement la conception chrétienne de la vocation d'épouse, et ce que doit être son rôle dans la famille. Si dans beaucoup de pays, les femmes sont encore soumises à des coutumes dégradantes, les Etats modernes et les peuples jeunes tendent de plus en plus à mettre l'homme et la femme sur un pied d'égalité. Cette évolution, si elle présente des aspects légitimes, n'est pas sans danger, surtout lorsqu'elle s'inspire de principes matérialistes. Seule, la doctrine de l'Eglise garantira l'union des conjoints, en fixant leurs rôles complémentaires : « Quand il affirme que les femmes doivent être soumises à leur mari comme l'Eglise l'est au Christ, saint Paul établit entre les époux une différence bien nette, mais par là même, il illustre la force qui les associe l'un à l'autre et maintient l'indissolubilité du lien qui les unit ».

Mais puisqu'il s'agit d'appartenance au Christ, et de collaborer à son œuvre rédemptrice, c'est en la Vierge Marie que la chrétienne puisera les lumières et les grâces qui assureront la fécondité de son apostolat : « Si la vie révèle jusqu'à quelles profondeurs du vice et de l'abjection la femme descend parfois, Marie montre jusqu'où la femme peut monter, dans le Christ et par le Christ, jusqu'à s'élever au-dessus de toutes les créatures. Quelle civilisation, quelle religion a jamais poussé l'idéal féminin à de telles hauteurs, l'a exalté jusqu'à cette perfection ? »

Dépendance envers l'Eglise.

Mais dans le concret de sa tâche apostolique, que fera l'apôtre, saisie par « un fourmillement d'idées, d'opinions, de tendances, de systèmes » qui la sollicitent ? Comment pourra-t-elle s'orienter en toutes circonstances ? Où trouvera-t-elle les normes sûres lui permettant de se tracer une ligne de conduite et lui garantissant la force morale nécessaire ? Car il s'agit de demeurer fidèle et de pouvoir au besoin déceler et redresser l'erreur. Où trouverait-elle cette sécurité, sinon dans l'Eglise catholique ?

« Par la volonté de son divin Fondateur, l'Eglise est dépositaire de la Révélation surnaturelle, elle en est la gardienne et l'unique interprète autorisée. Le magistère qu'elle exerce à l'égard du dépôt sacré suppose le pouvoir de juger de toute vérité, puisque la destinée éternelle de l'homme est unique et que rien dans sa vie n'échappe à cette finalité. Les réalités culturelles, politiques, sociales et morales influencent toutes l'orientation de sa conduite ; chargée de le con-

duire à Dieu et possédant les moyens infaillibles de discerner le vrai du faux, l'Eglise est capable d'apprécier la valeur exacte des principes intellectuels et moraux, ainsi que les comportements qui répondent aux exigences de la vérité dans les situations concrètes de la vie individuelle et sociale. »

Sécurité infiniment précieuse, qui confère à toutes les entreprises apostoliques une autorité et une stabilité empruntées à celles de l'Eglise même. Encore faut-il bien l'entendre. Car il s'agit de discerner sans équivoque jusqu'où vont cette dépendance et cette sécurité. D'aucuns, en effet, tendent parfois à limiter l'objet de la compétence du magistère ecclésiastique au domaine des principes, réservant au laïc celui des faits, des réalisations. Ils prétendent que le laïc se trouve là sur son terrain propre, où il déploie une compétence qui, d'après eux, manquerait à l'autorité ecclésiastique. « Cette affirmation est insoutenable », déclare le Souverain Pontife :

« Dans la mesure où il s'agit non de constater simplement l'existence d'un fait matériel, mais d'apprécier les implications religieuses et morales qu'il comporte, la destinée surnaturelle de l'homme est en jeu, et par conséquent la responsabilité de l'Eglise est engagée. Elle peut, et elle doit, en vertu de sa mission divine et des garanties reçues à cet effet, préciser la mesure de vérité et d'erreur que contient telle ou telle ligne de conduite, telle ou telle manière d'agir. »

Mais ceci étant, l'Eglise ne supprime ni ne diminue la liberté et l'initiative de ses enfants. La Hiérarchie n'est pas à elle seule toute l'Eglise. Elle n'exerce pas son pouvoir comme de l'extérieur, à la manière d'un pouvoir civil : « Vous êtes, dit le Pape, les membres du Corps mystique du Christ, insérés en lui comme dans un organisme, animés par un seul Esprit, vivant d'une seule et même vie ». C'est cette relation des membres à la tête qu'il s'agit de respecter et de réaliser : « L'union des membres avec la tête n'implique nullement qu'ils abdiquent leur autonomie ou qu'ils renoncent à exercer leurs fonctions. Bien au contraire, c'est de la tête qu'ils reçoivent sans cesse l'impulsion qui leur permet d'agir avec force et précision, en parfaite coordination avec tous les autres membres, pour le profit du corps tout entier. »

L'APOSTOLAT DE L'AMOUR

L'apostolat de la vérité serait inefficace s'il ne se prolongeait dans celui de l'amour et celui de l'action. Double aspect d'une même réalité, car l'amour authentique se traduit nécessairement par les œuvres.

La charité inspiratrice des œuvres.

L'apostolat catholique ne saurait se borner à la transmission d'une doctrine, d'un ensemble d'exposés dogmatiques et de règles de conduite : ceci est le fondement nécessaire mais incomplet : « l'essentiel est dans la pratique de ces vérités, dans la charité vivante et inspiratrice des œuvres ». Cette charité est absolument requise pour la plénitude de la foi. C'est elle, précise le Pape, qui doit remplir le cœur de l'apôtre, c'est elle qu'il communique lorsqu'il annonce l'Evangile, et même avant de l'annoncer. C'est elle aussi qu'il verra naître et s'épanouir au cœur de ses protégés : « Le premier gage du succès de votre apostolat sera de posséder vous-même en abondance ce trésor de l'amour de Dieu, qui pénètre l'amour humain, le dilate, le divinise et le rend capable, à travers les plus humbles signes, d'atteindre ces régions de l'âme, où la personne libre et responsable renonce à son orgueil, à son égoïsme, à ses attachements déréglés, pour s'abandonner à l'amour divin qui vient l'envahir et veut la conduire selon ses propres desseins. »

Et le Saint-Père de prévenir tout découragement : « Pour que votre charité atteigne ce résultat, elle devra probablement emprunter des chemins longs et parsemés d'obstacles, car n'espérez pas, sans les y avoir patiemment préparés, faire comprendre et accepter les richesses du don de Dieu par des hommes pécheurs que leurs passions aveuglent. »

C'est dire aussi que la charité sera comme une mère : elle en aura les longues patiences et les inlassables dévouements, car la grandeur de l'amour, c'est « sa fidélité à pourvoir, jusque dans les détails minimes, avec une délicatesse infinie, à toutes les nécessités de ceux qu'il prend en charge ».

Aide en faveur des populations besogneuses.

Faisant ensuite allusion aux travaux des congressistes et à certaines enquêtes sur les besoins des populations besogneuses, le Pape met en garde contre une forme de dévouement qui pourrait être attiré par ce qui comble la sensibilité au détriment de ce qu'il nomme « les impératifs austères du bien général ». Il ne s'agit nullement de mettre des limites à la charité, mais seulement de surnaturaliser ses élans : « Il faut que l'on aperçoive sans équivoque que votre dévouement est animé par l'amour de Dieu, et pas seulement par un sentiment naturel de pitié ou de sympathie. Peu importe, d'ailleurs, que vous réussissiez toujours à éveiller en autrui un écho qui réponde à vos efforts de service : vous ne travaillez pas pour mériter la reconnaissance ou l'affection qu'on vous accordera en retour. »

En résumé, il faut que cette charité soit judicieuse et ordonnée. Là encore, c'est la soumission à l'Eglise et à ses directives qui canalisera l'amour et lui fera éviter les écueils. Cette soumission est d'autant plus nécessaire que la nature féminine « subit plus largement l'influence des facteurs affectifs ».

Epanouissement de la charité.

Une autre purification de la charité s'opère dans l'exercice même de l'apostolat. Les contacts qu'il requiert obligent à une confrontation où l'apôtre découvre qu'il n'a pas tout à donner et rien à recevoir. Ces êtres à évangéliser possèdent déjà bien souvent « des ressources spirituelles incontestables, mais demeurées souvent cachées et incultes ». Cette découverte rend l'apôtre plus humble. Et c'est alors qu'il pourra collaborer aux véritables ascensions spirituelles : « La vraie charité s'efface devant la personne qu'elle aborde, elle veut recevoir d'elle le plus possible, elle met en valeur les dons d'autrui et les cultive. Ainsi trouve-t-elle à s'édifier même auprès des plus pauvres et des plus démunis. Car telle est la loi profonde de l'amour qu'il désire le bonheur de l'être aimé et son épanouissement. Son principe de croissance le pousse à se détacher de lui-même : au lieu de se croire capable de satisfaire pleinement autrui par lui seul, il se persuade de son impuissance et laisse agir de plus en plus celui qui, seul, possède les cœurs : Dieu. »

L'APOSTOLAT DE L'ACTION

Cette dernière partie de l'allocution est brève. Le Souverain Pontife précise encore que l'appartenance à l'Eglise, le souci de rester fidèle à sa doctrine et à ses directives, écarte toute tentation d'inertie ou de quiétisme.

La nécessité de l'action s'impose à l'âme chrétienne : « Toute attitude d'acceptation passive des événements est à rejeter ». « Vous ne pouvez en aucune manière vous exposer aux reproches du Maître, qui morigène son serviteur, parce qu'au lieu de faire fructifier son talent, il s'est contenté de l'enfouir dans le sol (cfr *Matth.*, XXV, 24-25). Imitez plutôt le bon Samaritain de la parabole (cfr *Luc*, X, 30-37), qui avait compris ses devoirs envers le prochain et que le Seigneur propose en modèle à son interlocuteur : 'Va et fais de même'. »

Mais il ne suffit pas d'accorder une aide généreuse seulement lorsque le besoin s'en fait sentir : « Vous prétendez, poursuit le Saint-Père, à l'initiative de l'action, à la spontanéité du dévouement, et vous suivez la trace du Seigneur que rien ne forçait à venir sur terre, et qui n'obéit en cela qu'au penchant de sa miséricordieuse bonté. Si l'Eglise a reçu des Apôtres la charge d'évangéliser le monde au nom du Sauveur, chaque chrétien doit se persuader qu'une partie de cette charge repose sur ses épaules et que personne ne peut s'en acquitter à sa place ! »

Enfin, cette action apostolique sera « catholique ». Tout contribue, d'ailleurs, à favoriser ce caractère d'universalité : les progrès de la science, les bouleversements sociaux, l'élévation des niveaux de culture, etc. « Actuellement, la femme trouve place dans presque toutes les professions et institutions culturelles, sociales, politiques, ainsi que dans les organismes internationaux. » « Comme les autres, la femme catholique participe à ce mouvement; elle ne pourrait ni d'ailleurs ne veut s'y soustraire. Bien au contraire, elle doit assumer ses responsabilités dans tous les domaines et faire face aux exigences d'un apostolat effectif. »

Le Saint-Père termine son exposé en exhortant les congressistes : « le Siège Apostolique ne tolère pas seulement votre action : il vous exhorte à l'apostolat, à vous dépenser pour réaliser le grand devoir missionnaire des chrétiens ».

Puis en jetant « un regard de confiance sur l'avenir », le Pape invite à un acte de foi : « Le triomphe définitif de la foi chrétienne peut vous apparaître encore lointain, mais vous savez qu'il faut apporter une à une les pierres de la cité sainte, qui rassemblera un jour tous les enfants du Père dans la joie et l'amour. »

La foi nous dit que « lentement mais sûrement » la construction s'élève, et qu'il faut rejeter au loin la tentation du doute : « Vous aurez des tribulations dans le monde », disait le Seigneur, « mais courage ! J'ai vaincu le monde » (*Joh.*, XVI, 33).

TRIBUNAL DE LA ROTE

Sentences judiciaires rendues au cours de l'année 1956. — (*A.A.S.*, XXXXIX, 1957, p. 663-689).

La publication aux *Acta Apostolicae Sedis* de la sentence définitive intervenue en 261 procès jugés par la Rote en 1956 montre que l'activité de ce Tribunal ne fait que croître : en 1954, on comptait 251 sentences, en 1955, 243.

La quasi-totalité des affaires porte sur la nullité du mariage [1]. Comme dans les relevés des années précédentes [2] le tableau ci-joint a été dressé d'après le premier chef de nullité allégué. Les chefs le plus fréquemment invoqués restent les vices du consentement et parmi eux la contrainte (*vis vel metus*, c. 1087) et l'exclusion de la procréation (*ob exclusum bonum prolis*, c. 1086, § 2).

Par rapport aux affaires jugées en 1955, on constate un accroissement notable de causes *ob vim vel metum*, que ce vice de consentement ait été proposé seul (76 fois), ou conjointement avec d'autres causes de nullité (30 fois). En 1955, on comptait 76 de ces affaires, dont 35 avaient abouti à une déclaration de nullité; en 1956, sur les 106 demandes, 55 ont été retenues par la Rote.

L'exclusion du *bonum prolis* a été invoquée dans un nombre impressionnant de causes : 44 fois comme seul chef de nullité et de plus 10 fois conjointement à

---

1. Une (XLII) sur un droit de patronage; une autre (CCXL) sur la pension alimentaire due à l'épouse séparée. Une question incidente, en matière matrimoniale d'ailleurs a été résolue (CXXXII). De la cause en nullité *ob vim vel metum* (LXXXIII) nous ne connaissons pas la solution par distraction sans doute du typographe.

2. *N.R.Th.*, 1955, p. 866; 1956, p. 976.

	Nombre d'affaires	*Constat*	*Non Constat*
a) *Vices de consentement :*			
1. « Vis vel metus »	76	44	32
« Vis vel metus » jointe à d'autres chefs	30	11	19
Total	106	55	51
2. Exclusion d'éléments essentiels :			
du « bonum prolis »	44	21	23
du « bonum sacramenti »	19	5	14
du « bonum fidei »	1		1
du « bona sacramenti et prolis »	8	5	3
du « bona fidei et prolis »	1		1
du « bona fidei et sacramenti »	1	1	
Total	74	32	42
3. Autres vices de consentement :			
Défaut de consentement	6	3	3
Simulation du consentement	3	3	
Simulation totale	5	2	3
Simulation du consentement jointe à d'autres chefs	6	1	5
Erreur sur la personne et condition	1		1
Condition apposée	4	2	2
Condition apposée et autres chefs	4	3	1
Folie du mari	1	1	
Folie de la femme	5	4	1
Folie de la femme et autres chefs	2		2
Total	37	19	18
Total des vices de consentement	217	106	111
b) *Empêchements :*			
Impuissance du mari	30	6	24
Impuissance de la femme	2		2
Rapt	1	1	
Consanguinité (invalidité de la dispense)	1		1
Total	34	7	27
c) *Défaut de forme :*			
Défaut de forme	6	3	3
Total général	257	116	141

l'exclusion de l'indissolubilité et de la fidélité conjugale (*bonum sacramenti, bonum fidei*). De ces 53 causes, 26 ont été admises, le Tribunal ajoutant l'interdiction pour l'époux responsable de contracter un nouveau mariage sans jurer devant l'Ordinaire du lieu qu'il donne, cette fois, un consentement conforme aux exigences du droit [3].

Par contre, l'exclusion de l'indissolubilité a été rejetée dans 14 causes sur les 19, où ce chef de nullité était présenté seul.

3. Deux des sentences négatives (CCXLV et CCLVI) accordent le recours au Saint-Père pour la dispense du mariage non-consommé.

On relèvera aussi les cas relativement nombreux de folie de la femme : 7, dont 4 ont été retenus, avec la prohibition de contracter une nouvelle union sans recourir préalablement au Tribunal de la Rote [4].

30 causes ont été introduites pour impuissance du mari : 6 ont été admises [5], 24 rejetées, mais fréquemment (14 fois), le Tribunal a donné un avis favorable pour la dispense par le Souverain Pontife du mariage non-consommé, exigeant cependant généralement un recours à la Rote avant un nouveau mariage [6]. Les deux cas d'impuissance de l'épouse ont été écartés, mais, pour l'un des deux, le même recours à la dispense *super rato* a été accordé.

Parmi les causes de nullité du fait d'un empêchement dirimant, on relèvera la sentence affirmative portée dans un cas de rapt (c. 1074).

Assez nombreuses furent les causes soumises pour la seconde fois à la Rote : dans 32 cas la première sentence (20 constat, 12 non constat) fut confirmée ; elle fut infirmée dans 19 cas, dont 17 en faveur de la nullité du mariage [7].

La défense gratuite a été concédée pour 107 procès, c'est-à-dire un peu plus des deux cinquièmes ; et la proportion de déclarations de nullité fut plus grande dans ces cas (50 contre 57) que dans les causes payantes (66 contre 85).

Note bibliographique

La jurisprudence de la Rote a fait récemment l'objet de deux publications importantes dont il convient de parler ici.

Le « *Tractatus de Iurisprudentia Sacrae Romanae Rotae* » de C. Holböck, professeur en droit canonique et avocat de la Rote [1], relève, à travers les 38 volumes parus des Décisions de la Rote (1909-1946), les principaux éléments doctrinaux énoncés dans les jugements ou s'en dégageant. L'auteur suit l'ordre du Code, depuis le *De Normis generalibus* jusqu'au *De Delictis et poenis*. Certes, le droit matrimonial occupe une place prépondérante dans ce recueil (p. 41-261), mais la doctrine en matière de procédure y est largement représentée aussi (p. 299-380).

---

3. Deux des sentences négatives (CCXLV et CLLVI) accordent le recours au Saint-Père pour la dispense du mariage non-consommé.

4. Dans une de ces sentences de nullité (XVI), le recours possible à la Rote n'a pas été mentionné.

5. Dans trois cas, il n'est pas fait mention de l'interdiction d'un mariage ultérieur.

6. Par contre, dans plusieurs cas, le Tribunal s'est prononcé contre cette dispense. Dans un cas (CLXXXI) il a interdit un autre mariage en vertu du c. 1068.

7. Dans un certain nombre de cas, le Tribunal s'est d'abord prononcé en faveur d'une nouvelle prise en considération de l'affaire, après deux sentences négatives antérieures, soit à une officialité diocésaine, soit à la Rote (cfr art. 217, § 3 de l'Instruction de la S.C. des Sacrements du 15 août 1956).

1. C. Holböck, *Tractatus de iurisprudentia Sacrae Romanae Rotae* iuxta decisiones quas hoc sacrum tribunal edidit ab anno 1909 usque ad annum 1946 et publicavit in voluminibus I-XXXVIII. Graz, Styria, 1957, 29 × 20 cm., 400 p. Prix : 198 S.

Le travail présente un caractère de grande sobriété et de parfaite précision. Il fournit un commentaire d'exceptionnelle valeur sur un bon nombre de canons. Nous faisons allusion spécialement à l'analyse détaillée des notions d'impuissance, d'acte humain dans le consentement, de simulation et d'exclusion d'un des éléments essentiels du mariage, de contrainte. Pour chacune de ces notions, l'auteur a groupé sous des rubriques nettement distinctes, les enseignements de la jurisprudence. C'est ainsi, par exemple, qu'il examine la portée exacte d'un certain nombre de conditions plus fréquentes ou prêtant à des interprétations diverses.

Des références très précises aux volumes des Décisions de la Rote ne font qu'augmenter la valeur de consultation de ce précieux instrument de travail.

La grande fréquence des causes introduites *ob vim vel metum* a incité l'abbé D. Lazzarato, avocat de la Rote, à publier un recueil entièrement consacré à cette matière : *Iurisprudentia Pontificia. De metu, cc. 214 et 1087* [2]. L'on n'y trouvera pas moins de 622 causes, résumées *in iure* et *in facto* : trois seulement au sujet du c. 214, le reste en matière de contrainte matrimoniale; 332 de ces causes se sont terminées par une déclaration de nullité. Ces divers procès s'échelonnent sur les années 1910-1945. Le compilateur a rapproché, comme il convenait, les diverses sentences d'une même cause, ce qui présente un réel intérêt pour l'appréciation des arguments qui ont amené une confirmation ou une infirmation d'une sentence précédente. En fin de travail, l'auteur nous livre le fruit d'une patiente analyse de cet immense dossier. Aussi bien pour les causes qui ont abouti que pour celles qui ont été rejetées, il a relevé quels avaient été ordinairement les agents de la contrainte (père, mère, parents, etc.) et les différentes formes qu'elle a revêtues à l'égard de celui qui l'a subie (menaces, coups, indignation des parents, etc.). A qui cherche des exemples pour illustrer la doctrine ou résoudre un cas, ce long répertoire fournira aisément ce qu'il désire. Quant aux principes eux-mêmes et aux notions invoquées dans ces causes, un autre Index de 80 pages assure l'utilisation au maximum de la vaste matière rassemblée ici.

De son côté, l'exposé théorique et pratique de la procédure dans les causes matrimoniales a fait récemment l'objet d'une troisième édition du commentaire du professeur et avocat consistorial, J. Torre, sur l'instruction de 1936 pour les tribunaux diocésains [3]. Par rapport aux précédentes (cfr *N.R.Th.*, 1938, p. 232; 1948, p. 101), cette édition comporte des enrichissements considérables. Dans l'introduction, l'auteur maintient sa position antérieure, à savoir que les canons du Code l'emportent sur les Normes de l'Instruction de 1936 là où il y a discordance entre eux. Il indique également pourquoi, dans son commentaire, il s'écartera à diverses reprises de la manière de voir de Bartocetti, dans la troisième édition de Lega (1951). Sans doute, il est regrettable de voir se multiplier les affaires en nullité de mariage; mais on ne peut pour autant enlever aux fidèles, dont le mariage est nul — et la situation souvent irrégulière par après — le bénéfice d'une déclaration de nullité conforme au droit présent. A travers le commentaire, l'auteur exprime sans détour sa manière de voir. Il utilise très heureusement la jurisprudence la plus récente de la Rote, notamment dans les causes incidentes — ce qu'on ne peut trouver dans les volumes des *S.R. Rotae Decisiones*. Les appendices contiennent aussi de nouvelles sentences en matière d'impuissance, de contrainte, de simulation. Les formulaires complets et les tables détaillées rendront de précieux services. La bibliographie initiale, par contre, devrait être améliorée au point de vue des références aux dernières éditions des ouvrages ou à l'indication précise des articles de revue.

E. Bergh, S. J.

---

2. D. Lazzarato, *Iurisprudentia Pontificia. De metu, cc. 214 et 1087*. Naples, d'Auria, 1956, 25 × 18 cm., LIV-1380 p. Prix : 10.000 lires.

3. J. Torre. — *Processus matrimonialis*. 3e édit., Naples, d'Auria, 1956, 24 × 16 cm., XII-756 p. Prix : 6.000 lires broché; 6.700 lires relié.

Bibliographie

THEOLOGIE POSITIVE

ÉDITIONS DE TEXTES

PIERRE LE CHANTRE. — *Summa de sacramentis et animae consiliis.* 2e partie. Texte inédit par J.-A. Dugauquier. Coll. Analecta Mediaevalia Namurcensia, 7. Louvain, Nauwelaerts, 1957, 25 × 16 cm., XVI-552 p. Prix : 540 frs.

Le premier volume de cette Somme jusque-là inédite de Pierre le Chantre est sorti de presse en 1954. M. D. a donné alors, en une solide étude d'environ 80 pages, les indications nécessaires concernant les manuscrits, leur valeur et leur ordonnance, les règles suivies pour l'établissement du texte (cfr *N.R.Th.*, 1956, p. 205). Ce deuxième volume a été intitulé : *Tractatus de penitentia et excommunicatione.* Bien que non totalement systématisée, l'œuvre garde un plan assez ferme. On peut y voir quatre parties : un groupe de questions autour de sujets d'allure plutôt dogmatique, tels que la charité, le mérite, la contrition, etc.; en second lieu une sorte de traité moral sur les trois vertus de piété, sobriété, justice; un exposé sur la pratique de la confession; et enfin les problèmes que soulèvent la juridiction et l'excommunication. Toutes ces matières sont exposées beaucoup moins sous forme de recherche spéculative qu'en vue d'une discussion immédiatement pratique. Le manuscrit de Troyes (*Bibl. Com. 276*) reste la base de l'édition. A partir de la p. 190, est collationné, en plus des autres, un huitième manuscrit (*Paris, Nat. lat., 14445*) dont l'original fut brûlé à Louvain en 1914, mais dont le P. de Ghellinck avait obtenu des reproductions photographiques, au moins pour les folios 190 à 269. Les grandes divergences constatées dans les manuscrits ont nécessité l'édition, en appendices séparés, de plusieurs parties du texte. Ne devrait-on pas conclure de là à des *Reportationes* distinctes ou à différentes étapes de rédaction? Quoi qu'il en soit, l'auteur reste bien Pierre le Chantre en personne. Avouons toutefois que bien des questions se posent encore concernant la tradition manuscrite; l'introduction de l'éditeur en ce second volume nous laisse un peu trop en suspens sur ce point. C. Dumont, S. J.

Mgr P. GLORIEUX. — *Les premières polémiques thomistes* : II. *Le correctorium corruptorii « sciendum ».* Edition critique. Coll. Bibliothèque Thomiste, XXXI. Paris, Vrin, 1956, 25 × 17 cm., 356 p. Prix : 2.190 frs.

Avec la publication de *Sciendum*, les médiévistes auront l'avantage de posséder dorénavant la seule des quatre expressions du *Correctorium* qui se trouvait encore inédite. Mgr Glorieux lui-même avait ouvert la série en 1927; il l'achève aussi brillamment. L'introduction qu'il donne au texte est courte, mais substantielle. Elle décrit d'abord le caractère de l'œuvre, non dans sa généralité que tout le monde connaît, mais dans ce qu'elle a de propre par rapport aux autres ouvrages du même genre. Vient ensuite la délicate question de son auteur, qui doit être un Prêcheur anglais. L'énigmatique Torto Collo se range tout de suite au premier rang parmi les candidats en vue. Or, Torto Collo c'est Guillaume de Macklefield : le raisonnement qui tente de le prouver est rapidement et rigoureusement conduit. On connaît présentement onze manuscrits du Correctoire. Parmi eux, *Bruges 491* occupe une place incontestablement privilégiée, car on peut en fixer la date aux années 1302-1309. C'est donc lui qui sert de base à l'édition. Deux autres manuscrits, *Paris, Nat. lat. 14.550* et *Avignon 260* ont été aussi utilisés, mais seules les variantes importantes ont été indiquées. Il est

curieux de noter que l'attribution à Guillaume de Macklefield unifie en quelque sorte plusieurs parties du manuscrit si précieux de Bruges. Celui-ci contient déjà le Commentaire sur *I Sent.* du même auteur. Ne devrait-on pas aussi lui attribuer les quelques folios du *De natura materiae et dimensionibus interminatis*? Mgr G. ne tranche pas ce dernier problème, mais insinue au moins un rapport immédiat avec l'auteur du Correctoire. C. Dumont, S. J.

J. Duns Scot. — *Opera omnia.* Edit. A. Sepinski. Tomus IV. Cité du Vatican, Typis Polyglottis Vaticanis, 1956, 32 × 22 cm., xii-48*-442 p.

La quatrième volume de l'*Ordinatio* éditée par la Commission scotiste contient les distinctions IV-X du premier livre des Sentences. Pour ce qui regarde la technique de l'édition, nous n'avons rien à ajouter en général à la brève recension donnée par la Revue, lors de la parution d'un des volumes précédents (cfr *N.R.Th.*, 1956, p. 438), ni, bien entendu, rien à retrancher aux éloges unanimes de la critique. Signalons seulement qu'à partir de la question IV les éditeurs ont renoncé à donner les lectures de trois manuscrits précédemment utilisés : ils mettent ainsi en pratique l'intention qu'ils avaient annoncée d'alléger un peu l'apparat. — Le regain d'intérêt qu'apporte ce quatrième volume vient surtout de la note substantielle qui l'introduit. Les membres de la Commission voient leurs efforts patients et courageux couronnés par la joie de découvertes intéressantes, une en particulier du plus haut intérêt : celle de la *Reportatio* de Cambridge dans *Todi, Com. 12.* En outre, on voit se résoudre par des solutions heureuses et appuyées d'arguments sérieux le problème posé depuis longtemps par le fameux « Arcelinus », dont le nom intervient pour la première fois dans ce volume IV. Il s'agit de Henri de Harcley, dont Scot aurait eu le commentaire sous les yeux. Ce commentaire du premier et du second livre des Sentences a été retrouvé par les éditeurs dans *Vat. lat. 13687* et *Vat. Borgh. 346.* C. Dumont, S. J.

Meister Eckhart. — *Die lateinischen Werke.* Band II. *Expositio Libri Exodi.* Lief. 2. Hrsg. v. K. Weiss. Stuttgart, Kohlhammer, 1956, 31 × 22 cm., p. 65-128. Prix : 4,80 marks.

Ce fascicule de l'édition d'Eckhart poursuit le commentaire sur l'Exode, du ch. 15, v. 3 au ch. 20, v. 5. L'exposé n'est pas une paraphrase continue du texte inspiré; il ramasse plutôt, autour de tel ou tel verset choisi parmi les autres, une série de remarques parfois très brèves, — comme c'est le cas pour le ch. 18, v. 19, qui ne comporte que quelques lignes, — plus souvent richement développées en discussion spéculative. On trouvera ainsi des explicitations théologiques nombreuses et très riches sur les attributs divins, des allusions à la cosmologie, un rappel de la question brûlante de l'unicité de la forme, et bien d'autres thèmes encore, sans oublier les questions morales comme par exemple : pourquoi le précepte de la charité n'est pas inscrit dans le décalogue. Pour l'aspect technique de l'édition, il faut se reporter aux pages 107-125 du premier volume (non encore achevé) des œuvres latines, où M. K. Weiss exposait, dès 1938, les caractéristiques des manuscrits qui servent de base à l'établissement du texte. Avec la même sûreté de méthode et la même rigueur scientifique, l'éditeur poursuit l'effort déjà considérable qu'il a fourni, et nous souhaitons qu'il mène bientôt son œuvre à un heureux dénouement. C. Dumont, S. J.

Petrus Thomae, O.F.M. — *Quodlibet.* Edit. Sister M. R. Hooper et E. M. Buytaert, O.F.M. Coll. Franciscan Institute Publications, Texts Series, No. 11. St. Bonaventure, The Franciscan Institute, 1957, 23 × 16 cm., xiv-242 p.

La bibliographie de Pierre Thomas sera publiée dans un prochain volume du *Franciscan Institute.* Le P. Buytaert touche ici seulement le problème de savoir s'il fut élève de Scot ou d'Auriol, en formulant ses objections sans prendre parti.

Le *Quodlibet* se trouve dans un seul manuscrit : *Vienne, Staatsbibl. 1494*; deux questions, la sixième et la septième, ont été aussi découvertes dans *Oxford, Magdalen College, 80, fol. 54-60.* L'éditeur adopte une division en 18 questions et admet que le texte est incomplet. La date de composition doit être placée aux alentours de 1320, plus précisément, d'après les indices déterminant les termes extrêmes, entre 1319 et 1322. Pierre Thomas représente la tradition première du scotisme. C'est à ce titre que l'édition de ses œuvres est importante : elle peut apporter quelque lumière sur cette période encore trop peu connue de l'histoire des idées. Les questions intéressent différents sujets, surtout d'élaboration philosophique assez ardue sur les transcendantaux, sur Dieu, les prédicaments, le temps; la dernière, sur les stigmates de S. François, avait déjà été éditée par G. Mohan dans les *Franciscan Studies,* en 1948. C. Dumont, S. J.

NICOLAI DE CUSA. — *De Pace Fidei cum epistula ad Ioannem de Segobia.* Edid. R. KLIBANSKY et H. BASCOUR, O.S.B. Coll. Mediaeval and Renaissance Studies, Supplement III. Londres, The Warburg Institute, 1956, 25 × 18 cm., LVIII-135 p., 4 planch. Prix : 2/10/—.

Le *De Pace fidei* est un de ces traités étonnants, où se reflète l'esprit extraordinaire du Cusain, poussé ici jusqu'aux extrêmes limites d'un idéal de catholicité fort utopique, sous l'impulsion d'un optimisme déconcertant. Mais l'idée que l'Eglise peut assimiler toutes les cultures (et même s'entendre, en l'occurrence, avec le Turc) est en soi féconde et historiquement vérifiée. Il vaut donc la peine, à notre époque, de rééditer cette œuvre si originale. Depuis une trentaine d'années, six nouveaux manuscrits du texte ont été découverts par les éditeurs eux-mêmes, qui ont eu entre autres l'heureuse fortune de mettre la main sur un nouvel apographe revu par le Cusain (*Salamanque, Univ. 19*). Cela porte à treize le nombre des manuscrits connus actuellement. Une étude approfondie a permis d'établir la filiation des différents textes et, d'après les corrections que Nicolas lui-même avait apportées à sa première rédaction, de signaler plusieurs états de l'original. Les éditeurs ont aussi reconnu avec soin les sources utilisées, chose du plus haut intérêt, en particulier quand il s'agit de l'Islam. Pour l'examen de la méthode suivie dans l'établissement du texte, le lecteur est simplement renvoyé à l'introduction de la *Docte Ignorance* précédemment éditée. Outre les variantes, on trouve l'indication des sources et les lieux parallèles. Des notes importantes sont aussi ajoutées en complément du texte. Enfin, dans un appendice, est publiée la lettre que Nicolas de C. écrivit en 1453 à Alphonse de Ségovie et dans laquelle il développe les idées de fond de son *De Pace Fidei.*
C. Dumont, S. J.

ÉTUDES

W. A. VAN ROO, S.J. — *Grace and original justice according to St. Thomas.* Coll. Analecta Gregoriana, vol. LXXV. Series Facultatis Theologicae, Sectio A (n. 13). Rome, Université Grégorienne, 1955, 23 × 16 cm., 212 p.

Une controverse lancée il y a quelque trente ans est à la base de cette thèse : la justice originelle implique-t-elle la grâce comme un principe formel ou bien au contraire en est-elle adéquatement distincte? Le P. Martin avait remis en honneur le second point de vue; la thèse de Kors le défendait avec vigueur et Bittremieux développait la même idée (voir dans la *N.R.Th.*, 1923, p. 416-427, un exposé du livre du P. Kors). Mais des réactions surgirent aussitôt. Le débat se prolongea pendant un temps, puis finit par s'apaiser sans conclusion définitive : du moins la discussion avait eu comme résultat de contraindre les deux opinions à s'énoncer avec plus de souplesse. Le P. V. R. reprend le problème, mais sans rouvrir le dossier des arguments que l'on s'opposait autrefois. Il procède par une méthode toute différente, qui joint l'étude du vocabulaire aux sondages sur des terrains voisins, éclairant le point central par la projection de thèmes périphériques, dans lesquels logiquement le vocabulaire doit

interférer avec celui du couple grâce-justice. Ce procédé est certainement très valable, à la condition de ne pas prendre les textes uniquement dans leur sens grammatical, mais de les replacer dans le cours vivant d'une pensée qui a pu évoluer. Le travail est méthodiquement conduit et s'efforce de nuancer, de peser les interprétations sans aucun parti pris. La conclusion est aussi très souple. Dans la justice originelle, la grâce a fonction à la fois de cause formelle et de cause efficiente : elle est cause formelle, non par rapport aux dons préternaturels, mais par rapport à l'essence de l'âme; elle est cause efficiente, non de la justice dans sa totalité, mais de la rectitude des puissances de l'âme. Ces précisions font avancer le débat et montrent que peut-être les termes en avaient été, au début, posés avec trop de raideur. Mais elles ne donnent pas de solution à la difficulté fondamentale, qui fut comme l'argument-massue des partisans de Kors : la grâce est un don de personne, la justice un don de nature. A ce sujet, le chapitre intitulé « *Donum naturae ad donum personale* » n'apporte pas, nous semble-t-il, de réponse décisive. C. Dumont, S. J.

P. E. Persson. — *Sacra Doctrina.* En studie till förhållandet mellan *ratio* och *revelatio* i Thomas' av Aquino teologi. Coll. Studia theologica Lundensia, 15. Lund, Gleerup, 1957, 24 × 16 cm., 328 p. Prix : 17.50 cour.

Force nous est, pour présenter ce livre, d'utiliser le seul sommaire anglais de dix pages qui en résume les idées. L'A. étudie la relation entre raison et révélation dans la théologie de S. Thomas. Mais, à moins que nous soyons trompé par la brièveté des notes résumées, il nous semble que, pour bien comprendre le point de vue de M. P., il faille traduire *révélation* par ce que le catholique appelle la *foi*. Cela ne veut pas dire que le terme employé par l'A. soit incorrect, car il est bien certain que la révélation n'est pas un fait nouveau en Dieu, mais en l'homme. Cependant ce fait peut revêtir divers aspects selon qu'il est vision des élus, illumination des prophètes ou assentiment des croyants dans la foi nue. Il y a donc là une différence de vocabulaire entre catholiques et protestants, et il faut en être conscient pour éviter toute méprise. Les scolastiques toutefois opposaient toujours *ratio* et *fides* et non pas *ratio* et *revelatio*. Ne vaut-il pas mieux donc employer leur langage, quand on étudie leur pensée? D'autant plus qu'il y a un risque, auquel M. P. n'échappe peut-être pas, de confondre deux choses : le contenu de la révélation, qui a un aspect objectif et l'assentiment de la foi qui est un acte personnel. Les trois parties de l'étude se divisent très logiquement : *foi* et théologie, foi et raison *dans* la théologie, *raison* et théologie. La théologie n'ajoute pas à la foi, mais elle en part; elle est « un effort de la raison illuminée par la foi pour reconstruire et imiter sur le plan humain la connaissance que Dieu a de lui-même et de toutes choses ». Dans la théologie, foi et raison ne sont pas des valeurs qui s'ajoutent, mais elles demeurent en relation réciproque. La raison ne subit pas, chez le théologien, d'abaissement ou de contrainte, mais elle s'enrichit d'une vue plus profonde de la vérité. Au jugé de ces quelques notes abrégées, on peut accorder à l'A. une bonne connaissance de S. Thomas. Il nous est difficile, par ailleurs, sans lire le livre entier, d'apprécier les critiques. Redressons seulement un point : les catholiques romains n'affirment pas que la Tradition est une source de révélation « indépendante de l'Ecriture et la complétant ». M. P. a raison de dire que S. Thomas n'a jamais enseigné cela; il faut ajouter qu'on ne l'enseigne pas davantage dans le catholicisme contemporain. C. Dumont, S. J.

Z. Alszeghy, S.J. — *Nova Creatura.* La nozione della grazia nei commentari medievali di S. Paolo. Coll. Analecta Gregoriana. Vol. LXXXI. Series Facultatis Theologicae Sectio A (n. 14). Rome, Université Grégorienne, 1956, 23 × 16 cm., IV-284 p.

C'est devenu maintenant un lieu commun d'opposer deux conceptions de la grâce, l'une plus psychologique et fondée sur le dynamisme du sujet, l'autre plutôt statique, présentée en termes de structure permanente déterminant une es-

sence. En conclusion d'une longue et pénétrante étude de textes, le P. A. constate une fois de plus l'existence des deux courants d'explication : « Au début du moyen âge domine le type de pensée qui tente d'expliquer le terme de *grâce* au moyen des catégories de l'action et du mouvement, comme un élément psychologique, un comportement moral »... ensuite les nécessités mêmes de la problématique conduisent à dépasser ces catégories, pour adopter celles de la philosophie aristotélicienne « en appliquant au donné révélé les concepts d'une philosophie de l'être, comme par exemple la perfection analogique, l'*habitus,* la causalité formelle; et on ne pensera plus seulement au devenir, mais aussi à l'être, à l'état dans lequel se trouve la réalité; pour comprendre les actes vitaux, on considérera le principe vital » (p. 259-260). Cependant l'éminent professeur de la Grégorienne se garde bien de soutenir, à partir de là, certaines positions extrêmes que l'on constate parfois chez d'autres. Il note expressément : aucun des deux courants de pensée n'est cristallisé à l'état pur; chacun d'eux est valable; chacun représente une manifestation de ces « Denkformen » qui, malgré leurs différences d'expression, donnent les aspects complémentaires d'une seule vérité; aussi y a-t-il continuité de pensée sous la diversité des formules. Et il conclut par une insinuation discrète mais assez claire : « Le progrès notable de l'anthropologie théologique au XIII[e] siècle devint possible quand les théologiens réussirent à exprimer les doctrines traditionnelles dans les formes mentales de leur temps. Ce fait ne justifie-t-il pas l'une des tendances dont les théologiens d'aujourd'hui sont le plus conscients? » (p. 265).

Le P. A. n'aurait pu arriver à ces conclusions nuancées s'il n'avait pas, au préalable, poursuivi méthodiquement ses recherches selon une méthode très sûre, avec un choix spécialement heureux des thèmes étudiés, qui sont les plus essentiels : terme de grâce, vie nouvelle, déification, Corps mystique, nécessité de la grâce, — en scrutant une époque particulièrement instructive : celle qui voit s'opérer le changement de perspective dans la mentalité, et qui précisément était la moins connue dans ses détails, — dans une foule de textes originaux, assez nombreux pour représenter le sens d'une époque et assez dépouillés de l'esprit de controverse pour laisser transparaître comme spontanément les intentions des écrivains (l'A. a choisi justement dans ce but les Commentaires sur S. Paul plutôt que les thèmes de dispute scolastique).

Non seulement les théologiens tireront grand profit des conclusions de ce livre pour le traité *De Gratia,* mais encore les spécialistes du moyen âge seront heureux d'y trouver un riche apport littéraire, dans un domaine trop peu étudié jusqu'ici, celui des commentaires de l'Ecriture. C. Dumont, S. J.

J. Galot, S.J. — *La nature du caractère sacramentel.* Etude de théologie médiévale. Coll. Museum Lessianum, Section théologique, n. 52. Paris-Bruges, Desclée de Brouwer, 1957, 24 × 16 cm., 242 p. Prix : 175 frs b.

Voici un modèle de travail analytiquement poussé sur un thème bien précis. La notion de caractère avait déjà été étudiée historiquement par Brommer en 1908. Mais le P. G. bénéficie de tout l'appoint des découvertes plus récentes de manuscrits, et son itinéraire à travers les sources le conduit du XII[e] siècle à Scot, sans que soit omis aucun des témoins importants. C'est principalement dans les Traités des sacrements et dans les Commentaires sur le quatrième livre des Sentences que se trouve la matière à étudier. L'enquête sera donc menée surtout dans ces textes. Au préalable, l'A. rappelle très succinctement les origines lointaines de l'idée de caractère dans S. Paul, et ses premiers développements théologiques, principalement chez S. Augustin. Il montre ensuite très bien comment, vers la fin du XII[e] siècle, les précisions apportées à la définition du sacrement (entre autres par Paganus de Corbeil) imposent nettement la nécessité de concevoir le caractère comme une marque invisible et permanente, indépendante du rite extérieur et différente aussi de la grâce proprement dite. Restait à apporter les précisions ultérieures sur son essence : c'est à cette tâche que s'attela la grande scolastique. Le P. G. passe donc en revue les théologiens du XIII[e] siècle qui mettent à l'épreuve, pour définir le caractère, les catégories aristoté-

liciennes, et plus précisément les différentes espèces de qualités. Deux tendances se dessinent. La plupart des théologiens voient dans le caractère une qualité, mais ne sont pas d'accord pour spécifier laquelle; S. Thomas précisera qu'il s'agit d'une puissance instrumentale passive ou active, puissance spirituelle ayant rapport à des actes cultuels. D'autres enseignent que le caractère est une relation fondant une distinction, et non pas une qualité. On croit trop généralement que cette tendance fut évincée par le triomphe de l'opinion thomiste. Mais il n'en est rien. Olivi se remettra à défendre l'idée du caractère-relation. Parmi les Dominicains, Durand suivra la même route. Tout le XIV^e^ siècle sera partagé sur ce point, et même l'existence du caractère sera parfois mise en doute jusqu'à l'époque du Concile de Trente. Ces indications sur les théologiens de l'époque nominaliste mettent sous un jour éclairant toute l'évolution de la doctrine et complètent très bien, malgré leur brièveté, l'enquête approfondie qui a été menée avec un soin tout particulier et en détail de Guillaume d'Auvergne à S. Thomas.

C. Dumont, S. J.

R. Baron. — *Science et sagesse chez Hugues de Saint-Victor.* Paris, Lethielleux, 1957, 25 × 16 cm., LII-284 p.

Pour bien connaître un écrivain religieux de premier plan, il faut toujours en venir à sa conception fondamentale de la connaissance par la raison et de la connaissance par la foi. L'histoire de la pensée chrétienne ayant enregistré sur ce point central un mouvement continuel d'oscillation, celui-là apparaîtra infailliblement avec la double auréole de la science et de la sainteté, qui aura su réaliser l'équilibre parfait. H. de Saint-Victor est précisément parmi ces réussites, et le beau livre de M. B. le démontre avec éclat. Son travail est surtout une étude descriptive, qui n'est pas pur résumé de textes, mais une analyse intelligente, méthodique, partant du vrai sens des questions bien remises dans leur contexte historique (un peu trop rapidement présenté parfois dans les antécédents grecs et patristiques), et critiquant au passage les conclusions hâtives ou arbitraires. Ainsi est proposée tout d'abord une position en quelque sorte préalable et générale : il est bien entendu que H. veut faire servir la raison à la connaissance contemplative; mais sera-ce au prix d'une « éviction » ou par une « transmutation de son mode d'activité »? C'est précisément là que se trouve le problème.

On cherchera la réponse dans l'analyse détaillée de la pensée de H. concernant l'étude profane (sciences, arts, philosophie), qui n'a de raison d'être que par son ordination à l'étude sacrée : *divinitas.* Celle-çi n'a de fin que dans la haute sagesse de contemplation, préparée du reste, à tous les niveaux, par la présence de l'image divine à l'intérieur de tout objet de connaissance et par la communication du Saint-Esprit à l'âme fidèle. Continuité donc dans une ascension où la science garde toujours sa valeur, mais se transmue en une sagesse qui la rend plus sublime! L'analyse approfondie de chacune des œuvres hugoniennes, jointe à une vue synthétique parfaitement objective, fait tout le prix de cette belle étude. Des compléments sur les écrits authentiques de H. de Saint-Victor et une bibliographie abondante ajoutent encore aux mérites de son auteur.

C. Dumont, S. J.

W. Pannenberg. — *Die Prädestinationslehre des Duns Skotus im Zusammenhang der scholastischen Lehrentwicklung.* Goettingue, Vandenhoeck & Ruprecht, 1954, 25 × 17 cm., 149 p. Prix : 12,40 marks.

Toujours on a éprouvé une réelle difficulté à harmoniser, chez Scot, la conception de la liberté humaine avec la tendance déterministe qui caractérise sa notion de la prescience divine. Faut-il voir là deux points de vue qui s'opposent sans se résoudre dans une unité supérieure? doit-on accentuer l'un des termes au détriment de l'autre? ou bien ne faudrait-il pas, chez un penseur d'une vigueur intellectuelle aussi puissante, rechercher le lieu totalisant où se rencontrent, sans contradiction, deux thèmes qui ne divergent qu'en apparence? Pour éclairer le problème, M. P. entreprend, pour sa part, la recherche de ce qu'on pourrait appeler l'intuition scotiste fondamentale concernant l'homme devant Dieu. La tentative est assurément très séduisante, mais exige de sérieuses précautions pour

ne pas aller à l'aventure. Aussi bien, l'A. évite les faux détours en procédant à une rigoureuse délimitation des thèmes à étudier. Il approfondit l'enseignement de Scot sur la science divine des contingents, le concept de prédestination, la question « *utrum sit possibile praedestinatum damnari* », la question de la valeur du mérite en regard de la prédestination, et le concours divin dans le cas du péché. Tous ces problèmes sont replacés dans leur contexte historique en continuité avec les grands scolastiques du XIII[e] siècle. Comme chez ses contemporains trop attachés à l'aspect objectif de la représentation, Scot aboutit à un certain extrinsécisme, en raison duquel la causalité divine sur la liberté humaine s'exprime en termes de résonance déterministe. Mais, chez lui, le problème reste ouvert. Les rapports personnels de l'homme à Dieu ne sont pas totalement réduits au schéma objectivant de la métaphysique traditionnelle. C. Dumont, S. J.

P. Bissels. — *Die sachliche Begründung und philosophiegeschichtliche Stellung der Lehre von der materia spiritualis in der Scholastik.* Sonderdruck von Franziskanische Studien. 38. Jahrg. Heft 3/4. Werl/Westf., Dietrich-Coelde-Verlag, 1957, 24 × 17 cm., p. 241-295.

Le terme de « matière spirituelle », chez les scolastiques, n'implique pas contradiction; il n'indique pas non plus ce qu'on relève parfois non sans une légère ironie : cette espèce de poids aérien que l'on imagine aux ailes des anges. Le vrai fond du problème est de savoir si l'on entend « materia » avec une relation intrinsèque à la quantité ou non. Les deux interprétations se réclament d'Aristote : la première s'énonce chez Averroës et S. Thomas; la seconde chez Avencebrol (connu par le truchement de Gundissalinus) et S. Bonaventure.

Si la matière n'est pas liée à la quantité, rien n'empêche de dire que tout être créé, même non corporel, est individualisé par la matière. Ne doit-on même pas soutenir qu'une forme, parce qu'elle n'est que co-principe, ne peut jamais subsister seule? Un esprit pur ou l'âme spirituelle ne peuvent être individualisés que comme composés de matière et de forme. Or, si on a enseigné cette doctrine, ce n'est pas par suite d'une simple construction de l'esprit. L'histoire au contraire gouverne ce mouvement d'idée. En quelques pages très concises et qui sont parmi les plus intéressantes, M. B. montre en effet comment l'enrichissement qu'apporte la Révélation concernant la notion de personne et de personne spirituelle a, en somme, fait éclater le couple forme-matière, qui mesurait exactement l'être des anciens grecs pour qui (si l'on prend les choses en gros) toute forme est universelle et tout individu sensible. Tandis que pour le chrétien, Dieu n'est pas un universel, une Idée, mais une Trinité de Personnes qui ne sont pas des individus sensibles; et l'homme, image de Dieu, principalement par son âme, est lui aussi personne, même après la séparation d'avec le corps. C'est donc la nécessité de représentations nouvelles qui fait grincer subitement l'ancien rouage matière-forme et amène l'apparition de la synthèse à première vue si étrange de « materia spiritualis ». S. Thomas rejettera la matière spirituelle et, par le fait même, aura une conception plus ferme de l'union de l'âme et du corps. Mais il n'évitera pas, pour autant, toute difficulté : le problème se posera pour lui de l'individuation des substances séparées et de l'existence de l'âme après la mort.

Une conclusion qui se dégage, nous semble-t-il, de ce brillant article, extrait des *Franziskanische Studien* (38, 1956, p. 241-295), c'est qu'à côté du couple matière-forme, le théologien chrétien se doit d'employer davantage encore celui de personne-nature. C. Dumont, S. J.

F. Simoncioli, O.F.M. — *Il problema della libertà umana in Pietro di Giovanni Olivi e Pietro de Trabibus.* Coll. Università Cattolica del Sacro Cuore. Saggi e Ricerche, Nuova Serie, vol. VIII. Milan, Vita e Pensiero, 1956, 22 × 16 cm., x-260 p. Prix : 2.500 lires.

En raison de sa situation privilégiée de théologien extrêmement personnel au début de l'ère nominaliste, Olivi mérite d'être l'objet d'études de détail. La théorie de la liberté est centrale dans sa pensée. C'est donc avec reconnaissance que

l'on reçoit le travail de synthèse du P. S., qui est consacré à l'étude de cette importante question. Olivi reste bien dans la ligne volontariste des Franciscains. Mais chez lui, la liberté est exaltée, plus encore que chez ses prédécesseurs, comme l'auto-détermination de la volonté, le *dominium* suprême de l'être sur son activité. Le fondement de la liberté est la volonté elle-même, tellement que vouloir c'est précisément être libre : volonté et liberté sont identiquement la même chose. La spécification de l'acte n'est pourtant pas arbitraire, ainsi que d'aucuns l'objectent à la théorie des Franciscains. Comme Gauthier de Bruges, comme Mathieu d'Acquasparta, Olivi (qui le premier systématisera la doctrine) énonce fermement les droits de l'intelligence. En outre, personne plus que lui n'a insisté sur le dynamisme de l'être spirituel : la volonté crée ses valeurs, au point que l'objet ne la meut pas comme sa fin, mais est seulement principe extrinsèque terminatif de l'acte. Par suite, le concours divin ne peut être que médiat, sinon Dieu serait cause efficiente totale de l'activité humaine. Tels sont les éléments essentiels de la pensée d'Olivi. L'auteur donne aussi les preuves de la liberté et son mode d'exercice (entre autres le rapport des puissances avec l'âme) ; il termine en signalant l'influence d'Olivi sur Pierre de Trabibus. En appendice viennent des textes originaux.

La position d'Olivi, qui met puissamment l'accent sur le sujet, est étonnamment moderne. Par là, elle profite du regain de faveur dont bénéficie actuellement la mentalité du début du XIV[e] siècle. Est-ce pour cela qu'un certain enthousiasme juvénile imprègne aussi le livre du P. S.? On y note toutefois très justement les thèses d'Olivi franchement inacceptables : subjectivisme total, extraposition du concours divin. Il faudrait en outre mieux approfondir deux thèmes : d'une part la conception thomiste de la liberté (« liberté comme propriété de l'intelligence », p. 25 ; « S. Thomas attribue fondamentalement la liberté au jugement », p. 29) ; et d'autre part la dangereuse rupture d'équilibre qu'un volontarisme trop peu nuancé introduisit dans la théologie nominaliste. C. Dumont, S. J.

M. Benzo. — *La pura naturaleza humana en la teología de Suárez.* Rome, Pontif. Univers. Grégorienne, 1955, 24 × 17 cm., 120 p.

Le présent travail est un extrait d'une thèse de doctorat défendue à la Grégorienne. On y présente, de manière systématique et claire, la pensée de Suarez concernant le problème de l'incapacité morale pour l'homme d'obtenir de fait, par ses seules forces, sa fin et béatitude surnaturelles. Le thème est intéressant parce que, comme il est noté dans le chapitre préliminaire, pour Suarez l'état actuel de l'homme déchu est identique à l'état de nature pure, étant donné que sont identiques les facultés dont il dispose, et identique le concours divin ainsi que l'aide sur laquelle il peut compter pour surmonter les obstacles à sa fin. Comme d'autre part Suarez étudie le surnaturel à partir de l'expérience concrète de l'homme déchu, ce thème prend une place fondamentale dans l'ensemble de la théologie suarézienne.

Le travail est divisé en trois parties. Dans la première, après l'exposé de la terminologie suarézienne, — spécialement les concepts de béatitude essentielle et accidentelle et la théorie de la raison formelle de la béatitude —, on indique avec netteté les termes dans lesquels Suarez pose le problème de la nature pure en relation avec sa fin : d'un côté, il tient l'obligation de poursuivre une fin naturelle, obligation qui subsiste dans l'état actuel de nature déchue ; et d'autre part, il reconnaît l'incapacité pour l'homme d'obtenir sa fin naturelle, quelle que soit l'hypothèse où on le place. Ainsi délimités les termes de la question, les deux autres parties du travail sont consacrées à l'étude de la problématique que suscite cette double affirmation et les possibilités de la résoudre. D'abord l'A. fait l'examen de la capacité de l'intelligence et de la volonté en face de la fin naturelle. Avec une connaissance parfaite des divers traités, il expose les subtiles nuances que Suarez introduit dans sa distinction classique de la possibilité physique et morale, sans omettre les hésitations que reflètent certains passages. Quant aux principes de solution, l'A. les étudie en analysant comment l'incapacité humaine peut être conciliée avec la providence divine, et en cherchant quel est le fondement de cette incapacité morale. Le travail se conclut par une synthèse achevée de l'anthropologie naturelle de Suarez. S. Elespe, S. J.

J. Ellacuria Beascoechea. — *Reacción española contra las ideas de Miguel de Molinos* (Procesos de la Inquisición y refutación de los teólogos). Bilbao, 1956, 23 × 17 cm., 429 p.

Ce livre ajoute un chapitre nécessaire aux études déjà existantes sur Molinos, en décrivant la réaction espagnole devant le quiétisme. Il se base sur de nombreux documents inédits, principalement des tribunaux de l'Inquisition. En outre, il fait mieux connaître certains théologiens espagnols de la fin du XVII[e] siècle, tels que Posadas, Arbiol Diez, Pierre Sanchez, les deux Calatayud. L'étude détaillée de la réaction des juges aussi bien que des théologiens permet de fixer par contre-coup les traits fondamentaux du molinosisme. En fait, Molinos ne s'est pas dressé positivement contre l'ascétique traditionnelle, mais sa synthèse propre est inspirée d'éléments illuministes et quiétistes. Les propositions que l'Eglise condamna sont des conclusions auxquelles aboutit nécessairement sa doctrine sur la passivité de l'âme. Il est du reste faux de prétendre que Molinos n'aurait pas été inquiété si les circonstances politiques avaient été différentes.

C. Dumont, S. J.

J. Etienne. — *Spiritualisme érasmien et théologiens louvanistes. Un changement de problématique au début du XVI[e] siècle.* Coll. Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Facultate Theologica vel in Facultate Iuris Canonici, Series III, Tomus 3. Louvain, Publications Universitaires, 1956, 26 × 17 cm., XXVI-202 p. Prix : 160 frs.

Impossible de ne pas être conquis d'emblée par la parfaite ordonnance de cette thèse, en même temps que par l'aspect d'éternelle actualité de son sujet ! Il s'agit de mettre en face l'une de l'autre deux attitudes : celle que représentent d'une part les individualités conquérantes qui infléchissent pour des générations le cours de la pensée humaine, et d'autre part l'attitude d'une institution établie plutôt portée par son caractère même à la défense des traditions. De chaque côté, un « binaire » : Erasme, Luther ; Driedo, Latomus. Erasme est silhouetté, d'après ses œuvres, en portrait rapide mais précis. Il est mis sous cet éclairage nouveau qui semble maintenant bien accepté par les catholiques, celui qui, tout en accusant un individualisme excessif, fait ressortir les traits décisivement nets, sains et orthodoxes de l'œuvre érasmienne. Le terme de personnalisme convient à cette pensée : M. E. lance le mot en s'excusant de l'anachronisme, mais il est très acceptable. Luther est étudié, non en vue d'apporter du neut sur le personnage, mais à titre de contre-épreuve dans l'expression de la pensée moderne. Ce qui est mis en relief chez lui, d'après son *Traité de la Liberté du chrétien,* c'est, comme chez Erasme, « la sensibilité au caractère personnel de la religion, à la valeur privilégiée du sujet » (p. 67). Après cette première partie du dyptique, nous concluons tout de suite à part nous, — car M. E. ne le dira que dans les quatre toutes dernières lignes de son livre — : la remise en honneur du sujet au XVI[e] siècle est une conquête de la théologie, mais qui s'offre pour le meilleur ou pour le pire. Voici, en face, la réaction de deux théologiens en place. Ce second couple est plus modeste, car il ne s'agit que de deux classiques professeurs, et Louvain n'influence pas la chrétienté tout entière. Cependant on sait un gré infini à l'auteur de nous les faire mieux connaître. Ici encore, dualité bien contrastée : il y a un flamand et un wallon. Le premier (Driedo) est ouvert au mouvement moderne, sensible aux thèmes personnalistes nouveaux, tout en gardant sa fidélité à la tradition ; il jouit de l'estime d'Erasme. Masson (Latomus) est, à l'extrême opposé, l'objectant-né, le contradicteur par vocation, celui qui barre la route par métier. Ainsi réduit à ses quatre termes, le jeu dialectique des confrontations peut se dérouler parfaitement. Mais M. E. se tient sagement sur le plan de l'histoire. Il conclut par une vue de synthèse qui est une saisie vraiment intelligente des courants profonds sous la multiplicité des faits. La leçon qui se dégage pour le théologien est la nécessité d'unir en équilibre « subjectif » et « objectif ». Bref, une très belle thèse, de grande clarté et concision, dans laquelle la rigueur des plans n'est pas construction préconçue, mais expression rigoureuse de la réalité.

C. Dumont, S. J.

L. Bouyer, Orat. — *Autour d'Erasme.* Etudes sur le christianisme des humanistes catholiques. Paris, Edit. du Cerf, 1955, 23 × 14 cm., 196 p.

Au premier aspect, ce livre paraît composite et l'on serait tenté d'y voir des études indépendantes artificiellement reliées. Cependant l'unité en est profonde. Malgré la signification volontiers ambiguë du titre, ce qui fait le centre même du volume et lui donne son tout premier intérêt, c'est bien l'analyse de la pensée d'Erasme, analyse en deux temps qui s'opposent : négativement tout d'abord, par la recension et la critique des *Etudes érasmiennes* de M. Renaudet (livre paru en 1939), où Erasme est sensiblement déformé et devient le prototype d'un certain esprit libéral, que l'on transporte anachroniquement du XIX^e^ au XVI^e^ siècle; positivement ensuite, par le tracé du portrait d'Erasme tel que le voit le P. Bouyer, en conclusion d'une minutieuse étude dont on ne voit pourtant ici que les grands traits, présentés sous leur expression de synthèse concise, et non dans l'appareil laborieux de l'érudition. La *Ratio verae theologiae* et les *Colloques* montrent nettement un Erasme catholique, rénovateur en ceci qu'il revalorise l'Ecriture et découvre l'histoire, moins spéculatif (ce qui, à tout prendre, est regrettable) que positif, orthodoxe en tous points, soucieux d'une religion profondément intérieure centrée sur le Christ, avec le sens de cette liberté chrétienne où l'obéissance a sa place, mais aussi la souplesse à l'égard des œuvres extérieures. — Les autres chapitres du livre dessinent largement « autour d'Erasme » le tableau d'un humanisme chrétien, ou mieux d'un christianisme humaniste, tel qu'on en devine l'idéal au sommet de la hiérarchie, chez les Papes, et dans l'œuvre de quelques représentants typiques du mouvement : Nicolas de Cuse, Victorin de Feltre, Pic de la Mirandole. De l'ensemble sort une conclusion un peu pessimiste sur la déception que l'on éprouve devant les humanistes chrétiens : Erasme, comme les autres, avait ses limites (absence de métaphysique que ne compense pas suffisamment le progrès du positif et de l'histoire). Tout cela fait un très beau livre, un peu trop concis parfois, mais qui donne l'occasion, rare encore jusqu'à présent, de voir la Renaissance jugée par un vrai théologien. C. Dumont, S. J.

Chan. E. Masure. — *L'humanisme chrétien.* Coll. « Le Rameau ». Paris, La Colombe, 1954, 21 × 14 cm., 320 p. Prix : 875 frs.

Depuis longtemps le livre du Chan. Masure sur l'Humanisme chrétien était fort estimé. C'est pourquoi il méritait à coup sûr la réimpression. Nous nous dispenserons ici de faire l'analyse du volume; le lecteur voudra bien se reporter au large résumé qu'en donna la *N.R.Th.* en 1939 (p. 344-353). Le livre sera-t-il lu maintenant dans le même esprit qu'à son apparition voici vingt ans? Assurément non! et l'auteur lui-même, dans sa préface, exprime sa crainte d'être dépassé par notre temps. Il est certain que l'anthropologie surnaturelle a fort évolué; on ne conçoit plus la « nature » de l'homme selon les mêmes cadres de pensée qu'autrefois et, tout en distinguant rigoureusement les plans, on les envisage dans l'histoire d'un seul et unique salut plutôt qu'au niveau abstrait de leurs composantes universelles. Les prolongements non directement théologiques du livre atteignent aussi des questions dont les données se sont modifiées; la question des Humanités se pose en particulier de façon bien plus aiguë. Cependant le fait d'une évolution des idées et l'exigence présente d'un style nouveau pour une problématique devenue plus anxieuse n'enlèvent pas à la pensée de l'auteur la vérité de son argumentation fondamentale. C. Dumont, S. J.

HISTOIRE DE L'EGLISE

E. Stauffer. — *Le Christ et les Césars,* traduit de l'allemand par G. Duchet-Suchaux. Paris-Colmar, Edit. Alsatia, 1956, 23 × 15 cm., 332 p.

S'il me fallait choisir, pour classer cet ouvrage, entre l'histoire et la philosophie de l'histoire, j'opterais pour cette dernière. Mais non sans hésitation. Car,

s'il n'est pas un exposé simplement narratif se bornant à enregistrer une succession d'événements passés, il n'est pas non plus une synthèse idéologique sur le sens de l'histoire contemplée du point de vue de Sirius. C'est un ouvrage d'histoire rédigé dans l'optique d'une théologie de l'histoire. Considérant le devenir historique comme un drame immense en plusieurs actes, l'auteur a choisi l'acte capital, celui qui montre l'affrontement direct des deux acteurs principaux. Ce faisant, il dégage, d'une manière extrêmement originale et suggestive, le sens historico-théologique du récit évangélique de l'adoration des mages. Bien des chrétiens n'accordent à ce récit qu'une valeur folklorique et artistique, tout au plus bonne à nourrir la piété des enfants et à alimenter quelques réflexions pieuses sur le symbolisme de l'étoile, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. D'un coup d'œil génial, l'auteur en dégage la signification profonde : la personnification du mythe antique rendant témoignage à l'Alliance définitive. Aussi, le premier chapitre, celui qui donne la clef à l'intellection de l'ouvrage tout entier, est-il intitulé « mythe et épiphanie ». L'auteur y montre comment l'antiquité tenta, par un triple degré de mythisation, de dégager le sens du devenir historique : mythe historico-naturaliste du retour éternel des saisons ; mythe historico-fataliste, déterminé par l'irruption de la faute et l'appel au rédempteur ; mythe historico-impérial, marqué par la croyance en une mission temporelle à réaliser par un surhomme surmontant le destin. L'empereur, le César romain, fut l'incarnation de cette foi. L'auteur montre, en une suite de chapitres-diptyques, comment le Christianisme, parce qu'il était la vérité et uniquement pour cela, réussit à triompher de ce monde axé sur le triple mythe antique. Son exposé se caractérise par d'excellentes analyses psychologiques des personnages en cause et plus encore par un recours constant à une catégorie de témoignages trop souvent négligée jusqu'ici : les pièces de monnaie, avec leurs figurations et leurs inscriptions. Nous oublions trop que, pour les Souverains anciens, les monnaies, qui ne se distinguaient guère des médailles, étaient des instruments de propagande politique et idéologique autant sinon plus que des moyens de transactions commerciales. L'auteur a su en dégager des interprétations très intéressantes pour l'histoire des origines chrétiennes. Son ouvrage est un de ceux qui renouvellent en profondeur notre connaissance de l'époque la plus cruciale de l'histoire.

R. Mols, S. J.

J. Moreau. — *La persécution du christianisme dans l'empire romain.* Coll. Mythes et Religions, 32. Paris, Presses Universitaires de France, 1956, 19 × 12 cm., 144 p. Prix : 400 frs.

Il y a des entreprises qu'il faut avoir tentées pour prouver qu'elles sont réalisables. Résumer parfaitement en moins de 150 pages toute l'histoire des persécutions chrétiennes dans l'empire romain, en tenant compte de la complexité des problèmes mis en cause et de la variété des solutions proposées, n'est-ce pas une gageure? L'auteur s'y est risqué et nous pensons qu'il a réussi. Il se trouvait d'ailleurs en terrain connu : sa collaboration à un mémoire académique de M. Grégoire sur le même sujet et son édition du « De mortibus persecutorum » de Lactance dans la collection « Sources Chrétiennes », l'y avaient parfaitement préparé du point de vue historique. L'auteur n'a pas de peine à démontrer l'inconsistance d'une certaine historiographie « traditionnelle » des persécutions : l'hostilité systématique des pouvoirs publics, l'héroïsme habituel des chrétiens, le nombre incalculable des martyrs, etc. Il semble seulement ignorer que la plupart de ces clichés ne sont plus admis à l'heure actuelle par aucun historien catholique sérieux. Même les meilleurs des manuels les ont laissé tomber. Cependant la crainte de se laisser entraîner par des préjugés favorables aux thèses « traditionnelles » peut seule expliquer certaines affirmations et certaines réticences de l'auteur : ainsi, à la p. 31, il ne nomme pas saint Pierre aux côtés de saint Paul. Malgré Cullmann, Lietzmann et Toynbee, hésiterait-il encore à admettre que le chef des apôtres est mort à Rome? Pourquoi attribuer à un « martyr anonyme » le beau passage de S. Ignace d'Antioche aux Romains (p. 6)? Pourquoi fixer en 177 et non en 155 la date du martyre de Polycarpe? Pourquoi cette propension à rejeter sur les montanistes tous les accès de fanatisme relevés chez des chrétiens? Quant au nombre des martyrs, après le tollé qui

accueillit le mémoire de M. Grégoire parmi les savants catholiques, l'auteur se montre étonnamment prudent. Que n'a-t-il consulté l'article de L. Hertling dans « Gregorianum », 1944, pp. 103-129, où cette question est débattue avec toute l'objectivité requise? Ces quelques remarques n'empêchent pas cet ouvrage d'être une fort bonne synthèse. Les trois chapitres historiques — les deux derniers surtout — constituent un excellent exposé. Celui sur la politique religieuse de Rome et celui sur le problème juridique des persécutions sont encore meilleurs. Faut-il relever qu'un ouvrage paru dans une collection dirigée par P. L. Couchoud ne porte pas d'imprimatur? Le tribut d'admiration qu'il constitue envers la geste des martyrs en est d'autant plus précieux. R. Mols, S. J.

J. G. Davies. — *La vie quotidienne des premiers chrétiens.* Etudes consacrées à l'histoire des mœurs de l'Eglise pendant les cinq premiers siècles. Traduit de l'anglais par S. Bidgrain. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1956, 21 × 14 cm., 252 p. Prix : 8,50 frs.

Plutôt que de nous donner une synthèse, difficilement réalisable vu l'état lacunaire des sources, l'auteur a préféré retracer six portraits qui sont autant de tranches de vie. Il les a choisis avec une variété suffisante pour que le lecteur ait l'impression de revivre vraiment tous les aspects de la vie quotidienne des premiers chrétiens. Variété des conditions : un philosophe, un hérétique, une martyre, un fossoyeur, un évêque, un moine. Variété des époques : de 200 à 425 après J.C. Variété des milieux géographiques : Alexandrie, Antioche, Carthage, Rome, Constantinople et Marseille. Bien sûr, ces tableaux ne forment que des constructions factices, des agencements artificiels. Mais chacun des éléments qui les constituent est rigoureusement historique. L'auteur s'est contenté de former des ensembles suivis avec des éléments qui historiquement doivent rester séparés. Ainsi, il a mis dans la bouche de Cassien une conférence qui n'est pas de lui; il a fait prononcer à Constantinople un sermon que S. Jean Chrysostome prononça en réalité à Antioche; il a groupé en une même journée des épisodes chronologiquement séparés. Mais grâce à ces libertés, dont aucun historien ne lui en voudra, l'ensemble donne une impression très saisissante de portraits pris sur le vif. Comme par l'effet d'un coup de baguette magique, le lecteur se trouve replacé dix-sept siècles en arrière; il assiste aux travaux, aux délassements, aux conversations, aux prières privées et publiques; il participe aux banquets plantureux et aux collations monastiques; il pénètre dans les thermes, les écoles et les amphithéâtres, les maisons d'habitation et les cimetières des catacombes; il cueille au vol des bribes de dialogues témoignant des réactions spontanées d'un peuple vivant sa foi et sachant l'enrober parfois en des réparties pleines d'humour. De nombreux dessins, représentant des ustensiles ménagers, des bijoux et des objets cultuels, aident à reconstituer l'atmosphère. La traductrice s'est élégamment acquittée de sa tâche. Mais pourquoi avoir conservé dans la bibliographie la mention d'ouvrages qui ne peuvent servir qu'à un public de langue anglaise, sans songer à l'adapter aux lecteurs de la traduction? R. Mols, S. J.

M. Simon. — *Les premiers chrétiens.* Coll. « Que sais-je? », 551. Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 17 × 11 cm., 128 p.

Que savons-nous des premiers chrétiens? Beaucoup moins que ce que nous voudrions en savoir. Moins encore, lorsque l'on écarte comme inauthentiques ou plus tardifs nombre d'écrits du Nouveau Testament et que l'on ne retient l'apport des autres que moyennant des critères impossibles à contrôler pour le grand public non initié aux délicates subtilités de la critique exégétique indépendante. Ainsi, pour l'auteur, les quatre évangiles furent rédigés dans leur forme définitive après 70. Ils ne seraient donc contemporains de la génération des premiers chrétiens que d'une manière indirecte : en tant que témoins d'une tradition se transmettant parmi la chrétienté primitive. Ce détail est à souligner, car l'auteur accorde — et à bon droit — une importance de tout premier plan à la date-charnière 70 dans la destinée du christianisme. Les autres ouvrages néotestamentaires ne sont guère mieux traités : l'auteur des « Actes » n'est « probablement pas un témoin oculaire... son récit n'est pas des plus fidèles »; les Epîtres

catholiques sont « presque certainement apocryphes » ; quant à saint Paul, son apport authentique ne comprend plus que 9 lettres. On conçoit dès lors que l'esquisse donnée par l'auteur des premiers développements du christianisme s'écarte assez sensiblement de celle des principaux auteurs catholiques. Il se rapproche davantage des positions adoptées par le protestantisme libéral. Il insiste sur l'historicité de la personne de Jésus, sur la conscience qu'il avait de sa messianité mais non de sa tâche rédemptrice universelle. Il admet le fait historique de la Résurrection en ce sens que « quelque chose s'est passé sans quoi tout le développement ultérieur du christianisme devient proprement impensable ». Ce quelque chose (d'objectif ou de subjectif, peu importe à l'historien) a conditionné la naissance de la « foi de Pâques ». Des positions tout aussi personnelles et teintées de scepticisme sont prises quant à l'Eucharistie (« symbole de son corps qui allait être livré et meurtri »), à la divinité du Christ (apport paulinien), à la venue et à la mort de saint Pierre à Rome et à d'autres points encore. L'auteur montre fort bien les atouts divers que le christianisme et le judaïsme possédaient quant à leur force d'attraction et d'expansion dans l'Empire Romain et il a raison d'insister sur le fait que notre connaissance du christianisme primitif se ressent du caractère unilatéral des sources, centrées sur saint Paul, et négligeant totalement les Eglises fondées par les autres Apôtres. R. Mols, S. J.

Chr. Courtois. — *Victor de Vita et son œuvre.* Etude critique. Alger, Imprimerie officielle du Gouvernement général de l'Algérie, 1954, 25 × 16 cm., 112 p.

Pour situer dans l'histoire littéraire d'Afrique l'importance de cette monographie, aussi critique que courte, sur Victor de Vita et son *Historia persecutionis vandalicae*, il suffit de reprendre les mots de l'auteur : « Victor de Vita est pour l'Afrique du V^e^ siècle ce que sont au VI^e^ Grégoire de Tours pour la Gaule ou Procope pour Byzance. Avec eux nous ne savons pas grand'chose — du moins de ce qui nous intéresse. Mais sans eux, nous ne saurions rien ou à peu près rien » (p. 3). Et pour en exprimer le contenu : « Je me suis donc efforcé, pour autant que cela fût possible, de retrouver un homme avec son visage et ses passions. J'ai tenté de préciser l'intention dans laquelle il avait écrit son livre, le soin qu'il y avait apporté et de quelle liberté d'esprit et de jugement il était capable » (p. 4). De l'homme on sait seulement qu'il est originaire de Vita, ville inconnue de la Byzacène, qu'il paraît avoir été clerc et même prêtre à Carthage dans les années 480 et suivantes, qu'il assista au colloque de 484, et écrivit son ouvrage la même année. Il devint par là suite évêque d'une ville inconnue... Et c'est tout. Quant à l'œuvre, l'*Histoire de la persécution vandale,* qui repose pourtant sur une documentation sérieuse : faits observés par l'auteur lui-même ou entendus par lui de témoins oculaires et de contemporains, édits royaux authentiques, etc., et qui contient dans son cadre géographique, culturel et humain de nombreux faits dont l'exactitude peut être vérifiée par ailleurs, elle a été malheureusement déparée, du point de vue strictement historique, par des intentions partisanes et de graves défauts d'écrivain ou de caractère. C'est un plaidoyer passionné, destiné tout autant à attirer l'attention de l'Orient byzantin sur le sort des chrétientés d'Afrique et à susciter son intervention qu'à entretenir au cœur des catholiques d'Afrique eux-mêmes l'aversion de leurs persécuteurs. La rhétorique, la partialité, le manque de sérénité, la crédulité, l'emploi des thèmes hagiographiques et l'abus du merveilleux ont achevé de gâter cette œuvre qui aurait pu être pour nous une documentation de premier ordre. Ce n'est pas elle qui nous fera connaître les dessous historiques de la persécution vandale, ni les mobiles des persécuteurs. Ce qu'elle nous livre ne peut être accepté qu'après enquête sévère. L'étude de M. Courtois se termine par un *excursus* sur la *Notitia provinciarum et civitatum Africae* (vers 484) qui, elle non plus, « ne mérite pas une confiance aveugle. Elle constitue certes un document précieux, mais qui ne doit être utilisé qu'avec la plus extrême prudence. Il ne faut pas oublier, en tout cas, qu'elle n'est qu'un relevé de fiches disparates et la rayer délibérément des listes conciliaires » (p. 100). Ch. Martin, S. J.

J. Fernandez Alonso. — *La cura pastoral en la España romanovisi-*

goda. Coll. Publicaciones del Inst. Esp. de Est. Eclesiásticos, Sección : Monografías, n° 2. Rome, Iglesia Nacional Española, 1955, 25 × 18 cm., XXIV-628 p. Prix : 120 pesetas.

Trop rares sont encore les synthèses de valeur consacrées à l'histoire interne de l'Eglise. En voici une, dont l'importance s'accroît du fait qu'elle traite d'une des époques les moins connues du passé chrétien et d'un pays qui, déjà alors, occupait une place importante dans la Chrétienté. La période envisagée englobe les quatre siècles qui vont du concile d'Elvire (au début du IV^e^ siècle) à l'invasion arabe (au début du VIII^e^). Elle a été marquée par l'activité de personnages de premier plan, tels que saint Martin de Braga, saint Léandre et saint Isidore de Séville, saint Pacien de Barcelone, saint Braulion de Saragosse, saint Ildephonse et saint Julien de Tolède. La série imposante des conciles provinciaux tenus dans la péninsule ibérique durant cette époque a marqué d'une empreinte définitive l'évolution ultérieure du catholicisme occidental, sous maints aspects théoriques, canoniques, liturgiques et disciplinaires. L'auteur a étudié son sujet dans toute son ampleur. Seule l'activité caritative et sociale a été laissée délibérément de côté, pour ne pas accroître démesurément les dimensions de l'ouvrage. La matière a été répartie suivant un plan idéologique et non chronologique. Il est question successivement : 1. des degrés de la cléricature et du régime électif du clergé. — 2. de la culture et de la formation idéologique du clergé, des principaux centres d'enseignement et des programmes. — 3. de la vie morale du clergé ; en particulier de la fameuse question du célibat et de la vie commune. — 4. de la géographie ecclésiastique du pays, de son équipement et des assemblées conciliaires. — 5. de tout ce qui prépare et accompagne la cérémonie de l'initiation chrétienne. — 6. de la vie liturgique et du culte : messe et communion, office divin, cycle liturgique, sanctoral. — 7. de la prédication sous ses divers aspects. — 8. du mariage et de la vie familiale. — 9. du développement de l'ascétisme et de la vie monastique. — 10. de la discipline pénitentielle, en général, pour les clercs, pour les moines et de l'évolution de la pénitence privée. — 11. du soin pastoral des mourants et des défunts. Comme on le voit, un ouvrage de grande envergure qui intéressera les théologiens, les moralistes et les canonistes, autant que les historiens. Les lecteurs corrigeront eux-mêmes les fautes d'impression, qui sont assez nombreuses dans la retranscription des textes, et dont plusieurs fournissent des coquilles vraiment pittoresques. R. Mols, S. J.

F. X. Seppelt. — *Geschichte der Päpste.* Band III. *Die Vormachtstellung des Papsttums im Hochmittelalter von der Mitte des Elften Jahrhunderts bis zu Coelestin V.* Munich, Kösel, 1956, 22 × 14 cm., 650 p. Prix : 36 marks.

Ce tome troisième était le seul qui manquait encore à l'histoire des papes du P. Seppelt pour s'étendre sans lacunes de saint Pierre à la Révolution Française. Par bonheur l'auteur a pu y mettre la dernière main avant de mourir. L'ouvrage est conçu comme une suite de biographies. Le tome que voici englobe deux siècles et demi : 44 papes, sans compter une douzaine d'anti-papes, se répartissent sur 9 chapitres. Deux de ceux-ci sont consacrés aux deux figures pontificales prééminentes du moyen âge à son apogée : Grégoire VII et Innocent III. L'auteur donne de chaque pontificat un récit suivi, dépourvu de toute note et apparat critique. Mais on le sent au fait des questions controversées, où il n'hésite jamais à prendre position pour une des opinions en présence. Ainsi quant à la part de responsabilité qui incombe à l'empereur dans le meurtre de l'évêque Albert de Louvain, quant à la chronologie des relations entre Henri VI et Célestin III, quant au rôle personnel joué par Urbain II dans le déclenchement de la première croisade, quant à l'attitude prise par Innocent III dans le conflit impérial à la mort d'Henri VI et quant à l'idée qu'il se faisait de l'amplitude du pouvoir pontifical. Bien entendu, le récit s'en tient quasi exclusivement à la succession des événements politico-ecclésiaux qui marquèrent chacun des pontificats. Etant donné l'état des sources et la nature même de cette époque historique, il eût été difficile de faire autrement sans verser dans l'arbitraire. A la fin du

volume, une très copieuse bibliographie renferme, non seulement tous les ouvrages de quelque importance concernant cette époque, mais encore un large choix d'articles de revues. La production en langue anglaise, française et italienne est mentionnée presque à l'égal de celle en langue allemande. R. Mols, S. J.

SOCIOLOGIE RELIGIEUSE

G. Le Bras. — *Etudes de sociologie religieuse.* Tome II. *De la morphologie à la typologie.* Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine. Paris, Presses Universitaires de France, 1956, 23 × 14 cm., p. 397-820. Prix : 1.500 frs.

Sans parler de son « Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France », un nombre important d'articles de M. Gabriel Le Bras s'inscrivent dans un quadrilatère dont les angles s'appellent religion, sociologie, histoire, géographie. Tous sont extrêmement documentés et non moins riches en aperçus originaux et en réflexions profondes. Pendant une quinzaine d'années, M. Le Bras les avait disséminés dans une vingtaine de revues ou d'ouvrages collectifs fort malaisés à rassembler. Il nous en livre maintenant une collection quasi complète en deux volumes. Le premier, intitulé « Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises », groupait dix-neuf études et plusieurs annexes (cfr *N.R.Th.*, 1956, p. 881). Le deuxième, que voici, rassemble vingt-deux études, plus des annexes et un « postlude » consacrés à énumérer l'état actuel et à faire le point des recherches, publications et enquêtes de sociologie religieuse. L'unité interne du volume est peut-être moins structurée que celle du volume précédent. C'était sans doute inévitable, puisqu'il fallait bien trouver un cadre où faire rentrer des études aussi disparates qu'une « esquisse d'une histoire des confréries médiévales », des réflexions sur « géographie électorale et géographie religieuse », une contribution sur « le catholicisme en Allemagne » au lendemain de la dernière guerre, des réflexions sociologiques très originales sur « coutume religieuse et adhésion personnelle », et un exposé théorique « pour une sociologie de toutes les religions ». Le cadre choisi par l'auteur est plutôt celui d'une série de domaines en expansion, passant successivement « de la sociologie rurale à la sociologie urbaine », « des enquêtes sur la pratique à une géographie religieuse de la France », « de la mesure de la pratique à la mesure de la vitalité », « du catholicisme français au catholicisme dans le monde », et « de la sociologie du catholicisme à une sociologie de la religion », chacun de ces domaines groupant de 3 à 5 études. Pour l'énorme majorité des lecteurs, un bon nombre de ces études seront neuves. Elles n'ont d'ailleurs presque rien perdu de leur actualité. Et le fait qu'elles se trouvent inscrites dans le quadrilatère précité les préserve de tout unilatéralisme et leur assure une très vaste audition. R. Mols, S. J.

Y. Daniel. — *L'équipement paroissial d'un diocèse urbain. Paris (1802-1956).* Population, paroisses, lieux de culte, clergé (éléments statistiques). Coll. de sociologie religieuse, 2. Paris, Edit. Ouvrières, 1957, 23 × 14 cm., 198 p. Prix : 960 frs.

Le sous-titre de l'ouvrage en indique exactement le contenu : c'est une étude statistique sur l'évolution subie, au cours de ces 150 dernières années, par les trois facteurs déterminants de tout apostolat : population, paroisses et lieux de culte, clergé. L'auteur, un des pionniers de la sociologie religieuse française, en étudie l'évolution numérique pour l'ancien Paris (à l'intérieur de l'enceinte des Fermiers Généraux), l'ancienne banlieue (communes annexées en 1860), la nouvelle banlieue (reste du département de la Seine) et l'ensemble du diocèse. De nombreux tableaux chiffrés et diagrammes permettent de suivre aisément son exposé. Il en résulte que le nombre d'habitants par prêtre est plus de deux fois et demie — et celui par paroisse près de 4 fois — ce qu'il était au début du siècle dernier. La situation est particulièrement mauvaise dans l'ancienne banlieue et dans l'arrondissement de Saint-Denis. L'on compte encore actuellement une

douzaine de paroisses de plus de 40.000 habitants et la moyenne pour tout le diocèse est d'une paroisse pour 21.478. Assurément, un grand effort de construction a été fourni, surtout par la mise en œuvre des « chantiers du cardinal ». Grâce à lui, la course de vitesse entre l'équipement et l'accroissement de la population a été gagnée : l'écart ne s'accroît plus ; il a même légèrement diminué. Des paroisses monstrueuses comme N.-D. de Clignancourt (121.000 paroissiens en 1906) ont été divisées. Mais il a été impossible de rattraper le retard. Et l'on ne voit pas comment y arriver à l'avenir, puisque, sans même parler des accroissements futurs (réveil de l'immigration et reprise de la natalité), il faudrait 700 nouveaux lieux de culte pour les ramener à une dimension humaine. Cet ouvrage, très suggestif en lui-même, invite aussi à une confrontation avec celui de M. l'abbé Houtart sur l'agglomération bruxelloise (cfr *N.R.Th.*, 1956, p. 884). Celui-ci admettant un cadre géographique en expansion, une comparaison stricte est impossible. Nous nous sommes cependant livré à un calcul approximatif, en partant de 1830, et nous avons constaté, à notre grande surprise, que tous les indices d'accroissement étaient régulièrement supérieurs à Bruxelles : population, nombre de paroisses, nombre de prêtres, habitants par paroisse, habitants par prêtre. Nous avons constaté également un parallélisme presque rigoureux entre les périodes d'expansion et celles de stagnation de l'équipement paroissial. Ce qui semble indiquer l'action de causes générales plutôt que de politique intérieure.

R. Mols, S. J.

E. Pin, S. J. — *Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine. Saint-Pothin à Lyon.* Paris, Spes, 1956, 23 × 14 cm., 444 p. Prix : 2.300 frs.

Cet ouvrage est tout d'abord une démonstration. Il prouve, par un exemple parfaitement réussi, qu'il est possible de réaliser une excellente monographie de sociologie religieuse, non seulement pour une paroisse rurale, mais pour une grosse paroisse de grande ville. Saint-Pothin est un type parfait de paroisse du XIX^e^ siècle. Erigée en 1825, dotée d'une église ouverte au culte en 1843, elle s'étend sur une partie des anciens terrains vagues bordant la rive gauche du Rhône et qui furent le théâtre, au cours de la première moitié du siècle dernier, d'une urbanisation intense. Elle compte aujourd'hui 16.500 habitants. Sous l'impulsion d'un clergé paroissial très dynamique, elle est devenue une sorte de paroisse-pilote, connue dans la ville entière par ses tentatives de renouvellement des formules pastorales et liturgiques. Deux recensements de la pratique dominicale y eurent lieu, en 1952 et en 1954 : ils révélèrent une pratique de quelque 5000 personnes, soit un pourcentage sensiblement supérieur à celui de la ville entière. L'auteur analyse les divers facteurs de cette pratique en suivant la méthode habituelle et les schèmes courants : répartition par âge, par sexe, par situation familiale, par origine géographique, par espace social, par type immobiliaire de domicile, par profession, par degré d'instruction. Il constate une concomitance tellement étroite entre la pratique religieuse et les niveaux d'existence, qu'il a consacré plus de cent pages à préciser de toutes les manières possibles les divers aspects de cette corrélation. Il constate le détachement, désormais bien établi, de la classe ouvrière, celui à peine moindre des commerçants. Dans la classe moyenne il y a des familles pratiquantes. Dans la bourgeoisie et la haute société, la pratique est la règle. Parmi les familles inscrites dans le « Tout-Lyon », 91 % sont au moins partiellement pratiquantes. Dans le chapitre suivant, consacré aux œuvres et aux mouvements, l'auteur démontre que « les classes sociales, non seulement fournissent une *quantité* plus ou moins grande de pratiquants, mais encore que le *degré d'adhésion* à la vie paroissiale — et par elle à l'Eglise catholique — varie avec la classe sociale ». Les cinq derniers chapitres proposent des interprétations. Ce sont les plus originaux : ils se basent sur diverses enquêtes partielles faites auprès des paroissiens pour leur demander leur avis sur les transformations rituelles introduites à la paroisse et sur l'attitude des incroyants à l'égard de l'Eglise. C'est intéressant, mais comment savoir si ceux qui ont répondu représentent vraiment l'opinion moyenne de la paroisse. En tout cas, ils ouvrent des perspectives extrêmement riches sur la psychologie religieuse différenciée des groupes sociaux.

R. Mols, S. J.

J. Laloux. — *Problèmes actuels du monde rural,* suivi d'un complément « *Urbain ou rural* » en collaboration avec Fr. Houtart. Coll. Etudes religieuses, 717. Bruxelles, La pensée catholique, 1956, 19 × 13 cm., 128 p. Prix de l'abonnement annuel : 130 frs.

Le monde rural forme un milieu social bien caractérisé. Par tous ses traits, il s'oppose au milieu urbain. Situé en pleine campagne, le village constitue une entité de petit format, dominée par l'activité agricole, sans spécialisation professionnelle accentuée. Tout y est à la taille de l'homme. Il en résulte des traits psychologiques qui différencient le rural de l'homme de la ville. Ce milieu rural est le dépositaire de valeurs humaines, individuelles et collectives, irremplaçables. Mais il est entraîné lui aussi dans un processus évolutif qui, lentement mais sûrement, modifie son visage. Le monde rural d'aujourd'hui ne ressemble pas plus à celui d'hier que nos villes à gratte-ciels à celles de jadis entourées de remparts. A tous les points de vue : démographique, économique, professionnel, social, culturel et psychologique, il évolue. Toute pastorale en milieu rural doit donc tenir compte à la fois de cette double donnée : la nature propre du monde rural et son évolution. L'auteur, qui a su analyser cette double donnée avec une pénétration remarquable, due à un long contact personnel avec le milieu rural, montre comment se posent aujourd'hui les divers problèmes d'adaptation des paroisses rurales et des structures ecclésiales en monde rural aux nouvelles conditions de vie et aux nouvelles dimensions qui ont créé une « zone rurale humaine ». Tout en se défendant d'être prophète, il entr'ouvre quelques perspectives d'avenir. Enfin, dans un chapitre final, rédigé en collaboration avec M. Houtart, il étudie les divers critères proposés pour définir la ville et le village. Il retient finalement quatre types de localités : urbaines, suburbaines, semi-rurales et rurales. Bref, un ouvrage excellent qui aidera les citadins à mieux comprendre un milieu si différent du leur et qui rendra les ruraux plus conscients des valeurs fondamentales dont ils sont les dépositaires. R. Mols, S. J.

J. J. Dellepoort. — *De priesterroepingen in Nederland.* Proeve van een statistisch-sociografische analyse. Coll. Publicatie van het Katholiek Sociaal-Kerkelijk Instituut, 7. La Haye, Pax, 1955, 24 × 17 cm., xvi-320 p., 4 cartes, 5 tableaux. Prix : 14,50 flor.

Cet ouvrage est, dans toute la force du terme, un modèle du genre. Et même un modèle unique en son genre. Il fait honneur aux publications de l'Institut de recherches socio-ecclésiales néerlandais, dont la réputation en matière de sociologie religieuse est déjà solidement établie. L'auteur y affronte le problème terriblement actuel des vocations sacerdotales. Il a étendu son étude à tous les aspects de ce problème, tels qu'ils se posent de nos jours dans les Pays-Bas. Les dix chapitres principaux de son ouvrage et leurs subdivisions sont réellement exhaustifs. Ils étudient : l'évolution historique du nombre et de la population des séminaires aux Pays-Bas (14 en 1853 ; 126 un siècle plus tard) ; leur répartition géographique (très inégale) ; la comparaison réguliers-séculiers ; l'évolution de chaque diocèse et de chaque ordre et congrégation ; la comparaison ordination-accroissement de la population (annuellement 23 diocésains et 77 réguliers pour un million de catholiques, contre 39 et 12 il y a un siècle) ; la structure par âge (avec pyramides). L'évolution de la population des séminaires depuis 1930 : les cinq divers types de séminaires ; le nombre total d'inscrits ; la population des petits et des grands séminaires. Le rendement de la formation avec le terrible problème des déchets en cours d'études, d'où l'auteur conclut que c'est le manque de persévérance qui est le principal responsable de la diminution des ordinations constatée depuis quelques années. (Rien que pour les grands séminaires et les établissements religieux correspondants, les déchets oscillent entre 22 et 43 %). L'explication des phénomènes constatés dans les chapitres précédents (grand nombre d'ordinations des années 20 ; recul des quinze dernières années). Le problème du besoin des prêtres (pour remplacer ceux qui vont mourir et répondre à l'accroissement démographique, il faudrait 145 ordinations par an ; il n'y en a qu'une centaine). L'origine géographique des séminaristes (les campagnes don-

nent le plus, mais certains ordres religieux ont un recrutement principalement urbain; le classement des grandes villes est extrêmement capricieux et ne dépend aucunement de la proportion de catholiques qu'elles renferment; le classement des doyennés est encore plus déroutant). L'origine sociale des séminaristes (parmi les professions supérieures, une prédilection pour les anciens ordres; parmi les professions moyennes, pour les ordres actifs; parmi les ruraux, pour les séminaires diocésains; parmi les professions inférieures, pour les congrégations missionnaires; mais il y a de nombreuses exceptions). Les vocations tardives (l'auteur considère comme telles toutes les entrées au séminaire ou au noviciat après l'âge de 17 ans). Le nombre d'enfants des familles à vocations (il est de 7,42; plus de la moitié des familles à vocations ont de 6 à 10 enfants). Les composantes psychologiques des vocations (âge du premier appel; influences subies; facteurs favorables et nuisibles; épanouissement et maturation). L'ouvrage est muni de 59 tableaux statistiques, de 32 diagrammes, de plusieurs cartogrammes et tabelles en hors-texte, d'une bibliographie et de résumés en français et en anglais. Plaise au Ciel qu'un livre similaire paraisse rapidement pour chacun des autres pays du monde : l'Eglise en retirerait des avantages incalculables.

R. Mols, S. J.

A. Böhi. — *Der Spätberufene Priester.* Eine psychologisch-pädagogische Studie seines Werdeganges. Coll. Arbeiten zur Psychologie, Pädagogik und Heilpädagogik, Band 11. Fribourg, Universitätsverlag, 1956, 24 × 17 cm., 162 p. Prix : 12,45 frs.

Cet ouvrage se situe aux confins de la psychologie et de la sociologie religieuses. Il a été systématiquement et excellemment pensé et non moins parfaitement réalisé. L'exposé est un modèle de clarté. Une première partie, servant d'introduction, aborde la problématique du sujet et fait connaître la méthode suivie. L'auteur distingue quatre sortes de vocations : précoces, tardives au sens large, au sens strict, au sens le plus restreint. Il en donne chaque fois la définition avec quelques mots d'explication. Après un bref rappel historique et bibliographique, il fait connaître la manière dont il a recueilli les matériaux de base ayant servi à composer cet ouvrage : une enquête sous forme de questionnaire adressé à des séminaires pour vocations tardives. Le questionnaire comprenait 50 points; 300 réponses furent retenues, provenant de Suisse, d'Allemagne et de France. L'analyse statistique et l'explication psychologique de ces réponses constituent la deuxième et principale partie de l'ouvrage. Il y est question successivement des détails d'identité, de milieu familial, de formation scolaire, de vie professionnelle antérieure à la vocation; ensuite de la vocation elle-même : motifs intérieurs, adjuvants externes, difficultés à surmonter, circonstances d'âge et autres; enfin des événements principaux, surtout internes, qui peuvent s'être présentés depuis l'entrée au séminaire : renforcement ou affaiblissement de l'idéal entrevu; pourquoi et comment? Dans son exposé, l'auteur a veillé à laisser parler très longuement les intéressés eux-mêmes : il multiplie les citations extraites textuellement des réponses au questionnaire. Ces citations sont reproduites dans la langue originale, allemand ou français. Une conclusion résume les principaux résultats de l'enquête et les leçons qui s'en dégagent. En appendice se trouve reproduit in extenso le « curriculum vocationis » de M. l'abbé Henri Kronkowski, un russe blanc qui, après avoir fait les deux guerres, s'être marié, et avoir vécu des péripéties invraisemblables, entendit sur le tard l'appel de Dieu et devint prêtre à l'âge de 67 ans. Ouvrage à recommander chaleureusement à quiconque s'intéresse au problème des vocations dans notre monde moderne.

R. Mols, S. J.

M. Fleury et L. Henry. — *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population.* Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien. Paris, Institut National d'études démographiques, 1956, 19 × 12 cm., 84 p. Prix : 450 frs.

Il fut un temps où les anciens registres paroissiaux n'intéressaient que les généalogistes. Ce temps est heureusement révolu. Depuis que les sciences histo-

riques s'orientent toujours plus décidément vers l'étude des anciennes réalités sociales, l'importance autrefois méconnue de cette catégorie de documents n'a cessé d'augmenter. En particulier, pour l'histoire de la population des deux derniers siècles de l'Ancien Régime, ils forment la source la plus importante, tant par leur nombre que par l'abondance et la valeur des renseignements qu'ils fournissent. Si leur utilisation par les historiens non généalogistes n'a été jusqu'à nos jours que fragmentaire, cela tient aussi aux difficultés sérieuses que présente leur dépouillement. Par ailleurs, nombreux sont les historiens qui en ont dépouillé quelques séries, mais en se cantonnant à l'objet limité qu'ils avaient en vue : ils en ont retiré les renseignements qui les intéressaient en laissant à leurs successeurs le soin de recommencer éternellement de nouveaux dépouillements partiels. Ce qui revient, en fin de compte, à une énorme perte de temps. Pour y remédier, un seul moyen : extraire une fois pour toutes de chacun des anciens registres paroissiaux et de chacune de leurs mentions tous les renseignements démographiques, familiaux et autres, qu'ils renferment. Ce dépouillement exhaustif est désormais possible grâce au petit manuel que voici, œuvre collective d'un archiviste et d'un démographe. Le principe suivi prévoit la transcription, sur fiches standard de couleurs différentes, de chaque inscription figurant aux registres, suivant des modèles transcrits aux pp. 34-39 et, si possible, le regroupement sur fiches familiales des renseignements ainsi obtenus. Des conseils très judicieux sont donnés sur l'utilisation de ces divers renseignements en vue de reconstituer la vie démographique des anciennes communautés paroissiales : quelles furent les diverses caractéristiques de leur nuptialité, de leur natalité et de leur mortalité? Géographiquement, le manuel est avant tout destiné à la France. Mais les principes qu'il énonce et la plupart des conseils qu'il donne valent aussi pour les autres pays de chrétienté où furent dressés jadis des registres paroissiaux suffisamment complets. R. Mols, S. J.

R. Philippot. — *Initiation à une démographie sociale.* Coll. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain, Edit. de la Société, 1957, 24 × 16 cm., 216 p. Prix : 114 frs.

Le grand public prend de plus en plus conscience de l'importance des problèmes démographiques. Il les considère moins en eux-mêmes que dans leurs implications et leurs répercussions sociales. Mais il s'en tient encore trop souvent à des notions vagues, souvent périmées, parfois même complètement inexactes. Il répète pendant des décades des bribes d'enseignement reçu jadis à l'école, avale sans sourciller les informations les moins contrôlées, et combien de fois tendancieuses, puisées au hasard de ses lectures. Et combien d'intellectuels, non spécialisés en la matière, ne versent-ils pas dans les mêmes errements? Depuis une vingtaine d'années, du progrès a été réalisé : les faits et les lois démographiques les plus élémentaires sont mieux connus. Mais des enquêtes par sondage effectués dans les pays les plus développés ont encore révélé une ignorance ahurissante. Par ailleurs, la facilité avec laquelle les hérésies économiques et sociales les plus flagrantes trouvent audience auprès des masses décèle également une méconnaissance des faits et des lois démographiques et de leurs répercussions dans le domaine de l'économie politique. L'excellent ouvrage que voici, dont il n'existe aucun équivalent en langue française, se propose d'expliquer au grand public cultivé ce que les gros et savants traités de démographie, simple et appliquée, ne peuvent faire comprendre qu'aux seuls spécialistes : les principaux faits et les principales lois qui régissent le domaine de la science de la population : nombre total d'habitants, structures démographiques, mouvements de population naturel et migratoire. Des chiffres puisés aux renseignements statistiques les plus récents illustrent chaque page de l'exposé. Ils sont conçus tout particulièrement de manière à intéresser le public français et belge. Les différences entre départements et provinces ont été particulièrement soulignées. Dépassant le domaine de la démographie quantitative, l'auteur a consacré ses six derniers chapitres à étudier l'interaction entre le problème de la population et divers problèmes sociaux, tels que les niveaux de vie, de santé, de culture, de sécurité, l'équation population-subsistance, la politique familiale. Il fournit en appendice une orientation bibliographique et une liste des principaux organismes s'occupant de

questions démographiques. Ses qualités didactiques et la clarté de sa présentation, font de cet ouvrage un guide idéal pour tous ceux qui, sans vouloir devenir des spécialistes, désirent s'initier sérieusement à un secteur capital du devenir de l'humanité. A recommander vivement. R. Mols, S. J.

P. Minon. — *Initiation aux méthodes d'enquête sociale.* Coll. Etudes sociales, 8. Bruxelles, Pensée catholique ; Paris, Office général du livre, 1957, 19 × 13 cm., 128 p. Prix pour 10 nos : 125 frs b.

Ce petit ouvrage très maniable et qui évite le recours à un vocabulaire et à des détails trop techniques se propose un double but : a) fournir une toute première orientation aux sociologues amateurs ou novices en leur présentant « les principales démarches que peut impliquer une enquête sociale » et en en discutant le sens et la portée ; b) permettre à tous ceux qui doivent quelque jour utiliser les données d'une enquête faite par d'autres de mieux apprécier la qualité de la « marchandise » qui leur est offerte. On ne peut que féliciter l'auteur de s'être proposé ce double but. Il arrive si souvent que des enquêteurs encore novices se fourvoient et commettent des erreurs de méthode ou d'interprétation irréparables. Il arrive plus souvent encore que les non-initiés adoptent devant les résultats d'une enquête une attitude de scepticisme systématique ou de crédulité désarmante, également pernicieuse et injustifiable. En trois chapitres successifs, l'auteur passe en revue les trois moments de l'enquête : l'établissement du plan de recherches, la récolte des données et l'interprétation des résultats. Il montre chaque fois comment il faut s'y prendre et quels sont les écueils à éviter pour obtenir des matériaux valables. Un chapitre spécial est consacré au problème si délicat de l'échantillonnage et, dans sa conclusion, l'auteur développe quelques principes méthodologiques qui doivent inspirer ceux qui conduisent une enquête : esprit de synthèse, souci de précision chiffrée, travail ordonné, objectivité, esprit critique, absence d'opinions préconçues, souci de comparaison, etc. Le lecteur en retirera la conviction que la bonne volonté et le zèle social ne suffisent pas pour faire un bon enquêteur. Plût au Ciel que cette conviction fût partagée par tout le monde : les enquêtes seraient plus sérieusement menées et leurs résultats mieux appréciés à leur vraie valeur. Et espérons que cet excellent petit volume y contribuera. R. Mols, S. J.

LITTERATURE RELIGIEUSE

J. Calvet. — *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon.* Coll. Histoire de la littérature française, tome V. Paris, del Duca, 1956, 23 × 14 cm., 477 p. Prix : 1.800 frs.

Dans un recueil d'hommages intitulé *Un Maître d'aujourd'hui. Mgr Calvet* (de Gigord, 1953), M. André Combes nous apprenait que ce maître avait songé, aux premières années de ce siècle, à un travail d'ensemble sur saint Vincent de Paul et son influence sur le sentiment religieux. Nous savons que ce projet n'a pas été réalisé. « On ne saurait trop le regretter, poursuit M. Combes, car l'ouvrier était incomparable, et l'œuvre eût dépassé de beaucoup, en exactitude, en valeur théologique et en profondeur, la grande histoire de M. Bremond, trop prestigieux écrivain ».

La synthèse qu'il aurait donnée en partant de saint Vincent de Paul, Mgr Calvet a trouvé une autre occasion de la présenter sous une forme différente. Cette histoire de la littérature religieuse au grand siècle lui permet de passer en revue les hommes qui ont travaillé dans tous les domaines à rapprocher les fidèles de leur Créateur, les œuvres littéraires où cet effort s'est exprimé, les problèmes qu'ils ont eu à résoudre et les solutions qu'ils ont proposées.

Ce siècle a eu dans l'ordre religieux un début éclatant avec saint François de Sales, qui a réalisé admirablement en sa personne le programme de la charité, qu'il avait tout aussi admirablement proposé à tous les chrétiens. « C'est lui, et ceci est l'œuvre essentielle qui explique et anime toutes les autres, c'est lui qui a rappelé que l'essence du christianisme est l'*amour* ». Et le siècle s'achève avec

Fénelon qui, s'il n'a pas toujours exposé avec la fidélité souhaitable la pensée du saint sur le pur amour, est rentré dans la plus authentique tradition salésienne en revendiquant pour le pape contre les jansénistes une autorité que le maître avait affirmée contre les protestants.

Entre ces deux termes, quel épanouissement! Il y a l'œuvre de Bérulle et de l'école oratorienne. Il y a ceux qui se rattachent de plus près à la pensée et à la méthode salésiennes, comme saint Vincent de Paul et le P. Coton. Il y a la chaire chrétienne, où les noms sont bien connus. Il y a la philosophie de Malebranche et de Leibniz, ce chapitre est fait par M. Roland. Il y a, hélas! le jansénisme, que quelques-uns de nos jours s'appliquent à blanchir. C'est M. Richard qui parle des écrivains de Port-Royal, mais Mgr Calvet n'a cédé à personne le chapitre sur Pascal qui appartient en partie, pas en tout, au jansénisme. On voit la richesse et la variété du sujet. Il serait vraiment difficile de donner la préférence à l'un ou l'autre des chapitres vraiment essentiels.

Depuis l'introduction, qui dresse un panorama du classicisme religieux, jusqu'à la conclusion, l'auteur s'est acquis et a gardé la confiance de son lecteur, parce que nulle part on n'a remarqué en lui autre chose que le souci de la vérité. Pas une fois il n'a haussé le ton, annoncé une découverte sensationnelle, bousculé les conclusions généralement reçues, pris un malicieux plaisir au paradoxe. Il ne dit donc, semble-t-il, que ce qu'on attend qu'il dise. Et pourtant on a fréquemment l'impression qu'il renouvelle le sujet. C'est que dans une langue toute simple, toute claire et drue, il fait réfléchir par des observations profondes, des formules heureuses, piquantes, qui s'imposent comme un jugement définitif.

E. Dupuis, S. J.

L. L. Martz. — *The Poetry of Meditation.* A Study in English Religious Literature of the Seventeenth Century. Coll. Yale Studies in English, 125. New Haven, Yale University Press, 1955, 24 × 16 cm., xvi-376 p., 8 illustr. Prix : 5 $.

Cet ouvrage est une contribution pénétrante à l'intelligence de la poésie religieuse anglaise. Son auteur estime que l'art de la méditation répandu au temps de la Réforme catholique par la piété salésienne et la piété jésuite a fourni une structure de base et une vision de l'homme dans l'univers qui constituent le fond même de la poésie de cette époque. Mis sur cette piste par la lecture de la *Spiritualité chrétienne* de Pourrat, L. L. Martz pense bien découvrir un lien entre l'enseignement des formes méthodiques de l'oraison et l'école des poètes « métaphysiques », dite aussi école de Donne.

Dans la première section du travail où sont examinés les types de méditations, la profonde connaissance que l'auteur possède des sources et la parfaite aisance avec laquelle il les utilise apparaissent en pleine lumière. Divers poèmes de Southwell et des *Holy Sonnets* de Donne sont analysés et l'auteur met au jour leur structure fondamentale : composition de lieu, demande de la grâce « que je désire », division en points, colloque et finalement résolution personnelle. Par exemple, l'auteur découvre des parallélismes entre la Première Semaine des Exercices de saint Ignace et le Sonnet 12; de même le Sonnet 15 rappelle la contemplation pour obtenir l'amour, qui termine les mêmes Exercices. Il y a aussi des ressemblances à relever entre l'examen de conscience, caractéristique de la spiritualité jésuite, et certains efforts de Donne et de Herbert pour vaincre leurs tentations dominantes. *The Anniversaries* écrits durant la période où Donne hésitait à propos de sa vocation au ministère reflètent les règles d'élection de la Deuxième Semaine des Exercices.

Après avoir dûment établi ces coïncidences, l'auteur en cherche la raison. Il le fait en esquissant une biographie de Southwell, lui-même jésuite, et en rappelant l'ancienne éducation jésuite de Donne qui exerça sur lui une influence indéniable. Herbert, aussi, était connu de ses contemporains pour abonder en dévotions personnelles. En dépit de son caractère d'abord continental, la spiritualité « méditative » pénétra en Angleterre par l'activité missionnaire des Jésuites et par la multiplication des traductions anglaises qui furent imprimées dès 1598 à Louvain et dans d'autres centres pour être répandues dans l'île. Les œuvres du P. de la Puente, de saint François de Sales et de Scupoli étaient les plus utilisées.

Certes une réserve importante doit être faite à propos de cette influence et l'auteur n'y manque pas. Ce n'est pas par son but premier d'aider à la réforme de la vie que l'art de la méditation atteignit l'activité littéraire. Une telle position serait tout à fait intenable spécialement dans le cas de Donne. Cependant ces poètes appartenaient à une tradition où l'homme s'apparaissait comme « celui qui parle constamment en présence du surnaturel et qui sent la main du surnaturel sur lui-même et sur toutes les choses ». Finalement le style « méditatif » est défini comme un langage reçu, travaillé et modelé pour exprimer l'existence unique d'un individu qui, par une discipline mentale intense, a appris à vivre sa vie en présence de la divinité. De cette tradition qu'il vaut mieux appeler « méditative » que « métaphysique », au sentiment de l'auteur, relèvent des poètes comme Donne, Herbert, Vaughan, Crashaw et Southwell et, au XX^e^ siècle, comme Hopkins, le dernier Yeats, le dernier Eliot et aussi Rilke, Claudel et Péguy. C'est là une explication nullement superficielle de l'affinité qui relie la tradition poétique du XVII^e^ siècle à la nôtre et un nouveau motif d'y porter intérêt.

Ecrite dans une langue agréable, rendue directe par l'usage fréquent de la première personne, *The poetry of meditation* est une œuvre rigoureusement construite dont le dessein est poursuivi méthodiquement avec toutes les réserves nécessaires dans un tel domaine.

Si l'auteur a raison de croire que dans l'étude du style « méditatif », il faut aller « de l'essence à l'accident, de l'existence profonde du poème aux aspects extérieurs qu'il revêt : images, vocabulaire, syntaxe, versification », alors il faut reconnaître que son livre s'avère indispensable pour une complète intelligence des poètes « métaphysiques ». Michael Fahey, S. J.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Enseignement religieux et éducation

Ch. Baumgartner, S. J. — *L'Eglise. L'histoire du salut.* Cours d'instruction religieuse des écoles Chevreul. Programme National : Classe de Seconde. Paris, Lethielleux, 1955, 3^e^ édit., 20 × 13 cm., 392 p. Prix : 700 frs. — Chan. J. Varraud et Abbé J. Froment. — *Lumen Christi.* Coll. La Famille divine. Manuel d'enseignement religieux : Classe de Philosophie. Paris, Lethielleux, 1956, 20 × 13 cm., 152 p. Prix : 390 frs. — M. Nibault. — *Le Christ notre vie.* Coll. Notre foi et notre vie, 5. Paris, E. Belin, 1956, 21 × 15 cm., 352 p. — 1. C'est une édition entièrement refondue de l'ouvrage dont la *N.R.Th.* rendait compte en 1950, p. 327, que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. L'on en jugera par le nouveau plan adopté par les auteurs. Une première partie nous montre l'univers où s'édifiera l'Eglise : monde des anges et monde des hommes, d'abord créé dans la félicité, puis ravagé par le péché. La deuxième partie nous décrit les préparations divines de l'Eglise dans l'histoire et la lente montée spirituelle du peuple d'Israël. Dans la troisième, la vie de Notre-Seigneur nous est présentée dans ses diverses phases comme l'avènement de l'Eglise en sa personne. La quatrième enfin nous montre l'Eglise en marche, de la Pentecôte au triomphe du Ciel, et fournit l'occasion aux auteurs de nous exposer comment l'Eglise est le Corps mystique du Christ, la place qu'y occupent la hiérarchie et les fidèles, celle aussi de nous détailler la vie doctrinale, sacramentaire et liturgique, pastorale et missionnaire de cette Eglise qui est, dans l'Esprit, la manifestation continuée de Jésus-Christ. Excellent manuel, en tous points digne de ses prédécesseurs. — 2. Ce manuel, que les auteurs ont voulu très bref, mais se sont efforcés de rendre aussi suggestif que possible, achève un cours dont la *N.R.Th.* a déjà analysé d'autres fascicules (cfr 1948, p. 891 et 1949, p. 447). Il étudie le fait religieux face à l'athéisme, la connaissance rationnelle du Dieu créateur, puis examine l'acte de foi du chrétien. A la lumière de celui-ci sont alors considérés : le monde et l'homme, la société familiale, civile et politique, l'ensemble de l'histoire du monde et la place qu'y doit tenir le chrétien. Cet exposé clair et classique rendra service. — 3. Cet ouvrage est le cinquième volume d'un cours complet à l'usage de l'enseignement moyen (cfr *N.R.Th.*, 1953, p. 207). Il s'adresse aux élèves de Première et veut les

aider à découvrir Jésus-Christ, centre de la vie du chrétien. Ceci suppose la foi en Jésus, aussi la première partie de l'ouvrage est-elle consacrée à l'établir sur le témoignage de l'Eglise actuelle, sur la foi des Apôtres et sur le texte de l'Evangile. De là nous passons tout naturellement à la seconde partie, la vie dans le Christ, car celui-ci nous apparaît comme la lumière du monde, le chemin et la Vie. Des « sujets de recherches », des textes choisis et de bonnes tables font de ce manuel largement illustré un bon instrument de travail pour les jeunes auxquels il est destiné. — L. R.

Saint-Louis d'Alfortville. Equipe sacerdotale. — *Initiation au mystère chrétien. Guide pour l'utilisation des fiches.* I. *Vers le Christ avec le Peuple de Dieu.* Paris, Lethielleux, 1956, 22 × 14 cm., 160 p. Prix : 600 frs. — Complément de la première série de fiches, parue sous le titre « Vers le Christ avec le peuple de Dieu », ces pages sont un ensemble de notes réunies au cours de plusieurs années de travail pastoral pour rendre service aux prêtres déjà en possession de ce catéchisme sur fiches. Ce n'est pas, nous préviennent les auteurs, un recueil de directives simples et immédiatement pratiques, mais bien un instrument de travail et de réflexion, qui demandera temps et effort pour porter ses fruits. Félicitons les auteurs d'avoir délibérément choisi cette voie austère, la seule qui puisse donner un résultat solide et durable. — L. R.

F. X. Ronsin, S. J. — *Eveilleurs d'âmes.* Des Parents aux Chefs. Paris, Spes, 1595, 20 × 13 cm., 320 p. Prix : 625 frs. — Fruit du succès obtenu par « Pour mieux gouverner » et par son résumé « Gouverner c'est... aimer » (cfr *N.R.Th,.* 1954, p. 998), ce volume s'applique à transposer à l'usage des parents, des chefs et des éducateurs une psychologie de l'autorité applicable à toutes les situations où peuvent se trouver des personnes humaines. D'où ses quatre parties : Connaître — Comprendre — Former — Aimer. Sans connaissances des droits de l'âme, des devoirs et tâches des éducateurs et des sciences, naturelle et surnaturelle, qui aident à pénétrer ces problèmes, l'éducation n'est guère possible. Mais elle suppose plus encore la compréhension, celle des différents âges, celle de la variété des tempéraments, celles des diverses situations (échec compris, hélas). Connaître et comprendre n'ont toutefois qu'un but : former des hommes équilibrés et ouverts aux problèmes humains et plus encore des chrétiens ayant le sens de Dieu, de leurs frères et de la souffrance. Pour que cette œuvre grandiose prenne ses vraies dimensions, elle doit être imprégnée d'amour : l'auteur nous décrit les échecs, mais aussi les grandeurs de celui-ci et termine par un chapitre sur les réussites et les récompenses qui attendent les « éveilleurs d'âmes ». Ce bref aperçu ne donne qu'une faible idée de l'abondance de notations psychologiques accumulées dans cet ouvrage auquel nous souhaitons le succès de ses devanciers. — L. R.

Biographies

M. Sauvage. — *Socrate et la conscience de l'homme.* Coll. Maîtres spirituels, 9. Paris, Edit. du Seuil, 1956, 18 × 12 cm., 192 p. — Après le déferlement d'érudition où, si souvent, la personnalité de Socrate a risqué le naufrage, l'on a plaisir à retrouver simplement l'homme. Un Socrate souriant et familier, le vieux compagnon de jeunesse qui nous revient d'une longue absence. C'est le mérite de cet ouvrage, clair et sans prétention, que de nous aider à reconnaître le Socrate que nous aimons. Il rejoint, en cela, et très résolument, la veine d'où le P. Festugière tira jadis le petit livre qu'il publia dans la collection « Les Grands Cœurs », un enchantement. Socrate, fils d'Athènes, un peu casanier et même, à première vue, étroit d'esprit, citoyen moyen et si parfaitement « homme de la rue ». Mais, plus loin, un homme inquiet de vérité, engagé, sans trop d'espérance, dans la mission de prêcher, à tout risque, la rectitude de conscience et la sincérité. Au cours de son étude, agrémentée d'un choix d'images et de textes, l'A. nous découvre le paradoxe de Socrate, celui d'un inclassable sans orgueil, apôtre sans certitudes, maître sans illusions, mais fidèle jusqu'à la ciguë. Ainsi, « tel fut, Echécrate, notre compagnon, celui dont nous pouvons dire qu'il fut, parmi ceux de son époque, le meilleur, et aussi le plus juste, le plus sage ». — P. M.

M. Jourjon. — *Ambroise de Milan.* Coll. Eglise d'hier et d'aujourd'hui. Paris, Edit. Ouvrières, 1956, 19 × 14 cm., 126 p. Prix : 330 frs. — Troisième volume d'une collection destinée à familiariser le tout grand public avec les trésors de la littérature patristique. Contenu : une trentaine de pages pour la présentation biographique ; une petite centaine pour une chrestomathie d'extraits choisis parmi les plus remarquables et les plus susceptibles de parler au cœur du chrétien moyen d'aujourd'hui. Le style et la présentation témoignent d'un effort soutenu pour accrocher le lecteur. Parmi les textes traduits, il en est de toute beauté et tous méritent bien la plus large diffusion chez nos chrétiens du XX^e siècle. Il est vrai : la figure et l'œuvre d'Ambroise de Milan se prêtent particulièrement bien à une telle présentation. — R. M.

A. Gemelli, O.F.M. — *Il Francescanesimo.* 7^e édit., Milan, Vita e Pensiero, 1956, 20 × 14 cm., XVI-565 p. Prix : 2.000 lires. — Faut-il encore présenter un ouvrage dont voici la septième édition italienne et dont il a paru en outre trois éditions en anglais, deux en français, une en allemand, néerlandais, hongrois, tchèque, croate, espagnol et portugais ? A ceux qui ne le connaîtraient pas encore rappelons qu'il ne s'agit ni d'une histoire de l'Ordre de saint François, ni d'une étude de spiritualité franciscaine, ni d'un exposé scientifique de la contribution apportée par les fils de saint François au développement des sciences philosophiques et théologiques. Mû par son amour filial, l'auteur ne s'est proposé qu'un seul objectif : décrire le message que le Poverello a apporté aux chrétiens de son temps et montrer comment ce message a toujours gardé une valeur d'actualité jusqu'à nos jours, grâce à ceux d'entre ses fils qui réussirent à l'incarner. C'est un des ouvrages les plus propres à faire connaître et aimer l'esprit franciscain par nos chrétiens du XX^e siècle. — R. M.

V. Facchinetti, O.F.M. et G. Cambell, O.F.M. — *Gli scritti di San Francesco d'Assisi.* Collana di Testi Francescani, IV. Milan, Vita e Pensiero, 1957, 5^e édit., 20 × 14 cm., 212 p. Prix : 500 lires. — La première édition critique des écrits de saint François d'Assise date de 1904. Elle a servi de base à plusieurs traductions en langues diverses. Celle en italien fut l'œuvre de Mgr V. Facchinetti, vicaire apostolique de Tripoli. En voici la cinquième édition. Elle ajoute aux précédentes une cinquantaine de pages de notes critiques très substantielles, dues à l'érudition du P. Jacques Cambell. Elle joint donc les avantages d'un vade-mecum critique à ceux d'un florilège élégamment traduit. Les textes sont répartis en quatre groupes : législation franciscaine, directives personnelles, correspondance, hymnes et prières. Quatre lettres et une prière sont reportées en appendice, leur authenticité étant douteuse. Signalons que l'auteur range le célèbre Cantique du Soleil parmi les œuvres dont l'authenticité est garantie. — R. M.

E. Franceschini. — *La leggenda dei tre compagni.* Collana Francescana, 6. 3^e édit., Milan, Vita e Pensiero, 1957, 18 × 12 cm., XVIII-88 p. Prix : 500 lires. — On sait que la « Légende des trois compagnons » constitue un des documents les plus importants qui nous permettent de mieux comprendre la spiritualité franciscaine primitive. Sa valeur comme source biographique du Poverello lui-même reste très discutée, mais elle a incontestablement exercé une profonde influence sur la manière dont les fils de saint François se sont représenté la vie et l'esprit de leur fondateur. La traduction italienne que voici fut faite sur l'édition critique du P. Abate parue en 1939 et tenant compte d'un nouveau manuscrit découvert à la bibliothèque de Samano. Elle est donc destinée à supplanter les précédentes. — R. M.

J. Ancelet-Hustache. — *Maître Eckhart et la mystique rhénane.* Coll. Maîtres spirituels, 7. Paris, Edit. du Seuil, 1956, 18 × 12 cm., 192 p. Prix : 350 frs.

I. Gobry. — *Saint François d'Assise et l'esprit franciscain.* Même coll., 10. Ibid., 1957, 18 × 12 cm., 192 p. Prix : 350 frs. — Les deux livrets que voici achèvent avec d'autres sur le Bouddha, Moïse et Socrate, la première dizaine de la collection. C'est dire l'esprit largement accueillant qui a présidé au choix des « maîtres ». Mais il est bien sûr que ni le Poverello, ni le mystique rhénan ne se plaindront du voisinage forcé. Le cœur du premier et l'esprit du second

sont trop souvent universels pour en prendre ombrage. Maître Eckhart est présenté avec grand talent et compétence par une des meilleures spécialistes françaises de la mystique médiévale allemande. Dès son vivant et jusqu'à nos jours, il est demeuré un signe de contradiction. Ses écrits aux formules souvent osées et paradoxales soulevèrent des controverses et amenèrent la censure de plusieurs propositions. Depuis lors, on l'a considéré comme un gnostique attardé, un hégélien avant la lettre, un théosophe imbu de panthéisme, un mystique chrétien mâtiné de scolastique ou un scolastique fourvoyé dans la mystique. En réalité Eckhart fut un bon chrétien, un fils authentique de saint Dominique, pris du désir passionné de percer le mystère de Dieu. Pourquoi se montrer plus sévère envers lui que pour Origène ou Tertullien? Le maître rhénan est replacé dans son cadre historique et une quarantaine de pages extraites de ses œuvres tant latines qu'allemandes sont traduites en français. Les illustrations très nombreuses sont empruntées aux anciens manuscrits (types d'écriture, plans de villes, miniatures à thèmes souvent symboliques) aux œuvres de la sculpture, de la peinture, de l'architecture et de la cartographie de l'époque. — Dans le livret consacré au petit pauvre d'Assise, la variété des images est, si l'on peut dire, plus grande encore. Aux genres mentionnés plus haut, s'ajoutent des spécimens d'uniformes religieux, des clichés actuels et deux splendides dessins d'enfants : « François exhorte les oiseaux à chanter le Seigneur », par Christophe, âgé de 7 ans, et « François cueille des raisins pour Frère Léon et se fait rosser », par Marc, âgé de 8 ans. Quant au texte, il comprend d'abord un résumé biographique du Poverello, une description des traits caractéristiques de l'esprit franciscain et un résumé d'histoire franciscaine jusqu'à nos jours. Les morceaux choisis forment deux groupes : écrits du Poverello lui-même, extraits des sources qui nous renseignent sur sa vie. Bien sûr, de tels condensés ne remplaceront jamais les publications plus volumineuses et complètes. Mais en notre siècle de la vitesse ils sont indispensables et la collection « Les maîtres spirituels » en constitue un spécimen particulièrement réussi. — R. M.

Card. Grente. — *Le pape des grands combats : Saint Pie V.* Coll. Bibliothèque Ecclesia, 25. Paris, A. Fayard, 1956, 19 × 15 cm., 224 p. Prix : 500 frs. — Quelques mois avant la première guerre mondiale, en mai 1914, paraissait dans la collection « Les Saints » une biographie de saint Pie V. L'auteur en était l'abbé Georges Grente, directeur du collège diocésain de Saint-Lô. L'ouvrage fut vite épuisé et son auteur, pris par ses tâches apostoliques et par la publication d'une série imposante de travaux historiques, littéraires et pastoraux. C'est aujourd'hui sous la signature d'un prince de l'Eglise qu'en paraît la réédition. Réédition quelque peu abrégée, lestée de ses références et de son appareil critique. Dans un style limpide, harmonieux et entraînant, l'auteur retrace la destinée de ce pape dominicain, l'avant-dernier en date à être élevé sur les autels. Il présente successivement l'inquisiteur, le cardinal, le souverain de Rome, le diplomate, l'adversaire de l'hérésie, le vainqueur des Turcs et le réformateur. C'est un panégyrique attachant qui montrera aux lecteurs comment la Providence veille toujours à procurer à son Eglise des chefs à la hauteur de leur tâche. — R. M.

J. Guy. — *Marghe-rita. Sainte Rita.* Paris-Tournai, Casterman; Mulhouse, Salvator, 1956, 20 × 13 cm., 144 p. Prix : 63 frs b. — Depuis l'année de sa mort, il y a exactement cinq siècles, la sainte de Cascia, dont la vie surprenante s'est déroulée dans un halo merveilleux, n'a cessé de fasciner de très larges couches du peuple chrétien. Les plus délaissés et les plus abandonnés surtout se sont tournés avec une confiance inébranlable vers celle que l'on invoque comme la « patronne des causes désespérées », la « patronne des retours impossibles ». Tous accueilleront avec faveur cette biographie attachante et entraînante de leur chère sainte Rita. Elle leur apprendra que la souffrance et l'épreuve sont le gage des destinées fécondes et triomphantes. — R. M.

Frère Ignace, Mariste. — *Le bienheureux Marcellin Champagnat.* Genval, Edit. Marie-Médiatrice, 1956, 21 × 14 cm., IV-272 p. — Ceux qui connaissent les Frères Maristes et leurs admirables œuvres d'enseignement seront heureux de posséder cette belle biographie de leur fondateur; et les autres apprendront à

les connaître à travers cette vie du bienheureux Marcellin Champagnat, vie animée par un intense zèle apostolique. On trouvera le secret de ce zèle dans le souci fervent que le bienheureux avait de demeurer en la présence de Dieu, dans sa dévotion à l'Eucharistie et dans une remarquable confiance filiale en Marie. Evidemment, les difficultés et les épreuves n'ont pas manqué dans cette existence ardente et féconde, mais elles rendent la figure du P. Champagnat plus lumineuse dans son humble ténacité et elles démontrent plus vivement l'action de la Providence et le secours de la Vierge dans la fondation et la direction de son Institut. — J. G.

I. Thiry, Mariste. — *La Passion des Frères Maristes en Chine.* 2e édit., Genval, Edit. Marie-Médiatrice, 1957, 21 × 15 cm., 94 p. Prix : 40 frs. — On ajoutera, à tant d'autres témoignages émouvants, ce rappel des souffrances des Frères Maristes en Chine : jadis, sous les Boxers à Pékin et devant les foules à Nanchang ; hier et aujourd'hui dans la Chine de Mao. Le récit, serein, objectif, est évocateur et suscitera l'admiration pour les martyrs. — J. M.

G. Hunermann. — *Le vainqueur du grappin.* Vie du saint curé d'Ars. Trad. M. Grandclaudon. Mulhouse, Salvator ; Tournai, Casterman, 1956, 20 × 13 cm., 298 p. Prix : 86 frs belges. — Voici une vie de saint comme on en souhaite beaucoup. Vie populaire dans le plus vrai et le meilleur sens du mot, ces pages nous brossent à grands traits l'histoire de cette époque troublée, qui va de la Révolution au Second Empire, évoquent avec bonheur ce que fut la vie de ce temps dans les lieux où vécut le curé d'Ars, mais surtout campent devant nous, bien réel et bien vivant, ce saint que ses effrayantes austérités n'empêchent pas de rester si proche de nous. — L. R.

S. Jean Bosco. — *Saint Dominique Savio* élève de l'Oratoire Saint-François de Sales, à Turin (1842-1857). Trad. J.-B. Fèvre, S.D.B. Woluwé S.-Pierre, Centrale Don Bosco, 1955, 21 × 14 cm., 142 p. — « Un saint nous parle d'un autre saint ». Parue pour la première fois en 1859, cette présentation aux jeunes d'un des leurs par celui qui fut le grand apôtre de la jeunesse mérite de conserver sa place, la première, parmi les nombreux ouvrages consacrés à S. Dominique Savio. C'est pourquoi cette traduction serre d'aussi près que possible l'original italien et n'y ajoute que les notes strictement indispensables pour aider les jeunes d'aujourd'hui à comprendre les exemples de celui que l'Eglise vient officiellement de leur proposer comme modèle. — L. R.

P. Croidys. — *Frère André de la Congrégation de Sainte-Croix le prodigieux apôtre canadien de saint Joseph.* Paris, La Colombe, 1957, 19 × 14 cm., 124 p. Prix : 400 frs. — Etonnante personnalité que ce Frère André, dont la popularité est très grande au Canada et dont la cause de béatification a été introduite dès 1940, quatre ans après sa mort. Vie que l'on doit appeler à la fois simple et prodigieuse ! C'est dans cette existence humble et spirituellement si riche que nous introduit la biographie de P. Croidys, par de multiples tableaux concrets où se montrent l'admirable dévotion du Frère à saint Joseph, les grâces extraordinaires, notamment de guérison, dont il a fait bénéficier tant de personnes, son zèle à promouvoir la construction d'un grand sanctuaire en l'honneur de saint Joseph près de Montréal. Les détails saisissants rapportés par l'auteur contribueront à faire mieux estimer ce saint religieux et ce merveilleux apôtre, encore trop peu connu en Europe. — J. G.

P. Sutter et Fr. Gaquere. — *Aux prises avec Satan. Les possédés d'Illfurth, de Natal et de Phat-Diem (1868 - 1906 - 1925).* Genval, Edit. Marie-Médiatrice, 1956, 18 × 13 cm., 126 p. Prix : 50 frs. — L'ouvrage est constitué, dans sa plus grande partie, par le récit de la possession diabolique dont furent victimes, au siècle dernier, les deux enfants d'Illfurth, Thibaut et Joseph Burner. En fin de volume figure une brève relation de deux cas de possession moins connus, celui d'une jeune fille cafre de Natal, en Afrique du Sud, Claire-Germaine Cèle, exorcisée en 1906 et 1907, et celui de plusieurs jeunes filles de Phat-Diem, au Tonkin, qui furent, en 1924, mêlées à des phénomènes extraordinaires d'influence satanique. — J. G.

G. Barra. — *I Miracoli della Grazia.* Milan, Vita e Pensiero, 1956, 18 × 12 cm., xx-205 p. Prix : 650 lires. — Vingt témoignages de convertis. Ils sont venus à la foi catholique de tous les coins du monde, de toutes les professions, par les chemins les plus divers. La lecture de ces itinéraires spirituels dira à ceux qui cherchent encore, la joie de ceux qui ont trouvé. Elle fera mieux comprendre à ceux qui sont nés et ont grandi dans l'Eglise comme dans un foyer chaud et confortable par quelles angoisses, quels déchirements intérieurs, quels reconcements à leur monde et à leurs coutumes, quelles inquiétudes pour leurs intimes ces gens ont refait la migration d'Abraham ; elle évoquera les incompréhensions et les préjugés auxquels ils se sont heurtés, parfois même du côté catholique. Ces pages au son si pur, où la souffrance passée transparaît encore sous la joie de l'apaisement, seront pour nous un pressant appel à tempérer notre zèle apostolique par une discrétion respectueuse du temps des maturations spirituelles que Dieu hâte à son gré ; elles nous inviteront à faire de nos vies une sollicitation visible de la grâce. Nous ne saurons jamais qu'après coup ce qui fut dans la vie d'un homme la première invitation à la foi. — J. B.

L. Celier. — *Frédéric Ozanam 1813-1853.* Coll. Apôtres d'aujourd'hui, X. Paris, Lethielleux, 1956, 19 × 12 cm., 164 p. Prix : 550 frs. — Il n'y a guère plus d'un siècle qu'il est mort et déjà Frédéric Ozanam n'est rien de plus qu'un nom pour l'intellectuel moyen d'aujourd'hui. Espérons que le procès canonique engagé à Rome en vue de sa béatification aboutisse favorablement. En attendant, cette biographie succincte, composée par le vice-président de la Société de Saint Vincent de Paul, contribuera à mieux le faire connaître par nos contemporains. Apôtre complet, il le fut tant par la plume que par l'action directe. Son œuvre imprimée ne comprend pas moins de 297 numéros. Pour un écrivain mort à 40 ans, ce n'est pas ordinaire. Bien sûr, l'homme était de son temps : l'historien sentait son Chateaubriand et son Michelet et le fondateur des conférences de Saint Vincent de Paul aurait été un rien dépaysé en notre siècle de sécurité sociale. L'« apôtre d'aujourd'hui » était donc par bien des côtés un « apôtre d'hier ». Il reste que par son esprit chrétien du plus pur alliage et par maintes intuitions prophétiques dans le domaine social, Ozanam a apporté à notre génération un message toujours actuel. Et il faut savoir gré à l'auteur de nous l'avoir rappelé. — R. M.

J. Guitton. — *L'Abbé Thellier de Poncheville.* Coll. Bibliothèque Ecclesia, 30. Paris, A. Fayard, 1957, 20 × 15 cm., 160 p. Prix : 400 frs. — Livre très suggestif, non seulement parce qu'il nous révèle la physionomie d'un prêtre éminent, mais en tant qu'il exprime la pensée d'un chrétien laïc sur l'idéal du sacerdoce. — L'Abbé Thellier de Poncheville avait de la race, dans tous les sens du terme. Son éloquence peut nous décevoir, nous sembler surannée, quand elle évoque, par exemple, l'année tragique de Verdun. Mais nous admirons sans réserve ses qualités d'esprit et d'âme. L'auteur nous intéresse encore prodigieusement dans ses dernières pages qui appellent les prêtres nécessaires à cette époque : « Sans doute (les hommes de notre temps) veulent le prêtre présent au milieu d'eux hors de toute caste, et aussi dénué et sacrifié qu'ils le sont eux-mêmes, mais sous une autre forme... Ce dont la société humaine a besoin, dans toutes les civilisations et à toutes les époques, et dans les pays chrétiens plus que jamais, c'est qu'un homme soit là, mis à part et doué de pouvoir pour unir l'homme à Dieu ». — Une biographie comme celle-ci nous permet de corriger le jugement sévère, porté par l'Abbé lui-même sur les prêtres que la France a connus entre les deux guerres (pp. 98-99). — A. W.

N. Corte. — *La vie et l'âme de Teilhard de Chardin.* Coll. Les idées et la vie. 5e édit., Paris, A. Fayard, 1957, 19 × 14 cm., 240 p. Prix : 700 frs. — La pensée du P. Teilhard de Chardin que Nicolas Corte s'efforce de retrouver dans la trame même d'une biographie : délibération fort judicieuse chez l'A. qui estime que la loi d'évolution préside à la genèse des idées et des théories ; beaucoup plus qu'un cadre commode et sûr, une chronologie fournit le temps lui-même, comme puissance active de maturation dans les constructions mentales : elle est essentielle dans l'élaboration d'une synthèse aussi vaste et aussi

constante à travers toute la carrière du savant et du penseur chrétien que fut Teilhard. Ce n'est point la vie intime pourtant qu'on nous révèle, pour laquelle il faudra lire les *Lettres de Voyage* et interroger le témoignage des amis : mais les étapes, les missions, les itinéraires, et la pensée qui chemine au gré des expéditions et des croisières. L'A. n'a pas cru devoir reprendre ici telles études fondamentales et la critique rigoureuse du *Phénomène humain*; mais son mérite et sa contribution originale est de nous le montrer naître, croître et mûrir au cœur même et au rythme de l'activité scientifique du P. Teilhard de Chardin. Le livre de M. Corte n'est pas un panégyrique, moins encore un agrément aveugle : l'A. sait marquer des réserves et ne laisse pas d'avouer parfois quelque scepticisme en face de l'optimisme imperturbable et eschatologique. Mais il y a tant d'ouverture et de sympathie vraie dans ces pages rapides qu'elles ne manqueront pas d'apporter un climat d'objectivité et de sereine bienveillance. — E. B.

J. Pritz. — *Franz Werner. Ein Leben für Wahrheit in Freiheit.* Ein Beitrag zur Geistes- und Theologiegeschichte Österreichs im 19. Jahrhundert. Vienne, Herder, 1957, 23 × 15 cm., XVI-302 p. Prix : 128 S. — Pourquoi cette biographie d'un théologien autrichien peu connu, Franz Werner? L'intérêt en réside non seulement dans son existence personnelle et ses écrits, mais encore dans le milieu où sa pensée s'est développée, l'ère de Metternich, la révolution de 1848 et l'époque qui a suivi. En 1848 notamment, Werner joua un rôle marquant, et se prononça en faveur de la liberté de l'Eglise vis-à-vis du pouvoir politique. Son œuvre théologique ne forme pas un ensemble systématique; elle consiste en diverses contributions au dogme, à la patristique, à l'histoire de l'Eglise, au droit canon, à l'exégèse et à la pastorale. Particulièrement intéressantes sont la position adoptée à l'égard de l'hermésianisme ainsi que les considérations sur le sacrement de mariage. — J. G.

E. Staehelin. — *Dewettiana.* Forschungen und Texte zu Wilhelm Martin Leberecht de Wettes Leben und Werk. Coll. Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel, II. Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1956, 24 × 16 cm., 222 p. Prix : 16 frs. — La collection d'études destinées à commémorer le cinquième centenaire de l'université de Bâle consacre son deuxième volume que voici au souvenir d'un de ses meilleurs exégètes, W. M. L. de Wette. Né en 1780, mort en 1849, sa vie active se divise en deux parties sensiblement égales : durant la première, il occupa des chaires de théologie à Iéna, Heidelberg et Berlin, puis, démis de sa charge sur l'ordre du roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, il séjourna à Weimar. Durant la seconde, qui fut aussi la plus active (1822-1849), il se fixa à Bâle et y devint un des exégètes protestants les plus marquants de la première moitié du siècle dernier. Au cours des trente années qui suivirent sa mort, plusieurs études biographiques lui furent consacrées. Mais, depuis plus d'un demi-siècle, leur nombre ne s'est plus accru. L'ouvrage que voici n'est pas une biographie proprement dite. Comme instrument de travail, il est bien plus utile. Il se divise en deux parties : la première constitue un répertoire critique des principales dates de sa vie, de ses travaux, publiés et manuscrits, et de ses lettres; la deuxième comporte l'édition de près de 200 textes qui le concernent ou dont il est l'auteur, en majeure partie des pièces de sa correspondance. Cette dernière est encore loin d'être complètement inventoriée, car elle se trouve très disséminée et nombre de pièces doivent encore être inconnues (prière de les faire connaître à la section des manuscrits de l'université de Bâle). L'auteur n'ose se prononcer sur la signification du patronyme « de Wette ». Puisqu'il est établi que l'origine de la famille est néerlandaise, n'importe quel linguiste familiarisé avec la prononciation populaire des dialectes flamands, traduira sans hésiter par « Leblanc » ou « Leblond ». — R. M.

Varia

Dictionnaire français-grec par un groupe de Professeurs agrégés des Lycées de Paris. Paris, A. Hatier, 1955, 18 × 12 cm., 885 p. Prix : 260 frs belges. — Ce dictionnaire est destiné aux élèves de lycées et de collèges et aux étudiants

des Facultés des lettres; mais la connaissance du grec joue un tel rôle dans la formation exégétique et patristique des étudiants en théologie qu'il peut les intéresser, eux aussi, très vivement. Il est très bien conçu; le vocabulaire est choisi pour l'essentiel dans la langue attique de l'âge classique, sauf à faire place aux mots créés aux époques postérieures dans des domaines nettement limités (christianisme, politique, sociologie); on trouvera donc les mots chrétiens : grâce, charité, pénitence, Eucharistie, etc. Ce qui est remarquable c'est le soin très attentif à distinguer les sens divers d'un même mot français, par exemple pour le mot « grâce » : 1) agrément; 2) faveur; 3) bonnes grâces; 4) pardon; 5) remerciement; 6) secours divin, et à insérer dans chaque catégorie les expressions et périphrases : de bonne grâce; de grâce!; demander grâce; rendre grâce, etc. On choisit pour chaque terme français, selon sa nuance, le mot grec ou, éventuellement, deux ou trois qui le traduisent le mieux, en visant partout à la simplicité et à la clarté et en évitant toute surcharge de pure érudition. La présentation typographique est de première valeur et la consultation très aisée. En fin de volume un appendice contenant le tableau des noms, adjectifs, verbes et adverbes irréguliers. Les dictionnaires français-grecs existants étaient tous très anciens et généralement défectueux sous l'un ou l'autre aspect; ce travail collectif de sept professeurs de lycée met aux mains des étudiants un instrument maniable, sûr et de prix relativement modéré. — J. L.

Anthologie syriaque. Première sélection établie par L. Costaz, S. J. et P. Mouterde, S. J. Coll. Publications de l'Université libanaise. Section des sciences philologiques, I. Beyrouth, Librairie Orientale, 1955, 25 × 17 cm., VI-96 p. Prix : 5 livres liban. — Cette première sélection de textes syriaques est destinée aux étudiants en syriaque désireux d'entrer en contact avec cette littérature chrétienne orientale. L'anthologie se divise en deux parties d'égale étendue. La première groupe un choix de fables, contes et légendes de lecture concrète et facile : Fables d'Esope, de Bidpaï (Kalila et Dimna), contes de Barhebraeus, légende d'Alexandre le Grand, Doctrine d'Addaï, Légende des Sept dormants. La seconde rassemble un choix plus varié, disposé dans l'ordre chronologique des écrivains, et puisé aux sources littéraires bibliques et patristiques : extraits de la Peshitto, d'Aphraates, Ephrem, Cyrillinas, Balaï, Jacques de Saroug, etc. jusque Barhebraeus y compris, et dans lesquels la poésie se mêle aux œuvres en prose. La série des extraits se clôture par quelques *ex libris* et colophons recueillis sur les manuscrits eux-mêmes. De très courtes notes d'introduction situent les auteurs dans leur siècle et leur genre littéraire. Le recueil ne contient pas de lexique mais un vocabulaire commun aux différentes sélections paraîtra plus tard. Notre pénurie de livres de lecture syriaque pour débutants est actuellement criante; l'on saluera donc l'apparition de celui-ci avec plaisir et d'autant plus qu'il est publié par des professeurs attitrés de l'Université libanaise de Beyrouth où la connaissance et les traditions des anciennes littératures orientales chrétiennes ont toujours occupé une place de choix. — Ch. M.

N. P. Delialis. — *Sylloge palaiochristianikôn kai metagenesterôn tês Dêmotikês bibliothêkês Kozanês met' eikonôn kai phermaniôn eis to telos.* Thessalonique, Ellênikê Iatrikê, 1955, 24 × 17 cm., VIII-32 p., 20 reprod., 1 carte. — M. Nicolas Delialis, conservateur de la Bibliothèque municipale de Kozani, a complété la description des richesses des fonds confiés à ses soins (sur les fonds de livres imprimés cfr *N.R.Th.*, 1951, pp. 330-331; sur les archives, *ibid.*, 1953, p. 766) par une monographie consacrée à la description des monuments chrétiens anciens et autres curiosités archéologiques dignes d'intérêt, rassemblés dans son musée. Soixante-dix pièces sont décrites, fragments d'inscriptions, pierres tombales, coupes, sceaux, tableaux, cartes, firmans impériaux (Alipacha), etc. Vingt planches reproduisant 29 documents ou pièces de collection complètent la description, ainsi qu'une carte archéologique de la région de Kozani où sont repérés tous les vestiges importants d'époque byzantine et postbyzantine. — Ch. M.

D. Krein. — *Une femme en blanc. Journal d'une gynécologue.* Mulhouse, Sal-

vator; Tournai, Casterman, 1957, 19 × 13 cm., 232 p. Prix : 90 frs b. — Refusant à bon droit de ne soigner que les corps, l'auteur nous fait part, dans son journal, des problèmes moraux et sociaux qu'elle a rencontrés et de la solution concrète que sa foi l'a aidée à leur trouver. Écrites avec une parfaite délicatesse et un sens chrétien très averti, ces pages néanmoins, par la nature même des sujets qu'elles abordent, ne sont pas à mettre indistinctement dans toutes les mains. — L. R.

Jean le Presbytre. — *Si le grain meurt...* Roman. Bruxelles, Edit. de l'Amitié étudiante, 1956, 20 × 13 cm., 268 p. Prix : 54 frs. — L'histoire est celle d'une Rhétorique où se fonde une section jéciste animée par un professeur jeune, dynamique et surnaturel. Ces garçons, même les meilleurs, sont loin d'être des petits saints; leurs familles représentent toute la gamme classique, des chrétiens fervents aux indifférents préoccupés avant tout par l'argent et le succès. Néanmoins la grâce est à l'œuvre et triomphe à travers la souffrance et le don de soi. En refermant ce beau livre, si vrai, l'on se prend à se demander : n'est-ce qu'un roman? Et c'est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse lui faire. — L. R.

OUVRAGES ENVOYES A LA REDACTION

Andrén C.-G. — *Konfirmationen i Sverige under medeltid och reformationstid.* Lund, Berlingska Boktryckeried, 1957, 316 p. 17,50 cour.

Apostolato (L') dei laici. Bibliografia sistematica. Milan, Vita e Pensiero, 1957, xvi-263 p.

Arnaldich L., O.F.M. — *El origen del mundo y del hombre segun la biblia.* Madrid, Edic. Rialp, 1957, 518 p. 100 ptas.

Balandier G. — *Afrique ambiguë.* Paris, Plon, 1957, viii-294 p., 52 ill., 1.380 frs.

Balthasar (von) H. U. — *De moderne mens op zoek naar God.* Paris-Bruges, Desclée De Brouwer, 1957, 172 p. 86 frs b. broché; 105 frs b. relié.

Beaucamp E., O.F.M. — *Sous la main de Dieu.* Tome II. Paris, Edit. Fleurus, 1957, 296 p. 555 frs.

Bertini G. M. — *Bibliografia del P. Miquel Batllori S. I.* Turin, Arcsal, 1957, 45 p.

Bijbels Woordenboek. 2e édit. Aflevering 5. Ruremonde-Maaseik, Romen en Zonen, 1957, col. 1505-1982 et XVI p., 1 carte. 180 frs b.

Björkman U. — *Stilla veckan i gudstjänst och fromhetsliv.* Lund, Gleerup, 1957, 388 p. 20 cour.

Bohlin T. — *Die Theologie des Pelagius und ihre Genesis.* Uppsala, Lundequistska Bokhandeln, 1957, 110 p. 10,50 Kr.

Bonnes J.-P. — *David et les psaumes.* Paris, Edit. du Seuil, 1957, 192 p. 390 frs.

Buytendijk F. J. J. — *Attitudes et mouvements.* Paris-Bruges, D. D. B., 1957, 494 p.

Chauchard (Dr) P. — *La création évolutive.* Paris, Spes, 1957, 192 p. 600 frs.

Compito (Il) della fenomenologia. Padoue, Ediz. Cedam, 1957, 275 p. 2.000 lires.

Cristo nel mondo. Assisi, Pro Civitate Christiana, 1957, viii-382 p. 900 lires.

Dante Alighieri. — *De goddelijke Komedie.* Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1957, xiv-538 p. 120 frs broché; 160 frs relié.

Da Silva Rego A. — *Curso de missionologia.* Lisbonne, Agencia geral do ultramar, 1956, xlviii-700 p.

De Cleene N. — *Introduction à l'ethnographie du Congo Belge et du Rwanda-Burundi.* 2e édit., Anvers, De Sikkel, 1957, viii-159 p. 135 frs.

Diekamp Fr. et Jüssen Kl. — *Katholische Dogmatik nach den Grundsätzen des heiligen Thomas.* Band I. Munster, Aschendorff, 1958, xii-372 p. 16,80 marks cartonné; 19,30 marks relié.

Dumbarton Oaks Papers. Number Eleven. Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press, 1957, x-277 p. 7,50 $.

Formation (La) des évangiles. Paris-Bruges, D. D. B., 1957, 224 p. 150 frs b.

Forthomme G. — *Mariage et industrialisation.* Evolution de la mentalité indigène dans une cité de travailleurs d'Elisabethville. Liège, Vaillant-Carmanne, 1957, viii-104 p.

GIET St. — *L'apocalypse et l'histoire.* Paris, P.U.F., 1957, VIII-260 p. 1.200 frs.

GOLLWITZER H. — *La joie de Dieu.* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1958, 331 p. 13,40 frs.

GRÄSSER E. — *Das Problem der Parusieverzögerung in den synoptischen Evangelien und in der Apostelgeschichte.* Berlin, Töpelmann, 1957, VIII-234 p. 34 marks.

HÄRING B., C.ss.R. — *La loi du Christ.* Tome II. Paris-Tournai, Desclée et C^ie^, 1957, 388 p.

HAMMAN A., O.F.M. — *Naissance des lettres chrétiennes.* Paris, Edit. de Paris, 1957, 253 p. 970 frs.

HARDT Ch. — *Quatre conversions.* Mulhouse, Salvator; Paris-Tournai, Casterman, 1957, 202 p. 66 frs b.

HAYEN A., S. J. — *La communication de l'être d'après saint Thomas d'Aquin.* I. Paris-Louvain, D. B. B., 1957, 189 p. 120 frs belges.

HOFINGER J., S. J. et KELLNER J., S. J. — *Liturgische Erneuerung in der Weltmission.* Innsbruck, Tyrolia-Verlag, 1957, 455 p.

HOLTZMANN W. — *Beiträge zur Reichs- und Papstgeschichte des Hohen Mittelalters.* Bonn, L. Röhrscheid, 1957, 238 p. 19 marks.

HUNERMANN G. — *L'alliance du Sinaï.* Mulhouse, Salvator; Tournai-Paris, Casterman, 1957, 424 p. 135 frs b.

INSTINSKY H. U. — *Das Jahr des Geburt Christi.* Munich, Kösel-Verlag, 1957, 73 p. 4,80 marks.

IPARRAGUIRRE I., S. J. — *Orientaciones bibliográficas sobre San Ignacio de Loyola.* Rome, Instit. Historicum S. I., 1957, 151 p. 1.400 lires.

JAUBERT A. — *La date de la Cène.* Paris, Gabalda, 1957, 160 p., 3 tabl. 780 frs.

JEAN DE BRÉBEUF (Saint). — *Les relations de ce qui s'est passé au pays des Hurons (1635-1648).* Genève, E. Droz, 1957, XXVIII-229 p. 12 frs.

JEREMIAS J. — *Unknown Sayings of Jesus.* Londres, S.P.C.K., 1957, VIII-110 p. 10 sh.

KENNEY Fr. J., S.M. — *Mary's Spiritual Maternity According to Modern Writers.* Washington, The Cath. Univ. of America Press, 1957, x-96 p. 1,25 $.

KÖSTER H., S.V.D. — *Über eine Grundidee der chinesischen Kultur.* Kaldenkirchen, Steyler Verlag, 1957, 28 p.

KRETZ E. et HITZ P., C.ss.R. — *Missions paroissiales et liturgie.* Bruges, Abbaye de Saint-André, 1957, 80 p. 40 frs.

LÉGARÉ R., O.F.M. — *Deux âmes séraphiques : Le Bon Frère Didace et le Bon Père Frédéric.* Trois-Rivières, Edit. du Bon Père Frédéric, 1957, 56 p.

LEVY R. — *The Social Structure of Islam.* Cambridge, Univ. Press, 1957, VIII-536 p. 50 sh.

MAERTENS Th. et HEUSCHEN L. — *Doctrine et pastorale de la liturgie de la mort.* Bruges, Abbaye de Saint-André, 1957, 135 p. 60 frs.

MEIJER H. et SCHOONBROOD C., O.F.M. — *De vrijheid van de philosophie en de encycliek Humani Generis.* Assen, Van Gorcum, 1957, 52 p. 3,90 flor.

MULLER Ch. — *Quand les « apôtres laïcs » prient avec Pie XII.* Paris, Action Catholique Générale des Hommes, 1957, 136 p. 320 frs.

PICHARD J. — *Images de l'invisible.* Paris-Tournai, Casterman, 1958, 224 p. 69 pl. 195 frs b.

POLČIN St., S. J. — *Une tentative d'Union au XVI^e^ siècle : La mission religieuse du Père Antoine Possevin S. J. en Moscovie (1581-1582).* Rome, Instit. Oriental., 1957, XVI-142 p. 1.500 lires.

POLGAR L., S. J. — *Bibliographia de historia societatis Iesu in regnis olim corona hungarica unitis (1560-1773).* Rome, Institutum Historicum S. I., 1957, XX-184 p. 1.800 lires.

Reallexikon der Assyriologie. Band III. Lief. 1. Berlin, W. de Gruyter, IV-80 p. 18 marks.

RIESENFELD H. — *The Gospel Tradition and its Beginnings.* Londres, Mowbray, 1957, 30 p. 2/6 sh.

SCHÄFER A., S.V.D. — *Ein eherechtliches Problem in Neuguinea.* Kaldenkirchen, Steyler Verlag, 1957, 22 p.

SNOECK A., S. J. — *Biecht en Psychoanalyse.* Paris-Bruges, D. D. B., 1957, 132 p. 66 frs b. broché; 80 frs b. relié.

Tables Méthodiques

Pour faciliter les recherches par ordre de livraison, voici la pagination des différents numéros du tome LXXXIX :

Janvier	1-112	*Juin*	561-672
Février	113-224	*Juillet-Août*	673-784
Mars	225-336	*Septembre-Octobre*	785-896
Avril	337-448	*Novembre*	897-1008
Mai	449-560	*Décembre*	1009-1120

I

TABLE DES ACTES DU SAINT-SIEGE [1]

ACTES DE 1956

25 Mars	Rel.	Instr.	« Inter cetera » sur la clôture des moniales (E. B.)	**186**
12 Juill.	S. Off.	Décr.	Condamnation d'ouvrages de Simone de Beauvoir (A. T.)	**306**
14 Sept.	Pie XII	Alloc.	Directives sur la prédication (E. B.)	**525**
22 —	Pie XII	Alloc.	Au Congrès de liturgie pastorale d'Assise (J. B.)	**178**

1. Abréviations utilisées dans cette table.

1. — Auteurs des documents.

Conc.	=	S.C. du Concile.	Rote	=	Sacré Tribunal de la Rote.
Rel.	=	S.C. des Religieux.	Sém.	=	S.C. des Séminaires et Universités.
Rites	=	S.C. des Rites.	S. Off.	=	Saint-Office.

2. — Nature des documents.

a) *Du Souverain Pontife :*

Alloc.	=	Allocution.
Disc.	=	Discours.
L. Enc.	=	Encyclique (Litterae Encyclicae).
M. pr.	=	Motu proprio.
Radio	=	Allocution radiophonique.

b) *Des Congrégations, Tribunaux et Offices :*

Décl.	=	Déclaration.
Décr.	=	Décret.
Instr.	=	Instruction.
Ordin.	=	Ordinations.
Rép.	=	Réponse.

3. — Les auteurs des commentaires.

A. T.	=	André Thiry, S. J.	J. M.	=	Joseph Masson, S. J.
E. B.	=	Emile Bergh, S. J.	L. R.	=	Léon Renwart, S. J.
J. B.	=	Jean Bouvy, S. J.	R. M.	=	Roger Mols, S. J.

ACTES DE 1956 (suite)

2 Oct.	Pie XII	Disc.	Aux participants du X[e] Congrès de l'Association internationale de droit financier et fiscal, sur la question des impôts et des devoirs de l'Etat et des citoyens en la matière (E. B.)	303
4 —	Pie XII	Disc.	A l'occasion de la III[e] Conférence internationale des services de contrôle des assurances privées, sur la recherche de la sécurité (E. B.)	303
25 —	Pie XII	Disc.	Aux représentants de l'Institut international des classes moyennes (E. B.)	304
26 —	Pie XII	Disc.	Aux représentants des grandes Agences de presse de quatorze nations et à un groupe de journalistes bavarois (E. B.)	305
23 Déc.	Pie XII	Radio	Aux fidèles et aux peuples du monde entier, sur la dignité et les limites de la nature humaine, ses exigences et ses besoins, révélés dans le mystère de Noël	75

ACTES DE 1957

	Rote		Sentences judiciaires rendues au cours de l'année 1956 (E. B.)	1086
30 Janv.	S. Off.	Décr.	Condamnation de deux ouvrages de Miguel de Unamuno (E. B.)	307
31 —	S. Off.	Rép.	Doute sur l'empêchement d'affinité (E. B.)	416
1 Févr.	Rites	Ordin. & Décl.	Sur le nouvel « Ordo » de la Semaine Sainte (L. R.)	307
24 —	Pie XII	Disc.	L'anesthésie au point de vue moral et religieux (E. B.)	412
5 Mars	Pie XII	Alloc.	Aux curés et prédicateurs de carême de Rome (E. B.)	526
19 —	Pie XII	M. pr.	« Sacram communionem » étendant les faveurs accordées par la Constitution apostolique « Christus Dominus » pour les messes du soir et le jeûne eucharistique (L. R.) 410,	864
21 Avril	Pie XII	L. Enc.	« Fidei Donum », sur la situation des missions catholiques, notamment en Afrique (J. M.)	636
21 —	Pie XII	Radio	Message de Pâques (E.B.)	641
16 Mai	Pie XII	L. Enc.	« Invicti athletae Christi » à l'occasion du troisième centenaire du martyre de saint André Bobola (R. M.)	748
23 —	S. Off.	Rép.	Doute sur la validité de la concélébration (L. R.)	751
1 Juin	Rites	Décr.	Urbis et Orbis « Sanctissimam Eucharistiam » sur le tabernacle (L. R.)	857
2 Juill.	Pie XII	L. Enc.	A la Hiérarchie de France à l'occasion du centenaire des Apparitions de Lourdes (E. B.)	854
12 —	Sém.	Décr.	L'admission d'ex-séminaristes (E. B.) ...	970
16 —	Conc.	Décr.	Interdiction aux prêtres hongrois de participer activement à la politique (E. B.)	969
25 —	Conc.	Décr.	Transférant le jeûne et l'abstinence de la vigile de l'Assomption	857
25 Août	Pie XII	Disc.	Au Rassemblement Mondial de la J.O.C. à Rome	960

ACTES DE 1957 (suite)

8 Sept.	Pie XII	L. Enc.	« Miranda prorsus » sur le cinéma, la radio et la télévision	1075
10 —	Pie XII	Alloc.	A la Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus	964
29 —	Pie XII	Alloc.	Aux participantes du XIVe Congrès international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques	1081

II

TABLE DES ARTICLES ET NOTES

Aubert, Abbé J.-M. L'enseignement de la philosophie dans une perspective pastorale 135
Audet, J.-P., O. P. Le sacré et le profane : leur situation en christianisme 33

Bergh, E., S. J. La formation sacerdotale dans les Etats de perfection ... 941
Bovis (de), A., S. J. L'Eglise dans la société temporelle 225

Capelle, B., O. S. B. L'œuvre liturgique de Mgr Andrieu et la théologie ... 169
Charles, P., S. J. (†). Béatitudes 277
Christiaens, J., S. J. Les Semaines de Missiologie de Louvain 957

Delattre, P., S. J. Un martyr de septembre 1792 : Le Bienheureux Nicolas-Marie Verron 516
Delépierre, J., S. J. Voir : Laurent, A. et Delépierre, J., S. J.
Delfosse, J. C'est la faute et ce n'est pas la faute au latin 623
Devos, P., S. J. Les saints Cyrille et Méthode. Récents progrès critiques au service de l'Union 62
Duesberg, H., O. S. B. Horoscope du Mouvement Biblique 3
Dupont, J., O. S. B. La parabole des ouvriers de la vigne (Matt., XX, 1-16) 785

Epagneul, M.-D., F. M. C. Du rôle des diacres dans l'Eglise d'aujourd'hui 153

Feuillet, A., P. S. S. Le Mystère Pascal et la Résurrection des chrétiens d'après les Epîtres pauliniennes 337

Galot, J., S. J. Vierge entre les vierges 463
Guitton, G., S. J. Le réveil du jansénisme, Pasquier Quesnel et le Père de la Chaize (1696-1708) 388

Hayen, A., S. J. La théologie aux XIIe, XIIIe et XXe siècles 1009

Isaye, G., S. J. Une métaphysique « intérieure » et rigoureuse. La pensée du R. P. Pierre Scheuer, S. J. (1872-1957) 798

Javaux, J., S. J. Une enquête religieuse en milieu universitaire 828

Laurent, A. et Delépierre, J., S. J. Chrétien sur les routes 1054
Léon-Dufour, X., S. J. Pour approfondir les évangiles synoptiques : un nouvel instrument de travail 296
Léonard, A., O. P. Toutes les religions ont-elles la même valeur ? 704
Liégé, P.-A., O. P. Le combat moderne du croyant 897
Lochet, L. La connaissance de Dieu dans son Eglise 673

Malevez, L., S. J. La méthode du P. Teilhard de Chardin et la Phénoménologie 561

Mambrino, J., S. J. « Les Deux Mains de Dieu » dans l'œuvre de saint Irénée 355
Meyendorff, J. Humanisme nominaliste et mystique chrétienne à Byzance au XIV[e] siècle 905
Mols, R., S. J. Le XVII[e] siècle de l'Eglise de France sous une nouvelle optique 849
— Saint Charles Borromée, pionnier de la pastorale moderne 600, 715

Nouvelle Revue Théologique (Direction). Note de la Rédaction 635

Renwart, L., S. J. Ordinations anglicanes et intention du ministre ... 1029
Rideau, E., S. J. Le positivisme est-il dépassé ? 494
Roche, E., S. J. Pénitence et Conversion dans l'Evangile et la vie chrétienne 113
Rondet, H., S. J. Aux origines de la théologie du péché 16
— Eléments pour une théologie de la femme 915
Ryckmans, Chan., G. C'est la faute au latin 402
— Simples réflexions 631

Salet, G., S. J. La Loi dans nos cœurs 449, 561
Scheuer, P., S. J. (†). Deux textes inédits : I. Conscience humaine. II. Dieu 816
Snoeck, A., S. J. La pastorale du scrupule 371, 478

Thiry, A., S. J. Existence et Liberté 519
— Jung et la religion 248

III

TABLE ANALYTIQUE DES ACTES DU SAINT-SIEGE, DES ARTICLES ET DES NOTES

Abstinence. — Décret de la S.C. du Concile transférant le jeûne et l'— de la vigile de l'Assomption (25 juillet 1957), 857.
Accidents. — de la circulation et conscience chrétienne, 1054-1074.
Affinité. — Empêchement d'—, voir : Mariage.
Afrique. — Encyclique « Fidei Donum » de S.S. Pie XII, en date du 21 avril 1957, sur la situation des missions catholiques, notamment en —, 636-641.
André Bobola (Saint). — Voir : Bobola (Saint André).
Andrieu (Mgr). — L'œuvre liturgique de — et la théologie, 169-177.
Anesthésie. — L'— au point de vue moral et religieux (Discours de S.S. Pie XII du 24 février 1957), 412-415.
Anglicanisme. — Ordinations anglicanes et intention du ministre, 1029-1053.
Apologistes. — et la théologie du péché, 19-20.
Apostolat. — Alloc. de Pie XII aux participantes du XIV[e] Congrès international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques en date du 29 sept. 1957, 1081-1086.
Assise. — Allocution de S.S. Pie XII au Congrès de liturgie pastorale d'— en date du 22 sept. 1956, 178-185.
Assomption. — Décret de la S.C. du Concile (25 juillet 1957) transférant le jeûne et l'abstinence de la vigile de l'—, 857.
Athéisme. — Le fait de l'—, son interprétation, ses caractères, ses conséquences, 673-693.
Automobilistes. — Responsabilité et devoirs des — et accidents de la circulation, 1054-1074.

Barnabé. — La théologie du péché dans l'Epître de —, 17.
Béatitudes. — Béatitudes, huit méditations, 277-295.
Beauvoir (Simone de). — Condamnation de ses ouvrages : « Le deuxième sexe » et « Les mandarins » (S. Off., 12 juill. 1956), 306.
Bible. — Horoscope du Mouvement Biblique, 3-15.
Bobola (Saint André). — Encyclique « Invicti athletae Christi » à l'occasion du troisième centenaire du martyre de saint —, en date du 16 mai 1957, 748-751.

Borromée (Saint Charles). — pionnier de la pastorale moderne, 600-622, 715-747.
Byzance. — Humanisme nominaliste et mystique chrétienne à — au XIV^e^ siècle, 905-914.

Carême. — Allocution de S.S. Pie XII du 5 mars 1957 aux curés et prédicateurs de — de Rome, 526-528.
Charles Borromée (Saint). — Voir : Borromée (Saint Charles).
Chenu, M.-D., O. P. — A propos de sa « Théologie au XII^e^ s. » et « Théologie comme science au XIII^e^ s. », 1009-1028.
Chirurgie. — Voir : Anesthésie.
Christianisme. — Le sacré et le profane : leur situation en —, 33-61.
Cinéma. — Enc. « Miranda prorsus » de Pie XII du 8 sept. 1957 sur le —, la radio et la télévision, 1075-1081.
Circulation routière. — et conscience chrétienne, 1054-1074.
Classes moyennes. — Disc. de S.S. Pie XII, le 25 oct. 1956, aux représentants de l'Institut international des —, 304-305.
Clément d'Alexandrie. — et la théologie du péché, 21-25.
Clément de Rome — et la théologie du péché, 17.
Clôture. — Instruction « Inter cetera » de la S.C. des Religieux du 25 mars 1956 sur la — des moniales, 186-192.
Communion. — Messes du soir et — . Motu proprio « Sacram communionem » du 19 mars 1957 étendant les faveurs accordées par la constitution apostolique « Christus Dominus », 410-412 ; Quelques précisions à propos du Motu proprio « Sacram Communionem », 864-865.
Compagnie de Jésus. — Voir : Jésuites.
Concélébration. — Doute sur la validité de la —. Réponse du S. Office en date des 8-23 mai 1957, 751-753.
Concordances. — Une — des évangiles synoptiques présentée en 7 couleurs, 296-302.
Conférences. — III^e^ — internationale des services de contrôle des assurances privées (Disc. de S.S. Pie XII, le 4 oct. 1956, sur la recherche de la sécurité, 303-304.
Congrès. — de liturgie pastorale d'Assise (Allocution de S.S. Pie XII, 22 sept. 1956), 178-185 ; X^e^ — de l'Association internationale de droit financier et fiscal (Discours de S.S. Pie XII, le 2 oct. 1956, sur la question des impôts et des devoirs de l'Etat et des citoyens en la matière, 303 ; XII^e^ — international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (Allocution de Pie XII aux participantes, 29 sept. 1957), 1081-1086.
Conscience. — Deux textes inédits : I. — humaine. II. Dieu, 816-827.
Conversion. — Pénitence et — dans l'Evangile et la vie chrétienne, 113-134.
Cyrille (Saint). — Les saints — et Méthode. Récents progrès critiques au service de l'Union, 62-74.

Diacres. — Du rôle des — dans l'Eglise d'aujourd'hui, 153-168.
Dieu. — La connaissance de — dans son Eglise, 673-703 ; Deux textes inédits : I. Conscience humaine. II. —, 816-827.

Ecriture Sainte. — Horoscope du Mouvement Biblique, 3-15. Voir aussi : Evangile. Matthieu (S.). Paul (S.).
Eglise. — Du rôle des diacres dans l'— d'aujourd'hui, 153-168 ; l'— dans la société temporelle, 225-247 ; la connaissance de Dieu dans son —, 673-703.
Eglise de France. — Le XVII^e^ siècle de l'— sous une nouvelle optique, 849-853.
Empêchements de mariage. — Voir : Mariage.
Encycliques — A la Hiérarchie de France à l'occasion du centenaire des Apparitions de Lourdes (2 juillet 1957), 854-856. Voir aussi : « Fidei Donum » ; « Invicti athletae Christi » ; « Miranda prorsus ».
Epîtres pauliniennes. — Voir : Paul (S.).
Etat. — L'Eglise dans la société temporelle, 225-247 ; Disc. de S.S. Pie XII, le 2 oct. 1956, aux participants du X^e^ Congrès de l'Association internationale de droit financier et fiscal, sur la question des impôts et des devoirs de l'Etat et des citoyens en la matière, 303. Voir aussi : Classes moyennes.

Etats de perfection. — La formation sacerdotale dans les —, 941-956.
Etudes ecclésiastiques. — Voir : Philosophie, Séminaires.
Eucharistie. — Décret Urbis et Orbis « Sanctissimam Eucharistiam » du 1er juin 1957 de la S.C. des Rites sur le tabernacle, 857-864. Voir aussi : Communion, Messe.
Evangile. — Pénitence et Conversion dans l'— et la vie chrétienne, 113-134 ; la Loi dans nos cœurs, 449-462, 561-578 ; pour approfondir les — synoptiques : un nouvel instrument de travail, 296-302. Voir aussi : Matthieu (S.).
Existence. — et Liberté, 519-524.

Femme. — Eléments pour une théologie de la —, 915-940 ; alloc. de Pie XII aux participantes du XIVe Congrès international de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques en date du 29 sept. 1957, 1081-1086.
« Fidei Donum ». — Encyclique de S.S. Pie XII, en date du 21 avril 1957, sur la situation des missions catholiques, notamment en Afrique, 636-641.
Foi. — Le combat moderne du croyant, 897-904.
Formation. — La — sacerdotale dans les Etats de perfection, 941-956.
France. — Le XVIIe siècle de l'Eglise de — sous une nouvelle optique, 849-853. Voir aussi : Encycliques.

Gnosticisme. — et théologie du péché, 20-21.

Hermas. — et la théologie du péché, 17-18.
Homme. — Voir : Personne humaine.
Hongrie. — Interdiction aux prêtres hongrois de participer activement à la politique (Décret de la S.C. du Concile, 16 juillet 1957), 969.
Humanisme. — nominaliste et mystique chrétienne à Byzance au XIVe siècle, 905-914.
Humanité. — Message de Noël de S.S. Pie XII (23 déc. 1956) aux fidèles et aux peuples du monde entier, sur la dignité et les limites de la nature humaine, ses exigences et ses besoins, révélés dans le mystère de Noël, 75-87.

Ignace d'Antioche (Saint). — et la théologie du péché, 18-19.
Impôts. — Disc. de S.S. Pie XII, le 2 oct. 1956, aux participants du Xe Congrès de l'Association internationale de droit financier et fiscal, sur la question des — et des devoirs de l'Etat et des citoyens en la matière, 303.
Index. — Condamnations. Voir : Beauvoir (Simone de), Unamuno (Miguel de).
Intention. — Le problème de l'— du ministre dans les sacrements, 1029-1053.
« Inter cetera ». — Instruction sur la clôture des moniales (S.C. des Religieux, 25 mars 1956), 186-192.
« Invicti athletae Christi ». — Encyclique à l'occasion du troisième centenaire du martyre de saint André Bobola, en date du 16 mai 1957, 748-751.
Irénée (Saint). — et la théologie du péché, 20-21 ; « Les Deux Mains de Dieu » dans l'œuvre de —, 355-370.
Italie. — Voir : Assise.

J.O.C. — Le Rassemblement Mondial de la — à Rome, 24-25 août 1957, 960-964.
Jansénisme. — Le réveil du —, Pasquier Quesnel et le Père de la Chaize (1696-1708), 388-401.
Jésuites. — Allocution de S.S. Pie XII du 10 septembre 1957 à la Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus, 964-969. Voir aussi : Bobola (S. André), La Chaize, Scheuer, Teilhard de Chardin, Verron (Bx.).
Jésus-Christ. — « Les Deux Mains de Dieu » dans l'œuvre de saint Irénée, 355-370.
Jeûne. — Décret de la S.C. du Concile (25 juillet 1957) transférant le — et l'abstinence de la vigile de l'Assomption, 857 ; messes du soir et — eucharistique (Motu proprio « Sacram communionem » du 19 mars 1957 étendant les faveurs accordées par la constitution apostolique « Christus Dominus »), 410-412 ; Quelques précisions à propos du Motu proprio « Sacram Communionem », 864-865.

Journalistes. — Disc. de S.S. Pie XII, le 26 oct. 1956, aux représentants des grandes Agences de presse de quatorze nations et à un groupe de — bavarois, 305-306.
Jung. — et la religion, 248-276.

La Chaize (Père). — Le réveil du jansénisme, Pasquier Quesnel et le — (1696-1708), 388-401.
Latin. — Echange de vues au sujet de l'emploi du — dans la liturgie, 402-409, 623-635.
Liberté. — Existence et —, 519-524.
Liturgie. — L'œuvre liturgique de Mgr Andrieu et la théologie, 169-177 ; allocution de S.S. Pie XII au Congrès de — pastorale d'Assise en date du 22 sept. 1956, 178-185 ; messes du soir et jeûne eucharistique (Motu proprio « Sacram communionem » du 19 mars 1957 étendant les faveurs accordées par la constitution apostolique « Christus Dominus »), 410-412 ; échange de vue au sujet de l'emploi du latin dans la —, 402-409, 623-635 ; doute sur la validité de la concélébration. Réponse du S. Office en date des 8-23 mai 1957, 751-753. Voir aussi : Semaine Sainte.
Loi. — La — dans nos cœurs, 449-462, 561-578.
Lourdes. — Lettre encyclique du 2 juillet 1957 à la Hiérarchie de France à l'occasion du centenaire des Apparitions de Lourdes, 854-856.
Louvain. — Les Semaines de Missiologie de —, 957-959.

Mariage. — Doute sur l'empêchement d'affinité (Réponse du Saint-Office, 31 janvier 1957), 416-417. Voir aussi : Rote.
Marie. — Vierge entre les vierges, 463-477. Voir aussi : Lourdes.
Martyr, Martyre. — Voir : Bobola (S. André), Verron (Bx Nicolas-Marie).
Matérialisme. — Le positivisme est-il dépassé ?, 494-515.
Matthieu (S.). — La parabole des ouvriers de la vigne (Matthieu, XX, 1-16), 785-797.
Médecine. — Voir : Anesthésie.
Mentalité. — moderne et foi, 897-904.
Messe. — Disc. de S.S. Pie XII au congrès de liturgie pastorale d'Assise, 22 sept. 1956, 178-185 ; messes du soir et jeûne eucharistique (Motu proprio « Sacram communionem » du 19 mars 1957 étendant les faveurs accordées par la constitution apostolique « Christus Dominus »), 410-412 ; quelques précisions à propos du Motu proprio « Sacram Communionem », 864-865. Voir aussi : Concélébration.
Métaphysique. — Une — « intérieure » et rigoureuse. La pensée du R. P. Pierre Scheuer, S. J. (1872-1957), 798-815 ; Deux textes inédits : I. Conscience humaine ; II. Dieu, 816-828.
Méthode (Saint). — Les saints Cyrille et —. Récents progrès critiques au service de l'Union, 62-74.
« Miranda prorsus ». — Enc. de S.S. Pie XII du 8 sept. 1957 sur le cinéma, la radio et la télévision, 1075-1081.
Missiologie. — Encyclique « Fidei Donum » de S.S. Pie XII, en date du 21 avril 1957, sur la situation des missions catholiques notamment en Afrique, 636-641 ; les Semaines de — de Louvain, 957-959.
Moniales. — Instruction « Inter cetera » de la S.C. des Religieux du 25 mars 1956 sur la clôture des moniales, 186-192.
Morale. — L'anesthésie au point de vue moral et religieux (Discours de S.S. Pie XII du 24 février 1957), 412-415 ; chrétien sur les routes, 1054-1074.
Moralité publique. — Alloc. de S.S. Pie XII du 5 mars 1957 aux curés et prédicateurs de carême, 526-528.
Mouvement biblique. — Horoscope du —, 3-15.
Mystique. — Humanisme nominaliste et — chrétienne à Byzance au XIVe siècle, 905-914.

Nature humaine. — Voir : Personne humaine.
Nouveau Testament. — Voir : Matthieu (S.), Paul (S.).

Oecuménisme. — Les saints Cyrille et Méthode. Récents progrès critiques au service de l'Union, 62-74.
Ordinations anglicanes. — et intention du ministre, 1029-1053.
Origène. — et théologie du péché, 25-32.

Pâques. — Le Mystère Pascal et la Résurrection des chrétiens d'après les Epîtres pauliniennes, 337-354.
Paraboles. — La parabole des ouvriers de la vigne (Matthieu, XX, 1-16), 785-797.
Pastorale. — L'enseignement de la philosophie dans une perspective —, 135-152 ; du rôle des diacres dans l'église d'aujourd'hui, 153-168 ; allocution de S.S. Pie XII au Congrès de liturgie — d'Assise en date du 22 sept. 1956, 178-185 ; la — du scrupule, 371-387, 478-493 ; Saint Charles Borromée, pionnier de la — moderne, 600-622, 715-747 ; le XVII^e siècle de l'Eglise de France sous une nouvelle optique, 849-853. Voir aussi : Carême, Prédication, Morale, Moralité publique.
Paul (Saint). — Le Mystère Pascal et la Résurrection des chrétiens d'après les Epîtres pauliniennes, 337-354.
Péché. — Aux origines de la théologie du —, 16-32.
Pénitence. — et Conversion dans l'Evangile et la vie chrétienne, 113-134.
Pères Apostoliques. — Leur théologie du péché, 16-17.
Personne humaine. — Sa dignité révélée dans le mystère de Noël (Radiomessage de S.S. Pie XII, 23 déc. 1956), 75-87.
Phénoménologie. — La méthode du P. Teilhard de Chardin et la —, 579-599.
Philosophie. — L'enseignement de la — dans une perspective pastorale, 135-152. Voir aussi : Existence, Métaphysique, Phénoménologie, Psychologie, Théodicée.
Politique. — Interdiction aux prêtres hongrois de participer activement à la — (Décret de la S.C. du Concile, 16 juillet 1957), 969.
Pologne. — Voir : Bobola (Saint André).
Positivisme. — Le — est-il dépassé ?, 494-515.
Pouvoir civil. — L'Eglise dans la société temporelle, 225-247.
Pratique religieuse. — Une enquête religieuse en milieu universitaire, 828-848.
Prédication. — Directives sur la — (Allocution de S.S. Pie XII du 14 septembre 1956), 525-526.
Presse. — Disc. de S.S. Pie XII, le 26 oct. 1956, aux représentants des grandes Agences de — de quatorze nations et à un groupe de journalistes bavarois, 305-306.
Prêtres. — Interdiction aux hongrois de participer activement à la politique (Décret de la S.C. du Concile, 16 juillet 1957), 969. Voir aussi : Sacerdoce, Sacrements, Séminaire.
Prière. — Béatitudes..., huit méditations, 277-295.
Profane. — Le sacré et le — : leur situation en christianisme, 33-61.
Psychologie. — La — de Jung, 250-255 ; — analytique et catholicisme, 264-276 ; Texte inédit du P. Scheuer sur la conscience humaine, 816-823.

Quesnel (Pasquier). — Le réveil du jansénisme, — et le Père de la Chaize (1696-1708), 388-401.

Radio. — Enc. « Miranda prorsus » de Pie XII du 8 sept. 1957 sur le cinéma, la — et la télévision, 1075-1081.
Religion. — Jung et la —, 248-276 ; toutes les — ont-elles la même valeur ?, 704-714.
Résurrection. — Le Mystère Pascal et la — des chrétiens d'après les Epîtres pauliniennes, 337-354.
Rome. — Le Rassemblement Mondial de la J.O.C. à —, 24-25 août 1957, 960-964.
Rote. — Sentences judiciaires rendues au cours de l'année 1956, 1086-1089.

Sacerdoce. — La formation sacerdotale dans les Etats de perfection, 941-956. Voir aussi : Prêtres.
Sacré. — Le — et le profane : leur situation en christianisme, 33-61.
Sacrements. — L'intention du ministre des —, 1029-1053.
Saint-Esprit. — « Les Deux Mains de Dieu » dans l'œuvre de saint Irénée, 355-370.
Scheuer Pierre, S. J. (†). — Une métaphysique « intérieure » et rigoureuse. La pensée du R. P. — (1872-1957), 798-815 ; Deux textes inédits : I. Conscience humaine. II. Dieu, 816-827.
Science. — Radiomessage de Pâques de S.S. Pie XII, 21 avril 1957, 641-643.
Scrupule. — La pastorale du —, 371-387, 478-493.
Sécurité. — Disc. de S.S. Pie XII, le 4 oct. 1956, à l'occasion de la IIIe Conférence internationale des services de contrôle des assurances privées, sur la recherche de la —, 303-304.
Semaine. — VIe — d'adaptation pastorale. Directives sur la prédication (Allocution de S.S. Pie XII du 14 septembre 1956), 525-526 ; les — de missiologie de Louvain, 957-959.
Samaine Sainte. — Ordinations et déclarations de la S.C. des Rites, en date du 1er février 1957, sur le nouvel « Ordo » de la Semaine Sainte, 307-311.
Séminaires. — L'enseignement de la philosophie dans une perspective pastorale, 135-152 ; l'admission d'ex-séminaristes (Décret de la S.C. Sém. et Univ., 12 juillet 1957), 970 ; la formation sacerdotale dans les états de perfection, 941-956.
Sociologie religieuse. — Une enquête religieuse en milieu universitaire, 828-848.
Spiritualité. — Béatitudes : huit méditations, 277-295. Voir aussi : Loi.
Statistiques. — Voir : Accidents, Sociologie religieuse.

Tabernacle. — Décret Urbis et Orbis « Sanctissimam Eucharistiam » de la S.C. des Rites (1er juin 1957) sur le —, 857-864.
Teilhard de Chardin (P.). — La méthode du — et la Phénoménologie, 579-599.
Télévision. — Enc. « Miranda prorsus » de Pie XII du 8 sept. 1957 sur le cinéma, la radio et la —, 1075-1081.
Théodicée. — Texte inédit du R. P. P. Scheuer sur Dieu, 823-828.
Théologie. — Aux origines de la — du péché, 16-32 ; l'œuvre liturgique de Mgr Andrieu et la —, 169-177 ; éléments pour une — de la femme, 915-940 ; la — aux XIIe, XIIIe et XXe siècles, 1009-1028.

Unamuno (Miguel de). — Condamnation de ses ouvrages : « Del sentimiento tragico de la vida » et « La agonia del Cristianismo » (S. Off., 30 janvier 1957), 307.
Union des Eglises. — Voir : Oecuménisme.
Universitaires. — Une enquête religieuse en milieu universitaire, 828-848.

Verron (Bx Nicolas-Marie). — Un martyr de septembre 1792 : le —, 516-518.
Vie chrétienne. — — et conversion, 124-133.
Vie humaine. — Chrétien sur les routes, 1054-1074.
Vie religieuse. — Allocution de S.S. Pie XII (10 septembre 1957) à la Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus, 964-969. Voir aussi : Etats de perfection.
Vie spirituelle. — Voir : Spiritualité.
Vierge (Sainte). — Voir : Lourdes, Marie.

IV

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

Abad, C. M., S. J. El Venerable P. Luis de la Puente de la Compañia de Jesus. Sus libros y su doctrina espiritual (Thiry) 781
Abhandlungen zur Theologie des Alten und Neuen Testaments (Coll.), vol. anal. : Cullmann O.
Acta Congressus Mariologici-Mariani Romae, anno MCMLIV celebrati. Vol. II, VIII, fasc. 3, XII et XVI (Galot) 543
— Vol. IX, X et XVIII (Galot) 870
Acta et Documenta Congressus Generalis de Statibus perfectionis. Romae 1950. Vol. III et IV (Carpentier) 92
Acta et Documenta Congressus Internationalis Superiorissarum generalium. Romae 1952 (Carpentier) 94
Actes du Congrès d'études tenu à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 1er-9 août 1955. Section historique (Galot) 882
Actes du 1er Congrès mondial pour l'apostolat des laïques I-II (Carpentier) 877
Actes du VIIIe congrès des sociétés de philosophie de langue française. Toulouse, 6-9 septembre 1956 (A. T.) 893
Action féconde (Coll.), vol. anal. : Jenny H.
Actualités scientifiques et industrielles (Coll.), vol. anal. : Russo F.
Adams Knight R. Voir : Knight R. Adams.
Ahrén, P.-O. Kyrkomöte och Synodalförfattning (Mols) 769
Albers, D., O. M. I. Beschouwingen over apostolische vroomheid. I. Apostolische Liefde tot God. II. Apostolische Naastenliefde. III. Apostolische Deemoed (Carpentier) 775
Alliney (Dr.), A. La grotte des 3 fontaines (J. G.) 443
Alonso, J. Fernandez. La cura pastoral en España romanovisigoda (Mols) 1102
Alszeghy, Z., S. J. Nova Creatura (Dumont) 1093
Althaus, P. Die letzten Dinge. 6e édit. (Malevez) 325
Altheim, F. La religion romaine antique (Maon) 215
Ambroise de Milan. Traité sur l'évangile de S. Luc. I. Livres I-VI. Edit. G. Tissot, O. S. B. (Martin) 423
Amiot, Fr. Histoire de la messe (Bouvy) 435
Analecta Gregoriana. Series Facultatis Historiae ecclesiasticae (Coll.), vol. anal. : Laurin, J.-R., O. M. I.
— Series Facultatis Theologicae (Coll.), vol. anal. : Alszeghy, Z., S. J. ; Belloli, L. ; Van Roo, W. A., S. J.
Analecta Mediaevalia Namurcensia (Coll.), vol. anal. : Florilegium Morale Oxoniense (C. H. Talbot) ; Godefroy de Saint-Victor (P. Michaud-Quantin) ; Pierre le Chantre (J.-A. Dugauquier).
Ancelet-Hustache, J. Maître Eckhart et la mystique rhénane (R. M.) ... 1113
Anciaux, P. Le sacrement de pénitence (Galot) 869
Ancient Christian Writers (Coll.), vol. anal. : Waszink, J. H.
Andresen, C. Logos und Nomos (Martin) 418
Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves (Coll.), vol. anal. : Mélanges Isidore Lévy.
Anselme de Cantorbéry. Cur Deus Homo. Warum Gott Mensch geworden. Edit. Schmitt (Dumont) 194
Anthologie syriaque. Première sélection établie par L. Costaz, S. J. et P. Mouterde, S. J. (Ch. M.) 1118
Antin, P., O. S. B. S. Jérôme. Sur Jonas (Martin) 423
Antolínez, A., O. S. A. Amores de Dios y el alma. Edit. A. C. Vega, O. S. A. et M. Ledrus, S. J. (Jacques) 774
Antwort. Festschrift zum 70. Geburtstag von Karl Barth am 10. Mai 1956 (Malevez) 320
Apôtres d'aujourd'hui (Coll.), vol. anal. : Celier, L.
Arbeiten zur Kirchengeschichte (Coll.), vol. anal. : Andresen, C. ; Lietzmann, H.

Arbeiten zur Psychologie, Pädagogik und Heilpädagogik (Coll.), vol. anal. : Böhi, A.
Archivio di Filosofia (Coll.), vol. anal. : Studi di Filosofia della Religione.
Aristotele nella critica e negli studi contemporanei (Thiry) 977
Arnold, F. X. Seelsorge aus der Mitte der Heilsgeschichte (Mols) 879
Arsène-Henry (Mme). Les plus beaux textes sur le Saint-Esprit (Mols) 881
Aspects de la dialectique (Thiry) 979
Atti e Documenti del Primo Convegno delle Religiose Rieducatrici. Roma. Ottobre 1951 (Carpentier) 94
Atti e Documenti del Primo Convegno Internazionale delle Religiose Educatrici. Roma, Settembre 1951. 2e édit. (Carpentier) 94
Aubry, J.-M. Voir : Savatier, R., Aubry, J.-M. et Pequignot, H.
Autour de l'œuvre du Dr. E. De Greeff. I. L'homme criminel. II. L'homme devant l'humain (Thiry) 760
Axters, S., O. P. Geschiedenis van de Vroomheid in de Nederlanden. III. De moderne devotie 1380-1550 (Mols) 987
Azéma, Y. Théodoret de Cyr. Discours sur la Providence (Martin) ... 424

Bampton (The) Lectures (Coll.), vol. anal. : Mascall, E. L.
Baron, R. Science et sagesse chez Hugues de Saint-Victor (Dumont) ... 1095
Barra, G. I Miracoli della Grazia (J. B.) 1116
— Passo eroico della Chiesa (L. B.) 556
Barrau, P. Quand les ouvriers prient (A. H.) 109
Barth, K. Dogmatique. I. La doctrine de la Parole de Dieu. Prolégomènes à la Dogmatique. Tome II (Malevez) 317
— — II. La doctrine de Dieu. Tome I (Malevez) 317
— Hegel (Gilbert) 319
— L'humanité de Dieu (Malevez) 320
— Die kirchliche Dogmatik. IV. Die Lehre von der Versöhnung. Zweiter Teil (Malevez) 318
Bartsch, H.-W. Kerygma und Mythos. IV-V (Malevez) 202
Bascour, H., O. S. B. Voir : Klibansky, R. et Bascour, H., O. S. B.
Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft (Coll.), vol. anal. : Widmer, B.
Bastin, R., O. M. I. L'Histoire de Jésus (J. L.) 663
Battaglia, F. La valeur dans l'histoire (Gilbert) 332
Baudouin, Ch. Y a-t-il une science de l'âme ? (Thiry) 759
Baudrillart (Card.), A., De Meyer, A. et Van Cauwenbergh, Et. Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. Fasc. LXXVII : Crescence-Czorna (Mols) 763
Baumgartner, Ch., S. J. Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire. Fasc. XXII-XXIII : Direction spirituelle — Dorothée de Montau (Thiry) 773
— L'Eglise. L'histoire du salut, 3e édit. (L. R.) 1111
Baur, B., O. S. B. Werde Licht ! IV. Liturgische Betrachtungen zu den Festen der Heiligen des Römischen Messbuches (L. R.) 445
Bavaud, G. La dispute de Lausanne (1536) (Mols) 988
Bayart, Abbé P. Voir : Vorreux, D., O. F. M., Abbé P. Bayart et FF. MM. de la Clarté-Dieu.
Bayet, J. Histoire politique et psychologique de la Religion Romaine (Maon) 887
Beascoechea, J. Ellacuria. Reacción española contra las ideas de Miguel de Molinos (Dumont) 1098
Beaujeu, J. La religion romaine à l'apogée de l'empire. I. La politique religieuse des Antonins (96-192) (Maon) 217
Beauraing : la Vierge au cœur d'or (J. G.) 443
Becher, H. Voir : Wulf, Fr., Rahner, H., Becher, H., etc.
Becker, W. Voir : Grosche (Mgr), R., Heer, Fr. et Becker, W.
Beckmann, J. Quellen zur Geschichte des christlichen Gottesdienstes (Renwart) 432
Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte (Coll.), vol. anal. : Cram, K.-G.

Beiträge zur Förderung christlicher Theologie (Coll.), vol. anal. : Goppelt, L.
Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters (Coll.), vol. anal. : Haubst, R.
Beiträge zur historischen Theologie (Coll.), vol. anal. : Campenhausen (von), H. ; Senft, Chr.
Bekenntnis zur katholischen Kirche. 3e édit. (Dejaifve) 91
Belloli, L. La teologia dell'assunzione corporea di Maria SS. (Galot) ... 545
Beni, A. La vera religione. 2e édit. (Dumont) 973
Benoit, J.-D. Initiation à la liturgie de l'Eglise Réformée de France (Renwart) 440
Benz, E. Adam. Der Mythus vom Urmenschen (J. G.) 441
— , **Decker, Br. et Koch, J J.** Meister Eckhart. Die lateinischen Werke. Band IV. Sermones. Lief. 4-7 (Dumont) 197
Benzo, M. La pura naturaleza humana en la teología de Suárez (Elespe) 1097
Berkeley. Works. VII. Edit. A. A. Luce et T. E. Jessop (Gilbert) 327
Bernardin de Sienne (Saint). Opera omnia. Tomes III-V (Dumont) ... 198
Bernoville, G. Lourdes, cité des âmes (Carpentier) 882
Berr, H. La montée de l'esprit. Bilan d'une vie et d'une œuvre (Mols) ... 1003
Best, E. One Body in Christ (Dejaifve) 647
Beumer, J., S. J. Auf dem Wege zum Glauben (Dumont) 971
— Theologie als Glaubensverständnis (Dumont) 971
Bibliographie blondélienne. 1888-1951 établie sous la direction de A. Hayen, S.J. (Decloux) 212
Biblioteca de Autores cristianos (Coll.), vol. anal. : Regatillo, E. F. et Zalba, M., S. J.
Biblioteca de ejercicios (Coll.), vol. anal. : Hernandez L. Gonzalez, S. J.
Biblioteca « La Ciudad de Dios » (Coll.), vol. anal. : Antolínez, A., O.S.A.
Bibliotheca Academiae Catholicae Hungaricae, Sectio Philosophico-Theologica (Coll.), vol. anal. : Szabo, T., O. F. M.
Bibliotheca Britannica Philosophica (Coll.), vol. anal. : Berkeley (édit. A. A. Luce et Jessop).
Bibliotheca Comillensis (Coll.), vol. anal. : Rodrigo, L., S. J.
Bibliotheca « Ephemerides Liturgicae », Sectio Historica (Coll.), vol. anal. : Bugnini, A., C. M. et Braga, C., C. M.
Bibliotheca Instituti Historici S. I. (Coll.), vol. anal. : Desautels, A. R., S. J.
Bibliothèque d'histoire de la philosophie (Coll.), vol. anal. : Bourgey, L. ; Philosophie (La) de l'histoire de la philosophie.
Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de la France (Coll.), vol. anal. : Foucher, L.
Bibliothèque de philosophie (Coll.), vol. anal. : Scheler, M.
Bibliothèque de philosophie contemporaine. Histoire de la philosophie et philosophie générale (Coll.), vol. anal. : Grua, G. ; Trouillard, J.
Bibliothèque de sociologie contemporaine (Coll.), vol. anal. : Le Bras, G.
Bibliothèque de Théologie. Série II. Théologie morale (Coll.), vol. anal. : Broutin, P., S. J.
Bibliothèque des archives de philosophie. Morale et métaphysique (Coll.), vol. anal. : Verneaux, R.
Bibliothèque des textes philosophiques (Coll.), vol. anal. : Robinet, A.
Bibliothèque du Muséon (Coll.), vol. anal. : Hespel, R.
Bibliothèque Ecclesia (Coll.), vol. anal. : Corte, N. ; Courant, P. ; Cristiani (Chan.) et Rilliet (Pasteur) ; Garnier, Chr. ; Grente (Card.) ; Guitton, J. ; Lhermitte, J. ; Tolédano, A. D. ; Truc, G. ; Winowska, M.
Bibliothèque Historique (Coll.), vol. anal. : Altheim, F. ; Bayet, J. ; Harkness, G.
Bibliothèque Théologique (Coll.), vol. anal. : Dix, G., O. S. B.
Bibliothèque Thomiste (Coll.), vol. anal. : Chenu, M.-D., O. P. ; Glorieux (Mgr), P.
Bierbaum, M. Nicht Lob nicht Furcht (R. C.) 664

Bijdragen van het Missiologisch Instituut der R. K. Universiteit te Nijmegen (Coll.), vol. anal. : Mulders, A.
Biot (Dr), R. Poussière vivante (E. B.) 893
Bissels, P. Die sachliche Begründung und philosophiegeschichtliche Stellung der Lehre von der materia spiritualis in der Scholastik (Dumont) 1096
Bläser, P. Rechtfertigungsglaube bei Luther (J. G.) 440
Blanadet (Chan.). Risquer sa vie pour Dieu... Témoignages de Religieuses sur leur vocation recueillis et présentés (Carpentier) 98
Blazovich, A. Soziologie des Mönchtums und der Benediktinerregel (Carpentier) 97
Blouet, L. Le Chrismale de Mortain. Sa vie et son mystère (A. T.) 446
— Un Corot inconnu. Le Christ de l'abbé Delarue, curé de Bion, juillet 1855 (A. T.) 446
Blumenkranz, B. Gislebertus Crispinus. Disputatio Iudei et christiani et anonymi auctoris disputationis iudei et christiani continuatio (Martin) 425
Bochenski, J. M. Formale Logik (Decloux) 326
Böhi, A. Der Spätberufene Priester (Mols) 1107
Bonaventure (S.). Itinéraire de l'âme en elle-même. Edit. Jean de Dieu de Champsecret et Louis de Mercin, O. F. M. Cap. (Dumont) ... 540
Borgal, Cl. Alain Fournier (J. D.) 670
Boschi, A., S. J. Digiuno eucaristico e messe vespertine. 2e édit. (L. R.) 444
Bosco (S. Jean). Saint Dominique Savio élève de l'Oratoire Saint-François de Sales, à Turin (1842-1857). Trad. J.-B. Fèvre, S. D. B. (L. R.) 1115
Bouchet, M., Mossand, M.-J., Quinet, G. et Zinty, M. Mystères chrétiens et Action jociste. Avent. Epiphanie (L. R.) 444
Bourgey, L. Observation et expérience chez Aristote (Thiry) 977
Bouthillier, Y. Réalisme ou idolâtrie (Gilbert) 983
Bouyer, L., Orat. Autour d'Erasme (Dumont) 1099
Braga, C., C. M. Voir : Bugnini, A., C. M. et Braga, C., C. M.
Brattgård, H. Bibeln och Människan i Magnus Friedrich Roos' Teologi (Mols) 769
Breviarium Romanum. 5e édit. (Renwart) 436
Brillet, G. Consécration. Méditations sur la Messe (J. D.) 109
Brinktrine, J. Die Lehre von der Schöpfung (Renwart) 867
Brodrick, J., S. J. Saint Ignace de Loyola. Les années du pèlerin (Thiry) 777
— Saint Pierre Canisius (Thiry) 782
Broutin, P., S. J. La réforme pastorale en France au XVIIe siècle (Mols) 849
Brouwers, J. Nieuwe wegen in de zielzorg (Mols) 878
Brown, L. W. The Indian Christians of St. Thomas (Masson) 772
Brunet, G. Le pari de Pascal (Gilbert) 548
Brunot, A. Le génie littéraire de saint Paul (Levie) 533
Buckinx-Luykx, A. Ignatius de Ridder (Thiry) 780
Bugnini, A., C. M. et Braga, C., C. M. Ordo Hebdomadae sanctae instauratus (L. R.) 443
Bulletin de la Société Française d'études mariales. 1955. (Galot) 544
Buytaert, E. M., O. F. M. Voir : Hooper, M. R. et Buytaert, E. M., O.F.M.
Buytendijk, F. J. J. La femme. Ses modes d'être, de paraître, d'exister. Essai de psychologie existentielle (Thiry) 981

Cabanis. Oeuvres philosophiques. I-II, édit. Cl. Lehec et J. Cazeneuve (Gilbert) 327
Cahiers de la Roseraie (Coll.), vol. anal. : Seigneur, apprenez-nous à prier.
Cahiers de « Lumen Vitae » (Coll.), vol. anal. : Hofinger, J., S. J. ; Ranwez, P., S. J., J. et M. L. Defossa et J. Gerard-Libois.
Cahiers des Poètes catholiques (Coll.), vol. anal. : Gibran, K. ; Marie (Sœur).
Cahiers (Les) du Renouveau (Coll.), vol. anal. : Barth, K. ; Senarclens (de) J., Visser't Hooft, W. A. et Courvoisier, J.

Cahiers eudistes de Notre Vie (Coll.), vol. anal. : Renoncement (Le) dans la vie chrétienne selon saint Jean Eudes et ses disciples.
Cahiers missionnaires (Coll.), vol. anal. : Rétif, A., S. J.
Cahiers théologiques (Coll.), vol. anal. : Barth, K. ; Jeremias, J.
Callewaert (Dr) H. Graphologie et physiologie de l'écriture (G. N.) ... 670
Calvet, J. La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon (Dupuis) 1109
Cambell, G., O. F.M. Voir : Facchinetti, V., O.F.M. et Cambell, G., O.F.M.
Cambier, J., S. D. B. Voir : Cerfaux, L. et Cambier, J., S. D. B.
Campenhausen (von) H. H. von Soden. Urchristentum und Geschichte. Gesammelte Aufsätze und Vorträge. 2. Kirchengeschichte und Gegenwart (Levie) 535
— Kirchliches Amt und geistliche Vollmacht in den ersten drei Jahrhunderten (Dejaifve) 653
Capelle, B., O. S.B. Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire. I. Doctrine (Renwart) 439
Capmany Casamitjana (Pbro J.). La resurrección del Señor (Galot) ... 867
Carcopino, J. Le mystère d'un symbole chrétien. L'ascia (Mols) 889
Casamitjana (Pbro J. Capmany). Voir : Capmany Casamitjana (Pbro J.).
Casel, O. La véritable image de l'homme (J. D.) 222
Castonguay, E., O. M. I. La fin terrestre de la Mère de Dieu (Galot) ... 545
Catéchèse et missions (Christiaens) 958
Catholic (The) University of America. Studies in Romance Languages and Literatures (Coll.), vol. anal. : L'Heureux Aloysius Gonzaga (Mother).
Catholicisme allemand (Mols) 999
Cattaui, G. Charles de Gaulle (E. D.) 1004
Cazelles, H. Voir : Pirot, L., Robert, A. et Cazelles, H.
Cazeneuve, J. Voir : Lehec, Cl. et Cazeneuve, J.
Celier, L. Frédéric Ozanam 1813-1853 (R. M.) 1116
Centre d'études Laënnec (Coll.), vol. anal. : Tonquédec (de) J., S. J.
Cerfaux, L. et Cambier, J., S. D. B. L'apocalypse de saint Jean lue aux chrétiens (Levie) 534
Chenu, M.-D., O. P. La théologie au douzième siècle (Hayen) 1009
— La théologie comme science au XIII^e siècle (Hayen) 1009
Chevalier, J. Histoire de la pensée. I. La pensée antique (Gilbert) 203
— — II. La pensée chrétienne des origines à la fin du XVI^e siècle (Gilbert) 204
Chow, Y.-C. La philosophie chinoise (Masson) 762
Cité (La) prochaine (Coll.), vol. anal. : Rovan, J. ; Vaussard, M.
Civilisation et christianisme (Coll.), vol. anal. : Cullmann, O. ; Kierkegaard, S.
Civit, I. Goma. Ubi spiritus Dei, illic Ecclesia et omnis gratia (Blanch) 648
Clark, Fr., S. J. Anglican Orders and Defect of Intention (Renwart) ... 1031
Classiques du cinéma (Coll.), vol. anal. : Mitry, J.
Classiques du XX^e siècle (Coll.), vol. anal. : Borgal, Cl. ; Guitard-Auviste, G. ; la Rochefoucauld (de), E. ; Le Hardouin, M. ; Roger-Marx, Cl.
Cocagnac, A.-M., O. P. Le jugement dernier dans l'art (Thiry) 333
Colin, L., C. ss. R. Retraite sur l'amitié de Jésus-Christ (J. D.) 662
Collana di Testi Francescani (Coll.), vol. anal. : Facchinetti, V., O. F. M. et Cambell, G., O. F. M.
Collana Francescana (Coll.), vol. anal. : Franceschini, E.
Collection d'Etudes Anciennes (Coll.), vol. anal. : Beaujeu, J.
Collection de sociologie religieuse (Coll.), vol. anal. : Daniel, Y.
Collection du Cyprès (Coll.), vol. anal. : Casel, O. ; Delarue, G.
Collins, J. A History of Modern European Philosophy (Gilbert) 208
Colloque colonial sur l'économie indigène (9-13 janvier 1956). Compte rendu (Masson) 998
Combes, A. Psychanalyse et spiritualité (Thiry) 660
Commentaire du Nouveau Testament (Coll.), vol. anal. : Héring, J.

Congrès d'Angers. 1955 (Galot) 544
Congrès d'études tenu à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 1er-9 août 1955. Section historique. Actes (Galot) 882
Congrès (VIIIe) des sociétés de philosophie de langue française. Toulouse, 6-9 septembre 1956. Actes (A. T.) 893
Congrès (Ier) mondial pour l'apostolat des laïques. Actes. I-II (Carpentier) 877
Congressus Generalis de Statibus perfectionis. Romae 1950. Acta et Documenta. Vol. III et IV (Carpentier) 92
Congressus internationalis Superiorissarum generalium. Romae 1952. Acta et Documenta (Carpentier) 94
Congressus Mariologici-Mariani Romae anno MCMLIV celebrati. Acta. Vol. II, VIII, fasc. 3, XII et XVI (Galot) 543
— Vol. IX, X et XVIII (Galot) 870
Conquet, A. Aspects de l'éducation aux U.S.A. (R.d.l.C.) 669
Convegno (Primo) delle Religiose Rieducatrici. Roma. Ottobre 1951. Atti e Documenti (Carpentier) 94
Convegno (Primo) Internazionale delle Religiose Educatrici. Roma, Settembre 1951. Atti e Documenti. 2e édit. (Carpentier) 94
Conversions (Coll.), vol. anal. : Knox (Mgr), R.
Conzelmann, H. Voir : Dibelius, M. et Conzelmann, H.
Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae, subsidia (Coll.), vol. anal. : Ostrogorsky, G.
Corpus général des philosophes français. Auteurs modernes (Coll.), vol. anal. : Cabanis (édit. Cl. Lehec et J. Cazeneuve).
Corte, N. Saint Pierre est-il au Vatican ? (Mols) 889
— La vie et l'âme de Teilhard de Chardin. 5e édit. (E. B.) 1116
Costaz, L., S. J. et Mouterde, P., S. J. Anthologie syriaque. Première sélection (Ch. M.) 1118
Courant, P. Des planches... à Dieu (Mols) 107
Cours d'instruction religieuse des écoles Chevreul (Coll.), vol. anal. : Baumgartner, Ch., S. J.
Cours publiés par l'Institut supérieur de philosophie (Coll.), vol. anal. : De Raeymaeker, L.
Courtes prières pour le chrétien dans le siècle (J. D.). 109
Courtois, Chr. Victor de Vita et son œuvre (Martin) 1102
Courvoisier, J. Voir : Senarclens (de), J., Visser 't Hooft, W. A. et Courvoisier, J.
Cram, K.-G. Iudicium Belli (Mols) 766
Cranny, T., S. A. Father Paul Apostle of Unity (Dejaifve) 92
« Credo » (Coll.), vol. anal. : Siewerth, G.
Cristiani (Mgr). Nos raisons de croire. Sens et vertu de l'apologétique (Dumont) 972
— **et Rilliet (Pasteur).** Catholiques, Protestants. Les pierres d'achoppement (Dejaifve) 91
Croidys, P. Frère André de la Congrégation de Sainte-Croix le prodigieux apôtre canadien de saint Joseph (J. G.). 1115
Cullmann, O. Dieu et César (Levie) 529
— Der Staat im Neuen Testament (Levie) 530
— Urchristentum und Gottesdienst, 3e édit. (Levie) 532
Culto (Il) del Cuore di Cristo (Galot) 881

Daniel, Y. L'équipement paroissial d'un diocèse urbain. Paris (1802-1956) (Mols) 1104
— Nous faisons le bonheur des autres (J. D.) 662
— **et Le Mouël, G.** Le ciel c'est les autres (J. D.) 661
Daniélou, J., S. J. Grégoire de Nysse. La vie de Moïse ou traité de la perfection en matière de vertu. 2e édit. (Martin) 422
Daniel-Rops et Siegfried, A. Edouard le Roy et son fauteuil (A. T.) ... 666
D'Ascoli, E. Spiritualità precristiana (Carpentier) 99
Davies, J. G. La vie quotidienne des premiers chrétiens (Mols) 1101

Davy, M. M. Simone Weil (A. W.) 556
Dechanet, J. M., O. S. B. Guillaume de Saint-Thierry. Lettre d'or. Traité de la vie solitaire aux Frères du Mont-Dieu (Dumont) 194
Decker, Br. Voir : Benz, E., Decker, Br. et Koch, J.
Defossa, J. et M. L. Voir : Ranwez, P., S. J., Defossa, J. et M. L. et Gérard-Libois, J.
De Haes, P. Moeder van Barmhartigheid (Galot) 546
Delarue, G. Introïts, Méditations (J. D.) 108
Delaunay, A. Jean Rostand (E. D.) 1005
Delcambre, E. et Lhermitte, J. Un cas énigmatique de possession diabolique en Lorraine au XVII^e siècle : Elisabeth de Ranfaing, l'énergumène de Nancy, fondatrice de l'Ordre du Refuge (Galot) ... 768
Delespesse, M., Turck, A. et Maertens, Th. Fichier biblique (Première série) (L. R.) 444
Delialis, N. P. Sylloge palaiochristianikôn kai metagenesterôn tês Dêmotikês bibliothêkês Kozanês met' eikonôn kai phermaniôn eis to telos (Ch. M.) 1118
Dellepoort, J. J. De priesterroepingen in Nederland (Mols) 1106
Demeerseman, A. Tunisie, sève nouvelle (Masson) 1002
De Meyer, A. Voir : Baudrillart (Card.), A. ; De Meyer, A. et Van Cauwenbergh, Et.
De Raeymaeker, L. Introduction à la philosophie. 4^e édit. (Gilbert) ... 325
Deroo, A. L'épiscopat français dans la mêlée de son temps. 1930-1954. (A. W.) 557
Desautels, A. R., S. J. Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle. 1701-1734 (Faux) 768
des Places (E.), S. J. Diadoque de Photicé. Oeuvres spirituelles (Martin) 422
De Waard, C. Voir : Tannery, Mme P. et De Waard, C.
Diadoque de Photicé. Oeuvres spirituelles. Edit. E. des Places, S. J. (Martin) 422
Dibelius, M. et Conzelmann, H. Die Pastoralbriefe. 3^e édit. (Levie) ... 645
— **et Greeven, H.** Der Brief des Jakobus. 8^e édit. (Levie) 646
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. Fasc. LXXVII : Crescence-Czorna (Mols) 763
Dictionnaire de la Bible. Fasc. XXVIII-XXIX : Médiation-Mycènes (Levie) 644
Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire. Fasc. XXII-XXIII : Direction spirituelle-Dorothée de Montau (Thiry) 773
Dictionnaire du jeune chrétien. Texte par P. Doncœur, S. J. (C. M.) ... 558
Dictionnaire français-grec par un groupe de Professeurs agrégés des Lycées de Paris (J. L.) 1117
Diekamp, Fr. et Jüssen, Kl. Katholische Dogmatik nach den Grundsätzen des heiligen Thomas. III. 11^e-12^e édit. (Galot) 313
Diercks, G. F. Q. S. F. Tertullianus De oratione et de virginibus velandis libelli (Martin) 421
di Monda, A. M., O. F. M. Conv. La legge nuova della libertà secondo S. Tommaso (Carpentier) 428
Directoire pour la pastorale de la messe à l'usage des Diocèses de France (Renwart) 437
Dirks, W. La réponse des moines (Carpentier) 95
Dix, G., O. S. B. Le ministère dans l'Eglise ancienne (Dejaifve) 653
Doncœur, P., S. J. Dictionnaire du jeune chrétien (C. M.) 558
Dorival, B. Cinq études sur Georges Rouault (A. W.) 1005
Doronzo, E., O. M. I. Tractatus Dogmaticus. De Poenitentia. Tomes I et IV (Galot) 869
Dufoyer, P. L'âme enfantine (Du premier âge à 13 ans) expliquée aux mamans (R. C.) 668
Dugauquier, J.-A. Pierre le Chantre. Summa de sacramentis et animae consiliis, 2^e partie (Dumont) 1090
Dumbarton Oaks Papers. Number Eight (Martin) 220
Duméry, H. Regards sur la philosophie contemporaine (Gilbert) 210

Duns Scot. Voir Scot (Duns).
Dupré, L. Het vertrekpunt der marxistische wijsbegeerte (Decloux) ... 553
Dupuy, A. L'Algérie dans les lettres d'expression française (Masson) ... 773
— La Tunisie (Masson) 773
Durand, J., C. S. C. Vie commune et pauvreté chez les religieux (Carpentier) 95
Dyer, G. J. The Denial of Limbo and the Jansenist Controversy (Renwart) 650

Eckhart (Meister). Die lateinischen Werke. Band II. Lief. 2 (Dumont) 1091
— — Band IV. Lief. 4-7 (Dumont) 197
Ecrits (Les) des saints (Coll.), vol. anal. : Ignace de Loyola (S.).
Education (L') dans le monde. Organisations et statistiques (R.d.l.C.) ... 669
Eglise d'hier et d'aujourd'hui (Coll.), vol. anal. : Jourjon, M.
Eglise et Monde ouvrier (Coll.), vol. anal. : Barrau, P.
Eglise vivante (Coll.), vol. anal. : Demeerseman, A. ; Wu, J. C. H.
Eizenhöfer, L., O. S. B. Voir : Mohlberg, L. C., O. S. B., Eizenhöfer, L., O. S. B. et Siffrin, P., O. S. B.
Ellacuria Beascoechea, J. Voir Beascoechea J. Ellacuria.
Ellard, G., S. J. The Mass in Transition (Bouvy) 434
— Master Alcuin, Liturgist. A Partner of our Piety (Renwart) ... 433
Enfants (Les) et les hommes (Coll.), vol. anal. : Conquet, A.
Engels, Fr. Contribution à l'histoire du christianisme primitif (J. G.) ... 441
Eranos-Jahrbuch 1955. XXIV. Der Mensch und die Sympathie aller Dinge, hrsg. v. O. Fröbe-Kapteyn (Thiry) 761
— 1956. Band XXV. Des Mensch und das Schöpferische. Hrsg. v. O. Fröbe-Kapteyn (Masson) 887
Esercizi (Gli) spirituali (Thiry) 778
Esprit (Coll.), vol. anal. : Mounier et sa génération.
— « Frontière ouverte » (Coll.), vol. anal. : Lacouture, J. et S.
Esprit (L') liturgique (Coll.), vol. anal. : Flicoteaux, E., O. S. B.
Essais philosophiques (Coll.), vol. anal. : Gonsette, J., S. J.
Esser, W. Der Einfluss der liturgischen Erneuerung auf die Messpredigt vor dem Erscheinen der Enzyklika « Mediator Dei » (Renwart) 437
Etienne, J. Spiritualisme érasmien et théologiens louvanistes. Un changement de problématique au début du XVI[e] siècle (Dumont) ... 1098
Etre et penser. Cahiers de philosophie (Coll.), vol. anal. : Thévenaz, P.
Etudes (Les) bergsoniennes. Volume IV (Gilbert) 980
Etudes de philosophie médiévale (Coll.), vol. anal. : Chenu, M.-D., O. P.
Etudes morales, sociales et juridiques (Coll.), vol. anal. : Leclercq, J. ; Philippot, R.
Etudes musulmanes (Coll.), vol. anal. : Massignon, L.
Etudes religieuses (Coll.), vol. anal. : Laloux, J. ; Warlomont, P.
Etudes sociales (Coll.), vol. anal. : Minon, P.
Evangelische Marienverehrung (Galot) 546
Evolution (L') de l'humanité (Coll.), vol. anal. : Berr, H.

Facchinetti, V., O. F. M. et Cambell, G., O. F. M. Gli scritti di San Francesco d'Assisi (R. M.) 1113
Famille (La) divine. Manuel d'enseignement religieux (Coll.), vol. anal. : Varraud (Chan.), J. et Froment (Abbé), J.
Fascie (Don), B. - Karrer, O. Wie Don Bosco seine Buben erzog (J. B.) 667
Féret, H.-M., O. P. Pierre et Paul à Antioche et à Jérusalem. Le « conflit » des deux Apôtres (Dejaifve) 648
Fernandez Alonso, J. Voir : Alonso, J. Fernandez.
Fernessole. En face du Laïcisme contemporain. Sa Sainteté Pie XII et l'Education de la Jeunesse (L. R.) 668
Fèvre, J.-B., S. D. B. S. Jean Bosco. Saint Dominique Savio élève de l'Oratoire Saint-François de Sales, à Turin (1842-1857) (L. R.) ... 1115

Filas, Fr. L., S. J. Joseph most Just (Galot) 883
Filograssi, I., S. J. De sanctissima Eucharistia. 6e édit. (Renwart) 649
Finance (de), J., S. J. Existence et liberté (Thiry) 519
First Asian Meeting for the Apostolate of the Laity, Manila (Philippines), 3-6 December, 1955. Acts edited by R. Goldie (Masson) ... 878
Fischer, H. Die Aktualität Plotins (Decloux) 978
Fleury, M. et Henry, L. Des registres paroissiaux à l'histoire de la population (Mols) 1107
Flicoteaux, E., O. S. B. Le sens du carême (L. R.) 444
Florilège (Le) cyrillien réfuté par Sévère d'Antioche, édit. R. Hespel (Martin) 422
Florilegium Morale Oxoniense Ms. Bodl. 633. Secunda Pars. Flores auctorum, édit. C. H. Talbot (Dumont) 195
Florisoone, M. Esthétique et Mystique d'après sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix (Thiry) 333
Folliet, J. Tu seras orateur. 2e édit. (E. D.) 663
Formation doctrinale des religieuses (Carpentier) 97
Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments (Coll.), vol. anal. : Schmithals, W.
Foucher, L. La philosophie catholique en France au XIXe siècle avant la renaissance thomiste et dans son rapport avec elle (1800-1880) (Gilbert) 206
Franceschi, A. Les trésors de la Bible : Saint Jean-Baptiste (J. D.) ... 664
Franceschini, E. La leggenda dei tre compani. 3e édit. (R. M.) 1113
Franciscan Institute Publications. Texts Series (Coll.), vol. anal. : Pierre Thomas, O. F. M. (M. R. Hooper et E. M. Buytaert, O. F. M.).
François d'Assise (Saint). Opuscules. Edit. D. Vorreux, O. F. M., Abbé P. Bayart et FF. MM. de la Clarté-Dieu (Dumont) 195
Franz, G. Voir : Rössler, H. et Franz, G.
Franziskanische Forschungen (Coll.), vol. anal. : Pohlmann, C., O. F. M.
Frauwallner, E. Geschichte der indischen Philosophie. II. Die naturphilosophischen Schulen und das Vaisesika-System. Das System der Jaina. Der Materialismus (Masson) 762
Fremgen, L. Offenbarung und Symbol (J. G.) 441
Fries, H. Bultmann-Barth und die katholische Theologie (Malevez) ... 202
Fröbe-Kaptein, O. Der Mensch und das Schöpferische (Masson) 887
— Der Mensch und die Sympathie aller Dinge (Thiry) 761
Froment (Abbé), J. Voir : Varraud (Chan.), J. et Froment (Abbé), J.
Fuchs, J., S. J. Lex Naturae. Zur Theologie des Naturrechts (Declève) 875

Gabriel de Sainte Marie-Madeleine, O. C. D. Intimité divine. Vol. II-III : février-mai (J. D.) 108
Galling, K. Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Lief. 1-3. 3e édit. (Martin) 201
Galot, J., S. J. La nature du caractère sacramentel (Dumont) 1094
Gamberoni, J. Der Verkehr der Katholiken mit den Häretikern (P. H.) 442
Gaquère, Fr. Voir : Sutter P. et Gaquère, Fr.
Garnier, Chr. Ce Père avait deux âmes. Histoire du R. P. Brottier (Mols) 106
Gasnier, M., O. P. Je professe, je renonce, je m'attache (L. R.) 662
Gemelli, A., O. F. M. Il Francescanesimo. 7e édit. (R. M.) 1113
Gérard-Libois, J. Voir : Ranwez, P., S. J., Defossa, J. et M. L. et Gérard-Libois, J.
Ghyssaert, P., Pr. Lourdes-Retraite (J. G.) 443
Gibran, K. Le prophète (E. D.) 1004
Giguère, R.-M., O. P. Jean de Sècheville. De principiis naturae (Dumont) 196
Ginestier, P. La pensée anglo-saxonne depuis 1900 (Gilbert) 210
Gislebertus Crispinus. Disputatio Iudei et christiani et anonymi auctoris disputationis iudei et christiani continuatio, édit. B. Blumenkranz (Martin) 425

Glorieux (Mgr), P. Les premières polémiques thomistes : II. Le correctorium corruptorii « sciendum » (Dumont) 1090
— La « Summa duacensis » (Douai 434) (Dumont) 196
Gobry, I. Saint François d'Assise et l'esprit franciscain (R. M.) 1113
Godefroid, J., O. P. Fiches de commentaires des textes de la messe (L. R.) 444
— Prières et gestes liturgiques (L. R.) 444
Godefroy de Saint-Victor. Fons Philosophiae. Edit. P. Michaud-Quantin (Dumont) 195
Goldie, R. First Asian Meeting for the Apostolate of the Laity, Manila (Philippines), 3-6 December, 1955. Acts (Masson) 878
Goma Civit, I. Voir : Civit Goma, I.
Gonsette, J., S. J. Pierre Damien et la culture profane (Gilbert) 542
Gonzalez Hernandez, L., S. J. Voir : Hernandez, L. Gonzalez, S. J.
Goppelt, L. Christentum und Judentum im ersten und zweiten Jahrhundert (Levie) 536
Goré, J.-L. La notion d'indifférence chez Fénelon et ses sources (Dupuis) 884
Grabmann, M. Mittelalterliches Geistesleben (Dumont) 199
Grace, W. J., S. J. Voir : McMenamy, Fr. X., S. J. et Grace, W. J., S. J.
Grandmaison (de), L., S. J. La vie intérieure de l'apôtre (J. G.) 554
Gratton, H., O. M. I. Psychanalyses d'hier et d'aujourd'hui (Thiry) 660, 754
Greeven, H. Voir : Dibelius, M. et Greeven, H.
Grégoire de Nysse. La vie de Moïse ou traité de la perfection en matière de vertu. 2e édit. de J. Daniélou, S. J. (Martin) 422
Grente (Card.). Le pape des grands combats : Saint Pie V (R. M.) ... 1114
Groner, J. F., O. P. Voir : Utz, A. F., O. P., Groner, J. F., O. P. et Savignat, A.
Grosche (Mgr), R., Heer, Fr. et Becker, W. La fin du Ghetto (Mertens) 1000
Grossen (Die) nicht-christlichen Religionen unserer Zeit (Lambert) ... 214
Grua, G. La justice humaine selon Leibniz (Gilbert) 551
Guerre, R. et Zinty, M. Des prêtres pour la jeunesse ouvrière (A. H.) ... 221
Guide di Cultura (Coll.), vol. anal. : D'Ascoli, E.
Guidetti, A., S. J. L'apologia di Gesù nei vangeli. I-IV (J. L.) 891
Guillaume de Saint-Thierry. Lettre d'or. Traité de la vie solitaire aux Frères du Mont-Dieu. Edit. J. M. Dechanet, O. S. B. (Dumont) 194
Guillermou, A. La vie de saint Ignace de Loyola (Thiry) 102
Guindon, R., O. M. I. Béatitude et Théologie morale chez saint Thomas d'Aquin (Carpentier) 872
Guitard-Auviste, G. Paul Morand (A. W.) 1005
Guittard, L. Pédagogie religieuse des adolescents (J. D.) 667
Guitton, J. L'Abbé Thellier de Poncheville (A. W.) 1116
Gummersbach, J., S. J. Voir : Pohle et Gummersbach, J., S. J.
Gusdorf, G. Traité de métaphysique (Thiry) 756
Guy, A. Les philosophes espagnols d'hier et d'aujourd'hui. Epoques et auteurs. Textes choisis (Gilbert) 209
Guy, J. Marghe-rita. Sainte Rita (R. M.) 1114

Häring, B. Das Gesetz Christi (Carpentier) 427
— La Loi du Christ. I. Théologie morale générale (Carpentier) ... 427
Hainchelin, Ch. Les origines de la religion. Nouv. édit. (J. G.) 441
Hamel, R., P. S. S. Auprès du Père Pio (J. G.) 665
Hamman, A., O. F. M. Il mistero della salvezza (J. G.) 440
Handbuch zum Neuen Testament (Coll.), vol. anal. : Dibelius, M. et Conzelmann, H.
Hannah, W. et Williamson, H. R. Appendices to A. A. Stephenson, S. J. Anglican Orders (Renwart) 1031
Harcourt (d'), R. Konrad Adenauer (J. D.) 1003
Harder, R. Plotin. Schriften. Band I (Decloux) 979
Harkness, G. Les sources de la morale occidentale (Carpentier) 874
Haroux, H. et Praet, J. Psychologie des leaders (L. R.) 669
Haubst, R. Studien zu Nikolaus von Kues und Johannes Wenck aus Handschriften der Vatikanischen Bibliothek (S. D.) 442

Hayen, A., S. J. Bibliographie blondélienne. 1888-1951 (Decloux) 212
Heer, Fr. Voir : Grosche (Mgr), R., Heer, Fr. et Becker, W.
Henry, L. Voir : Fleury, M. et Henry, L.
Héring, J. L'épître aux Hébreux (Levie) 646
Hermaea. Germanistische Forschungen (Coll.), vol. anal. : Schröbler, I.
Hermans, Fr. La vie spirituelle des laïcs (Delcuve) 776
Hernandez, L. Gonzalez, S. J. El primer tiempo de eleccion segun san Ignacio (Thiry) 779
Hespel, R. Le florilège cyrillien réfuté par Sévère d'Antioche (Martin) 422
Heuschen, L. Voir : Maertens, T. et Heuschen, L.
Hidalgo, J. F. P., C. ss. R. Doctrina Alfonsiana acerca de la accion de la gracia actual eficaz y suficiente (Renwart) 652
Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours de A. Fliche et V. Martin (Coll.), vol. anal. : Preclin, E. et Jarry, E.
Histoire de la littérature française (Coll.), vol. anal. : Calvet, J.
Histoire universelle des missions catholiques. I. Les missions des origines au XVI[e] siècle (Masson) 770
Historia Mundi. IV : Römisches Weltreich und Christentum. V : Frühes Mittelalter (Mols) 995
Hödl, L. Die Grundfragen der Sakramentenlehre nach Herveus Natalis O. P. († 1323) (Dumont) 541
Hoefeld, Fr. Der Christliche Existenzialismus Gabriel Marcels (Decloux) 980
Hofinger, J., S. J. Notre message. Principaux thèmes de la prédication chrétienne (Partos) 879
Holböck, C. Tractatus de iurisprudentia Sacrae Romanae Rotae (Bergh) 1088
Homme (L') et son prochain (A. T.) 893
Hooper, M. R. et Buytaert, E. M., O. F. M. Petrus Thomae, O. F. M. Quodlibet (Dumont) 1091
Houssiau, A. La christologie de saint Irénée (Martin) 649
Houtart, Fr. Voir : Laloux, J. et Houtart, Fr.
Huant, E. Le « credo » de Jean Rostand. Réponses et critiques (E. B.) 893
Huc, A., C. M. Elévations sur le mystère de la médaille miraculeuse (J.D.) 108
Hughes, Ph. The Reformation in England. I. « The King's Proceedings ». II. Religio Depopulata. III. « True Religion now established » (Mols) 989
Hunermann, G. Le vainqueur du grappin. Vie du saint curé d'Ars (L. R.) 1115
Hunt, R. et Klibansky, R. Mediaeval and Renaissance Studies. Volume III (Dumont) 200

Idées (Les) et la vie (Coll.), vol. anal. : Corte, N.
Iglesias, E., S. J. De Deo Creationis Finem Exsequente (L. R.) 892
Ignace, Frère Mariste. Le bienheureux Marcellin Champagnat (J. G.) ... 1114
Ignace de Loyola (S.). Geistliche Briefe. Edit. H. Rahner. 3[e] édit. (Thiry) 779
— Textes choisis et présentés par Ch. Lambotte, S. J. (Thiry) ... 780
Ils sont tes frères (Masson) 881
Initiation au mystère chrétien. Guide pour l'utilisation des fiches. I (L. R.) 1112
Instituto Filosófico de Balmesiana. Biblioteca de Publicaciones cientificas (Coll.), vol. anal. : Segarra, Fr., S. J.

Jahrbuch der Albertus-Universität zu Königsberg/Pr. 1957 (Mols) ... 1002
Jansen, A. Il n'y aura qu'un visage (J. D.) 1004
Jarry, E. Voir : Preclin, E. et Jarry, E.
Jaspers, K. Bilan et perspectives (Gilbert) 330
— Existenzphilosophie (Decloux) 757
Je sais - Je crois. Encyclopédie du catholique au XX[e] siècle (Coll.), vol. anal. : Amiot, Fr. ; Baudouin, Ch. ; Biot (Dr), R. ; Cristiani (Mgr) ; Leclercq, J. ; Ledré, Ch. ; Lefrançois-Pillion, L. ; Lemaître, S. ; Leroy, A. ; Nédoncelle, M. ; Piault, B. ; Reginald-Omez, O. P. ; Rétif, A., S. J.

Jean de Dieu de Champsecret et Louis de Mercin, O. F. M. Cap. S. Bonaventure. Itinéraire de l'âme en elle-même (Dumont) 540
Jean de Sècheville. De principiis naturae. Edit. R.-M. Giguère, O. P. (Dumont) 196
Jean de Vincennes. L'abbaye des Dunes. Saint Idesbald (Mols) 766
Jean le Presbytre. Si le grain meurt... (L. R.) 1119
Jean le Solitaire. Aux sources de la tradition du Carmel (Carpentier) ... 99
Jenny, H. La messe pâque du Seigneur. Plans d'instructions sur la messe (J. B.) 445
Jeremias, J. Jesu Verheissung für die Völker (Levie) 529
— Jésus et les païens (Levie) 529
Jérôme (Saint). Sur Jonas. Edit. P. Antin, O. S. B. (Martin) 423
Jerphagnon, L. Pascal et la souffrance (J. G.) 556
Jessop, T. E. Voir : Luce, A. A. et Jessop, T. E.
Jesuit Studies (Coll.), vol. anal. : Ellard, G., S. J.
Jeunesse qui monte (Coll.), vol. anal. ; Risquer sa vie pour Dieu...
Jimenez Rueda, M. Voir : Rueda, M. Jimenez.
Jourjon, M. Ambroise de Milan (R. M.) 1113
Journées d'études Université Laval 21-23 octobre 1955. Voir : Royauté (La) de l'Immaculée.
Jüssen, Kl. Voir : Diekamp, Fr. et Jüssen, Kl.
Julliot (de), H. (Abbé). Mystères du temporal (L. R.) 444
Jungmann, J. A. Des lois de la célébration liturgique (Renwart) 434

Kaiser, M. Die Einheit der Kirchengewalt (Dejaifve) 973
Karrer, O. Voir : Fascie (Don), B. et Karrer, O.
Kees, H. Der Götterglaube im alten Ägypten. 2e édit. (Lambert) 215
Khawam, R. R. Romanos le Mélode. Le Christ Rédempteur. Célébrations liturgiques. Trad. (J. B.) 444
Kierkegaard, S. Discours chrétiens : 1. Les soucis des païens. 2. Sentiments dans la lutte des souffrances. 3. Les pensées qui blessent ...pour édifier. 4. Discours pour la communion (Carpentier) ... 322
Kirch, C., S. J. et Ueding, L., S. J. Enchiridion Fontium Historiae Ecclesiasticae Antiquae. 7e édit. (Mols) 986
Klauser, Th. Franz Joseph Dölger. Leben und Werk (Ch. M.) 666
— Petite histoire de la liturgie occidentale (Bouvy) 435
Klibansky, R. Voir : Hunt, R. et Klibansky, R.
— **et Bascour, H., O. S. B.** Nicolai de Cusa De Pace Fidei cum epistula ad Ioannem de Segobia (Dumont) 1092
Knight, R. Adams. Le retour du croisé (L. R.) 1004
Knox (Mgr), R. Une Enéide spirituelle. D'Oxford à Rome (Dejaifve) ... 92
— Une retraite pour laïques (E. D.) 661
Koch, J. Voir : Benz, E., Decker, Br. et Koch, J.
Krein, D. Une femme en blanc. Journal d'une gynécologue (L. R.) 1118
Kritisch-exegetischer Kommentar über das Neue Testament (Coll.), vol. anal. : Dibelius, M. et Greeven, H.
Künzle, P., O. P. Das Verhältnis der Seele zu ihren Potenzen (Dumont) 538

Lacouture, J. et S. L'Egypte en mouvement (Masson) 1002
Lais, H. Probleme einer zeitgemässen Apologetik (Dumont) 972
Laloup, J. et Nelis, J. Culture et civilisation (V. R.) 667
Laloux, J. Problèmes actuels du monde rural (Mols) 1106
— **et Houtart, Fr.** Problèmes actuels du monde rural. Complément : Urbain ou rural (Mols) 1106
Lambotte, Ch., S. J. Quel prénom lui donner ? 500 prénoms chrétiens (L. R.) 668
— Saint Ignace de Loyola (Thiry) 780
Lanza, A. et Palazzini, P. Theologia moralis. Tomus II. Pars I (Carpentier) 873

la Rochefoucauld (de), E. Anna de Noailles (A. W.) 670
Lasić, D., O. F. M. Hugonis de S. Victore Theologia perfectiva. Eius fundamentum philosophicum ac theologicum (Dumont) 539
Latinitas Christianorum Primaeva (Coll.), vol. anal. : Lorié, L. Th. A., S. J. ; Vermeulen, A. J.
Laureilhe, M.-Th. Saint Dominique et ses fils (Mols) 986
Laurin, J.-R., O. M. I. Orientations maîtresses des apologistes chrétiens de 270 à 361 (Martin) 418
Lazzarato, D. Iurisprudentia Pontificia. De metu, cc. 214 et 1087 (Bergh) 1089
Lebel, R. Le Maroc (Masson) 773
Le Bras, G. Etudes de sociologie religieuse. II. De la morphologie à la typologie (Mols) 1104
Leclercq, J. Le chrétien devant l'argent (Declève) 876
— Leçons de droit naturel. IV. Les droits et devoirs individuels. I-II, 3e édit. (Declève) 429
Lecomte du Noüy, M. Pierre Lecomte du Noüy (Boné) 107
Lectio Divina (Coll.), vol. anal. : Brunot, A. ; Cerfaux, L. et Cambier, J., S. D. B.
Ledré, Ch. La franc-maçonnerie (Mols) 1001
Ledrus, M., S. J. Voir : Vega, A. C., O. S. A. et Ledrus, M., S. J.
Leeming, B., S. J. Principles of sacramental Theology (Renwart) 1032
Lefrançois-Pillion, L. Abbayes et cathédrales (Mols) 890
Légation Pontificale de Son Eminence Révérendissime le Cardinal Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal aux cérémonies qui ont eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, lors des fêtes qui ont clôturé le Congrès National sur saint Joseph, les 8-9 août 1955 (J. G.) 558
Le Hardouin, M. Colette (J. D.) 1003
Lehec, Cl. et Cazeneuve, J. Cabanis. Oeuvres philosophiques. I-II (Gilbert) 327
Lehrbücher zum Gebrauch beim theologischen Studium (Coll.), vol. anal. : Diekamp, Fr. et Jüssen, Kl.
Lemaître, S. Hindouisme ou Sanâtana Dharma (Masson) 886
Lemoine, E. Philoxène de Mabboug. Homélies (Martin) 423
Le Mouël, G. Voir : Daniel Y. et Le Mouël, G.
Léon-Dufour, X., S. J. Concordance des évangiles synoptiques présentée en sept couleurs (Léon-Dufour) 296
Leroy, A. Naissance de l'art chrétien des origines à l'an mil (A. T.) ... 445
Leroy, O. Sainte Jeanne d'Arc. Les voix (Galot) 102
Levack, D. et Vadeboncœur, P.-E., C. ss. R. Saint Alphonse-Marie de Liguori Docteur de l'Immaculée (Galot) 545
Lévy, I. Voir : Mélanges Isidore Lévy.
Lhermitte, J. Le problème des miracles (Galot) 312
— Vrais et faux possédés (Galot) 313
— Voir : Delcambre, E. et Lhermitte, J.
L'Heureux Aloysius Gonzaga (Mother). The Mystical Vocabulary of Venerable Mère Marie de l'Incarnation and Its Problems (Thiry) 775
Lietzmann, H. Messe und Herrenmahl. 3e édit. (Renwart) 433
Lindenberg, W. Die Menschheit betet (Masson) 777
Lippert, P., S. J. Von Wundern und Geheimnissen (J. B.) 222
Liturgica 1. Cardinal I. A. Schuster in memoriam (Bouvy) 439
Liu, W.-C. A short History of Confucian Philosophy (Masson) 762
Lochet, L. Apparitions (Galot) 882
Loewenich (von), W. Der moderne Katholizismus (Dejaifve) 89
Loffeld, E., C. S. Sp. Le problème cardinal de la missiologie et des missions catholiques (Masson) 769
Logos. Introduction aux études philosophiques (Coll.), vol. anal. : Varet, G.
Lorié, L. Th. A., S. J. Spiritual Terminology in the Latin Translations of the Vita Antonii (Martin) 657
Lory, M.-J. La pensée religieuse de Léon Bloy (Gilbert) 983

Louis de Mercin, O. F. M. Cap. Voir : Jean de Dieu de Champsecret et Louis de Mercin, O. F. M. Cap.
Luce, A. A. et Jessop, T. E. The Works of George Berkeley Bishop of Cloyne. Vol. Seven (Gilbert) 327
Lynam, S. L'arbre de Guernica (E. D.) 1005

Maertens, T., O. S. B. Répertoire analytique et critique des fiches de chants religieux français (L. R.) 444
— Schémas de pastorale biblique pour l'avent et le carême (L. R.) 444
— Voir : Delespesse, M. ; Turck, A. et Maertens, Th.
— et **Heuschen, L.** Doctrine et pastorale de la dédicace d'une église (L. R.) 444
Maîtres spirituels (Coll.), vol. anal : Ancelet-Hustache, J. ; Gobry, I. ; Marrou, H. ; Percheron, M. ; Sauvage, M. ; Tresmontant, Cl. ; Van Etten, H.
Malevez, L., S. J. Le message chrétien et le mythe. La théologie de Rudolf Bultmann (Matagne) 316
Marie (Sœur). O Père ! qui m'avez parlé... (E. D.) 1004
Marion Bresillac (de) (Mgr). Le missionnaire (Masson) 771
Maritain, J. Quatre essais sur l'esprit dans sa condition charnelle (A. T.) 892
Marlé, R., S. J. Bultmann et l'interprétation du Nouveau Testament (Malevez) 201
Marlet, M. Fr. J., S. J. Grundlinien der kalvinistischen « Philosophie der Gesetzesidee » als christlicher Transzendentalphilosophie (Malevez) 975
Marrou, H. Saint Augustin et l'augustinisme (L. R.) 664
Martz, L. L. The Poetry of Meditation (Fahey) 1110
Mascall, E. L. Christian Theology and Natural Science (Renwart) ... 866
Masses urbaines et Missions (Christiaens) 959
Massignon, L. Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane (Gilbert) 774
Masure (Chan.), E. L'humanisme chrétien (Dumont) 1099
— Le sacrifice du chef (Galot) 868
Mayer, G. Die Begegnung des Christentums mit den asiatischen Religionen im Werk Hermann Hesses (Masson) 886
Mc Glynn, R. H. The Incarnation in the Sermons of Saint Peter Chrysologus (Galot) 314
McMenamy, Fr. X. et Grace, W. J., S. J. Eight-Day Retreat Based on the Spiritual Exercises of St. Ignatius (A. T.) 555
Mediaeval and Renaissance Studies (Coll.), vol. anal. : Hunt, R. et Klibansky, R. ; Klibansky, R. et Bascour, H., O. S. B. (Nicolas de Cuse).
Meeting (First Asian) for the Apostolate of the Laity, Manila (Philippines), 3-6 December, 1955. Acts edited by R. Goldie (Masson) 878
Mélanges Isidore Lévy (Martin) 218
Mengis, R. Der Heilswille Gottes (Malevez) 315
Mensch (Der) und das Schöpferische, hrsg. v. O. Fröbe-Kapteyn (Masson) 887
Mensch (Der) und die Sympathie aller Dinge, hrsg. v. O. Fröbe-Kapteyn (Thiry) 761
Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde (Coll.), vol. anal. : Rahner, H.
Mersenne, M. Correspondance. Edit. Mme P. Tannery et C. De Waard. Tome IV : 1634 (Gilbert) 212
Merveille, E., S. J. Iñigo de Loyola (J. M.) 555
Michaud-Quantin, P. Godefroy de Saint-Victor. Fons Philosophiae (Dumont) 195
Michel de Saint-Pierre. Sainte Bernadette (C. D.) 556
Minon, P. Initiation aux méthodes d'enquête sociale (Mols) 1109
Miscellanea del Centro di Studi Medievali. Serie Prima (Dumont) ... 199
Missionnaire (Le), d'après Mgr de Marion Bresillac (Masson) 771

Missionary Bulletin Series (Coll.), vol. anal. : Spae, J. J., C. I. C. M.
Mitry, J. Charlot et la « fabulation » chaplinesque (E. D.) 1005
Mohlberg, L. C., O. S. B., Eizenhöfer, L., O. S. B. et Siffrin, P., O. S. B. Missale Francorum (Cod. Vat. Reg. lat. 257) (Renwart) 431
— Sacramentarium Veronense (Cod. Bibl. Capit. Veron. LXXXV (80) (Renwart) 431
Mollat, F., S. J. Le Seigneur est mon berger. Tome I (E. D.) 222
— — Tome II (Dupuis) 777
Mon Frère l'étranger. Programme d'année 1957 (Masson) 880
Monchanin, J. De l'esthétique à la mystique (R. L.) 555
Monde (Le) et la Foi (Coll.), vol. anal. : Huant, E. ; Rostenne, P.
Moreau, J. La persécution du christianisme dans l'empire romain (Mols) 1100
— L'univers leibnizien (Gilbert) 550
Mossand, M.-J. Voir : Bouchet, M., Mossand, M.-J., Quinet, G. et Zinty, M.
Mounier et sa génération (Hayen) 334
Moussess, C. Les livres liturgiques de l'Eglise chaldéenne. I (Renwart) 435
Mouterde, P., S. J. Voir : Costaz, L., S. J. et Mouterde, P., S. J.
Münchener Theologische Studien. Kanonistische Abteilung (Coll.), vol. anal. : Kaiser, M.
— Systematische Abteilung (Coll.), vol. anal. : Esser, W. ; Hödl, L. ; Marlet, M. Fr. J., S. J. ; Völkl, R.
Mulders, A. Missiegeschiedenis (Masson) 771
Munier, A. Manuel de Philosophie. I. Cosmologie. Psychologie rationnelle. II. Théodicée. Critique. Ontologie (Thiry) 754
Museum Lessianum. Section Missiologique (Coll.), vol. anal. : Catéchèse et missions, Masses urbaines et missions, Questions scolaires aux missions.
— Section Philosophique (Coll.), vol. anal. : Hayen, A., S. J.
— Section Théologique (Coll.), vol. anal. : Galot, J., S. J. ; Malevez, L., S. J.
Mystères chrétiens et Action jociste. Avent, Epiphanie (L. R.) 444
— Pâques. Pentecôte (A. H.) 109
Mythes et Religions (Coll.), vol. anal. : Moreau, J.

Nabuco, J. Ius Pontificalium (Renwart) 436
Nédoncelle, M. Existe-t-il une philosophie chrétienne ? (Defever) 757
Nelis, J. Voir : Laloup, J. et Nelis, J.
Neubert, E. Une âme mariale victime : Sœur Marie Reine de Jésus, F. M. I. (J. G.) 665
— Apôtre de la Vierge et de la J.O.C. L'abbé René Mougel, Mariniste, 1911-1946 (J. D.) 664
Neunheuser, B., O. S. B. Handbuch der Dogmengeschichte. Bd. IV : Sakramente. Fasc. 2 : Taufe und Firmung (Galot) 314
Nibault, M. Le Christ notre vie (L. R.) 1111
Nicolas de Cuse. De Pace Fidei cum epistula ad Ioannem de Segobia. Edit. R. Klibansky et H. Bascour, O. S. B. (Dumont) 1092
Nigg, W. Vom Geheimnis der Mönche (Carpentier) 96
Notre foi et notre vie (Coll.), vol. anal. : Nibault, M.
Nouvelle (La) Eve. II (Galot) 544
Nouvelle Revue Théologique. Tables Générales 1940-1955. Tomes LXVII-LXXVII (Martin) 193
Nouvelle série théologique (Coll.), vol. anal. : Senarclens (de), J. ; Visser 't Hooft, W. A.
Nuovo corso di teologia cattolica (Coll.), vol. anal. : Beni, A.

Obersteiner, J. Die Christusbotschaft des Alten Testaments (J. L.) ... 891
Ohm, Th. Ruhe und Frömmigkeit (J. M.) 441
— Wichtige Daten der Missionsgeschichte (Masson) 771
Olympia (Coll.), vol. anal. : Haroux, H. et Praet, J.

Omez. Voir : Reginald-Omez, O. P.
Onomasticon. Recueil de prénoms français dont la traduction latine offre quelque difficulté (A. D.) 661
Orbis Academicus (Coll.), vol. anal. : Bochenski, J. M.
Ostrogorsky, G. Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine (Martin) 219
Ott, L. Précis de théologie dogmatique (Malevez) 314
Oultremont (d'), A. Les otages de Dieu. La vérité sur les camps de réfugiés (R. C.) 557

Palazzini, P. Voir : Lanza, A. et Palazzini, P.
Pannenberg, W. Die Prädestinationslehre des Duns Skotus im Zusammenhang der scholastischen Lehrentwicklung (Dumont) 1095
Panneton (Chan.), G. Le ciel ou l'enfer. II. L'enfer (L. R.) 892
Paroisse et liturgie (Coll.), vol. anal. : Delespesse, M., Turck, A. et Maertens, Th. ; Godefroid, J., O. P. ; Maertens, T., O. S. B. ; Maertens, T. et Heuschen, L.
Parsch (Dom) Pius. Homélies sur les épîtres des dimanches (E. D.) ... 662
— Le petit guide dans l'année liturgique (J. D.) 108
Patronage (Le) de saint Joseph (Galot) 882
Pelican (A) Book (Coll.), vol. anal. : Liu, W.-C.
Pequignot, H. Voir : Savatier, R., Aubry, J.-M. et Pequignot, H.
Percheron, M. Le Bouddha et le bouddhisme (J. M.) 666
Pereira, Cl., S. J. Qui nous dira la vérité ? (L. R.) 668
Perkins, J. W. Voir : Toynbee, J. et Perkins, J. W.
Persson, P. E. Sacra Doctrina (Dumont) 1093
Peter-Paul Bücherei (Coll.), vol. anal. : Fries, H.
Peterson, E. Marginalien zur Theologie (Malevez) 315
Pettazzoni, R. The All-Knowing God (Lambert) 214
Peuckert, W.-E. Pansophie. 2e édit. (Galot) 334
Pfliegler (Dr), M. Dokumente zur Geschichte der Kirche. 2e édit. (Mols) 986
Philippe, M. D., O. P. Initiation à la philosophie d'Aristote (Jacobs) ... 976
— Saint Thomas Docteur Témoin de Jésus (A. H.) 440
Philippot, R. Initiation à une démographie sociale (Mols) 1108
Philosophes contemporains. Textes et études (Coll.), vol. anal. : Roos, H., S. J.
Philosophes italiens (Coll.), vol. anal. : Battaglia, F.
Philosophie (La) de l'histoire de la philosophie (Gilbert) 332
Philosophische Bibliotheek (Coll.), vol. anal. : Dupré, L.
Philoxène de Mabboug. Homélies. Edit. E. Lemoine (Martin) 423
Piault, B. Le mystère du Dieu vivant un et trine (Galot) 867
Pidoux de la Maduère, S. Ayez confiance (E. D.) 222
Pierre le Chantre. Summa de sacramentis et animae consiliis. 2e partie. Edit. J.-A. Dugauquier (Dumont) 1090
Pierre Thomas, O. F. M. Quodlibet. Edit. M. R. Hooper et E. M. Buytaert, O. F. M. (Dumont) 1091
Pin, E., S. J. Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine. Saint-Pothin à Lyon (Mols) 1105
Pinard de la Boullaye, H., S. J. Manrèse. Les exercices spirituels de saint Ignace mis à la portée de tous les fidèles. 50e édit. (Thiry) ... 781
Pirenne, J. Les grands courants de l'histoire universelle. VI : de 1904 à 1939. VII : De 1939 à nos jours (Mols) 996
Pirot, L., Robert, A. et Cazelles, H. Dictionnaire de la Bible. Supplément. Fasc. XXVIII-XXIX : Médiation-Mycènes (Levie) 644
Plotin. Schriften. Band I. Edit. R. Harder (Decloux) 979
Pohle et Gummersbach, J., S. J. Lehrbuch der Dogmatik. II. 10e édit. (Malevez) 313
Pohlmann, C., O. F. M. Kanzel und Ritiro. Der Volksmissionar Leonhard von Porto Maurizio (Mols) 104
Pompen, A., O. F. M. Sint Victor van Xanten en zijn betekenis voor de geschiedenis van Nederland (Mols) 103

Pontificia Facultas Theologica Ordinis Fratrum Minorum Conventualium in Urbe, Dissertationes ad lauream (Coll.), vol. anal. : Uricchio, Fr. M., O. F. M. Conv.
Pontificia Facultas Theologica Seminarii Sanctae Mariae ad Lacum, Dissertationes ad Lauream (Coll.), vol. anal. : Dyer, G. J. ; Mc Glynn, R. H.
Praet, J. Voir : Haroux, H. et Praet, J.
Preclin, E. et Jarry, E. Les luttes politiques et doctrinales aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. I-II (Mols) 990
Prédicateur (Le) des enfants (Coll.), vol. anal. : Gasnier, M., O. P.
Prédication (La) Nouvelle (Coll.), vol. anal. : Parsch (Dom) Pius.
Présence chrétienne (Coll.), vol. anal. : Lochet, L.
Présence du catholicisme (Coll.), vol. anal. : Huc, A., C. M.
Prière de l'art (Coll.), vol. anal. : Schneider, R. ; Winterswyl, A.
Pritz, J. Franz Werner. Ein Leben für Wahrheit in Freiheit (J. G.) ... 1117
Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui (Coll.), vol. anal. : Formation doctrinale des religieuses.
Problèmes et doctrines (Coll.), vol. anal. : Finance (de), J., S. J. ; Moreau, J. ; Roure, M.-L. (Rosmini, A.).
Przywara, E. Ignatianisch (Thiry) 780
Psychologies expliquées (Coll.), vol. anal. : Dufoyer, P.
Pubblicazioni dell'Università Cattolica del S. Cuore (Coll.), vol. anal. : Miscellanea del Centro di Studi Medievali. Serie Prima; Zavalloni, R., O. F. M. ; Zerbi, P.
Publicaciones anejas a « Miscelanea Comillas », Serie ascético-mística (Coll.), vol. anal. : Abad, C. M., S. J.
Publicatie van het Katholiek Sociaal-Kerkelijk Instituut (Coll.), vol. anal. : Dellepoort, J. J.
Publicationes del Inst. Esp. de Est. Eclesiásticos (Coll.), vol. anal. : Alonso, J. Fernandez.
Publications de l'Institut de missiologie de l'Université de Nimègue (Coll.), vol. anal. : Loffeld, E., C. S. Sp.
Publications de l'Université libanaise. Section des sciences philologiques (Coll.), vol. anal. : Costaz, L., S. J. et Mouterde, P., S. J.

Quacquarelli, A. La concezione della Storia nei Padri prima di S. Agostino. Parte Prima (Martin) 420
Quantin. Voir : Michaud-Quantin, P.
« Que sais-je ? » (Coll.), vol. anal. : Chow, Y.-C. ; Simon, M.
Questions de morale (Coll.), vol. anal. : Anciaux, P.
Questions scolaires aux missions (Christiaens) 957
Quinet, G. Voir : Bouchet, M., Mossand, M.-J., Quinet, G. et Zinty, M.
Quoist, M. Prières (J. D.) 108

Rahner, H. Ignatius von Loyola. Geistliche Briefe. 3^e^ édit. (Thiry) ... 779
— Voir : Wulf, Fr., Rahner, H., Becher, H., etc.
Rahner, K. Schriften zur Theologie. III. Zur Theologie des geistlichen Lebens (Dejaifve) 648
Rameau (Le) (Coll.), vol. anal. : Masure (Chan.), E.
Ranwez, P., S. J., Defossa, J. et M. L. et Gérard-Libois, J. Ensemble vers le Seigneur (Delépierre) 880
Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte. Fasc. 42-44 : Ebenholz-Einsiedler (Mols) 890
Recherches de philosophie (Coll.), vol. anal. : Aspects de la dialectique.
Regatillo, E. F. et Zalba, M., S. J. Theologiae moralis summa. I-III (Carpentier) 425
Réginald-Omez, O. P. Supranormal ou Surnaturel ? (J. G.) 442
Reihe Wort und Antwort (Coll.), vol. anal. : Frauwallner, E.
Relations humaines et société contemporaine (Carpentier) 100

Religion (Die) in Geschichte und Gegenwart. Hrsg. v. K. Galling. Lief. 1-3. 3e édit. (Martin) 201
Renaud, F. Michel Le Nobletz et les Missions Bretonnes (Mols) 767
Renaudin, P. Un Maître de la Mystique française : Benoît de Canfeld (Dupuis) 104
Rencontres (Coll.), vol. anal. : Catholicisme allemand ; Vitalité actuelle des religions non chrétiennes.
Renoncemont (Le) dans la vie chrétienne selon saint Jean Eudes et ses disciples (Mols) 883
Rerum ecclesiasticarum Documenta. Series Maior, Fontes (Coll.), vol. anal. : Mohlberg, L. C., O. S. B., Eizenhöfer, L., O. S. B. et Siffrin, P., O. S. B.
Rétif, A., S. J. Catholicité (J. M.) 442
— Les héritiers de saint François Xavier (Masson) 772
Richter, F. Maarten Luther en Ignatius van Loyola (Thiry) 780
Ridel, J. Lacordaire directeur d'âmes. Sa spiritualité. Sa méthode de direction (Dupuis) 105
Rilliet (Pasteur). Voir : Cristiani (Chan.) et Rilliet (Pasteur).
Rinser, L. La vérité sur Thérèse Neumann (J. G.) 664
Risquer sa vie pour Dieu... (Carpentier) 98
Riverso, E. La teologia esistenzialistica di Karl Barth (Malevez) 321
Rivista di Filosofia Neoscolastica, Supplemento (Coll.), vol. anal. : Aristotele nella critica e negli studi contemporanei.
Robert, A. Voir : Pirot, L., Robert, A. et Cazelles, H.
Roberts (Mgr), T. D., S. J. Réflexions sur l'exercice de l'autorité (E. D.) 554
Robinet, A. Malebranche et Leibniz. Relations personnelles (Gilbert) ... 549
Rodrigo, L., S. J. Praelectiones theologico-morales comillenses. Series I. Tomus IV (Carpentier) 426
Rössler, H. et Franz, G. Sachwörterbuch zur deutschen Geschichte. Lief. 1-4 (Mols) 1000
Roger-Marx, Cl. Toulouse Lautrec (E. D.) 1005
Roldan, A., S. J. Metafisica del Sentimiento (Thiry) 754
Romanos le Mélode. Le Christ Rédempteur. Célébrations liturgiques. Trad. R. R. Khawam (J. B.) 444
Ronsin, F. X., S. J. Eveilleurs d'âmes (L. R.) 1112
Roos, H., S. J. Kierkegaard et le catholicisme (Thiry) 323
Ros (Pbro P. Termes). Voir : Termes Ros (Pbro P.).
Roschini, G. M. La biblioteca mariana Pio XII (J. G.) 443
Rosmini, A. Théorie de l'assentiment, édit. M.-L. Roure (Gilbert) 328
Rossi, G. F., C. M. Il quarto pioniere della Commissione Leonina P. Clemente Suermondt, O. P. (A. H.) 665
Rostenne, P. La barbarie des élites (Gilbert) 982
Rostovtzeff, M. Die hellenistische Welt. Gesellschaft und Wirtschaft. I-III (Martin) 994
Roure, M.-L. A. Rosmini. Théorie de l'assentiment (Gilbert) 328
Rousselot, J. Blaise Cendrars (J. D.) 1003
Rovan, J. Histoire de la démocratie chrétienne. II. Le catholicisme politique en Allemagne (Mols) 999
Royauté (La) de l'Immaculée (Galot) 871
Rueda, M. Jimenez. Recuerdo del Año Mariano en México (J. G.) 443
Russo, F. Histoire des sciences et des techniques. Bibliographie (Gilbert) 213

Sacra Congregatio de Religiosis. Series « Congressus et Cursus speciales » (Coll.), vol. anal. : Acta et Documenta Congressus Generalis de Statibus perfectionis. Romae 1950. Vol. III-IV ; Acta et Documenta Congressus Internationalis Superiorissarum generalium. Romae 1952.
Sacra Congregazione dei Religiosi, Serie Congressi e Corsi di Aggiornamento (Coll.), vol. anal. : Atti e Documenti del Primo Convegno delle Religiose Rieducatrici. Roma. Ottobre 1951 ; Atti e Documenti del Primo Convegno Internazionale delle Religiose Educatrici. Roma. Settembre 1951.

Sagesse et cultures (Coll.), vol. anal. : Leroy, O. ; Maritain, J.
Salet, G., S. J. Plus près de Dieu (J. D.) 108
— Trouver le Christ (Bouvy) 885
Sangster, W. E. The Craft of the Sermon (J. W. S.) 662
Santillana (de), G. Le procès de Galilée (Mols) 991
Sartory, Th., O. S. B. Die ökumenische Bewegung und die Einheit der Kirche (Dejaifve) 88
Sauvage, M. Socrate et la conscience de l'homme (P. M.) 1112
Sauvagnac, R. La Pédagogie spirituelle du Père Timon-David : Nature et surnaturel dans l'éducation chrétienne (J. D.) 666
Savatier, R., Aubry, J.-M. et Péquignot, H. Traité de droit médical (Carpentier) 876
Savignat, A. Voir : Utz, A. F., O. P., Groner, J. F., O. P. et Savignat, A.
Savoir pour agir (Coll.), vol. anal. : Folliet, J.
Schamoni, W. Le vrai visage des saints (C. D.) 663
Schanz, J. Leidverklärung (J. B.) 222
Schebesta, P. Die Negrito Asiens. Band II. 2. Halbband (Masson) 886
Scheler, M. Le formalisme en éthique et l'éthique matériale des valeurs. Essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique (Decloux) 330
— Gesammelte Werke. II, III, V. 4e édit. (Decloux) 329
Schlemmer, A. Renouvellement de la pensée (A. H.) 557
Schmaus, M. Katholische Dogmatik. Bd. IV, 1-2. 3e-4e édit. (Renwart) 868
Schmidt, H. A. P., S. J. Hebdomada sancta. I : Contemporanei Textus Liturgici, Documenta Piana et Bibliographia (Renwart) 438
Schmithals, W. Die Gnosis in Korinth (Levie) 533
Schmitt (Dom). Anselm von Canterbury. Cur Deus Homo. Warum Gott Mensch geworden (Dumont) 194
Schneider, R. Saint Jean (A. T.) 445
Schoeps, H.-J. Urgemeinde, Judenchristentum, Gnosis (Levie) 538
Schramm, E. Voir : Vincke, J., Schramm, E., Schreiber, G. et Vives, J.
Schreiber, G. Voir : Vincke, J., Schramm, E., Schreiber, G. et Vives, J.
Schröbler, I. Notker III von St. Gallen als Übersetzer und Kommentator von Boethius' De Consolatione Philosophiae (Martin) 658
Schubert, K. Die Religion des nachbiblischen Judentums (Levie) 536
Schürmann, H. Worte des Herrn (L. R.) 221
Schuster Card., I. A. Voir : Liturgica 1. Cardinali I. A. Schuster in memoriam.
Schweitzer, W. Schrift und Dogma in der Ökumene (Dejaifve) 654
Scot (Duns). Opera omnia. Edit. A. Sepinski, tomus IV (Dumont) 1091
Scripta et Documenta (Coll.), vol. anal. : Liturgica 1. Cardinali I. A. Schuster in memoriam.
Segarra, Fr., S. J. Iglesia y Estado. Nouv. édit. (Blanch) 870
Seguy, J. Les sectes protestantes dans la France contemporaine (Dumont) 993
Seigneur, apprenez-nous à prier (J. D.) 108
Semaine (XXIVe, XXVe et XXVIe) de Missiologie de Louvain, 1954, 1955, 1956. Rapports et compte rendu (Christiaens) 957
Semana (I) de Espiritualidad organizada por el « Centro de Estudios de Espiritualidad » de la Pontificia Universidad Eclesiastica de Salamanca (21-26 Abril 1952). Ponencias (Carpentier) 98
Senarclens (de), J. Héritiers de la réformation. I. Le point de départ de la foi (Dejaifve) 656
— , Visser 't Hooft, W. A. et Courvoisier, J. Remède de cheval. Textes publiés à l'occasion du 70e anniversaire de Karl Barth (Malevez) 321
Senft, Chr. Wahrhaftigkeit und Wahrheit (Malevez) 324
Sépinski, A. J. Duns Scot. Opera omnia. Tomus IV (Dumont) 1091
— S. Bernardinus Senensis, O. F. M. Opera omnia. Tomes III-V (Dumont) 198
Seppelt, F. X. Geschichte der Päpste. Band III (Mols) 1103
Sertillanges, O. P. Prières de saint Thomas d'Aquin (E. D.) 107
Sesmat, A. Dialectique. Hamelin et la philosophie chrétienne (Decloux) 979

Settimana (IX) di spiritualità tenuta presso l'Università cattolica del Sacro Cuore 4-8 giugno 1956 (Galot) 881
Severiano del Paramo, S. J. La persona de Jesus ante la critica liberal protestante y racionalista (J. G.) 440
Siegfried, A. Voir : Daniel-Rops et Siegfried, A.
Siewerth, G. L'homme et son corps (A. T.) 892
Siffrin, P., O. S. B. Voir : Mohlberg, L. C., O. S. B., Eizenhöfer, L., O. S. B. et Siffrin, P., O. S. B.
'Sigmond, R. A., O. P. Fundamentum Morale Politicae Demographicae (Mertens) 430
Simon, M. Les premiers chrétiens (Mols) 1101
Simoncioli, F., O. F. M. Il problema della libertà umana in Pietro di Giovanni Olivi e Pietro de Trabibus (Dumont) 1096
Siwek, P., S. J. Psychologia metaphysica. 5e édit. (A. T.) 892
Smit, M. C. Het goddelijk geheim in de geschiedenis (Mols) 331
Sobre la perfección cristiana (Carpentier) 98
Soden (von), H. Urchristentum und Geschichte. 2. Kirchengeschichte und Gegenwart, édit. H. von Campenhausen (Levie) 535
Solmi, A. Tre maestri del cinema : Carl Dreyer, René Clair, Charlie Chaplin (L. B.) 1004
Sources chrétiennes (Coll.), vol. anal. : Ambroise de Milan (éd. G. Tissot, O. S. B.) ; Diadoque de Photicé (éd. E. des Places, S. J.) ; Grégoire de Nysse (éd. J. Daniélou, S. J.) ; Jérôme (éd. P. Antin, O. S. B.) ; Philoxène de Mabboug (éd. E. Lemoine).
Sous le ciel (Coll.), vol. anal. : Cocagnac, A.-M., O. P.
Spae, J. J., C. I. C. M. Neighborhood Associations (Masson) 773
Spanische Forschungen der Görresgesellschaft (Coll.), vol. anal. : Vincke, J., Schramm, E., Schreiber, G. et Vives, J.
Speyr (von), A. Korinther, I (J. L.) 891
Spiritualité (Coll.), vol. anal. : Quoist, M.
Staehelin, E. Dewettiana (R. M.) 1117
— Die Verkündigung des Reiches Gottes in der Kirche Jesu Christi. I-III (Mols) 652
Stauffer, E. Le Christ et les Césars (Mols) 1099
Stephenson, A. A., S. J. Anglican Orders (Renwart) 1031
Stern, K. La troisième révolution. Essai sur la psychanalyse et la religion (Thiry) 659, 754
Stromata patristica et mediaevalia (Coll.), vol. anal. : Blumenkranz, B. ; Diercks, G. F. ; Waszink, J. H.
Studi di Filosofia della Religione (J. G.) 441
Studia Antoniana (Coll.), vol. anal. : Lasić, D., O. F. M.
Studia Friburgensia (Coll.), vol. anal. : Bavaud, G. ; Künzle, P., O. P. ; Wicki, N.
Studia Instituti Anthropos (Coll.), vol. anal. : Schebesta, P.
Studia Theologica Lundensia (Coll.), vol. anal. : Ahrén, P.-O. ; Brattgård, H. ; Persson, P. E.
Studien zur Dogmengeschichte und systematischen Theologie (Coll.), vol. anal. : Hoefeld, Fr. ; Van Oyen, H.
Studien zur Geschichte der Wissenschaften in Basel (Coll.), vol. anal. : Staehelin, E.
« Summa duacensis » (Douai 434) (La). Edit. Mgr P. Glorieux (Dumont). 196
Sutter, P. et Gaquère, Fr. Aux prises avec Satan. Les possédés d'Illfurth, de Natal et de Phat-Diem (1868-1906-1925) (J. G.) 1115
Sylvain, R. La vie et l'œuvre de Henry de Courcy (1820-1861), premier historien de l'Eglise catholique aux Etats-Unis (Mols) 106
Szabo, T., O. F. M. De SS. Trinitate in creaturis refulgente Doctrina S. Bonaventurae (Dumont) 540

Talbot, C. H. Florilegium Morale Oxoniense Ms. Bodl. 633. Secunda Pars. Flores auctorum (Dumont) 195

Tannery, Mme P. et De Waard, C. Marin Mersenne. Correspondance. IV : 1634 (Gilbert) 212
Teilhard de Chardin, P. Oeuvres. 2. L'apparition de l'homme. 3. La vision du passé (Boné) 984
Témoins du XX^e siècle (Coll.), vol. anal. : Cattaui, G. ; Davy, M. M. ; Delaunay, A. ; Dorival, B. ; Harcourt (d'), R. ; Rousselot, J.
Termes Ros (Pbro P.). El trabajo según la Biblia (Blanch) 869
Ter Reegen, O. F., S. S. S. De sacramentsprocessie (Renwart) 436
Terre (La) Promise (Coll.), vol. anal. : Michel de Saint-Pierre.
Tertullien, Q. S. F. Adversus Hermogenem Liber. Edit. J. H. Waszink (Martin) 421
— De oratione et de virginibus velandis libelli. Edit. G. F. Diercks (Martin) 421
— The Treatise against Hermogenes. Edit. J. H. Waszink (Martin) 421
Textes et études philosophiques (Coll.), vol. anal. : Jaspers, K.
Textes Philosophiques du Moyen Age (Coll.), vol. anal. : Glorieux, Mgr P.
Textes pour l'histoire sacrée (Coll.), vol. anal. : Laureilhe, M.-Th.
Théodoret de Cyr. Discours sur la Providence. Edit. Y. Azéma (Martin) 424
Théologie (Coll.), vol. anal. : Marlé, R., S. J.
Theologische Forschung (Coll.), vol. anal. : Bartsch, H.-W.
Thévenaz, P. L'homme et sa raison. I. Raison et conscience de soi. II. Raison et histoire (Thiry) 755
Thiry, I., Mariste. La Passion des Frères Maristes en Chine. 2^e édit. (J. M.) 1115
Tilmann, Cl. Pour toi qui grandis, ma fille (L. R.) 668
— Pour toi qui grandis, mon garçon (L. R.) 668
Timon-David. Traité de la confession des enfants et des jeunes gens. 15^e édit. (J. D.) 667
Tissot, G., O. S. B. Ambroise de Milan. Traité sur l'évangile de S. Luc. I. Livres I-VI (Martin) 423
Tolédano, A. D. Les chrétiens seront-ils un jour tous réunis ? (Dejaifve) 90
— Une Eglise du silence en Angleterre sous Elizabeth I^re (Mols) 988
Tonquédec (de), J., S. J. Merveilleux métapsychique et miracle chrétien (Galot) 312
Torcoletti (Mgr), L. M. Il processo di Galileo. Clero ed astronomia (Mols) 993
Torre, J. Processus matrimonialis. 3^e édit. (Bergh) 1089
Toynbee, J. et Perkins, J. W. The Shrine of St. Peter and the Vatican Excavations (Mols) 887
Travaux de l'Institut catholique de Paris (Coll.), vol. anal. : Sesmat, A.
Trese, L. Nous sommes un (Bouvy) 885
Tresmontant, Cl. Introduction à la pensée de Teilhard de Chardin (J. G.) 557
— Saint Paul et le mystère du Christ (Levie) 532
Trochu (Mgr), Fr. Sainte Bernadette (A. T.) 555
Trottier, A., C. S. C. Essai de bibliographie sur saint Joseph (J. G.) ... 663
Trouillard, J. La procession plotinienne (Gilbert) 547
— La purification plotinienne (Gilbert) 546
Truc, G. Abélard avec et sans Héloïse (Mols) 102
Turck, A. Voir : Delespesse, M., Turck, A. et Maertens, Th.

Ueding, L., S. J. Voir : Kirch, C., S. J. et Ueding, L., S. J.
Ullmann, W. The Growth of papal Government in the Middle Ages (Mols) 765
Università Cattolica del Sacro Cuore. Saggi e Ricerche (Coll.), vol. anal.: Simoncioli, F., O. F. M.
Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Facultate Theologica vel in Facultate Iuris Canonici (Coll.), vol. anal. : Etienne, J. ; Houssiau, A.
Université de Grenoble. Publications de la Faculté des Lettres (Coll.), vol. anal. : Goré, J.-L.
Université de Montréal. Publications de l'Institut d'études médiévales (Coll.), vol. anal. : Jean de Sècheville (édit. R.-M. Giguère, O. P.).

Untersuchungen zur allgemeinen Religionsgeschichte (Coll.), vol. anal. : Mayer, G.
Uricchio, Fr. M., O. F. M. Conv. Grazia e peccato in S. Paolo (J. L.) ... 891
Utz, A. F., O. P., Groner, J. F., O. P. et Savignat, A. Relations humaines et société contemporaine. I-II (Carpentier) 100
— — Tome II (Carpentier) 874

Vadeboncœur, P.-E., C. ss. R. Voir : Levack, D. et Vadeboncœur, P.-E., C. ss. R.
Van Cauwenbergh, Et. Voir : Baudrillart (Card.), A., De Meyer, A. et Van Cauwenberg, Et.
Vandenbroucke, Fr., O. S. B. Direction spirituelle et hommes d'aujourd'hui (Thiry) 776
Van den Oudenrijn, M. A. Eine alte armenische Übersetzung der Tertia Pars der theologischen Summa des hl. Thomas von Aquin (Dumont) 197
Van der Meer, F. Saint Augustin Pasteur d'âmes (Martin) 101
Van Etten, H. George Fox et les Quakers (C. D.) 555
Van Houtryve (Dom), I. Saint François de Sales peint par lui-même. 2e édit. (J. D.) 664
Van Ouwerkerk, C. A. J., C. ss. R. Caritas et Ratio (Carpentier) 872
Van Oyen, H. Theologische Erkenntnislehre (Malevez) 323
Van Roo, G., S. J. De Sacramentis in genere (Renwart) 1032
Van Roo, W. A., S. J. Grace and original Justice according to St. Thomas (Dumont) 1092
Van Steenberghen, F. Aristotle in the West (Gilbert) 205
— The philosophical Movement in the thirteenth Century (Gilbert) 205
Varet, G. Manuel de bibliographie philosophique. I-II (Gilbert) 211
Varraud (Chan.), J. et Froment (Abbé), J. Lumen Christi (L. R.) 1111
Vaussard, M. Histoire de la démocratie chrétienne. I. France, Belgique. Italie (Mols) 999
Vega, A. C., O. S. A. et Ledrus, M., S. J. A. Antolínez, O. S. A. Amores de Dios y el alma (Jacques) 774
Vermeulen, A. J. The semantic Development of Gloria in early-Christian Latin (Martin) 657
Verneaux, R. Esquisse d'une théorie de la connaissance (Thiry) 759
Veröffentlichung des Franz Joseph-Dölger-Instituts an der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität in Bonn (Coll.), vol. anal. : Klauser, Th.
Veröffentlichungen der Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen. Geisteswissenschaften Abhandlung (Coll.), vol. anal. : Ohm, Th.
Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte Mainz (Coll.), vol. anal. : Wolter, H., S. J.
Veröffentlichungen des Instituts für Missionswissenschaft der Westfälischen Wilhelms-Universität Münster Westfalen (Coll.), vol. anal. : Ohm, Th.
Vers la promotion de l'économie indigène (Masson) 998
Vetus Latina. 26. Epistulae Catholicae Apocalypsis. Lief. 1. Jac. (Martin) 645
Veuillot (Mgr), P. Notre sacerdoce. Documents pontificaux de Pie X à nos jours. I-II (Carpentier) 99
Victor de la Vierge, O. C. D. Réalisme spirituel de sainte Thérèse de Lisieux d'après les manuscrits authentiques (J. G.) 556
Vie (La) intérieure (Coll.), vol. anal. : Knox (Mgr), R. ; Mollat, F., S.J.
Vigne (La) du Carmel (Coll.), vol. anal. : Florisoone, M.
Vincke, J., Schramm, E., Schreiber, G. et Vives, J. Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens. Band 9 (Martin) 763

Virgo Immaculata, Vol. II, VIII fasc. 3, XII et XVI (Galot) 543
— Vol. IX, X et XVIII (Galot) 870
Visser 't Hooft, W. A. Le renouveau de l'Eglise (Dejaifve) 90
— Voir : Senarclens (de), J., Visser 't Hooft, W. A. et Courvoisier, J.
Vitalité actuelle des religions non chrétiennes (Masson) 885
Vives, J. Voir : Vincke, J., Schramm, E., Schreiber, G. et Vives, J.
Völkl, R. Die Selbstliebe in der Heiligen Schrift und bei Thomas von Aquin (Dejaifve) 974
Volk, H. Das Sakrament der Ehe. 2e édit. (Carpentier) 429
Vorreux, D., O. F. M., Abbé P. Bayart et FF. MM. de la Clarté-Dieu. Saint François d'Assise. Opuscules (Dumont) 195

Walkenbach, A. Der Glaube bei Karl Barth (Malevez) 321
Warlomont, P. Radio — Presse — Ecrans (J. M.) 663
Waszink, J. H. Q. S. F. Tertullianus Adversus Hermogenem Liber (Martin) 421
— Q. S. F. Tertullianus The Treatise against Hermogenes (Martin) 421
Weiss, K. Meister Eckhart. Die lateinischen Werke. Band II. Lief. 2 (Dumont) 1091
Wicki, N. Die Lehre von der himmlischen Seligkeit in der mittelalterlichen Scholastik von Petrus Lombardus bis Thomas von Aquin (Dejaifve) 975
Widmer, B. Heilsordnung und Zeitgeschehen in der Mystik Hildegards von Bingen (Mols) 331
Williamson, H. R. Voir : Hannah, W. et Williamson, H. R.
Winowska, M. Malgré toi, Satan ! Vie de Marie-Thérèse Noblet (Mols) 105
— Le vrai visage du Padre Pio O. F. M. Cap. prêtre et apôtre (J. G.) 665
Winterswyl, A. La Résurrection (A. T.) 445
Wissenschaftliche Handbibliothek (Coll.), vol. anal. : Pohle et Gummersbach, J., S. J.
Wolter, H., S. J. Ordericus Vitalis (Mols) 764
Wu, J. C. H. Le carmel intérieur (J. M.) 554
Wulf, Fr., Rahner, H., Becher, H., etc. Ignatius von Loyola. Seine geistliche Gestalt und sein Vermächtnis. 1556-1956 (Thiry) 778

Yale Studies in English (Coll.), vol. anal. : Martz, L. L.

Zalba, M., S. J. Voir : Regatillo, E. F. et Zalba, M., S. J.
Zavalloni, R., O. F. M. La libertà personale nel quadro della psicologia della condotta umana (Thiry) 758
Zecevic, S., O. F. M. Francisci Veber. Theoria de Persona (Thiry) 759
Zerbi, P. Papato, impero e « respublica christiana » dal 1187 al 1198 (Mols) 764
Zinty, M. Voir : Bouchet, M., Mossand, M.-J., Quinet, G. et Zinty, M. ; Guerre, R. et Zinty, M.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, Tournai.

Imprimé en Belgique — *Printed in Belgium.*